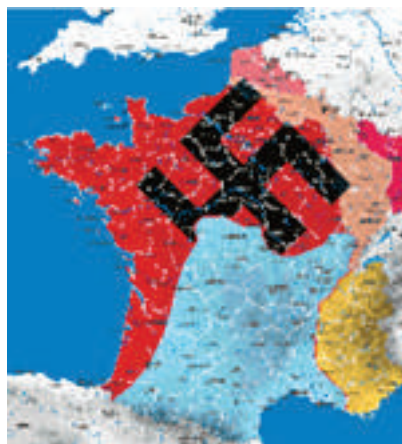


**Amable et Henriette Michel et leurs  
enfants, Françoise et Henri, de Dijon**

# **Pionniers de la résistance en zone occupée**



© AJPN

*A ma mère Pierrette Jaurant  
à ma petite-petite cousine Anne-Françoise,  
et à son fils Thomas qui m'a incitée à mettre  
par écrit cette histoire*

- Dans un secrétaire napoléon III
- Le Puy-de-Dôme pour berceau

## P. 4. La saga auvergnate des Michel

- Amable l'ancien brassier
- Gilbert le laboureur-marchand
- Armand le second, un marchand plein d'allant
- ... et membre actif de la Révolution
- Alliances ascendantes
- François l'éleveur
- Antoine Amable le notable
- Tout bascule en 1898
- Amable Michel Croix de Guerre
- ... et Croix-de-Feu
- Orateur du Parti social français

## P. 11. Dès juin 1940, la famille entre en résistance

- Les Allemands à Dijon
- Amable pare au plus pressé : ravitailler ses concitoyens
- Cinq mois au service de la Délégation provisoire
- Vichysto-résistant ?

## P. 13. De la légalité à l'action clandestine

- Amable et Françoise, maillons forts de deux chaînes d'évasions
- Aux côtés de deux futurs compagnons de la Libération
- Dans le sillage de Défense de la France et de Résistance
- Agents de renseignements
- Une poignée de bons Français
- Henri, jeune évadé de la France occupée
- ... et soldat de la liberté

## P. 19 Destins brisés

### P. 19. Françoise, première arrêtée

- Un agent de l'Abwehr infiltre sa chaîne d'évasion en juillet 1942
- Jugée par le tribunal militaire allemand de Dijon
- Le précieux témoignage de Simone Harand

- Dans les notes d'un historien dijonnais
- Les archives allemandes à la rescousses
- Tondue et habillée en bagnard
- De Francfort à Anrath, lieu de déportation inconnu
- Le bain pour maternité
- Jauer, autre lieu de déportation inconnu
- Tenir à tout prix
- Pas de sépulture
- Trouvaille de dernière minute

## P. 26. Amable tombe cinq mois plus tard

- "Un lâche vendit toute la filière en décembre 1942"
- Déporté le 14 juillet 1943 comme Nuit et Brouillard
- Forçat au service du III<sup>e</sup> Reich
- L'ami alsacien
- De Struthof, devenu zone de guerre, à Dachau
- Compagnon d'infortune d'un futur ministre
- Mort par épuisement

## P. 30. Albert Guillot, le fiancé de Françoise, pris dans le même coup de filet qu'Amable

- Dans la spirale Nuit et Brouillard
- Tragique amour
- Sueur, sang et larmes au sous-camp de Schirmeck
- Dachau, l'ultime étape
- Tels un père et un fils
- Un peu de répit grâce à un chemin de table à broder
- Une incroyable solidarité

## P. 33. Henri et les siens à la Libération

- Victoire sur fond d'épuration
- Retour difficile à la vie civile

## P. 34. Marie-France, l'enfant qui ne parlait que l'allemand

- Téléphone arabe et solidarité féminine
- Françoise la confie à l'aumonier d'Anrath
- ... et à Simone qui s'évade lors d'une marche forcée
- Miracle, Marie-France est retrouvée
- Fille de personne
- Un couple ami de déportés rentrés l'adopte
- Polémique
- L'un des rares enfants nés de mères déportées par répression, ayant échappé à l'enfer nazi

## P. 38. Henriette, ou la résistance au quotidien

- Une patriote indomptable...
- Mais minée par le chagrin et les mauvais traitements
- Dans le tourbillon des arrestations de 1944
- Une parole mal interprétée
- Grain de folie à la Gestapo
- Relachée au bout de cinq jours
- Un calvaire d'épouse et de mère
- La lettre d'Henri

## P. 43. La France "reconnaissante"

- Un statut de résistant en 1945-1946 qui lèse les civils
- FFI à titre posthume dans un premier temps
- La Résistance réinventée
- Un réseau attribué a posteriori : Gloria SMH
- Confirmés FFI en 1947-1948 mais à la baisse pour Amable
- Un sectarisme méchant ?
- Deux historiens à la rescousse
- Et Kir dans tout ça ?
- Nouvelle loi sur le statut de résistant en 1949
- Coup de tréfilage en 1952
- Henri voit rouge et résiste
- Enfin un statut, celui des FFC
- Le sort s'acharne sur Amable
- Dans la trappe de l'histoire

## P. 54. Et si cette histoire de résistance pionnière restait à faire ?

- Des chefs autoproclamés
- D'étranges similitudes
- Guerre de chiffres...
- Les passeurs, base des futurs réseaux en Côte-d'Or
- Et à Dijon même ?
- Des étincelles dans la nuit
- Les morts n'ont jamais raison
- 

## P. 57. Annexes



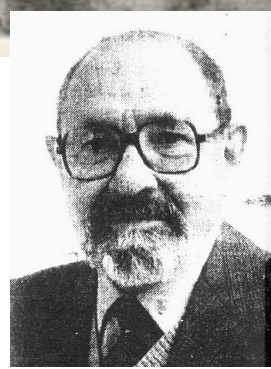
**Françoise Michel, la fille (1920-1945),** arrêtée par la Gestapo le 26 juillet 1942.



**Amable Michel, le père (1886-1944),** arrêté par la Gestapo le 22 décembre 1942.



**Henriette Michel la mère, née Jaurant (1889-1947),** arrêtée par la Gestapo le 24 mars 1944.



**Henri Michel, le fils (1922-1993),** qui rejoignit, dès mars 1941, clandestinement l'armée française d'Afrique.

# Toute une famille dans la tourmente

**17 JUIN 1940. L'ARMÉE ALLEMANDE EST À DIJON ET LES PREMIERS OPPOSANTS VONT VITE ÊTRE EXTERMINÉS. POUR LES MICHEL, TOUT EST PRATIQUEMENT JOUÉ EN DÉCEMBRE 1942. MAIS CET ENGAGEMENT SPONTANÉ, INDIVIDUEL, LA FRANCE DE L'APRÈS-GUERRE L'A MÉCONNU. TENTATIVE D'EXPLICATIONS À L'AUNE D'UNE HISTOIRE REVISITÉE.** Michèle Chevalier

**D'**une famille de quatre, il n'en est resté qu'un à la Libération. Ils n'étaient ni juifs, ni tziganes, ni communistes, ni homosexuels, seulement des patriotes quand tout a basculé en 1940. J'ai nommé Amable Michel, 56 ans ; sa femme Henriette née Jaurant, 46 ans ; leurs enfants : Françoise, 20 ans, et Henri, 18 ans.

## Pourquoi revenir sur ces faits ?

Parce que "tout le passé pèse sur le présent" comme le répétait l'historien Fernand Braudel et qu'il y a injustice. Cette famille, la seule qu'avait ma mère, orpheline à dix-huit ans, a donné sa vie pour son pays, a été reconnue à la Libération, puis rejetée. Pour réapparaître sur Internet en 1995 et 1996 avec une mention "Morts pour la France" pour Amable et Françoise. Une défense de ces oubliés s'imposait.

Parce que chaque membre de la famille Michel a incarné un pan de la Résistance. Résistance

des réseaux en devenir pour Françoise et Amable, résistance au quotidien pour Henriette en faisant de son foyer un lieu de passage et de réunion, en acceptant les risques que cela impliquait. Résistance armée pour Henri en s'engageant dans l'armée française d'Afrique.

Parce qu'il faut réviser notre copie sur cette période de notre histoire. La mémoire collective se façonne au fil du temps. Jusque dans les années 70, c'était celle des combattants, des actions armées, des images épiques, et on ne pouvait alors être que pour Vichy ou pour la Résistance. Or cette vision a fait long feu, les gris sont pleins de couleurs et les historiens ont aujourd'hui une approche bien moins manichéenne de la France de 1940 et de la Résistance quand elle balbutiait.

Parce que, dans cette tragédie, il y a deux femmes et que les femmes sont les grandes oubliées de l'historiographie des années 1940-1944. Et ce, même si le colonel Rol-

Tanguy déclarait déjà à la Libération que "sans elles, la moitié de notre travail eût été impossible".

Parce que je suis née en 1950, de cette génération d'après guerre qui n'a jamais connu la guerre. Or, en ces temps de troubles où des gens meurent chaque jour en Méditerranée pour avoir fui leur pays, où Daesh sème la terreur, où la Syrie est à feu et à sang, la France de l'occupation et de l'exode en zone libre offre d'étranges similitudes. Que ferions-nous si l'histoire nous rattrapait à notre tour : courber la tête, fuir ou résister ?

Parce qu'enfin la psychogénéalogie ouvre de nouvelles perspectives au-delà du rapport aux parents, et que nos enfants, nos petits-enfants et leurs descendants doivent connaître leur héritage et pouvoir retracer ces transmissions invisibles à travers les générations qui façonnent nos êtres, et à s'en libérer s'il y a lieu.

## Dans un secrétaire Napoléon III

A mon actif, j'avais quelques archives familiales conservées dans le secrétaire Napoléon III du bureau de mon père au Plessis-Robinson, en région parisienne. Ma mère, Pierrette Jaurant, qui était la cousine germaine d'Henriette Jaurant, avait tout perdu en gagnant la France libre depuis Clermont-Ferrand, et c'était Henri Michel, son petit-cousin, qui lui avait donné les seules trois photos d'elle enfant, et notamment une en costume auvergnat, et deux de ses parents (pour en savoir plus sur les liens unissant les familles Michel et Chevalier, allez p. 58 à 61). A la Libération d'ailleurs, Henri n'avait pas hésité à lancer un appel national à la radio pour retrouver ma mère - il n'avait plus de famille, elle était orpheline -, et avait envoyé une lettre à la Banque de France, où elle travaillait. Il y avait aussi dans ce secrétaire les photos de baptême, de communion, de mariage des enfants, qu'ils échangeaient ensuite régulièrement au fil des ans. Dans ce fatras, car tout était mélangé, les trois photos d'Amable, d'Henri et de Françoise faisaient office de "patrimoine" maternel pour moi et ma fratrie, mais, curieusement, il n'y en avait aucune d'Henriette, pas même celle de son mariage. Ces trois photos statuaient bien le destin de cette famille : Amable en notable à la belle prestance, Françoise, qu'on devine passionnée et volontaire, tous deux figés dans l'avant-guerre, et Henri en quinquagénaire, dont j'avais apprécié l'œil pétillant d'intelligence, un soir d'été vers 1973, alors qu'il était venu avec sa femme visiter mes parents à Paris.

"La relation au passé évolue à chaque instant."

Tommaso Di Carpegna Falconieri

Mais il y avait surtout trois coupures de presse du *Bien Public*, et l'allocution d'un certain F. Bray du 17 septembre 1947 devant la tombe d'Henriette Michel : "Parmi les femmes de France qui ont le plus lutté pour leur pays, écrivait avec fougue cet ami de la famille, il en est peu de plus méritantes que celle que ses amis accompagnent aujourd'hui à sa dernière demeure. Parmi les familles de France presque détruites par la guerre, il en est peu qui aient aussi calmement

et aussi volontairement accepté et presque recherché leur sacrifice. Aussi, puisqu'un sectarisme méchant a voulu que rien d'officiel ne remercie cette famille ni qu'aucune décoration posthume ne vienne souligner le mérite si éminent du chef de famille, vous permettez à l'amitié, et à une amitié née dans la lutte, de venir signaler ici l'immense ardeur patriotique de ces trois morts dont les âmes se sont aujourd'hui réunies. Deux d'entre eux, en terre ennemie, n'ont même pas eu une tombe ; c'est donc devant le cercueil d'un seul, que j'évoquerai la mémoire de ces trois héros." Femme méritante, sacrifice, ardeur patriotique, sectarisme méchant, héros ? Il y avait de quoi enquêter.

"Parmi les familles de France presque détruites par la guerre, il en est peu qui aient aussi calmement et aussi volontairement accepté et presque recherché leur sacrifice."

F. Bray

## Le Puy-de-Dôme pour berceau

Qu'est-ce que je savais des Michel ? Qu'ils étaient d'origine auvergnate, comme ma mère, mais pas plus. C'est Anne-Françoise, fille d'Henri et de Jeannine Brun, "ma cousine" pour faire simple, qui m'a donné les premiers éléments par téléphone, six mois avant de succomber à un cancer. Je débutais alors une généalogie familiale pour motiver mon père, très malade, et j'avais essayé de prendre quelques notes en vitesse. Elle avait dit Combronde ? Un bourg de 2 000 habitants (en 1841 comme aujourd'hui) au confluent de deux ruisseaux, près de Riom, dans le Puy-de-Dôme (63), entre le territoire des "Brayauds" et le plateau des "Combrailles". Bref, la France profonde. Combronde avait été fortifiée au XV<sup>e</sup> siècle, murée jusqu'au XVIII<sup>e</sup> siècle, et vivait au rythme des fenaisons, de ses marchés aux



bestiaux, mais aussi au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle, de la vigne, profitant de la crise du phylloxéra qui ravageait le Midi de la France.

Et les Michel en étaient originaires. Depuis au moins le XVII<sup>e</sup> siècle. Mais comme sous l'Ancien Régime, c'était le curé qui tenait les registres paroissiaux et qu'indiquer les filiations n'allait pas de soi (le code napoléonien en ce sens fut une bénédiction !), repérer le

premier ascendant connu a été compliqué. Sans parler de ces prénoms qui, à notre époque, sont masculins, mais qui, jadis, pouvaient aussi être portés par les filles, comme Amable. Ou l'inverse : on peut se prénommer Marie et être un homme. Et ne parlons pas de cette manie d'appeler par le même prénom ses enfants. Dans la famille Michel, les François, Gilbert, Antoine et Amable sont légion. Pour établir ses filiations, j'ai donc dû suivre des pistes, avec des échecs, des incertitudes à jamais, de mauvaises ou de bonnes surprises. Le lot de tout généalogiste.

## LA SAGA AUVERGNATE DES MICHEL

### Amable l'ancien, brassier

Ce qui est sûr, c'est que le premier du nom clairement répertorié en ligne directe de nos Michel résistants de Combronde est un sujet de Louis XIV, dénommé Amable (il semble qu'un saint portant ce prénom à Riom ait marqué les esprits). Nous l'appellerons, pour le différencier des suivants, Amable l'ancien. Il a vécu au Petit Combronde (au nord-est de Combronde, sur la route d'Aigueperse), à cheval sur le XVII<sup>e</sup> et le XVIII<sup>e</sup> siècle. Il avait trois frères et était brassier (littéralement qui travaille de ses bras). Mais cela ne veut pas dire grand-chose, la plupart des paysans de l'Ancien Régime étant ainsi qualifiés parce qu'ils n'avaient que la concession de leur terre, laquelle appartenait de droit au seigneur. L'Auvergne se relevait alors difficilement des guerres de religion et le roi en 1665 était intervenu à Riom et Clermont pour "purger la montagne d'une infinité de désordres" et mettre fin aux violences et aux exactions de certains fonctionnaires ou membres de la noblesse d'Auvergne sur le peuple.

Par ailleurs, les intendants et les subdélégués d'Auvergne avaient pris le relais des abbayes et développaient, à la Colbert, l'élevage, la fabrication du fromage, l'agriculture, les verreries, les forges, les routes. Alors Amable l'ancien bénéficia-t-il de cette politique ? Était-il un pauvre journalier, arrivant à peine à survivre ou davantage ? Le 14 novembre 1685, ni lui ni son père ne font en tout cas pas partie des plus "apparens" combrondais réunis autour du prêtre communal.

#### UN PÈRE JOURNALIER ?

Hypothèse. On retrouve dans les registres de Combronde un Jacques Michel, père d'un Amable, assistant au mariage de son fils Amable avec une Anne Bouchard ou Rouchon (ah ces écritures à la plume et sur parchemin) en juillet 1706. Et il est journalier.

On en sait un peu plus lors du mariage de sa fille Marguerite en 1732, l'acte le mentionne en effet comme laboureur. Une appellation qui a disparu en même temps que l'Ancien Régime. On s'imagine trop

facilement qu'elle équivalait à l'agriculteur d'aujourd'hui. C'est compter sans la multitude de niveaux sociaux des ruraux d'autrefois. Le laboureur était un paysan aisé qui possédait au moins un attelage, et que l'historien Pierre Goubert, grand expert de l'époque (et que j'ai eu pour professeur), décrit ainsi : "Avec sa paire de chevaux accompagnés souvent d'une cavale et d'un poulain, il exploitait aussi quelque ferme qui pouvait égaler en étendue ses propres terres, et il labourait pour des voisins moins fortunés. Toujours propriétaire de sa maison, il en donnait souvent en louage une seconde, qui lui était venue d'un aïeul ou d'un beau-père également laboureur ; car les laboureurs se mariaient entre eux et s'accrochaient solidement aux lopins légués par leurs ancêtres." Et Goubert d'ajouter qu'il fallait alors deux enfants pour faire un homme. "Il faut imaginer cet univers paysan traditionnel peuplé d'enfants et d'adolescents, dont l'aide est essentielle à la bonne marche des exploitations", précise dans la revue *L'Histoire* d'octobre 2012 Jean-Marc Moriceau.

Pas de certitude évidemment, mais soit Amable l'ancien a commencé à progresser dans la hiérarchie paysanne, soit il était déjà un coq de village, une autre façon de désigner ces petits paysans de l'Ancien Régime qui, pour vivre de la culture de leurs champs, devaient posséder au moins cinq hectares au XVIII<sup>e</sup> siècle. Mais pas de quoi pavoiser : nous sommes en Auvergne, et un laboureur riche, c'est un paysan pas trop pauvre. La vie est très dure, rappelle Henri Sée, auteur de *La France économique et sociale au XVIII<sup>e</sup> siècle* : "Dans les quinze dernières années du règne de Louis XIV, la détresse des campagnes ne fait que s'accroître ; c'est une véritable famine qui désole ainsi la France, pendant l'hiver de 1709."

### Gilbert le laboureur-marchand

Question descendance, Amable l'ancien a eu au moins quatre enfants de son union avec Anne Bouchard (ou peut-être Rouchon). Trois filles dont on ne sait rien et un garçon, l'aîné du nom. J'ai nommé Gilbert Michel (1714-après 1787), laboureur comme son père au Petit Combronde, sujet de Louis XV, et qui se marie en février 1739, à 25 ans (la majorité civile d'alors pour les hommes). La mariée ? Une Marie Tineyre, Thynaïre, Tinayre ou Tineyre (1717-1777). Elle a 19 ans et est originaire de Riom. Les mariés ne savent pas signer ni le père et frères de Gilbert. Côté belle-mère, oui. Seize ans plus tard, en 1755, Gilbert est marchand, c'est ce qu'il déclare à la naissance de sa fille Claudine. Dix ans après, il est laboureur-marchand. De quoi ? Ce n'est pas spécifié dans l'acte de mariage de sa fille Marguerite en 1765 avec Gilbert Bourguignon, un laboureur de Champs, une commune voisine. Gilbert Michel a alors 51 ans. Sur ses huit enfants, six sont des filles dont deux (peut-être trois) arrivent à l'âge adulte et se marient dans les environs de Combronde : Marguerite déjà nommée, Marie qui s'allie à un vigneron propriétaire à Teilhède. Côté garçons, son premier fils est le seul qui parviendra à l'âge adulte. Gilbert lui donne le prénom de son père et nous le nommerons pour notre part Amable le second (1740-1811).

On retrouve Gilbert et son fils dans une transaction de 1782 qu'a analysé Ernest Monpied dans *La Revue d'Auvergne* et que j'ai pu consulter à la Grande Bibliothèque à Paris (je ne veux pas faire de jeu de mots mais cet historien est une pépite d'or pour l'histoire des Michel !). Le métayer choisi pour leurs terres du Petit Combronde est un journalier, Louis Roubelat, dont ils avaient apprécié le dévouement et les capacités. Les bail-

“ Nous sommes en Auvergne, et un laboureur riche aux XVII-XVIII<sup>e</sup> siècles est un paysan pas trop pauvre. ”

“ les Michel ont des vignes, deux vergers, des noix, des bestiaux et au moins un métayer. ”

leurs sont très méticuleux sur la gestion de leur bien mais l'aident matériellement. On apprend ainsi que les Michel ont des vignes, deux vergers, des noix, font du foin et du blé, de l'élevage : des "bestiaux", des poulets, des chapons, des canards... Ce bail à métayage, dont certains dispositifs sont particuliers, a fait le bonheur d'Ernest Monpied (avis aux économistes). On peut se demander aussi si, à cette date, Gilbert et son fils n'avaient pas décidé de se consacrer avant tout à leur métier de marchand.

A la veille de la Révolution, sur une centaine d'actes enregistrés à Combronde, rien ne transparait d'une possible effervescence des différentes catégories sociales, que ce soit du côté de Barboiron, le notaire de Gilbert Michel, qui est celui des petites gens : petits laboureurs, vignerons, cabaretiers, boutiquiers, journaliers...", ou du côté du notaire d'affaires Nony. Gilbert sait en tout cas transiger. Qu'on en juge : " Gilbert Bouchet, charpentier, doit soutenir un procès contre Gilbert Michel, marchand, qui l'accuse de ne pas avoir fait comme il faut les réparations convenues à la grange (le contrat est de 1787). On a plaidé au bailliage de Combronde ; l'expert désigné a évalué à 100 livres le dédommagement. Michel préfère conclure à l'amiable et, le 8 juin 1789, le notaire enregistre un arrangement sur le chiffre de 40 livres." Grâce à cette transaction, on sait aussi que Gilbert est mort après 1787.

### Amable le second, un marchand plein d'allant...

Seul fils de Gilbert arrivé à l'âge adulte, Amable le second a hérité de tous les biens, les filles de par leur dot à leur mariage étant exclues de la succession. Il est dit cultivateur. Il est en fait laboureur, comme son père et son grand-père, mais c'est ce terme qui s'impose peu à peu en Auvergne, alors que dans le reste de la France on l'utilise déjà largement. Il est aussi qualifié de marchand et finira propriétaire.

"C'est la Révolution qui permettra aux "coqs de village" d'étendre leurs terres par l'achat de biens nationaux et de se muer en 'propriétaires-cultivateurs' ", explique le collectif des auteurs des *Métiers d'autrefois*. Et bien sûr sans droits féodaux. Mais ce n'est pas exactement le cas d'Amable le second, il est déjà un riche et "important" marchand quand il voit "arriver" la révolution de 1789. Il a en effet acquis des biens ou des rentes auprès de propriétaires ou de nobles locaux en difficulté et sait s'impliquer politiquement. Il a 49 ans. Ernest Monpied, dans sa *Rétrospective de 1789*, le cite d'ailleurs à maintes reprises. C'est ainsi que par acte notarié chez le notaire Barboiron, il a acheté à la veuve d'Antoine Borot, marchand comme lui, une rente de 20 livres par an, pour la somme de 400 livres. Et c'est un vigneron, Antoine Chaput, qui est tenu de lui verser cette redevance annuelle. Mais le fils de Gilbert traite désormais avec le notaire d'affaires Nony.

"Notre Amable, depuis quelques années, achète à tour de bras des terres..., analyse Monpied. Et les 24 et 26 avril 1789, craignant peut-être la tournure des événements politiques, il fait procéder par Nony à la prise de possession officielle d'une cascade d'achats antérieurs. Notamment, il avait

“ Quand il voit arriver la révolution de 1789, il achète à tour de bras. ”

### MEMBRE DE LA PREMIÈRE ASSEMBLÉE MUNICIPALE DE COMBRONDE EN 1787

En 1787, nombre de paroisses se transforment en municipalités. La royauté a décidé de créer les administrations provinciales, avec comme conséquence le système des assemblées municipales. Pour l'Auvergne, c'est dès août. Combronde, qui de ville avec 400 feux avait régressé à l'état de bourg moyen, comptait alors 1184 habitants et 272 feux. Il y avait 64 laboureurs, 156 brassiers, 91 émigrants et 44 mendiants. Sa nouvelle assemblée municipale a pour syndic l'avocat André Dulin et est composée de 8 membres dont notre Amable Michel, George Borot, Charles Barboiron, Michel Croisier, tous des "nantis" qui ont déjà des liens de famille entre eux ou en auront. Sur le plan économique, "ce petit bourg non seulement conserve le tribut qui grevait la cité, mais encore la progression graduelle des autres impôts, sous la masse effrayante desquels il est écrasé", explique l'avocat Dulin dans un plaidoyer qu'il écrit à la demande du marquis de Combronde. Dépopulation, abandon des héritages, sol aride, difficulté du travail... "Combronde ne subsiste que par le recours de la route qui traverse son enclave ou par les minces profits que les marchés qui s'y tiennent chaque semaine peuvent y déposer."

Source Monpied.

acheté en novembre 1782 des terres à Antoine Corus, écuyer à Chaptés (352 livres), en janvier 1787 de nombreuses parcelles aux Cathol Duddefant pour 9 760 livres, d'autres terres à Nicolas Tetel, marchand à Ennezat, en 1787. Au même moment (26 avril), il achète encore (240 livres) des terres, puis une rente à Mme Parray Duddefant. En juillet, nouvel achat à Corus (880 livres). A vrai dire, Amable est aussi "fermier général" du domaine. C'est lui qui en 1788 gérait le domaine de Villemorge." Est-ce à dire qu'ayant géré ces terres en avançant au propriétaire le produit attendu, Amable le second était en bonne position pour les acquérir ? Sans doute. Pour la petite histoire, Corus était un noble, d'abord gendarme de la garde du roi, puis écuyer du roi tenant l'académie royale d'équitation d'Auvergne de Riom, comme son père. Il va devenir lieutenant-colonel du 44<sup>e</sup> régiment de ligne et sera tué à Saint-Domingue en 1793. Mme Duddefant était aussi noble.

### ... et membre actif à la révolution

Sur le plan politique, Amable le second n'est pas en reste. En 1787, il est déjà membre de la première assemblée municipale de Combronde, à la suite de la mise en place du système des administrations provinciales par la royauté (voir encadré ci-dessus). A la tête de celle-ci, le seigneur (ou son châtelain), le curé et un syndic. Telle sera désormais, jusqu'en 1790, l'image de la municipalité de nos petites paroisses, explique Monpied. Mais c'est sous la Convention nationale et le Directoire que j'ai le plus de détails grâce encore à Monpied, et aussi à *l'Histoire de l'administration civile dans la province d'Auvergne* de Georges Bonnefoy (1902). En janvier 1790, Amable est proclamé membre de la première municipalité de Combronde avec 70 voix sur 71 délibérants présents. On sait aussi qu'en 1793-1794 (an II), c'est l'époque de la Terreur, il signe une lettre ardemment patriotique adressée à la Convention par la société fraternelle de Combronde, aux côtés notamment du maire de la ville, et de Barboiron, juge de paix, avec qui il a des liens de famille indirects (voir page 6). En l'an IV, deux ans plus tard donc, Amable est élu lors des cantonales comme agent national de sa commune qui bénéficie de

“ Membre de la première municipalité de Combronde. en 1790. ”

## JACOBIN FERVENT

Amable le second était jacobin et faisait partie de la société fraternelle de Combronde. Ces sociétés étaient à l'avant-garde du mouvement patriote, poussant toujours la Révolution en avant. On retrouve ainsi sa signature en l'an II dans une lettre que sa société fraternelle envoya à la Convention et que celle-ci honora. Le texte était le suivant *"La société afin d'électriser le peuple du feu sacré de la patrie, chantant l'hymne des Marseillais, a fait, avec tous les citoyens et citoyennes du canton la procession dans le pourtour de la ville de Combronde, chef-lieu, et, faisant des stations à chaque arbre, signe de notre liberté conquise, le serment de maintenir l'unité de la République et l'égalité a été dans le plus saint enthousiasme renouvelé et suivaient les cris d'union, concorde, force et courage qui ont été mille et mille fois répétés."*

*Tome 60 des archives de la Convention : du 9 au 30 mars 1793, Séance du jeudi 14 mars 1793, Séance du vendredi 15 mars 1793 page 213.*

deux représentants municipaux dans la nouvelle organisation. Cinq jours plus tôt, Marien Barboiron a été nommé juge de paix (il était déjà juge sous la Convention nationale et sera renouvelé jusqu'à l'an VII), et son frère, Charles Barboiron, notaire et membre de la municipalité de Combronde avant 1789, assure la présidence de la municipalité cantonale. Tous deux sont d'anciens jacobins tout comme Amable le second. *(voir l'encadré ci-dessus)*

Dulin, le commissaire de la République, a en fait bien du mal à constituer une équipe. Le Directoire vient d'ordonner des réquisitions de grains, une taxe de guerre, un emprunt forcé et des mesures contre les prêtres réfractaires. Du coup, on assiste à une succession de démissions des nouveaux agents nationaux. A Combronde même, Charles Barboiron démissionne, ayant perdu la raison (sic), et Amable le second est remplacé.

Mais où en est financièrement notre Amable ? La Révolution française lui sourit. Le recouvrement de l'emprunt forcé national par la municipalité de Combronde en l'an IV (1795-1796) permet de mesurer sa fortune.

Cet impôt qui s'appuyait sur les rôles de 1793 ne cible en effet que le quart des contribuables les plus riches, soit 54 habitants pour Combronde (1 800 habitants). Et Amable le second est le plus taxé (39 500 francs) ! Il a alors 55 ans. Il est vrai que cet impôt s'appuyait avant tout sur la fortune immobilière, et que de ce fait, les cultivateurs étaient plus imposés que les marchands et hommes de loi. L'administration centrale ayant

demandé de procéder à un nouvel examen de l'état des fortunes, notamment celles dépassant les 100 000 livres. Amable le second est porté à 55 000, loin devant ses pairs. Les fortunes suivantes ? 20 000 livres, trois à 18 000, une à 13 000 et sept à 10 000.

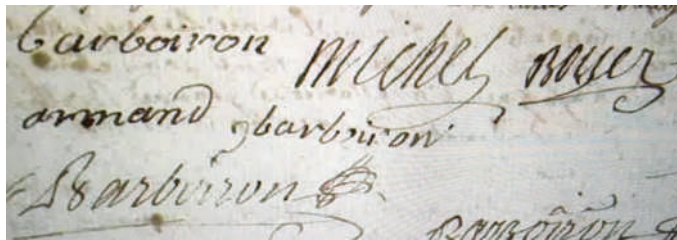
Le 10 juin 1795, Amable est appelé par arrêté à remplir la fonction de membre du conseil de district. On le qualifie de cultivateur. Aux élections de germinal en l'an VI (en 1798-1799), le voilà de nouveau en piste, mais Jean Borot Helaine est désigné président de l'administration municipale avec 42 voix sur 53, lui n'en recueille que 7. A Combronde même qui dis-

## SECOND DES SIX MARCHANDS DE LA VILLE EN L'AN V

Par la loi du 6 fructidor de l'an IV (23 août 1796), la patente est rétablie et la municipalité de Combronde doit créer de nouveaux rôles. Par ce biais, on apprend que le bourg possédait 12 marchands de bestiaux, 3 bouchers, 1 aubergiste, 20 cabaretiérs, 3 boulangers, 1 meunier, 2 maréchaux, 6 marchands (dont 2 coquetiers, vendant sur le marché des produits frais ais), 2 notaires et 1 médecin. Notre Amable le second était l'un de ces 6 marchands.

pose de deux sections, l'une "de la Révolution" et l'autre "du Gour de Tazenat", celle des nantis et donc conservatrice, Amable est en revanche élu président de cette seconde section contre le même Borot, et Marien Barboiron élu secrétaire. On retrouve en ce même an VII, Amable le second en tant que contribuable. Il doit payer cette fois-ci une taxe de 272,72 francs au titre de l'impôt forcé qui ne touche que les classes aisées. Il est du coup le troisième le plus taxé du canton, après un ex-noble de Prompsat (3 660,54 francs) et une veuve de Charbonnières (333,60 francs). Et le seul taxé à Combronde même.

Un réexamen de l'attribution de l'impôt forcé, suite à des mécontentements, double la taxe d'Amable, faute d'avoir effectué sa déclaration. Il arrive ainsi en 1799 en cinquième position parmi les six plus grosses fortunes du canton, et en seconde position pour Combronde. Il est devenu un propriétaire à part entière, comme en témoigne un acte de 1801, et fait partie du conseil de Combronde au moins en 1800 et en 1804 aux côtés de Jacques Nony, le notaire d'affaires, et d'autres notables comme Joseph Vigier, Antoine Croisier, Pierre Chazal, et sans doute jusqu'en 1811, date de son décès.



## Alliances ascendantes

Sur le plan personnel, Amable le second s'est marié deux fois. En premières noces, il épouse en 1758 Jeanne Thomas (1740-1771), elle a 18 ans, lui aussi. Pas de beaux-parents, ils sont décédés à 28 et 22 ans, sans doute à la suite de la grande disette de 1740-1741 pour sa mère, voir de l'épidémie de grippe ou même du paludisme pour le père. Jeanne s'est donc retrouvée orpheline à quatre ans. Un oncle (celui qui l'a élevée ?) et un cousin (le fils de l'oncle ?) sont présents ainsi qu'Antoine Croisier, notaire royal. Tous signent de leur nom.

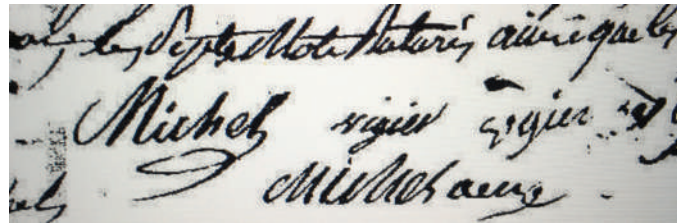
Leur première fille, Jeanne, se mariera en 1785 avec Jacques Armand, natif de Riom, qui s'établira comme boulanger à Combronde, mais la seconde, Marguerite, née le 1<sup>er</sup> juillet 1771, sera fatale à Jeanne Thomas qui décède le lendemain, à 31 ans. Amable le second reprend femme deux ans plus tard, le 22 février 1773. Il a 33 ans et Marie Benigme Barboiron a 20 ans. Jean Barboiron, son père, est boulanger et est dit "bourgeois". Le chirurgien de la ville assiste aussi au mariage ainsi que Marien Barboiron, juge de paix, Charles Barboiron, futur maire de Combronde. Selon Monpied, le contrat réunit tous les notables de Combourg.

De l'union d'Amable et de Marie sont nés pas moins de quinze enfants : huit filles et sept garçons. Question prénoms, Amable le second ne s'embarrasse pas : trois François, deux Marie et deux Marguerite. Il reporte simplement ces prénoms après le décès de

“ En cinquième position parmi les six plus grosses fortunes du canton en l’an VII. ”

celui ou celle qui les portait, une pratique courante à l'époque. Sept enfants sont arrivés à l'âge adulte. Jeanne, la première fille qu'il a eue avec Jeanne Thomas, épouse en 1801 un cultivateur de Saint-Myons.

Du côté Marie Benigme Barboiron, la seconde du nom, Marguerite, est à remarquer, car elle fait un beau mariage en épousant en l'an VII (en 1798) Michel Jean Croisier. Ils ont tous deux 22 ans, et il est notaire comme son père, mais pas royal comme lui, Révolution oblige. Et en fin de fratrie, Claude (1792-1885 ?), cultivateur, propriétaire à 27 ans et marchand, qui épouse une "Françoise Vigier", comme son frère aîné François ! Etonnamment, elle aura des jumeaux deux années consécutives si l'on en croit l'état civil. Cela dit, certains actes prénommement la femme de ce même Claude Marie ou Marguerite, voire Antoinette, lors du recensement de 1836 à Combronde. Allez savoir...



## François, l'éleveur

L'aîné, de fait, des enfants d'Amable le second, c'est François (1790-1835). Il naît au moment où la France est découpée en 53 départements (une décision prise par l'Assemblée constituante de 1789 et effective en mars 1790), et par suite, dans le tout nouveau département du Puy-de-Dôme. Il a 9 ans quand Bonaparte devient premier consul, 14 ans quand Napoléon se fait sacrer empereur, 24 ans quand les Bourbons reviennent sur le trône et 30 ans quand la monarchie de juillet est instituée.

François apparaît dans les registres de l'état civil comme marchand de bestiaux. Pas de porcs, car ce commerce était l'affaire du gorelier ou du maquignon. Plutôt donc de bœufs et de vaches. On peut en déduire que son père et son grand-père devaient être aussi des éleveurs, une activité-clé à Combronde, connue pour ses marchés et foires depuis le XIV<sup>e</sup> siècle, et qui se développa tant que vers

1830 les bouchers de Riom et de Clermont-Ferrand s'y approvisionnaient et que les touristes s'y arrêtaient les lundis de marché.

La famille Michel prospère donc. Et quand François se marie en 1819 avec "sa" Françoise Vigier (1796-1871), il habite Combronde, sait signer et s'allie à une famille de marchands de la ville. Son père est décédé depuis cinq ans et sa mère, deux ans plus tôt. Il a 29 ans et sa femme six ans de plus que lui. Un moyen comme un autre de consolider ses intérêts financiers et patrimoniaux ? Il faudrait enquêter du côté

des archives notariales. Françoise Vigier va en tout cas lui donner quatre garçons et des jumeaux : un garçon et une fille qui deviendra religieuse de la Visitation à Riom et décédera à l'âge de 69 ans. A noter que dans les actes, pour différencier François d'un autre François Michel devenu maire de Combronde, on le surnomme Michel dit Vigier. Et il est aussi dit propriétaire quand il décède.

## Antoine Amable, le notable

Parmi les enfants de notre marchand de bestiaux, c'est le petit dernier qui nous intéresse, Antoine Amable (1831-1898), car c'est le père d'Amable le résistant. Son parrain ? Michel Jean Croisier, le mari de sa soeur aînée, qui,

rappelons-le, est notaire et propriétaire, et sera maire de Combronde de 1848 à 1852. Il va lui ouvrir la voie de la notabilité. Et peut-être même lui servir de père, car François le marchand décède quatre ans après sa naissance, à 45 ans. Françoise Vigier reste seule et c'est elle désormais la propriétaire. Au moment du recensement de 1836, Antoine a 16 ans ; François, 11 ans ; les jumeaux Gilbert et Marie, 7 ans, et le petit dernier, Antoine Amable, 5 ans.

Cinq ans plus tard, Antoine Amable ne figure plus au recensement. A-t-il été mis en pension pour faire des études à Riom ou Clermont-Ferrand ? On le retrouve à 29 ans, notaire à Combronde comme son parrain. Napoléon III est au pouvoir et la France s'épanouit, développant industrie, chemins de fer, libre-échange, banques et grands magasins. Antoine Amable est aussi en phase ascendante et se lance dans la politique. Il entre au conseil municipal par arrêté municipal du 8 janvier 1869, puis devient adjoint du maire en 1872 et enfin maire de la ville de 1879 à 1892.

Quand il se marie en premières noces le 18 décembre 1857, ses quatre frères aînés sont dits propriétaires. Seul son frère Antoine, premier du nom (1820-1899), est mentionné comme marchand de bestiaux. Le nouveau marié a 26 ans. Son épouse, Marie Alexandrine Cartarat (1828-1877), est originaire de Riom, et son père tanneur. Elle a trois ans de plus que lui et décédera à 48 ans. Je n'ai pas trouvé de trace d'enfants sur Combronde bien que ce mariage ait duré vingt ans.

Veuf à 46 ans, Antoine Amable épouse moins de deux ans après le décès de sa première femme (comme son grand-père...) une Anne Mignot, native de Jozerand d'une famille de cultivateurs. Ils ont vingt-sept ans de différence. A cette occasion, il légitime leur fille Françoise, née le 6 octobre



“ Notaire, maire, conseiller général du Puy-de-Dôme. ”

1878 à Riom (sa femme est décédée dix-huit mois plus tôt). Comment a-t-il connu Anne Mignot ? Chez lui. Elle figure comme jeune domestique de sa maison sise à Grande-rue au recensement de 1876. Anne va lui donner aussi deux fils : François Gilbert Antonin, le premier fils d'Antoine Amable, appelé plus simplement Gilbert (1881-1963), et François Victor Amable (1886-1944) –Amable pour faire court–, notre résistant. Son père déclare à la naissance de son fils avoir 55 ans, il est toujours notaire et

## “Second mariage et enfin trois enfants.”

conseiller général du Puy-de-Dôme, et il a trois personnes à son service lors du recensement de la population de Combronde : une femme de chambre, une cuisinière et un domestique. Comme homme politique, Antoine Amable est républicain, le parti au pouvoir (*voir encadré ci-dessous*) et il se débrouille bien jusqu'en 1892. Il aura droit à sa biographie dans *Histoire de l'administration civile dans La province d'Auvergne et le département du Puy-de-Dôme* par George Bonnefoy (1902) : “Il était aussi adjoint au maire de cette commune depuis 1872, lorsqu'il fut élu par ce canton conseiller général du Puy-de-Dôme aux élections du 11 octobre 1874, par 1 602 voix sur 1 756 votants et 2 929 inscrits. Réélu aux renouvellements de 1880 et de 1886, il fut remplacé aux élections du 31 juillet 1892 par le comte de Chabrol, ancien député, maire de Jozerand.” Précisons que ce dernier était conservateur, c'est un sacré revers pour Antoine Amable le républicain. Il doit aussi céder sa place de maire de Combronde la même année qu'il occupait depuis dix-huit ans.

## Tout bascule en 1898

Dépossédé de ses charges d'élu, Antoine Amable “se lança comme notaire dans des opérations financières, y sombra malheureusement. Il mourut à Melun le 17 avril 1898.”, poursuit pudiquement son biographe George Bonnefoy. C'est le scandale dans le Landerneau auvergnat. Le quotidien *Le Temps* du 23 novembre 1895 résume l'affaire sans état d'âme : “Sur l'ordre du parquet de Riom, on a procédé aujourd'hui à l'arrestation de M. Michel, notaire à Combronde (arrondissement de Riom). On parle d'un déficit de 600 000 francs.” Une somme importante pour l'époque. En fait, Antoine Amable, en cette fin du XIX<sup>e</sup> siècle, a misé sur le système des obligations qui en était à ses tout débuts. Les crises financières

### UN PUY-DE-DÔME RÉPUBLICAIN JUSQU'AUX ANNÉES 1890

“L'histoire retient l'adhésion rapide et unanime du Puy-de-Dôme à l'Empire (98% au plébiscite de 1851 malgré les émeutes de Thiers à l'annonce du coup d'Etat de Napoléon III), explique Sébastien Soulier dans son DEA 2005 sur *l'actualité criminelle dans la presse du Puy-de-Dôme de 1852 à 1914*. “Et l'intégration tout aussi rapide des principes républicains dans les esprits et les opinions lors des années transitoires de 1871 à 1877. Les conseils municipaux sont dominés par les républicains dès 1874 [le parti d'Amable le notable] et les élections générales de 1877 confirment la victoire du régime parlementaire. « Au milieu des années 1880, les républicains contrôlent l'ensemble des lieux de pouvoir, de la Préfecture (dont les titulaires sont nommés par des gouvernements exclusivement républicains) aux conseils municipaux. Les oppositions semblent impuissantes ». Alors que la droite conservatrice n'offre aucune opposition politique crédible malgré l'influence de certaines personnalités nationales (notamment les bonapartistes Burin des Rozières et Chassigne-Guyon), les élections de 1885 marquent l'ancrage à gauche du département en révélant la puissance électorale des radicaux. Les années 1890 voient la droite conservatrice revenir sur les devant de la scène politique en proposant une alternative désormais républicaine à la montée d'un socialisme pénétrant assez tardivement le département.”

successives qui ont marqué cette période ont aussi entraîné de nombreuses faillites de notaires quand ils se piquaient d'affairisme. Aujourd'hui une telle condamnation serait impossible : les montants versés pour des obligations seraient couverts d'après ce que j'ai pu comprendre. Je laisse aux économistes de la famille le soin d'analyser les éléments du procès que je tiens à leur disposition. Pour moi, c'est de l'hébreu !

Aux moment des événements, Antoine Amable a 64 ans. Gilbert, son premier fils (1881-1963), a 15 ans, et Amable, le futur résistant, 9 ans. Leur soeur, Françoise, élevée probablement chez les Ursulines, à l'abbaye de Saint-Alyre, à Clermont-Ferrand, est décédée quatre ans plus tôt, à l'âge de 14 ans, d'une hémorragie à la suite de ses règles à ce que m'a dit Anne-Françoise Michel.

Antoine Michel est jugé. On l'accuse d'avoir détourné ou dissipé des sommes d'argent qu'il était chargé de gérer ou de rendre en tant que notaire. Le tout Combronde (plus de 138 personnes) est concerné. Sa fonction publique de notaire rend l'affaire encore plus grave. Par l'arrêt du 5 février 1896 par la chambre d'accusation de la cour d'appel de Riom, il est renvoyé devant la cour d'assises du Puy-de-Dôme à Riom. Condamné le 29 février 1896 “pour abus de confiance qualifié, faux et usage de faux en écriture authentique et publique”, il écope de la réclusion perpétuelle + 100 francs d'amende ainsi que de 1 831 francs pour les frais du procès. Sa peine est toutefois commuée en dix ans de réclusion à partir de l'arrêt, eu égard à son âge, par décret du 3 novembre 1899. Trop tard. Détenu quoi de la Courtille, au centre pénitentiaire de Melun, en Seine-et-Marne, Antoine Amable n'a pas supporté pas cette déchéance et s'est pendu le 17 avril 1898. Il a 67 ans. Curieusement, trois de ses frères et soeur (sur quatre) décèdent cette année-là ou la suivante.

## Amable, Croix de guerre...



Pour Anne Mignot, la situation à Combronde est intenable. Elle ne figure pas dans le recensement de la population de Combronde en 1896. Est-elle allée à Riom ? A Clermont-Ferrand ? Une chose est sûre, la famille se disloque. Son fils aîné, Gilbert, préfère fuir au Canada comme étudiant ecclésiastique (c'est ce qui est indiqué sur sa fiche matricule : hors d'Europe à 19 ans) et quand son neveu, Henri Michel, parviendra à le retrouver à Paris, avenue Pereire, dans les années 50-60, il s'exclamera seulement d'après ce que m'a raconté Anne-Françoise Michel : “Ah, vous en avez mis du temps”.

Amable, lui, est trop jeune pour partir, mais il s'engage volontairement dès ses vingt ans (en février 1906, soit huit ans après la mort de son père) à la mairie de Clermont-Ferrand (c'est sans doute là qu'Anne Mignot s'est réfugiée après le scandale). Et ce, pour trois ans dans la cavalerie, au 17<sup>e</sup> régiment de dragons. Il habite alors place de l'Etoile, à Clermont-Ferrand,

“ En cette fin du XIX<sup>e</sup> siècle, les crises financières se succédaient, le système des obligations balbutiait et nombre de notaires firent faillite.”

### MINI SAGA DES JAURANT

Jaurant avec un T et non un D, trop commun, toute la distinction résidait là. La famille maternelle d'Henriette, la femme d'Amable le résistant (et la mienne), avait conscience de sa “lignée”, elle n'entendait pas être confondue avec les nombreux Joran, Jaurand, Jouran et autres qui jonchaient le Limousin. Et en 1903, elle avait lancé un procès pour récupérer son nom, tel qu'il était orthographié en 1800. Et ils avaient gagné. Il faut dire que de misérables paysans de la Creuse accusés à vendre leur force de travail comme maçons sur les routes de France et d'Europe, ils s'étaient embourgeoisés au XIX<sup>e</sup> siècle. En une génération. S'il était encore un limousinant (un maçon de la Creuse), voyager avait

selon sa fiche matricule. Et se déclare artiste dramatique. Le “voyageur de commerce” noté en rouge, c'est pour plus tard. Étonnant non ? Son frère revient, lui, de Montréal le 10 décembre pour satisfaire à ses obligations militaires et s'engage pour trois ans. Il sera en fin de compte réformé en 1908 comme fils aîné de veuve. Il participera néanmoins à la Guerre de 14-18. Promu lieutenant de territoriale en 1920, il fera sa carrière dans l'infanterie et gagnera en 1923 le 1<sup>er</sup> régiment de zouaves, à Oran, en Algérie. Il est rayé des cadres en 1935 (il a 54 ans) et fait chevalier de la Légion d'honneur deux ans plus tard. Pas de détails sur son physique, mais pour Amable, sa fiche matricule note des yeux bleus, le menton rond, châtain, 1,69 m. Il était cavalier de seconde classe et devient brigadier peu après s'être engagé en 1906. Deux ans plus tard, il part au Canada le 7 septembre à Winnipeg, capitale de la province du Manitoba, pour un an et demi. De retour en France en 1909, il habite successivement Paris, Colombes, Clermont-Ferrand en 1912 et Riom.

“Artiste dramatique, cavalier de seconde classe chez les dragons, maréchal des logis d'artillerie, puis négociant en café, Amable fut tout cela.”

Amable a 28 ans quand il est mobilisé le 9 août 1914. Il aurait dû être affecté au 17<sup>e</sup> régiment des dragons comme il se doit, mais il devient maréchal de logis pour compléter la 24<sup>e</sup> batterie en manque d'effectifs et passe au 216<sup>e</sup> régiment d'artillerie le 1<sup>er</sup> avril 1917. Il est cité à l'ordre du jour (n° 190) du 25 mars 1917, passe dans le 96<sup>e</sup> régiment d'artillerie et est démobilisé à Clermont-Ferrand le 24 mars 1919. Au passage, Amable a reçu la médaille de la victoire Interalliée et la Croix de guerre qui récompense l'octroi d'une citation par le commandement militaire pour conduite exceptionnelle.

C'est à Angoulême qu'il se marie le 16 juin 1919 avec Marie-Irma-Henriette Jaurant, dite Henriette . Il a 32 ans, est dit voyageur de commerce. Elle en a 29 et est la fille naturelle de Marie Irma Jaurant, couturière, qui



appris à François Jaurant, grand-père d'Henriette, la future femme d'Amable Michel, à lire et à écrire, à ouvrir les yeux et l'esprit. La solidarité, le compagnonnage et l'aura de Martin Nadaud, qui finit député républicain socialiste, et qui habitait près de chez lui, l'ont certainement motivé lui et ses fils Pierre Eugène et Pierre Charles. Pas question pour ceux-ci de travailler 12-13 heures de travail, de monter sur des échafaudages dangereux et j'en passe. Les deux oncles d'Henriette avaient préféré utiliser l'échelle sociale et étaient courtier et expert-comptable du côté de Clermont-Ferrand. Pour votre gouverne, l'expert-comptable était Pierre Charles et c'était le père de Pierrette Chevalier, ma mère.



La petite fille, c'est Henriette, sans doute à côté de sa mère, et derrière elle, toute en noir, les mains croisées, sa grand-mère.

vit à Clermont-Ferrand, 4, rue de l'Escalier. Henriette (c'est son prénom d'usage) appartient à une lignée de paysans et de maçons de la Creuse (*voir l'encadré ci-dessus*). Sa mère comme la mère d'Henriette sont présentes à leur mariage. Un mariage sans pères, chacun des époux ayant eu une enfance difficile, mais aussi une “mésalliance” pour la France guindée de ce début XX<sup>e</sup> siècle. On s'imagine bien ce qu'Irma, la mère d'Henriette, a dû endurer en tant que mère-célibataire, on disait fille-mère alors (elle dut s'exiler à Laval), et les répercussions que cela a eu sur sa vie (elle ne s'est jamais mariée) et sur celle de sa fille. On peut se demander si d'avoir eu tous deux un parent désavoué par la société n'a pas été un facteur de rapprochement. Et si ce sens aigu de l'honneur et de la patrie qu'Amable et Henriette vont transmettre à leurs enfants ne naît pas en partie de là. Le couple va avoir deux enfants : une fille, Françoise Eugénie Irma, née le 26 août 1920, à Angoulême, et Henri Antoine Robert Michel, qui voit le jour le 22 avril 1922 à Clermont-Ferrand. Henriette a donné son prénom à son fils ; et Amable, son premier prénom François, celui de son grand-père, à sa fille. Quand la famille migre en 1927 à Dijon 10, rue Jacques-Cellerier, Amable a 41 ans et Henri va faire ses classes à la Maîtrise et à l'école Saint-Joseph, aux mains des Frères des écoles chrétiennes. Réserviste, Amable est dégagé en février 1934 de toute obligation militaire, il a 48 ans et c'est dit, il va travailler dans le commerce du café et de produits coloniaux. Il crée l'année suivante sa société Coboca (contraction de Compagnie bourguignonne du café et de produits coloniaux, avec les deux premières lettres de chaque mot des trois premiers mots) et ouvre un magasin de vente au 6, place Grangier à Dijon. Gilbert, rentré des colonies en 1935, a peut-être été pour quelque chose dans cette affaire. Le décor est en tout cas campé en cette fin d'entre-deux-guerres.

## ... et Croix-de-feu

Quid des convictions politiques d'alors d'Amable ? Une carte de visite de Mme Asselineau de Dijon envoyée à Jeannine Brun, la femme d'Henri Michel, non datée, écrite vers 1947, et conservée par la famille : “Mon mari a toujours gardé un fidèle souvenir, tout particulier en la personne de M. Amable, votre beau-père, alors qu'il était Croix-de-Feu, et lui-même volontaire national. Il se souvient de son fort caractère et de son sentiment hautement patriotique qu'il exaltait lors de nos réunions hebdomadaires.” Asselineau ? Etait-ce le grand-père de François Asselineau, président de l'UPR (Union Populaire républicaine), qui s'est présenté aux élections présidentielles de 2017 ? C'est probable. Quand l'ami de la famille déjà cité (*j'ai trouvé très peu d'éléments sur lui, voir p. 14*) par le d'Amable, on retrouve les mots-clés des Croix-de-Feu : droite, patriotisme, sauver, galvaniser la France. Et il participait

## DES CROIX-DE-FEU AU PARTI SOCIAL FRANÇAIS

Fondée en 1927 comme une amicale du souvenir, l'association des Croix-de-feu se targuait de regrouper l'élite des anciens combattants français décorés de la Croix de guerre pour leur bravoure. Ce qui les lie ? Un code de l'honneur, la fraternité des tranchées. Fin 1929, le lieutenant-colonel François de La Rocque, recommandé par les maréchaux Foch, Fayolle et Lyautey, prend sa tête et élargit son recrutement, notamment en octobre 1933 aux membres des familles des anciens combattants, qualifiés de Volontaires nationaux. Les femmes sont acceptées. En gros, les Croix-de-feu exigent un gouvernement assez fort pour garantir la sécurité de la France contre l'ennemi allemand, mais aussi contre les "ennemis de l'intérieur", communistes et pacifistes.

Pour réveiller le patriotisme et intimider l'extrême gauche, ils multiplient défilés et rassemblements de plusieurs dizaines de milliers de militants. Après l'émeute antiparlementaire du 6 février 1934, de la Rocque refuse le coup de force et disperse finalement ses troupes. A la dissolution des Croix-de-feu par le gouvernement de Léon Blum en juin 1936, il ne riposte pas non plus, il s'intègre au contraire au système institutionnel en créant le Parti social français (PSF) - une preuve de non fascisme pour nombre d'historiens aujourd'hui qui distinguent si j'ai bien compris autoritarisme dur et autoritarisme totalitaire (et donc fasciste). La Rocque lance alors ses hommes dans une croisade caritative contre la misère, dans l'espoir de

reconquérir la classe ouvrière. Les soupes populaires remplacent peu à peu les démonstrations de force. Le succès est foudroyant (pas moins de 1 million d'adhérents, 20 députés et 49 apparentés aux élections législatives de 1936) avant que le déclenchement de la guerre en 1939 ne brise son élan puis ne provoque sa disparition.



“Fidèle à son idéal Pour sauver la France, M. Michel a essayé de toute sa foi, de galvaniser l'énergie française.”

avec passion à des réunions politiques hebdomadaires où Croix-de-feu et Volontaires nationaux se retrouvaient. Si F. Bray apporte sa pierre au moulin : “Très brave combattant de 14-18, fidèle à son idéal “Pour sauver la France”, M. Michel a, de toute sa foi, essayé par la persuasion et la parole de galvaniser l'énergie française”, c'est un résistant déporté, Eugène Marlot (1900-1998), socialiste, membre du

réseau Agir, chef départemental du réseau Libération-Nord en juillet 1943, journaliste puis libraire, qui m'en apportera la confirmation dans une note de son livre *Sac d'os* paru en 1999. Amable Michel était bien “membre du mouvement des Croix-de-feu, organisation de droite très active dans les années trente et qui devint le parti social français (PSF) après sa dissolution en 1936”.

## Orateur du Parti social français

Mieux encore, l'envoi de mon pdf à la famille en décembre 2019 a fait surgir un avis de décès dans *Le Bien Public* du 24 septembre 1947, page 4, grâce à Thomas, son arrière-petit-fils, et sa femme Cécile Gnos. Il est limpide : Amable était bien un “orateur du PSF”, et Françoise, “un membre actif du même parti”. Alors, disons-le net, étaient-ils fasciste ? Croix-de-Feu, PSF, cela voulait dire pour ma génération la tentative de putsch du 6 février 1934, les milices, le fascisme. J'allais donc étudier une famille catholique de droite dure. Pas ma tasse de thé, mais on ne compose pas avec les faits. Surprise cependant, le mouvement de de La Rocque a eu de prestigieux adhérents. Je ne citerai que deux noms : Jean Mermoz, figure légendaire de l'Aéropostale, l'un des fondateurs du PSF, mais surtout François Mitterrand qui s'inscrit en arrivant à Paris en 1934 aux Volontaires nationaux, et écrit des articles en 1936 dans *L'Écho de Paris*, le journal des Croix-de-feu. “Il est à droite, sans aucun doute critique à l'égard de la III<sup>e</sup> République tout en restant à l'écart des ligues fascistes ou royalistes – par ailleurs condamnées par l'Église catholique”, commente l'Institut François-Mitterrand. Un profil qui pourrait aussi bien coller à Amable.

Bref, Amable et sa fille faisaient partie du plus grand mouvement de masse français d'avant-guerre, ce qu'on oublie trop souvent. Jean-Paul Thomas dans son livre *Le Parti social français (1936-1945)* explique qu'il “prétendait se situer, hors des divisions partisans entre gauche et droite, et se présentait comme inspiré par un idéal de dévouement social étranger à l'esprit “politicien”, qui entreprit méthodiquement de former une nouvelle génération politique. Le bilan en est lisible après 1945 : une part majeure des cadres et notables de la moitié droite était alors issue du défunt PSF.”

“On parle aujourd'hui plutôt de droite d'ordre, de catholicisme social ou de nationalisme chrétien.”

## DE LA ROCQUE : COLONEL, MAIS PAS DICTATEUR



C'est lui, quand il était le chef des Croix-de-Feu, qui inventa la célèbre formule Travail, famille Patrie en 1932-1934. Et puis il y a eu les velléités putschistes des Volontaires nationaux et des “dispos”, les troupes de choc du mouvement, le discours xénophobe, le goût pour les parades militaires, le culte

du chef qui font incontestablement songer au fascisme. Mais, depuis, l'historiographie a fait des siennes. Ainsi Michel Winock, dans *En lisant Soucy sur La Rocque et les Croix-de-feu*, indique que les Renseignements généraux à la Libération précisaient déjà “qu'il était juste de souligner que les lois frappant les Israélites et la loi sur le STO furent accueillies par François de La Rocque avec hostilité. Cette attitude, jointe au refus d'associer l'action de son parti à celle des partis pro-allemands, amena son arrestation en 1943 et sa déportation en Allemagne.”

Antiparlementaire mais se voulant républicain, La Rocque lui-même écrivait en mai 1936 : “A mon avis, le mouvement Croix-de-Feu a simplement rendu service aux Français, en leur redonnant le goût d'une mystique nationale, en les détournant du fascisme, de l'hitlérisme et du bolchevisme qui écrasent l'individu sous une sorte de religion de l'Etat.” Aujourd'hui, les historiens parlent plutôt de droite “d'ordre”, de catholicisme social ou de nationalisme chrétien. *L'Express*, parlant du livre de son petit-fils sur ses carnets de déporté le 08/02/2014, résume : “Les Allemands finissent en tout cas par l'arrêter en mars 1943. Déporté, il rédige en détention ses précieux carnets. Avant d'être assigné à résidence lors de son retour en France, où, malade, il meurt le 28 avril 1946. Difficile, à la lecture de ces documents, de camper leur auteur en Mussolini français.”

# DÈS JUIN 1940, LES MICHEL ENTRENT EN RÉSISTANCE



Le général Hoepfner et ses troupes à Dijon.

## Les Allemands à Dijon

Et nous voilà au coeur de notre sujet. En juin 1940. Le pays est accablé par la défaite militaire, la débâcle, l'exode, un armistice humiliant et l'occupation qui va entraîner la capture de près de 2 millions de soldats français et leur envoi en Allemagne. La famille Michel ne supporte pas ce joug nazi et réagit aussitôt. Il faut dire que dès le 16 juin 1940, comme dans toutes les autres villes de la zone occupée, les Dijonnais ont vu débarquer les troupes allemandes avec le général Hoepfner. Mais pas tous, car sur les 90 000 habitants, les trois-quarts ont fui deux nuits plus tôt en zone libre. Les Michel font partie de ceux qui ne veulent pas fuir.



### UN MAIRE QUI QUITTE LA VILLE

“Robert Jardillier était un socialiste humaniste et chrétien, ministre des PTT dans le gouvernement de Léon Blum en 1936 et 1937. Sa “fuite” la veille de l'arrivée des Allemands à Dijon aura “un goût amer”, commente son biographe Pierre Aufran dans un livre paru en mars 2014 : “Malmené à droite, pas soutenu à gauche, il a été refoulé. Il meurt prématurément, loin de Dijon, à l'âge de 45 ans. Pourtant, je pense que Robert Jardillier ne peut être accablé de tout. Personne ne savait jusqu'à récemment qu'il avait souhaité regagner son poste.” (*Le Bien Public* du 2/04 2014). Selon Pierre Gounand, dans *La détention en Côte-d'Or 1940-1945 (1975)*, un des principaux soucis du préfet Chauvax qui a tant atermoyé semble avoir été d'éloigner Jardillier, “auteur d'articles antinazis connus n e pouvant qu'attirer les foudres des vainqueurs sur la cité des ducs.”

Nord-Est. Une délégation municipale provisoire est donc nommée le jour même du départ de Jardillier (le 16) par le préfet de la Côte d'Or. Cinq membres la composent : Paul Bur, président de la chambre de commerce de Dijon depuis 1935, le colonel Léon Bichot dont le *Journal quotidien* a été publié en 2015, Émile Gleize, conservateur de musée, Félix Kir, journaliste et chanoine honoraire, et Georges Connes, professeur d'anglais à la faculté de lettres. Trois étaient de droite : Kir, Bichot et Gleize qui va être tout de suite remplacé. Leur participation est une revanche sur le Front populaire. Seul Georges Connes est socialiste. Paul Bur, patriote et nationaliste convaincu, assure le leadership. En avril 1941, la délégation sera remplacée par un conseil municipal et un maire nommé par Vichy, le même Bur.



### UN MAIRE QUI TIENT TÊTE

“Paul Bur se comporte durant cette période en patriote dévoué et déploie beaucoup d'énergie au ravitaillement des Dijonnais et des réfugiés. (...) C'est alors le temps

du rationnement, des coupons et des queues devant les rares magasins. Il tient tête dignement et fièrement aux autorités allemandes mais envoie sa lettre de démission au ministre de l'Intérieur en mai 1942, n'acceptant plus de diriger «une ville où l'on fusille chaque matin des Français».” *Le Bien Public* du 18/05/2011.

## Amable pare au plus pressé : ravitailler ses concitoyens

Pourquoi tant de détails sur cette délégation ? C'est qu'Amable Michel va agir dès le 16 juin sous l'égide de Paul Bur et de Vichy. Il a “choisi la voie de l'honneur et le refus de l'asservissement” selon l'expression du général Sourieau, dans son allocution lors de l'enterrement d'Henri Michel à Dijon en 1994. Amable a alors 54 ans. Alors devant la cité des ducs désertée et livrée à l'occupant, il pare au plus pressé. Un article en une du *Bien Public* du 21-22 juillet 1945 *Deux victimes des nazis* campe son action : “M. Amable Michel donna une première preuve de sang-froid et de courage au moment de la débâcle. Dans les sombres jours de juin 1940, au milieu de l'affolement général, il demeura à Dijon et spontanément se mit en devoir, autant qu'il était en lui, de suppléer à la défaillance des autorités. Mobilisé au commissariat du 2<sup>e</sup> arrondissement, il s'occupe du ravitaillement. Il récu-

### 25 000 DIJONNAIS OUBLIÉS OU RÉCALCITRANTS

Enfant du pays, proviseur, Pierre Gounand, après 28 ans de recherches, a sorti une thèse d'Etat éditée sous le titre *Carrefour de guerre, Dijon 1940-1944*. Ses chiffres et ses analyses sont à prendre en compte car l'historien local Gilles Hennequin accumule noms et informations mais manque de synthèse. Gounand raconte : “Ce dimanche 16 juin 1940, il ne reste que quelque 25 000 Dijonnais oubliés ou récalcitrants. En effet, au cours de cette tragique nuit sont partis presque tous les agents de police, les pompiers, les personnels municipaux et plus des trois-quarts des médecins. Quatre boulangeries seulement sont ouvertes, peu de magasins d'alimentation, pas de boucheries... Le téléphone ne fonctionne plus, des centaines de chats et de chiens abandonnés constituent un danger, certains éléments douteux se livrent déjà au pillage. En fin de soirée, le bombardement aérien génère d'autres problèmes : plus de gaz et dans certains quartiers, plus d'eau, plus d'électricité”





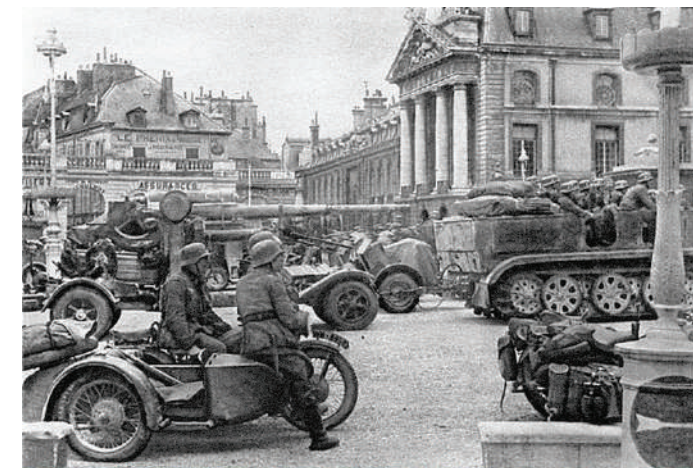
“Malgré les Allemands qui braquent sur lui leurs revolvers, il enlève avec des camions 300 sacs de farine.”

père notamment, aux Fours de Guerre et à la Verrière, une importante quantité de denrées abandonnées par l'intendance. Malgré les Allemands qui braquent sur lui leurs revolvers, il enlève avec des camions 300 sacs de farine qui furent répartis entre les boulangers de la place.” Et de préciser qu'Amable “mit aussi tout son courage pour soustraire aux Allemands le plus de stocks militaires possible”. Gros bémol, le maire Paul Bur, Georges Connes ou Bichot se sont chacun attribué dans leurs mémoires le mérite d'avoir ravitaillé Dijon, oubliant le rôle d'Amable.

## Cinq mois au service de la Délégation provisoire

Son fils Henri est revenu quarante-sept ans plus tard sur le sujet, le 22 mai 1987, lors de sa remise de la croix du Mérite agricole, il parle sans ambages : “Je vous étonnerai, mon Colonel, en vous disant que vous venez de décorer le fils du premier directeur du ravitaillement de Dijon, poste créé le 20 juin 1940, qui exerça ses fonctions bénévoles du 20 juin au 15 novembre 1940. En cette période troublée, la ville de Dijon déclarée “ville ouverte” se trouve livrée à l'occupant. Le 16 juin, la municipalité d'alors s'étant repliée sur le sud du département, des bonnes volontés ayant à leur tête le chanoine Kir, organisent le ravitaillement de la ville, distribuant de la farine et incitant les boulangers à reprendre leur travail ; vendant de la viande les premiers jours dans la cour de la mairie en faisant rouvrir les boutiques d'alimentation.” Confusion ou amalgame d'Henri Michel ? Kir ne s'occupait pas du ravitaillement, mais des réfugiés.

Trois attestations de Paul Bur corroborent le rôle d'Amable : l'une du 24 juin 1940 : “Je vous ai désigné pour faire partie de la commission consultative du ravitaillement de la ville de Dijon. En raison des dispositions extrêmement urgentes à prendre au sujet de la mise en application des mesures prescrites par l'arrêté préfectoral, je vous prie de bien vouloir assister à la première réunion de la Commission qui aura lieu aujourd'hui à 11 h (heure allemande) à mon cabinet”. De cette réunion sort un arrêté “pour l'application de l'arrêté préfectoral du 23 janvier relatif au rationnement des vivres”, qui fait d'Amable le secrétaire de cette commission municipale consultative de ravitaillement. 4 membres la composent : MM Capot, alimentation générale, Baudoin, vétérinaire, Pagot, boulanger et Prabel, beurre et oeufs. Ce même arrêté crée un service de ravitaillement de 24 personnes



à la ville de Dijon sous la direction d'Amable Michel. Le second arrêté est daté du 11 novembre 1940 : “Monsieur, les opérations du ravitaillement auxquelles vous avez bien voulu apporter concours bénévole, étant achevées actuellement, j'ai l'honneur de vous faire connaître que la Délégation municipale a décidé que vous pourriez reprendre votre liberté à partir du 15 courant”. Signé Paul Bur. Soit cinq mois au “service” de Vichy. Amable a peut-être demandé à être relevé de ses fonctions, parce que la délégation provisoire avait été légalisée en septembre par le régime de Pétain et qu'il s'était déjà engagé ou s'engageait dans la clandestinité. Mais je n'ai rien pour étayer cette hypothèse. Son adhésion passagère à Vichy ne semble toutefois ne poser de problème ni en 1945, ni en 1947 ni dans les années cinquante, ni en 1987.

## Vichysto-résistant ?

Et puis, en 1994, il y a eu l'électrochoc François Mitterrand. La mémoire des Français, longtemps figée dans une résistance armée anti-allemande et anti-Vichy, s'est modifiée considérablement depuis que dans l'émission télévisée d'El Kabbach, Mitterrand a rappelé qu'en 1940-1941, on pouvait être résistant et pétainiste (lui a été maréchaliste jusqu'à mai 1943). Depuis aussi que les historiens ont inventé le terme de vichysto-résistant. “Si le premier des Français laissait écrire qu'il avait été décoré de la francisque par le maréchal Pétain en personne tout en animant un mouvement de résistance, résume Nicolas Chevassus-au-Louis, sur le site de Médiapart dans «Vichystes et pourtant résistants», en 2011, c'est donc que la parole pouvait se libérer sur les complexités de l'époque, sur ces itinéraires tortueux et déconcertants, sur ce «penser double», comme l'appelle l'historien Pierre Laborie, caractéristique des Français sous l'Occupation. Les historiens se sont engouffrés dans la brèche.”

Alors Amable était-il un vichysto-résistant ? “On sait qu'à des degrés divers, une partie non négligeable de la Résistance des pionniers a partagé le maréchalisme de la majorité de la population et a même affiché un soutien idéologique au régime et à la révolution nationale, explique l'historienne Johanna Baraz dans *Chercheurs en résistance* (2014). Des sommités de la Résistance comme Philippe Vianney (Défense de la France) ou Henri Frenay (Combat, ex-Mouvement de libération nationale) ont eu des contacts avec Vichy. “Pour les historiens Laurent Douzou et Denis Peschanski, en 1996 l'expression ne s'appliquait qu'à la génération des résistants de 1943, dont l'originalité était d'être partie intégrante de l'appareil d'Etat, dont ils ne remettaient pas en cause les valeurs, constate encore Johanna Baraz. Ils formaient une catégorie de résistants ayant entretenu des liens idéologiques et institutionnels avec Vichy, aux côtés des Résistants vichystes de 1940-1941 et des militaires entrés en résistance aux tournants des années 1942-1943.”

Deux ans plus tard, en 1998, Jean-Pierre Azéma donnait une conception plus large du vichysto-résistant. Le terme désignait selon lui “ceux qui ont été sans conteste résistants [...] tout en ayant totalement servi, dans un premier temps, le régime de Vichy, en étant anti-allemands au point (d'être) prêts à préparer la revanche. Et qu'il s'agissait d'une quatrième catégorie de résistants à côté des communistes, des gaullistes et des ni-ni.”, résumant Julien Blanc et Cécile Vast, toujours dans *Chercheurs en Résistance* (2014). En ce sens, oui, Amable a été un éphémère vichysto-résistant.

“ Il y eut François Mitterrand, il y en eut d'autres. Les résistants ne furent pas tous d'emblée des opposants à Pétain.”

Médiapart janvier 2011

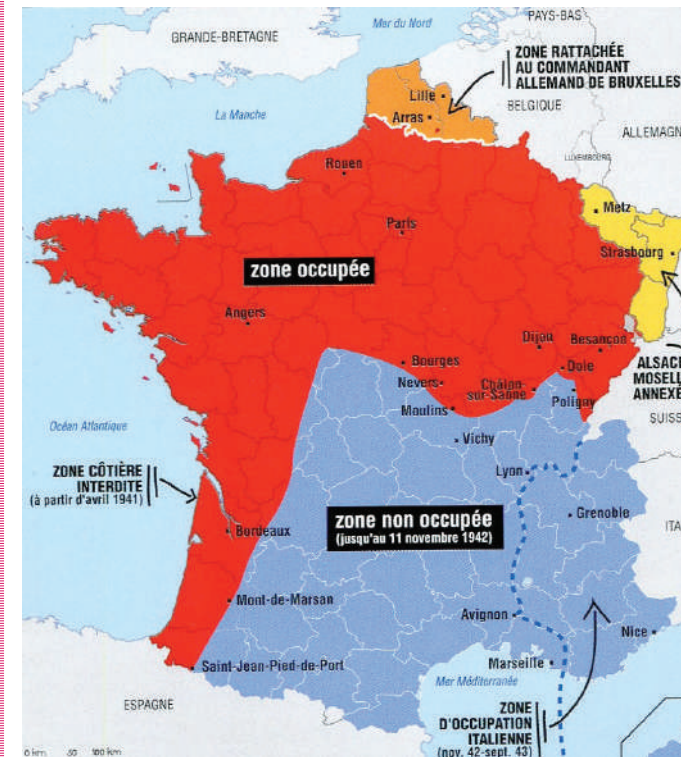
# DE LA LÉGALITÉ À L'ACTION CLANDESTINE

## Amable et Françoise, maillons forts de 2 chaînes d'évasions

En zone nord, les Allemands agissent évidemment en conquérants. Même l'heure est allemande comme on l'a vu. Si Amable joue au début la légalité comme directeur du ravitaillement de Dijon avec le régime de Vichy, il

“ Le temps des passeurs a réuni ceux qui ont senti le besoin d'agir à leur échelle, de ne pas subir, mais de lutter... de résister.”

s'engage en même temps ou au minimum dès septembre dans l'action clandestine avec sa fille comme le raconte son fils : “Il va se passer tout près de Dijon un événement qui va contribuer à forger les premiers maillons de la Résistance en Côte d'Or, explique Henri Michel. Sur l'aérodrome de Longvic sont parqués plusieurs milliers de militaires français de tout grade et de toute origine, en instance de transfert en Allemagne et le processus d'évasion mis en place par Camille Guillot, ma sœur Françoise et quelques autres, avec l'appui du chanoine Kir ayant transformé son bureau en officine de fausses pièces d'identité et de faux certificats de démobilisation, une organisation qui, à l'insu des Allemands, va permettre



## “NOUS N'ÉTIONS QU'UNE POIGNÉE EN 1940”

“Ce sont bien la solitude et les difficultés à recruter qui caractérisent ces balbutiements. Dans un climat ambiant dominé par la résignation, les précurseurs de la Résistance agissent à contre-courant de la majorité de leurs concitoyens. Enfin, malgré tous ces obstacles, il faut souligner la rapidité de réaction des «premiers de cordée» qui se lancent à corps perdu dans la lutte.”

Germaine Tillion, *Première Résistance en zone occupée...*, revue Esprit, p. 108.

en quelques semaines de faire évader 800 prisonniers environ. Ces filières d'évasion ont leurs ramifications en Saône-et-Loire pour le passage de la ligne de démarcation, Chalon-sur-Saône et Mont-Saint-Vincent. Après l'évacuation du camp de Longvic, ces filières vont s'étendre vers le Nord, Nancy et la Belgique, cette fois avec de s prisonniers évadés d'Allemagne.”

## Aux côtés de deux futurs compagnons de la Libération

“Des évadés de tout grade et de toute origine” ? Le camp de Longvic détenait en effet, dans des conditions très précaires, pour l'essentiel, des soldats de troupes coloniales, issus des territoires et départements d'Afrique et d'Afrique du Nord, et peu habitués au froid qui fut rude cette année-là.

Quant au Camille Guillot qu'Henri cite, il n'existe pas. Par recoupement, ce ne peut être que Camille Chevalier ou Maxime Guillot, tous deux futurs compagnons de la Libération. En fait, Camille Chevalier est un garagiste de Chalon-sur-Saône, ami d'Amable, et fait partie intégrante de l'histoire de Françoise. Il organise au moulin de Droux à Lux des passages réguliers de courrier et de clandestins en barque, jusqu'à ce qu'il soit trahi avec ses amis, jugé et fusillé peu après.

Maxime Guillot, lui, est un socialiste, en liaison avec le réseau des Cheminots et des éléments de groupes francs, il a organisé le système d'évasion à partir de Longvic, fait du renseignement (c'est dans ce cadre qu'Amable l'a côtoyé). En juillet 1943, il s'engage dans le Bureau des Opérations aériennes (BOA). Sa tâche ? Trouver des terrains favorables aux parachutages d'armes, munitions, matériel, essence... Il passe aussi à l'action directe et participe à de nombreux sabotages. Cerné dans un café de Dijon, le Brocot, Il abat deux Allemands et se donne la mort 29 janvier 1944 pour ne pas tomber dans les mains de l'ennemi.



Camille Chevalier



Maxime Guillot



Le camp provisoire de Longvic, le Front stalag 155.

Installé à la hâte dans le casernement du terrain d'aviation, sans eau, avec des morceaux de toiles pour tentes, le Front stalag 155 est vite surpeuplé. Les chiffres oscillent entre 20 000 et 70 000 prisonniers de guerre français, 45 000 paraissant le plus vraisemblable pour la période juin-septembre 1940. Le maire Paul Bur, estime de son côté que "80 officiers et 800 soldats s'évadèrent". "Il s'agit là d'une estimation minimaliste, observe l'historien Pierre Gounand. En effet, durant l'été 1940, la main-d'œuvre prisonnière mise à la disposition des agriculteurs prendra fréquemment, c'est le cas de le dire, la clef des champs, ce qui entraînera un contrôle de plus en plus tatillon des Allemands". Avec barbelés, miradors, patrouilles, fichiers. Gounand indique encore que le préfet note à ce propos, le 20 novembre 1940 : "Certains jours, les évasions ont atteint le chiffre de 20 et elles se poursuivent quotidiennement". Il estime pour sa part que "c'est certain, en 1940, plusieurs milliers d'évadés transitent par Dijon". Mais "très vite, constate-t-il, les Allemands ferment le camp et transfèrent les prisonniers en Allemagne. Fin décembre 1940, il ne reste que 5 000 Nord-Africains et 1 000 Français, le 25 janvier 1941, 1 500 prisonniers sont dirigés outre-Rhin, ce sont les derniers." Pierre Gounand, Carrefour de guerre, Dijon 1940-1944.

“ Du thé ? Vous en aurez quand vous aurez battu les Anglais ! ”

L'article à la une du *Bien public*, qui rendra hommage à Amable et Françoise le 21-22 juillet 1945, précise : "Avec deux de ses camarades, Mlle Michel se rendait chaque jour au camp, d'abord pour porter du ravitaillement, ensuite pour remettre aux soldats les effets civils qui leur permettraient de tromper la surveillance de leurs gardiens. Cette organisation ne cessa de se développer. Françoise Michel et son père formaient un des principaux maillons de deux chaînes d'évasion, l'une partant de Nancy, l'autre de Belgique. Elles aboutissaient à une équipe de passeurs des environs de Mont-

chanin, de Seurre et de Chalon. Avec l'aide d'amis dévoués, Françoise Michel habitait, ravitaillait, logeait et pourvoyait de cartes d'identité « officielles » les nombreux évadés de passage, parfois à la cadence de 10-12 par jour. On peut estimer qu'elle a à son actif 850 évasions. Le magasin de café Coboca, place Grangier, était devenu une véritable officine où se retrouvaient une poignée de bons Français et où les Allemands qui venaient acheter du thé, s'entendaient répondre ironiquement : « Du thé ? Vous en aurez quand vous aurez battu les Anglais ! ».

chanin, de Seurre et de Chalon. Avec l'aide d'amis dévoués, Françoise Michel habitait, ravitaillait, logeait et pourvoyait de cartes d'identité « officielles » les nombreux évadés de passage, parfois à la cadence de 10-12 par jour. On peut estimer qu'elle a à son actif 850 évasions. Le magasin de café Coboca, place Grangier, était devenu une véritable officine où se retrouvaient une poignée de bons Français et où les Allemands qui venaient acheter du thé, s'entendaient répondre ironiquement : « Du thé ? Vous en aurez quand vous aurez battu les Anglais ! ».

## Une poignée de bons Français

J'ai consulté les dossiers de résistance et de déportation du père et de la fille. On y glane plein d'informations. Les deux formulaires qu'a ainsi rempli Henri pour leur obtenir le statut d'agent du renseignement de la Sûreté d'Etat belge sont pratiquement vides, sauf à la question : "Qui vous a recruté ?". Formulation toute militaire de l'après-guerre - il faut des chefs -, mais au moins on sait d'après Henri qu'un Bray est l'un des deux référents ou contacts de Françoise. Si c'est bien l'ami de la famille, celui-ci témoigne en 1947 : "La première vision que j'ai eu de la résistance dijonnaise, ce fut penchées sur les grilles du camp de Longvic deux jeunes filles, dont Mlle Françoise Michel, passant à ces malheureux, avec des vivres, le désir et les possibilités de fuite. Et c'est la famille entière qui rechercha les appuis nécessaires, hébergea, transforma en civils, fit partir enfin des centaines de centaines d'évadés."

Mais qui est ce Bray ? Il a un prénom qui commence par un F d'après *Le Bien Public*, a peut-être été un Croix-de-Feu, a été un "recruteur", a lutté aux côtés d'Amable avant la guerre, et a été arrêté par les Allemands au moins une fois. Il était probablement

“ La première vision que j'ai eu de la résistance dijonnaise, ce fut penchées sur les grilles du camp de Longvic deux jeunes filles, dont Mlle Françoise Michel, passant à ces malheureux, avec des vivres, le désir et les possibilités de fuite. ”

F. Bray



proche du réseau Défense de la France et de Résistance comme Amable. Si c'est bien le Félix Bray de Dijon que signale Hennequin plus que succinctement dans son tome II, on l'aperçoit à moitié sur une photo de février 1945 parmi les anciens des maquis SOE (Special Operations Executive) lors d'une mission anglaise menée par l'adjoint du colonel Buckmaster, le colonel Patterson. Hennequin signale dans ce même tome que le maquis de Ceux de l'Auxois a intégré deux jeunes de l'équipe de Félix Bray. Maigre pêche.

Henri cite comme second contact de Françoise Fashoel, Fasdoel, Fasöel, Fashorl ? Je peine à déchiffrer son nom. Henri l'a-t-il orthographier d'après la prononciation ? Je n'ai trouvé dans les archives départementales de Côte-d'Or qu'un certain Louis-Eugène Faëssel, chef de bureau à la préfecture de Dijon. Un rapport du 14 octobre 1947 brosse son portrait : "Pendant la guerre, il a aidé de nombreuses personnes à franchir la ligne. Il diffusait aussi un journal clandestin [Résistance] et faisait partie d'un réseau de renseignements. Il a commandé la section de classe du 3<sup>e</sup> groupe FFI et fabriquait de fausses cartes d'identité pour les réfractaires au STO, les Israélites poursuivis par les Allemands et les détenus politiques. Grâce à son emploi, il fournissait en outre des véhicules à la Résistance." Il sera déporté en 1944 et y perdra la vie. Hennequin signale un autre Henri Faessel, de Strasbourg, tombé héroïquement à Voisines le 30 juin 1944. Fashoel pourrait être aussi un résistant belge. Bref, je tourne en rond. Pour son père, Henri donne deux noms : Henri Bray de Montagny-les-Seures, qui s'occupait de l'hébergement, et André Fasquel, domicilié au 79, avenue Victor-Hugo, à Dijon, qui accompagnait lui, les prisonniers de guerre à Seurre, Chalon et Montchanin pour leur faire passer la ligne de démarcation. Était-ce lui le remplaçant de Camille Chevalier ? Pas de dossier de déportation ni de résistant en tout cas à son nom, sauf qu'André est devenu après la guerre photographe et que le site *FranceArchives* détient sa biographie (Répertoire numérique 17 Fi). Je cite : "Intégré volontairement et bénévolement à un réseau de la Résistance locale (SSMF-TR) entre le 1<sup>er</sup> février 1942 et 1945, il participe d'une manière active à la recherche de renseignements notamment militaires, achemine le courrier clandestin du réseau, assure le passage en zone libre de centaines de prisonniers évadés. En 1946, il reçoit la Croix de guerre à ce titre."

### PREMIERS JOURNAUX CLANDESTINS EN ZONE OCCUPÉE

Voilà le tableau dressé par Françoise Bruneau, dans son *Essai d'histoire du mouvement né autour du journal clandestin Résistance* : "Depuis 1940, on voit fleurir en zone occupée toute une humble littérature clandestine, d'abord les discours du général de Gaulle à la radio, puis photocopiés les poèmes vengeurs. C'étaient les "Conseils à l'occupé", les chaînes naïves, les premiers petits journaux, comme "Valmy", qui avait tiré en 1941 jusqu'à 5 000 exemplaires imprimé, comme "La Vérité française", "Demain", "Les Petites Ailes", "Panatagruel", le premier "Résistance du musée de l'Homme", "Défense de la France" qui groupait une équipe remarquable, "Libération", organe hebdomadaire des Français Libres." "Par leurs modestes moyens, leur format, leur irrégularité, ces premiers journaux étaient plutôt des symboles de liberté ; ceux qui les rédigeaient n'y trouvaient qu'un geste de résistance pour les jours creux ; déjà ils s'occupaient d'évasion de prisonniers ou d'Anglais, d'aide aux premiers résistants traqués, de renseignements."

## Le réseau du chanoine Kir ? Inconnu au bataillon

Si l'on s'en réfère à la mémoire familiale défaillante à bien des égards, à ce que ma mère m'avait raconté, et à Gilles Hennequin (tome VII, p. 38), qui accumule les faits sans forcément les confronter, Amable et Françoise Michel auraient œuvré dans le réseau du chanoine Kir (1876-1968). Ce membre de la délégation municipale provisoire de Dijon "a mis sur pied avec l'aide du 2<sup>e</sup> Bureau de l'armée d'armistice une filière pour franchir la ligne de démarcation, affirme l'historien local, et signe de faux papiers pour aider les clandestins". Mais grande surprise, ce réseau n'existe pas dans le très officiel *Dictionnaire des réseaux de résistance de la France combattante* du Service historique de la Défense. Quand Kir est arrêté en octobre 1940 par les Allemands et relâché en décembre sous la pression de la mairie et de l'église, il va se mettre au vert. Exit alors son action sur Dijon. Si l'on tape "réseau du chanoine Kir" sur le Net ou que l'on consulte les historiens officiels et les chercheurs en Résistance, c'est également le néant, à la Libération ou par la suite. Celui qui avait conquis les Dijonnais par sa truculence et son impertinence face aux Allemands et sera maire de Dijon pendant des décennies, celui qui s'autoproclamait "premier résistant de France", n'a pas non plus de dossier au bureau Résistance du Service historique de la Défense à Vincennes (Sous-série GR 16 P). Par contre, Amable et Françoise, oui. Mais nous reviendrons sur ce sujet sensible.

Kir hors jeu, la chaîne d'évasion a dû chercher ailleurs un fournisseur de faux papiers. Qui ? Louis-Eugène Faëssel, chef de bureau à la préfecture de Dijon, le probable recruteur de Françoise ? Plus vraisemblablement Colette Mercier (1920-2008), fille de commandant, qui travaillait aussi à la préfecture comme employée auxiliaire, et qui a été arrêtée une semaine après Amable.

## Dans le sillage de Défense de la France et de Résistance

Dans le dossier de résistance d'Amable, lorsque le jury d'honneur de la commission départementale de Côte d'Or et celui de la commission régionale de Dijon lui accordent en 1946 le grade de lieutenant FFI, il est carrément qualifié d'"organisateur d'une des premières filières d'évasion des prisonniers de guerre ayant existé en Côte d'or et qu'il totalisait lors de son arrestation plus de mille passages d'évadés et d'agents de renseignements du service inter-allié". Suit la mention très favorable.

On découvre aussi le nom des "réseaux" auxquels se référerait Amable selon son fils : Défense de la France et Résistance, même si en 1940-1942, ce sont avant tout des bulletins clandestins. Les actions étaient alors individuelles,

“ Kir n'était pas le premier résistant de France et n'a jamais été condamné à mort par les Allemands. ”

### FASCISTE, LA FRANCE DE PÉTAIN ?



"Selon l'historien Zeev Sternhell, le fascisme est né en France au tournant du XIX<sup>e</sup> et du XX<sup>e</sup> siècle. Une thèse qu'on pourrait résumer ainsi : le fascisme a un berceau, la France, qui a produit non seulement (dès avant 1914 !) une idéologie fasciste bien structurée, mais aussi dans les années 1930 un mouvement de masse (Croix-de-Feu et PSF) et finalement un régime (Vichy).

Or, contrairement à ce que pense Zeev Sternhell, toute exigence d'autorité n'est pas synonyme de totalitarisme. Pour les auteurs de *Fascisme français? La controverse*, sous la direction de Serge Berstein et Michel Winock, CNRS Editions, la vision de l'auteur de *Ni droite, ni gauche* est fautive. Non, clairement-ils d'un seul cœur, la France ne fut pas la terre d'élection du fascisme. Vichy, qui attira évidemment d'authentiques admirateurs des « expériences » italienne, voire allemande, ne saurait être assimilé, aux yeux de l'historien Jean-Pierre Azéma, à la doctrine de Mussolini. Régime certes autoritaire et responsable d'actes indéfendables, le système mis en place par le maréchal Pétain s'apparentait sans doute davantage à celui de Salazar au Portugal. Avec malheureusement une connotation antisémite plus marquée."

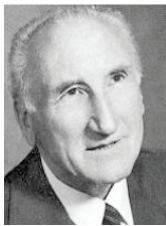
Par Olivier Mialet le 12 octobre 2014 Les Inrocks



## LE PREMIER RÉSISTANCE, DU MUSÉE DE L'HOMME



Lancé le 15 décembre 1940 à Paris sous la houlette de l'écrivain et poète Jean Cassou, de Marcel Abraham, ancien directeur de Cabinet de Jean Zay à l'Éducation nationale, de l'écrivain Claude Aveline et d'Agnès Humbert, le journal clandestin *Résistance*, plutôt apolitique, est l'un des premiers à paraître dans une France envahie. Il débute en ces termes : "Résister ! C'est le cri qui sort de votre cœur à tous, dans la détresse où vous a laissé le désastre de la Patrie. C'est le cri de vous tous qui ne vous résignez pas, de vous tous qui voulez faire votre devoir." Cinq numéros paraissent : le second publie l'appel du 18 juin, le dernier à la mi-mars 1941 est entièrement écrit par Pierre Brossolette.



Pierre Brantus (1921-1989).

que nomme Henri pour son père donnent des indices : – le premier, c'est le capitaine Pierre Brantus, responsable régional de Défense de la France, membre du mouvement Ceux de la Résistance (CDLR) et, en 1943, membre du Comité départemental de libération (CDL) au titre du Mouvement de libération nationale (MLN). A la Libération, il fera carrière dans la presse régionale et deviendra sénateur (Union centriste) en 1983.

— le second responsable, c'est le colonel Ballet, chef départemental de Ceux de la Résistance. Au tout début, au sein du réseau Jade Amical, il communique des renseignements aux Anglais via la Suisse. Il fut aussi le patron des FFI en Côte-d'or. Arrêté le 15 mai 1944 en même temps que

## DE RÉSISTANCE, JOURNAL DU MLN, À COMBAT

Le Mouvement de libération nationale (MLN), premier du nom, est né en zone libre. Les premiers militants sont des militaires et des hommes de droite. Au départ, le mouvement est lié aux services spéciaux de Vichy. À mesure de son développement, il intègre des militants venus de tous bords. En zone occupée, grâce aux contacts de Berty Albrecht, Le MLN est développé par Robert Guédon et en zone interdite par Pierre de Froment. À l'été 1941, des contacts sont pris par Frenay avec Libération zone sud, représenté par Emmanuel d'Astier, et Liberté, de François de Menthon. La fusion de MLN et de Liberté est décidée fin septembre 1941. C'est à ce moment que le MLN prend ses distances avec le régime de Vichy. La fusion est réalisée le 12 décembre 1941, donnant naissance à Combat.

Comme outils de propagande, Le MLN avait *Vérités* et *Les Petites Ailes de France*. Afin d'avoir une diffusion nationale, un accord est conclu, en mars-avril 1941, entre Henri Frenay, Pierre de Froment, Robert Guédon et Jacques-Yves Mulliez, créateur des *Petites Ailes*. Le journal est alors rebaptisé *Résistance* en zone Nord, deuxième du nom donc, et *Vérités* en zone Sud, puis enfin *Combat* en novembre 1941.

De février à juillet 1942, le mouvement de zone occupée, Combat Zone Nord est détruit par le contre-espionnage allemand. Début 1943, c'est le tour du réseau de Froment.

D'après Wikipedia.

les mouvements et réseaux en devenir, changeants, sans nom. – Défense de la France. De droite, plutôt démocrate-chrétien, ce mouvement est fondé le 14 juillet 1941 par des étudiants parisiens, réunis autour de Philippe Vianay et sa femme Hélène, de Robert Salmon, Jacques Lusseyran, Jean-Daniel Jurgensen ou Charlotte Nadel. Leur journal est à l'origine de *France-Soir*.

— Résistance. Celui du futur réseau du Musée de l'Homme, et sa publication homonyme, la premier du nom ? De fait, deux autres *Résistance* qui se sont succédé : celui du Mouvement national de libération d'Henri Frenay, puis celui de Ceux de la Résistance (voir les encadrés de cette page).

Les deux responsables locaux

## LE RÉSISTANCE VERSION TROIS DE CDRL

Issu dans un premier temps du mouvement Libération nationale et affilié à l'antenne nord de Combat, Ceux de la Résistance (CDLR) est relancé à Paris à la fin de l'année 1942 par Jacques Lecompte-Boinet et Henry Ingrand, après l'arrestation de plusieurs chefs. Le 1<sup>er</sup> numéro de *Résistance nouvelle formule*, destinée à une large publication, sort vers le 20 octobre 1942 à 5 000 exemplaires. Reconnu comme l'une des plus importantes organisations de la zone nord, le mouvement comptait au début de l'automne 1943, 14 000 militants environ.

Ce qui est intéressant pour notre histoire, c'est qu'on retrouve un certain nombre de protagonistes dans le groupe local qui vont graviter autour d'Amable et d'Henriette Michel : "En Côte-d'Or, indique Françoise Bruneau, Roger Lardenois, [chargé de la diffusion du journal et de la création de groupes en province], entre en contact avec Henri Bouzon qui, aidé de Guy Rigolot, de Brantus, de Chalvin, du colonel Ballet, de Cl. Monod, de Trécourt, va monter un groupe alors très important "qui compte tant de morts que nous ne pourrions pas évoquer avec précision son action." Dommage pour nous !

\* Essai d'histoire du mouvement né autour du journal clandestin "Résistance"

Prat, chef de l'Armée secrète, il est déporté à Struthof puis Schomberg. Or Henri cite pour son père à côté de Défense de la France un Mouvement national de libération (MLN). En fait, il y a eu deux MLN. Le premier a été créé par Henri Fresnay et Berty Albrecht en 1940 et prendra le nom de Combat, lors de la fusion avec Liberté, mouvement créé par François de Menthon. Il est détruit en zone nord en juillet 1942. Le second MLN n'apparaît qu'en novembre-décembre 1942 et est le résultat d'une fusion de plusieurs réseaux, dont Défense de la France et Ceux de la Résistance (voir p. 39).

Dernier réseau noté par Henri, Libération-Nord (socialiste)... qui s'implante à Dijon à l'été 1943 ! Je subodore qu'il s'est référé aux personnalités rencontrées à la Libération et que connaissait son père avant son arrestation. Pour sortir de cet imbroglio, disons qu'Amable a gravité autour de la mouvance des *Résistance*, à travers peut-être, le premier du nom, mais avant tout avec Défense de la France et Ceux de la Résistance.

Mais qu'importe ces supputations, ce sont les actes qui comptent. Henri écrit ainsi qu'après la fermeture du Frontstalag 155 (le camp de Longvic), en janvier 1941, sa soeur a poursuivi son activité clandestine en aidant à faire passer en zone libre les "personnes poursuivies". Des résistants pourchassés, des juifs, des aviateurs alliés abattus...

Cinquante ans plus tard, le général Sourieau résume ainsi l'histoire d'Amable et de Françoise : "Résistants de la première heure, ils avaient organisé à Dijon un réseau de prisonniers de guerre. Ils travaillaient avec deux personnalités bien connues de la Résistance : Maxime Guillot, mort pour la France à quelques pas de la cathédrale, et le chanoine Kir, futur maire de Dijon, qui lui fournissait les faux papiers nécessaires." Cette fois, on a les noms exacts et le vrai rôle de Kir dans la filière, sa fonction auprès des réfugiés à la délégation provisoire de Dijon lui facilitant cette activité, et ce avec Léon Bichot.

Enfin, concernant la chaîne Belgique-Dijon, Henri, on l'a vu, cite Henri Bray pour les passages en zone libre et Fasquel pour l'hébergement. Une preuve indirecte existe dans les archives familiales, la

demande de renseignements sur le père et la fille de la Sûreté de l'Etat du Royaume de Belgique en mai 1947 par le liquidateur de Comète-France. La Sûreté belge a en effet appris qu'ils auraient

"aider certains Belges au cours de leur activité de passage d'hommes en Angleterre au cours de la guerre". Auraient-ils fait partie de Comète-France ? Comète était la plus importante ligne d'évasion en Belgique et a exfiltré via la France et l'Espagne, des Belges soucieux de servir en Angleterre, des soldats anglais coincés sur le continent, des militaires français évadés des camps allemands, des Juifs, des agents "brûlés" et des aviateurs alliés dont l'engin avait été abattu. A sa tête, la très célèbre Andrée De Jongh (1916-2007), seule femme avec la Française Marie-Madeleine Fourcade à être arrivée à un aussi haut

poste au sein de la Résistance. De 1941 à la Libération, la filière permit de faire évader plus de 700 soldats alliés, dont 288 aviateurs, et 300 belges. Mais étais-je sur la bonne piste ?

## Agents du renseignement

Dans les formulaires qu'il remplit, Henri indique juste que son père fournissait des informations sur le stationnement et le mouvement de militaires allemands. "Grâce aux cheminots, M et Mme Frilley renseignaient sur les convois M. Michel de Dijon", relate de son côté

Hennequin, page 29 dans "Résistance en Côte d'Or"- Charlie, Jeannine, Fernando, Maxime et les autres". Le couple déplombait aussi comme Albert Sire, aiguilleur, les wagons au dépôt de Perrigny-les-Dijon pour faire monter les clandestins. C'est Pierre Gounand dans *Carrefour de guerre, Dijon 1940-1944*, p 323, qui est en fait le plus explicite : "A leur première vocation, aider les évadés, s'ajoutent très vite la recherche et l'acheminement du renseignement. On peut en citer quelques-uns. De Lyon, Paul Irion développe le réseau Gloria SMH et utilise largement ses contacts dijonnais. Germaine et Pierre Frilley continuent à travailler avec lui, de même Blanche Grenier-Godard. Celle-ci travaille aussi pour le réseau belge SR 300. Aimable [sic] Michel, commerçant, est un des agents très actifs du réseau belge Ali-France."

A l'origine, explique Etienne Verhoeyen, chercheur associé au Centre de recherches et d'études historiques de la Seconde Guerre mondiale à Bruxelles, dans "Un réseau belge du Nord, Ali-France", *Revue du Nord*, (1994), on trouve deux industriels de Roubaix, Joseph Dubar, militant socialiste, et Paul Joly, dit Caviar, plutôt de



A l'origine d'Ali-France, deux industriels roubaisiens : Joseph Dubar (1899-1960) et Paul Joly (1899-1945).

droite, qui créent dès 1940 une filière d'évasion et font du renseignement avec le soutien des services secrets belges clandestins au sein de Zéro-France puis d'Ali-France. C'est en janvier ou en juillet-août 1941 (l'historien ne peut déterminer) que démarre en tout cas le relais de Chalon. Joseph Dubar y rencontre par l'intermédiaire de Gabrielle Picabia (réseau Gloria

**ALI-FRANCE, UN TOUT PETIT RÉSEAU, MAI TRÈS EFFICACE** "S'il faut faire un bilan des réalisations d'Ali-France, qui était en somme un tout petit réseau, les chiffres sont impressionnants, analyse l'historien spécialiste de ce réseau Etienne Verhoeyen, chercheur associé au Centre de recherches et d'études historiques de la Seconde Guerre mondiale à Bruxelles, dans "Un réseau belge du Nord, Ali-France", *Revue du Nord*, (1994). Selon les services officiels belges, il a évacué (ou contribué à l'évacuation) d'une centaine de Britanniques en 1940-1941 et environ 700 Belges durant l'Occupation. En deux ans, il a transmis 104 courriers hebdomadaires d'importants réseaux belges. Le centre d'accueil de Roubaix a reçu 21 agents parachutés ; il a assuré leur dispatching vers la Belgique ou la France en zone non occupée sans perte. [...]. Si Ali-France n'avait pas existé – rappellons qu'il a été créé spontanément sur le terrain-, la Sûreté de l'Etat belge aurait dû l'inventer."

**Homologation** par l'Etat français le 19 juin 1947.

**Subordination** : Sûreté d'Etat belge à Londres

**Nombre d'agents** : 111 dont 40% de femmes, ce qui est exceptionnel.

Presqu'exclusivement composé de Français.

Activités : réseau d'évasion jusqu'en juillet 1941 et de renseignement de juillet-août 1942 jusqu'à la Libération.

Réception de 80% des parachutages des services belges.

**Financement** : Sûreté d'Etat belge.

**Pertes** : 21 déportés (23 avec Amable et Françoise), 1 fusillé (4 selon Verhoeyen).

SMH) André Jarrot, Camille Chevalier et Auguste Laurin. Ceux-ci font passer clandestinement la ligne de démarcation à des prisonniers de guerre français évadés. Il y aura onze agents d'Ali-France à Chalon et ce relais sera le plus important du réseau jusqu'en 1943 pour la transmission du courrier des réseaux belges, toujours d'après l'historien belge.

De fait, "Il y a eu cinq réseaux belges de renseignements (Zéro-France, Ali, P.C.B.-P.C.C., Sabot et Delbo-Phénix), précise-t-il, qui fonctionnaient en France durant l'Occupation, créés ou dépendant organiquement de la Sûreté de l'Etat belge à Londres. A l'exception de Zéro-France, aucun d'eux n'a fait l'objet d'une étude approfondie." Et c'est bien dommage, car je n'arrive pas bien à cerner comment le réseau officiellement homologué d'après-guerre Comète-France peut s'insérer avec Dubar, Joly et le relais de Chalon, et donc, avec Camille Chevalier et Amable Michel. Par recoupement ou déduction, on peut tout de même déduire qu'Amable a travaillé :

– avec le 2<sup>e</sup> Bureau au tout début, le service de renseignements mis en place par la France libre, et, selon Hennequin, avec le chanoine Kir.

## CE QUE LA RÉSISTANCE DOIT AUX ANGLAIS

"En Grande-Bretagne, le SOE ((Special Operations Executive) créé en juillet 1940, appartient à la mémoire nationale au même titre que la Navy ou la Royal Air Force. En France, on rechigne à reconnaître que la triade BBC, Royal Air Force, SOE a été un des moteurs de l'action résistante, résume Jean-Louis Crémieux-Brilhac dans *L'Histoire* n° 381 de novembre 2012. Pour de Gaulle comme pour les communistes, rien ne devait amoindrir la légende dorée de la Résistance et l'inconscient national répugne toujours à ce qu'il lui soit porté atteinte." La mission de ce service secret britannique créé fin juillet 1940 par Winston Churchill ? Soutenir les divers

mouvements de résistance, au départ ceux des pays d'Europe occupés par l'Allemagne, et progressivement ceux de tous les pays en guerre.

## DIJON EN RÉSIDENCE FIN 1942

“Les mouvements sont les suivants : Front national, Libération-Nord, OCM, Résistance. A l'exception du Front national animé par les communistes, ces mouvements ne se réclament pas de partis politiques.”

“En fait, il faut attendre le printemps 1943 pour que se développe une opposition armée dans la clandestinité et en milieu rural.”

D'après Histoire de Dijon de Jean-François Bazin.

dossier à Caen (pour la période de déportation) à Vincennes (pour la période résistance) et dans d'autres dossiers de résistants bourguignons à Vincennes, ainsi que la demande de 1947 de la sûreté belge, confirment une activité de renseignement.



Rappelons, car c'est important, que les réseaux organisés ne virent le jour que fin 1942. Que le Comité de Libération (CDL) dijonnais, l'un des deux premiers en France avec celui du Nord), fut créé le 11 (ou le 12) novembre 1943 au plus fort de l'Occupation allemande, en présence d'un délégué du gouvernement provisoire de la République française. Trop tard pour Françoise Michel qui n'aura connu qu'une Résistance balbutiante, et pour Amable qu'une résistance en devenir. Leur sort était déjà scellé.

## Henri, jeune évadé de la France occupée

Henri Michel a-t-il été comme son père, sa soeur et sa mère pionnier de la résistance ? Son père a-t-il voulu le préserver pour en faire un soldat de la liberté ? Henri ne fait remonter son engagement qu'en tant que soldat, dans son allocution de sa remise de la croix du mérite agricole le 22 mai 1987 : “En mars 1941, mon père, avec une certaine prémonition, m'encourage vivement à quitter Dijon et à rejoindre l'Afrique du Nord.” Il a alors 18 ans.

“En mars 1941, mon père, avec une certaine prémonition, m'encourage vivement à rejoindre l'Afrique du Nord.”

Pourquoi l'Afrique du Nord ? La famille Michel était loyaliste au départ, militante au Parti social français de de la Rocque et sans doute dans le sillage de Kir, maréchaliste et anti-gaulliste profond. Rallier Londres n'allait donc pas de soi. L'alternative ? Rejoindre l'armée française d'armistice négociée après la capitulation, qui se trouvait là-bas. C'était le seul territoire français qui ne devait pas être occupé par les

Allemands, et qui, par conséquent, pouvait servir de terre de reconquête pour libérer la France. Comme le prônait notamment le colonel de La Rocque et son mouvement. Autre élément qui a dû compter : le 1<sup>er</sup> mars 1941, le colonel Leclerc venait de remporter sa première victoire à Koufra, au Tchad, et avait fait jurer à ses hommes de ne déposer les armes que “quand les belles couleurs françaises flotteront sur la cathédrale de Strasbourg”.

Et c'est en mars qu'Henri part rejoindre clandestinement l'armée d'armistice d'Afrique. Dans son discours de 1993, le général Sourieau précisait : “Henri Michel voulait prendre part à la lutte contre l'occupant et à la libération de la France. [...] Ses sentiments n'ont jamais varié. Il était patriote dans l'âme, à l'exemple de sa famille le qui, dès 1940, s'était engagée à fond dans la lutte contre les nazis.”

Pour Françoise, pas de détails, mais elle secondait son père et les attestations trouvées dans son

Allemands, et qui, par conséquent, pouvait servir de terre de reconquête pour libérer la France. Comme le prônait notamment le colonel de La Rocque et son mouvement. Autre élément qui a dû compter : le 1<sup>er</sup> mars 1941, le colonel Leclerc venait de remporter sa première victoire à Koufra, au Tchad, et avait fait jurer à ses hommes de ne déposer les armes que “quand les belles couleurs françaises flotteront sur la cathédrale de Strasbourg”.

## ...et soldat de la liberté

Je laisse à nouveau la parole à Henri Michel : “Passant par la filière des résistants de la SNCF en gare de Perrigny, conduit dans un wagon plombé avec deux prisonniers évadés, et installés sur des fûts vides, se rendant dans le midi de la France, nous franchissons la ligne de démarcation à Chalon. Et j'arrive sans encombre à Marseille où je signe le 9 avril 1941 un engagement de trois ans pour le 66<sup>e</sup> RA en garnison à Oran. Affecté à la 7<sup>e</sup> batterie du 3<sup>e</sup> groupe, je fais mes classes, une vie militaire assez banale, jusqu'au débarquement américain du 8 novembre 1942. A compter de cette date, tout va changer. Mon groupe d'artillerie est muté au Maroc pour former avec le 3<sup>e</sup> RAC [régiment d'artillerie coloniale] et le 64<sup>e</sup> RA [régiment d'artillerie] de Meknès, l'artillerie divisionnaire de la 2<sup>e</sup> DB [Division blindée] du général Leclerc, en formation à Rabat.”

C'est un peu plus compliqué que ça en réalité. Selon la Fondation de la France Libre, “Leclerc va profiter de son séjour forcé au camp de Sabratha pour réorganiser sa division et surtout l'étoffer avec de nouvelles unités, prélevées sur l'armée d'Afrique [c'est le cas d'Henri] ou constituées par de jeunes évadés de France, arrivés par l'Espagne [Henri est aussi un évadé de la zone occupée, mais de la première heure]. Malgré tous ses efforts, les effectifs demeurent modestes (moins de 4 000 hommes, alors qu'une division classique en compte quatre fois plus), mais cette insuffisance numérique est compensée par le prestige de « l'armée Leclerc » et de son chef depuis l'affaire de Koufra”.

“Après trois ans passés dans l'hyppomobile, nous touchons au matériel blindé, poursuit Henri Michel. De chef de pièce à cheval, je deviens chef de char avec canon de 105. En mars 1944, la division embarque à Mers-el-Kébir, direction l'Angleterre où elle effectue son regroupement avec les éléments de la 3<sup>e</sup> armée du général Patton, débarque en Normandie le 1<sup>er</sup> août 1944, et sous l'impulsion d'un chef prestigieux, le général Leclerc, elle va se couvrir de gloire avec la libération d'Alençon, de Paris, Strasbourg et la poche de Royan.”



Le général Leclerc.

“Chef de char avec canon de 105, Henri va participer pleinement à la libération de la France dans la 2<sup>e</sup> DB du général Leclerc.”

# Destins brisés FRANÇOISE, PREMIÈRE ARRÊTÉE

## Un agent de l'Abwehr infiltre sa filière le 11 juillet 1942



“Prise dans le même coup de filet que Camille Chevalier.”

La filière utilisée semblait grillée, elle prend contact par l'intermédiaire de Françoise Michel avec le garagiste chalonnais Camille Chevalier. Ensemble et avec l'aide de quelques amis, ils réussirent quelques 300 passages.”

“Chevalier, explique Hennequin, appartient au réseau Delbo-Phénix dès juillet 1940, et aussi à celui de Gloria SMH et au réseau belge Ali France. Sa maison sert de boîte à lettres à ces organisations, et il est aussi passeur. Il a réussi à se procurer les cachets de la mairie de Chalon et ceux des communes avoisinantes et fabriquait des faux-papiers. De nombreux civils et plusieurs dizaines de militaires évadés ou des Alsaciens-lorrains passeront en zone libre grâce à lui, au total plusieurs centaines de personnes, mais il est victime de l'infiltration d'un agent de l'Abwehr (le contre-espionnage allemand). Le 11 juillet 1942, un ami lui amène un homme qui dit être prisonnier. Bien que n'ayant pas le mot de passe (un prénom changeant chaque

Mais revenons à Dijon et cette pré-résistance spontanée, celle des passeurs. L'été 1942 fut une période sombre pour eux. Comme les évasions des stalags allemands se multiplient, les Allemands intensifient la répression. Françoise Michel est arrêtée peu après le coup de filet qui détruit la filière. Hennequin cite à ce propos une de ses amies, Simone Harrand (1918-1997) dans Résistance en Côte d'Or p 27 à 30 : “Elle faisait partie dès 1941 d'une organisation d'aide aux évadés. Elle avait d'ailleurs été contactée en ce sens par des émissaires alsaciens (qu'elle ne revit jamais). Elle était responsable à Dijon de l'hébergement des évadés, en provenance surtout du stalag voisin de Trèves (XII D).

## LA DÉPORTATION DE RÉPRESSION

“Il est significatif de constater que nous manquions jusqu'aux travaux publiés en 2004 par la Fondation pour la Mémoire de la Déportation d'un premier recensement statistique des déportés de répression partis de France, préalable à toute présentation de ce groupe. Depuis les années 1980, la déportation de répression n'est plus l'épicentre de la mémoire sociale sur cette question. La construction mémorielle de 1945, longtemps opérante, autour de l'ensemble résistant/occupant, a été largement remplacée par le surgissement au premier plan des victimes de la Shoah. Dans la mémoire collective, la déportation n'est globalement plus un «prolongement de la Résistance», mais essentiellement le résultat de la persécution des Juifs. Auschwitz a remplacé Buchenwald.”

Source Thomas Fontaine, Le fort de Romainville, un camp allemand en France (1940-1944), Paris I,

semaine), il est pris en charge et reste là deux jours. Il est même conduit chez les époux Regniault qui aidaient aux passages. Le 13, il demande à ce qu'on le laisse sortir, et va prévenir les Allemands : le même soir, à 20h la Gestapo prend sur le fait M et Mme Chevalier avec deux prisonniers envoyés par M. Lagrange qui sera déporté, et amenés par Alice Comparot. Simone Harrand, qui se trouve là, est elle aussi arrêtée. Son mari ayant pris la responsabilité de tout, Mme Chevalier est relâchée le 5 août.”

C'est l'histoire officielle : ce récit existe en plus long sur le site de l'ordre de la Libération, sur celui de Mémoire de la Résistance et dans le Dictionnaire des Fusillés de Maltron, mon professeur de maîtrise d'histoire à l'Institut d'histoire sociale. On y apprend que Chevalier, vivant de ses économies et des revenus de couturière de sa femme, abandonne son métier pour se consacrer à ses activités clandestines sous le nom de Louis Bayard. Qu'entré en relation avec Joseph Dubar, chef du réseau de renseignements belge “Ali France”, il débute dans l'organisation en 1941. Que son domicile sert de boîte aux lettres à “Ali France” ainsi qu'au réseau Gloria SMH qui renseigne militairement les Britanniques, et dont il fait passer le courrier en zone sud. On sait aussi qu'il y avait trois prisonniers de guerre chez Chevalier quand il a été arrêté, et non deux (Hennequin est parfois approximatif). Quant à Françoise, elle est arrêtée quelques jours plus tard, le 20 juillet 1942, au magasin de ses parents, 6, place Grangier où elle travaille comme employée, soit le 20 juillet 1942. Ses parents sont présents.

## Jugée par le tribunal militaire allemand de Dijon le 6 août

Les sept personnes impliquées dans ce coup de filet sont toutes catholiques et françaises. Notons qu'Alice Comparot était employée d'assurances, venait de se séparer de son mari et avait un fils de 17 ans apprenti boulanger. Que les Regniault avaient un salon de coiffure et que Lagrange, un ancien combattant de 14-18, plusieurs fois blessé, médaillé de guerre, tenait le café Neptune. Les quatre étaient de Chalon-sur-Saône. C'est étonnant comme dans cette histoire des pionniers de la Résistance, il y avait de commerçants. Leur atout : disposer d'un local public où l'on pouvait “passer” sans éveiller les soupçons. Le 6 août 1942 donc, le tribunal militaire allemand de Dijon condamne Camille Chevalier (43 ans) et Simone Harrand-Monier (24 ans) à la peine de mort. Françoise Michel (21 ans) à 12 ans de déporta-

“Camille Chevalier, 43 ans, fusillé, Simone Harrand, 24 ans, condamnée à mort, et Françoise Michel, 22 ans, douze ans de travaux forcés.”

## FRANÇOISE CITÉE DANS LA DERNIÈRE LETTRE DE CAMILLE CHEVALIER

*“Ma chère petite femme, c’est avec une joie profonde que j’ai appris ta libération, tu n’étais que l’exécutrice de mes demandes. C’est avec un parfait dévouement qu’assistance fut donnée à ces pauvres diables souvent exténués (?) et à bout d’attente de libération. Je ne savais pas commettre ainsi un crime impardonnable (... ?). Aujourd’hui après avoir passé au tribunal j’ai vu la peine la*



*plus élevée s’abattre sur Mlle Simone et moi. Chevalier condamné à mort sans espoir de (?), Simone Harrand avec grande possibilité, Françoise Michel, 15 ans [...]. Tout espoir n’est pourtant pas perdu et malgré tout, je viens te demander de supporter avec calme et courage cette sentence. Tu dois, je te le demande, “Vivre”, tu sais que Dieu ne pardonne pas à ceux qui abrègent leurs jours et je sais qu’un jour nous nous retrouverons dans*

*un monde meilleur, toujours tu seras mienne et mon dernier souffle sera pour toi... Avec le plus grand désir, je t’embrasse tendrement, ton Camille.”*

En 1973, *La ligne de démarcation*, série de l’ORTF, a traité son histoire dans son épisode 5, et par suite celle de Simone jouée par Simone Rieutor. Scénaristes : Henry Grangé, Gilbert Renault, alias Colonel Rémy, d’après ses livres. Réalisation Jacques Ertaud.

tion, Alice Comparot (46 ans) et Jules Regniault (47 ans) à 5 ans, Marcelle Regniault (41 ans) à 4 ans de même que Jean-Marie Lagrange, 52 ans). Camille Chevalier, qui a été torturé mais n’a pas parlé, est fusillé pour l’exemple au stand de tir de la Wehrmacht à Montmuzard le 18 août 1942 à 7h du matin. *“Au cours d’une entrevue, l’officier allemand, juge du tribunal militaire, avait indiqué à Mme Chevalier : « Autant d’hommes que votre mari fit passer, c’est autant de main-d’œuvre qu’il enleva à l’Allemagne, c’est donc un crime vis-à-vis du grand Reich... C’est également autant d’hommes qui, un jour, peuvent reprendre les armes contre nous. »”*

## Le précieux témoignage de Simone Harrand



**Simone Harrand (à gauche) en 1994, recevant pour son tapuscrit le prix de la Résistance, mention spéciale.**

En cliquant un peu partout sur internet pour enrichir l’histoire de la famille Michel, on assiste parfois à des petits miracles. Simone Harrand, l’amie de Françoise, a en effet écrit sur le tard *Simone, un grain de sable* qui a reçu une mention spéciale au prix littéraire de la Résistance en 1994. Pourquoi un tel titre ? Parce que disait-elle, *“Qu’est-ce qu’un grain de sable ?*

*Rien, sauf si vous l’avez dans l’oeil. Des milliers de grains de sable peuvent immobiliser la plus puissante machine.”* Elle précise dans ce tapuscrit qu’ils ont été vendus pour 2 000 francs par tête, de l’époque, soit en 1942, un mois et demi de salaire de la petite employée qu’elle était. Mais surtout, elle s’attarde à de nombreuses reprises sur l’histoire de Françoise Michel, qui est aussi un peu la sienne. C’est l’Association des anciennes déportées et internées de la Résistance (Adir) à la Bibliothèque de documentation internationale contemporaine à Nanterre (BDCl) devenue depuis peu La Contemporaine, qui détient son très émouvant tapuscrit (elle n’a pas trouvé d’éditeur).

Qui est Simone ? Une jeune fille blonde, au front haut, les yeux bleus et le nez rond, 1,67 m, c’est elle qui se décrit. Elle milite comme monitrice de gymnastique bénévole dans le Mouvement d’action catholique et militante jociste (Jeunesse ouvrière chrétienne féminine), qui lutte pour améliorer les conditions de travail et de vie de la classe ouvrière. Simone est notamment responsable des bonnes du quartier Victor-Hugo, à Dijon.

Elle raconte comment tout s’est agencé : *“Françoise dès 1940, avec des amis – André, un tout jeune homme, et ses deux soeurs, Mimi et Odette, fournissait des vêtements civils aux prisonniers de guerre parqués dans le camp provisoire de Longvic”*. Or voici qu’un jour, n’ayant plus de combine avec les cheminots ni le café de Perri-gny tenu par les époux Frilley, elle s’est adressée à Françoise pensant qu’elle avait peut-être un tuyau. Un ami de son père avait un ami passeur à Chalon, Camille Chevalier.

Pour l’instant, je ne citerai que le seul dialogue que Simone met en avant lors de son interrogatoire au siège de la Gestapo à Dijon (elle ne sera pas torturée et tient tête avec bravoure) :

– *Qui est cette Françoise qui t’aide ?*

– *Il n’y a pas de Françoise.*

– *Menteuse !*

*“Il hurle que son nom a été cité devant le donneur.”*

Très courageuse, Simone voudra tout prendre sur elle et invente toutes sortes de combines pour faire croire à l’officier qui l’interroge qu’*“elle travaillait seule, ses parents, son entourage ignorant tout de ses activités”*. En fait, elle dira à la Gestapo ce qu’ils savent déjà : Camille et le réseau belge, mais rien sur le réseau de Dijon, l’officier ignorant cette organisation qui remontait jusqu’à Nancy. Elle est néanmoins acculée à dire qu’elle connaît Françoise. *“Malgré tout, l’arrestation de Françoise restera une épine dans ma chair”*, avoue-t-elle.

Concernant le procès qui se tient rue Vannerie, à l’école Saint-François, Simone campe le décor : sur le mur, derrière le juge, les officiers et quatre jeunes soldats, trône le portrait d’Hitler, et, de chaque côté, Goebbels et Goering. Simone s’est arrangée pour que Maître Eber, patriote alsacien, la défende gratuitement. Les parents de Françoise, eux, pouvaient payer ses honoraires, spécifie-t-elle. La mère de Simone était remailleuse de bas au départ et elle-même réceptionniste dans un service Vitos à Dijon dont sa mère était devenue la gérante. Son père était un ancien combattant de 14-18 et son frère, prisonnier de guerre en Allemagne.

## Dans les notes d’un historien dijonnais



Henri Drouot, spécialiste du XVI<sup>e</sup> siècle, m’a été aussi utile avec ses *Notes d’un Dijonnais pendant l’occupation allemande (1940-1944)*. Ce résistant de droite, qui rejoignit le Front national à la mi-1942 (ne pas confondre, c’était une initiative du parti communiste pour regrouper les forces résistantes), a en effet croqué au jour le jour le vécu des habitants de sa ville et *“a su saisir à travers l’histoire d’une partie, la crise d’un tout”*, synthétise le chercheur François Bédarida en préface. Or Drouot cite par deux fois Simone et par suite Françoise : *“14 août 1942. On raconte que des femmes emprisonnées pour avoir participé aux organisations de passe des prisonniers évadés tiennent tête aux beaux officiers boches. On cite une petite remailleuse d’un atelier de la rue de la Liberté qui, découverte à propos d’un passage, aurait tenu tête à ses juges, déclaré hautement que ce n’était pas un prisonnier qu’elle avait fait passer, mais 150, et que, ce faisant, elle avait entendu servir la France, sa patrie, contre eux, ses ennemis. Condamnée à mort ces jours-ci, elle bénéficierait d’une intervention de quelqu’un qui aurait recouru au maréchal Pétain en vue de faire commuer sa peine.[...] Une autre ouvrière aurait été condamnée tout récemment aux travaux forcés à perpétuité pour les mêmes raisons. Je n’ai aucun moyen de contrôler ces bruits.”* Parlait-il de Françoise ?

Comme les 89 dossiers du tribunal militaire allemand de Dijon ont été numérisés et sont accessibles au public depuis juin 2016, j’ai pu me procurer les éléments du jugement (FK 669, st. L. II n° 356/42, archivé GR 28 P 8 22). S’y trouve ainsi une lettre de la Délégation générale du gouvernement français dans les territoires occupés qui intervient en faveur de Simone pour faire commuer sa peine. *“Un oncle de Mlle Harrand, M. Paul Personne, manoeuvre, a par un geste généreux, accepté de donner son sang pour une transfusion opérée le 15 mars 1942 à la clinique des Ursulines de Troyes sur un soldat allemand mourant. Celui-ci de ce fait a été sauvé. M Personne qui à l’époque avait accompli ce geste animé uniquement d’un esprit de désintéressement et de charité, serait particulièrement heureux que le bénéfice de cette action put être reporté maintenant sur la tête de sa nièce.”*

Quelques jours plus tard, (la décision du haut-commandement de l’Armée à Berlin est intervenue le 5 octobre 1942), Henri Drouot note : *“Confirmation pour Mlle Harent condamnée tout récemment aux travaux forcés à perpétuité pour avoir fait “passer” de nombreux prisonniers. Elle avait été condamnée à mort et sa peine avait été commuée. Elle s’est accusée largement dit-on pour éviter la mort au passeur qui agissait d’accord avec elle. Elle aurait été dénoncée par un faux prisonnier, soit un mauvais Français, soit un mouchard des Boches. Le passeur s’appelait Chevalier. On raconte (Mme Michaud amie de la famille) que la mère a pu s’entretenir cinq minutes dans une gare avec sa fille qu’elle pensait quitter pour toujours. La jeune fille est toute jeunette. C’est une élève des soeurs de Sainte-Bénigne, appartenant*

*“ On raconte que des femmes emprisonnées pour avoir participé aux organisations de passe des prisonniers évadés tiennent tête aux beaux officiers boches.”*

*à une famille très modeste, catholique et française. Elle a été extrêmement ferme en disant adieu à sa mère, lui a affirmé qu’elle la reverrait et peut-être assez tôt parce qu’ils seront finalement vaincus. Une amie de Mlle Harent, pour la même affaire, a été condamnée à douze ans d’internement dans une forteresse. Egalement catholique et française. Elle s’appelle Mlle Michel. Mlle Harent, et peut-être Mlle Michel, étaient employées à la maison de remailage (ancienne maison Nelly), rue de la Liberté [...].” Sic.*

## Les archives allemandes à la rescousse

Les archives de Dijon ont résumé en français deux ou trois pages du jugement du 6 août 1942, les plus importantes, mais grâce à une amie journaliste luxembourgeoise qui m’a traduit un été les passages intéressants (il y a 53 pages), notamment l’exposé des faits retenus par le tribunal allemand, j’ai pu progresser.

Les peines ont été proportionnelles au nombre d’évasions. Pour Camille Chevalier qui “avoue” avoir commencé son activité début décembre 1941 et avoir été contacté en mai 1942 par une Belge, Jeanne de Belgique, le tribunal retient 200 à 300 cas. Idem pour Simone Harrand qui rencontre Chevalier pour la première fois en décembre 1942. Pour ne pas dénoncer Amable Michel, elle avoue que le contact s’est fait grâce à un certain André Misset, mort à Pâques 1942. Il est dit qu’elle travaille dans une certaine mesure avec Françoise et que chez celle-ci, passaient des prisonniers de guerre de Nancy et de Bruxelles. Le tribunal note aussi pour Françoise qu’elle a aidé Chevalier comme Simone, et aussi directement Simone, et retient pour elle 75 cas. Pour les Reignault, qui auraient commencé leur activité de passeurs en avril 1942 quand Chevalier leur a transmis un groupe en fuite de 20 personnes, ce sera 6 à 10 cas. Alice Comparot, nom de passe Andrée II, aurait, elle, agi depuis avril 1942, ce sont 10 cas. Pour Lagrange dont le café servait de lieu de rendez-vous aux prisonniers de guerre que lui envoyait Chevalier et leur donnait parfois à manger, 6 à 10 cas, mais le tribunal n’a pu déterminer si c’était pour de l’argent ou non. Evidemment, le tribunal allemand estime qu’il y a eu beaucoup plus d’évasions que ne reconnaissent Simone et Françoise, et suppose qu’à Nancy, Bruxelles et Paris, il y a une organisation centrale qui leur envoie des prisonniers de guerre. Ce que récusent les deux amies. Le motif exact de la condamnation de Françoise ? Comme pour les autres, pour complicité d’intelligence avec l’ennemi, et plus explicitement *“Pour soutien continu de prisonniers de guerre en fuite et falsification répétée de documents”*. Il est précisé qu’elle a participé activement à l’élaboration de faux papiers.

Sur les sept accusés, Françoise vient comme on l’a vu en troisième position pour la sévérité de la peine. Elle est condamnée à douze ans de travaux forcés. Quinze ans selon Camille Chevalier dans son ultime lettre. Idem dans le *Maitron des fusillés* où on la cite dans la biographie de Camille : il semblerait qu’au début, Françoise ait été passible d’une condamnation à mort : *“Simone Monier-Harrand fut déportée et Françoise Michel de Dijon vit sa peine commuée à quinze ans de détention”*.

*“ Condamnée aux travaux forcés pour soutien continu de prisonniers de guerre en fuite et falsification répétée de documents.”*



Fort d'Hauteville à Dijon.

Au final, le tribunal allemand estime que Françoise a des circonstances atténuantes, il met en avant qu'elle est la plus jeune des accusées, qu'elle a été influencée par son amie Simone, qu'elle n'a pas agi pour l'argent, mais par compassion et par un patriotisme "mal placé" (sic), tandis que pour Simone, c'est par compassion, parce que son unique frère était prisonnier de guerre, qu'elle a agi ainsi. Une lettre de la Délégation générale du gouvernement français dans les territoires en zone occupée datée du 3 novembre 1943 aux autorités allemandes reprendra le constat : "Mademoiselle Michel avait agi sans aucune rétribution, par pur patriotisme." Le tribunal allemand a aussi l'impression d'avoir en face de lui quelqu'un de pas très vif et qui n'a pas d'expérience de la vie. Et décide donc de se montrer plus "tolérant" en ne la condamnant qu'à douze ans de travaux forcés. Pas vive Françoise ? Etait-elle terrifiée, anéantie, naïve, voire une oie blanche ? Etait-ce une tactique pour protéger son père et sa mère ? Ceux-ci ne semblent pas avoir été inquiétés par les nazis à ce moment-là.

## Tondue et habillée en bagnard

"Puis subitement, en juillet 1942, ce fut l'arrestation de Françoise, les perquisitions sans fin, les interrogatoires ou la question, la "Santé" puis, tondue et habillée en bagnard, l'infâme maison de détention, résume l'ami de la famille. Combien devant ce coup, devant le retour de tous les objets personnels de la pauvre détenue, eussent tout abandonné, M et Mme Michel le firent deux jours, incapables de résister aux supplications des malheureux porteurs du mot de passe."

### LA FORCE MORALE DES FEMMES DÉPORTÉES

Les femmes n'ont pas été traitées moins sauvagement que les hommes, mais elles ont mieux survécu, développant des capacités de résistance/résilience spécifiques, parce qu'elles ont su tisser un filet d'entraides, par la parole et l'écoute, la tendresse, l'attention aux autres, la solidarité, l'amitié, qui allaient de pair avec l'héroïsme physique et moral réellement exceptionnel de certaines. "Précisément parce qu'elles sont plus fragiles physiquement, les femmes cherchèrent avant tout à se porter mutuellement secours [...], elles furent davantage capables de se tolérer, et bien plus que dans la vie « ordinaire », ce qui n'est pas le moindre de leurs mérites. En outre, les femmes sont dites, à tort ou à raison, plus concrètes, plus « sensibles » que les hommes qui, même dans les camps, en venaient souvent aux coups

[...] Surtout, le fait de nature, selon lequel une femme est davantage tournée vers l'intérieur, fut, dans les camps un privilège véritablement enviable, car c'est sans nul doute l'intériorité, la capacité d'attention, la vigilance et aussi une endurance inouïe, qui permettent de penser que les femmes ont mieux survécu. Je n'oserais dire que les femmes sont mieux parvenues à sauvegarder leur intégrité mentale, mais elles ont peut-être mieux préservé leur équilibre et leur confiance en la vie, parce qu'elles se parlaient (on n'insistera jamais assez sur la puissance de la parole) et multipliaient les gestes de tendresse. Paradoxalement, c'est dans leur faiblesse physique qu'elles ont puisé leur force morale." Françoise Maffre Castellani, Femmes déportées. Histoires de résilience, Paris, Des femmes / Antoinette Fouque, 2005, p. 224-226.

"Paulette, lorsque nous sortions dans la cour, ouvrait notre cellule en dernier, ce qui nous permettait avec Françoise de jeter sur les paillasses des jeunes juives un peu de nourriture partagée venant des colis."

Simone Harrant

Simone Harrant. Les Allemands voulaient par lui répandre la terreur dans la région selon un témoin de l'époque : brutalité inouïe, faim épuisante, suicides, cas de folie... Déférées toutes deux à la Santé à Paris, elles partent sans délai pour l'Allemagne. Avec, dans la poche de Simone, "un mouchoir, un peigne et un chapelet". Françoise ne devait guère avoir plus.

## De Francfort à Anrath, "lieu de déportation inconnu"

C'est à Francfort que les deux amies sont séparées : "A l'intérieur de la prison, on nous conduit dans une salle immense, au milieu, une allée, de chaque côté des cages métalliques grillagées comme au zoo, rapporte Simone. Le lit est une planche attachée au mur par une chaîne, ainsi que deux petites planches dont l'une sert de table, l'autre plus basse de tabouret. Il n'y a pas de place pour faire les cent pas. Dans la journée, nous n'avions pas le droit de nous étendre et nous devions relever le lit au coup de sonnette de 6h du matin. Après une nuit passée chacune dans une cage, le lendemain mes compagnes sont parties dans une autre direction."

Le parcours exact de Françoise ? La Santé à Paris puis le 31 août 1942 direction la prison de Karlsruhe, en Allemagne. Simone, les Reignault et M. Lagrange font partie du même convoi, ainsi que Jeanne Valentin, de Bordeaux, communiste, née le 20/11/1902, qui aura le même parcours de déportation que Françoise. Le 21 septembre 1942, Françoise arrive avec Jeanne à la prison d'application de peine de travaux forcés pour femmes d'Anrath, près de Krefeld et de Düsseldorf (JVA Willich aujourd'hui). Condamnées aux travaux forcés par un tribunal militaire et prisonnières de droit commun s'y côtoient.

" Dans une cage métallique grillagée à Francfort."

Simone Harrant

Anrath avait la réputation dans les années trente d'être la prison la plus grande d'Allemagne, et dès 1941 la plus dure. La partie réservée aux femmes comportait 214 places en 1938, or pendant la guerre, elle va accueillir 2 à 3 fois plus de prisonnières sous la houlette d'un directeur sadique, Bodo Combrick. "Les pratiques qui s'y déploient de 1939 à 1945 s'apparentent à celles d'un régime concentrationnaire, estime Corina Von List dans son rapport sur Anrath (voir encadré). Combrick "frappe les prisonnières de ses propres mains, les harcèle, affame sans raison en imposant aux détenues des peines d'arrêt collectives sous des prétextes arbitraires. Les tortures morales, comme l'interdiction de correspondre avec ses proches, font aussi partie de ses pratiques."

Le travail ? Il consiste sur place à faire de la couture, notamment découdre et recoudre des uniformes allemands. Autrement, les prisonnières sont envoyées en usine dans un kommando. Comme celle qui produisait de la soie artificielle à Krefeld pour, entre autres, des parachutes ; les conditions y étaient très pénibles : vapeur et éclaboussures d'acide nitrique, cécité temporaire, machine à hauteur d'homme... "Anrath reçoit pour chaque détenue une indemnité de 0,55 reichmarks par détenue, en contrepartie de quoi les déportées travaillent au moins 60 heures par semaine. De plus, la direction de la fabrique pouvait convoquer les équipes de travail supplémentaire le dimanche pour une durée de 12 heures", rapporte Corinna Von List.

### ANRATH-KREFELD, LE "CHÂTEAU DE LA MORT LENTE"



© COOPÉRAGE DE ANDERE BETRAGE "JVA WILLICH"

Le Zuchthaus d'Anrath-Krefeld à Willich apparaît dans les listes des résistantes déportées mais c'est le plus souvent juste un lieu indiqué. Personne n'avait étudié ce lieu de déportation jusqu'au colloque qui s'est tenu le 9 décembre 2015 sur *Les femmes en déportation depuis la France : historiographie et mémoire* à la Contemporaine (ex-BDCI) à Nanterre et qui a été publié en 2018. Corinna Von List, de l'Institut historique allemand, y présente son analyse à partir d'un fond d'archives débloqué : "La prison d'Anrath en Rhénanie - un lieu de déportation inconnu". Un film *Anrath* est aussi sorti en 2016, sur la période 1944, et l'Allemand Andere Betrage, a pu photographier l'aile des femmes en 2016 (photo ci-dessus), l'ont fait resurgir de l'oubli. Quatre résistantes passées par Anrath quand Françoise Michel s'y trouvait, témoignent ont écrit sur Anrath.



**Yvonne Oddon (1902-1982)**, du réseau du musée de L'Homme, est arrêtée le 10 février 1941, elle a 39 ans. Condamnée à mort (l'exécution est

commuée), elle arrive le 16 mars 1942 à Anrath : "Comme nourriture, autant dire rien. On nous donnait des épluchures, des mauvaises herbes ramassées dans les champs, parfois des produits synthétiques qui nous rendaient malades".

**Agnès Humbert (1894-1963)**, du même réseau, est aussi condamnée à mort e 15 avril 1941 puis à cinq ans de réclusion.



© ARCH. D.R.

Elle arrive le 16 mars 1942 à Anrath. Elle a 48 ans. Dans Notre guerre, elle décrit ses misères et celles de ses compagnes d'infortune. Affectée notamment à la fabrication de soie artificielle

## Le bain pour maternité

Le 3 novembre 1943, la Délégation générale du gouvernement français dans les territoires en zone occupée intercède pour demander des nouvelles de Françoise, ne serait-ce que de façon officielle. Au bout de six mois, le règlement permettait en effet un échange de lettres toutes les six semaines. Et sa mère n'a rien reçu depuis 1942. Réponse de l'occupant le 14 janvier 1944, deux ans après : "Les autorités judiciaires compétentes font savoir que la susnommée écrit régulièrement à ses parents, aux dates auxquelles elle est autorisée à écrire, et reçoit les lettres de sa famille, ainsi que le prouve le contrôle de la correspondance." Fin de non recevoir typique de Combrick.

Or c'est à Anrath, que Fanchette, comme on la surnommait, met au monde, le 10 mars 1943, un enfant qu'elle nomme Marie-France. Marie parce qu'elle était croyante, France, par patriotisme. Cela paraît évident, non ? Une façon de résister. Un mois plus tôt, la capitulation

" Fanchette a appelé son enfant Marie-France. Marie parce qu'elle était catholique, France par patriotisme."

à Krefeld, elle sabote le maximum de travail possible afin de ne pas participer à l'effort de guerre allemand : "Le système disciplinaire de Combrick, c'était la terreur." "Le mois de décembre et autant de suicides ou de tentatives". Elle sera le principal témoin à charge contre Combrick et son équipe en 1948.

**Geneviève Janssen-Pevtschin (1915-2011)**, belge et juive (les Allemands ne l'ont jamais su), du réseau Zéro, est arrêtée le 21 mai 1943, six ans de travaux forcés, elle a 28 ans : "Chaque jour, nous apprenions qui allait être fusillé. On hurlait pour encourager celles qui partaient au peloton d'exécution." Le déroulement de ses journées ? « Les premiers temps, je ne fus pas autorisée, à cause de mon passé, à travailler en usine. Je recousais, donc, des uniformes, cloîtrée dans ma cellule. J'ai eu des poux, puis la diphtérie, ce qui m'a valu trois mois dans une cellule d'isolement. J'ai travaillé dans

un atelier de couture. Puis, à la buanderie. En mai 1944, je fus affectée à un kommando des champs. Être ouvrière agricole, c'était incomparablement mieux ! **Louise de Landsheere (1908-1989)**, belge, conjointe de William Ugeux, responsable du Service de renseignement Zéro, arrêtée le 4 mai 1942, sept ans de travaux forcés, arrive le 7 janvier 1943. Elle a 35 ans. Je n'ai que sa bio (mais elle a publié en 1989 ses Mémoires, de la résistance à la marche de la mort écrites en 1945) : "Anrath, surnommé le « château de la mort lente » est utilisé par l'industrie allemande. Parce que de Landsheere « a travaillé pour l'ennemi », on la met au régime des condamnés à mort. Elle devra travailler à découdre de vieux uniformes pour en récupérer ce qui peut encore servir. La nourriture est débilissante, l'atmosphère mauvaise. Il y a des délétateurs. Elle est mise aux arrêts. Elle travaillera ensuite en kommando."

## LA MATERNITÉ DANS LES GÉOLES HITLÉRIENNES

A ce jour, je n'ai pas trouvé d'informations sur les déportées résistantes qui ont accouché en milieu carcéral et comment cela se passait pour les nouveaux-nés. Par contre, dans le camps de concentration de Ravensbrück, oui. Notamment avec *Kinderzimmer* de Valentine Goby (Actes Sud, 2013), et *J'ai donné la vie dans un camp de la mort* de la résistante déportée Madeleine Aylmer-Roubenne, mère d'un des trois enfants français nés dans un camp (Ravensbrück). La résistante et déportée Geneviève de Gaulle, qui sera présidente d'ATD Quart Monde pendant trente-quatre ans, s'est penchée sur la question des enfants au camp en 1961. Il faut savoir qu'à partir de septembre 1944, les nazis ont toléré la présence de nouveau-nés à Ravensbrück. Mais sans soins ni alimentation adaptée, peu survivront. Avant, les femmes enceintes étaient forcées d'avorter ou leur bébé était tué à la naissance. En étant incarcérée dans un établissement pénitencier, Françoise a échappé à cette barbarie, mais "la maternité est en soi une cause de surmortalité, résume Geneviève de Gaulle, en raison des conditions de l'avortement parfois imposé, ou des conditions d'accouchement, enfin, du désespoir des mères séparées de leurs enfants et qui se laissent mourir..."

lation de la VI<sup>e</sup> Armée allemande à Stalingrad a fait s'effondrer le mythe de l'invincibilité de la Wehrmacht et de la victoire définitive du Reich hitlérien. Comme il n'y a qu'une infirmière (c'est aussi la surveillante générale) et qu'un médecin pour les hommes et les femmes d'Anrath avec trois permanences par semaine, Françoise n'a dû compter que sur ses compagnes de cellule pour accoucher. Mais elles avaient de l'expérience. Corinna Von List rappelle que 64% des femmes déportées avaient plus de 30 ans et étaient installées dans la vie. "Cela invite à corriger l'image de la jeune fille chère à une certaine iconographie de la Libération", en réalité minoritaire. Le manque de nourriture, les longues heures de travail, les mauvais traitements, les conditions de détention qui se dégradent n'ont pas du faciliter sa grossesse... A la Libération, le gouvernement britannique fera d'ailleurs un procès à la direction d'Anrath pour hébergement chaotique, manque d'approvisionnement en vivres, pour mise au cachot pour raisons futiles, passages à tabac, mais les peines seront très faibles (il manquait de preuves pour les morts, et des raisons politiques ont sans doute aussi joué). Résultat : dix-huit mois de prison pour Bodo Combrick, douze pour Eugène Witte, le médecin. C'est très peu.

## Jauer, autre lieu de déportation inconnu

Françoise n'est plus enceinte. Le débarquement des Alliés en Normandie a réussi, l'offensive soviétique est en marche. Alors effort de guerre allemand oblige, la jeune maman est transférée le 17 juin 1944 à la sinistre forteresse de Jauer (relookée sur la photo). C'est une prison de travaux forcés pour femmes sise en Rhénanie-du-Nord-Westphalie, aujourd'hui en Pologne, en Haute-Silésie, sous le nom de Jawor), près de Breslau



(Wrocław). A ce stade de l'enquête, on ne sait pas si son enfant l'accompagne ou, sinon, où il se trouve. Comme pour Anrath, il n'existe pas de documents ou d'étude sur ce lieu de déportation pour femmes, à part le rapport sur l'évacuation de Jauer de l'abbé de La Martinière, grand spécialiste des Nuits et Brouillards (voir p. 26 et 37) et quelques témoignages (voir encadré ci-contre), dont celui de Simone Harrant, qui est désormais une Nuit et Brouillard, et qui est arrivée, elle, à Jauer le 29 mars 1943, au lendemain de ses 26 ans, soit plus d'un an avant Françoise. "La forteresse, un ancien château agrandi au fil des siècles, a un aspect menaçant, j'en frissonne. Grâce à Dieu, j'ai résisté jusqu'à ce jour. Pourquoi pas demain ? Dans des hurlements, on nous rhabille et nous sommes dirigées vers des ateliers. L'horreur ! Autour des tables de 12, 6 de chaque côté, assises sur des bancs durs ; étroits, sans dossier, notre travail consistera, 12 heures par jour, à faire du duvet avec des plumes." Son dortoir ? Une ancienne salle de garde, la lumière arrive par les meurtrières, l'air est froid et humide. "Les couvertures sont presque mouillées. La plupart coucheront toutes habillées. Je me déshabille en mettant ma robe sur mes pieds en couverture supplémentaire. A nouveau les tinettes et pour la toilette, un broc d'eau pour cinq. A ce régime, au bout de quelques jours, plusieurs tousseront et finiront tuberculeuses. Les autres auront des rhumatismes bien avant de vieillir."

## Tenir à tout prix

A la fin de l'été 1944, Jauer aura reçu plus de 400 NN belges et françaises, portant l'effectif global à la date du 20 septembre 1944, à 1 555 prisonnières, rapporte l'abbé de la Martinière. F. Bray évoque de son côté la volonté de tenir à tout prix de ces Françaises internées à Jauer où les Allemands regroupaient les grosses peines de Lubeck et d'Anrath : "Lorsque des chants s'élevaient, rapporte une évadée rescapée, c'était toujours de la cellule des Françaises, et avec ce chant, seule forme de résistance possible, c'était un peu d'espoir et de volonté de tenir, qui descendait dans l'âme de ces ensevelies vivantes.

Affaiblie par la maternité et les conditions de travail et de détention, Françoise contracte à son tour la tuberculose. Tout comme Henriette Docquier (1919-2014), condamnée à mort pour faits de résistance le 31 juillet 1941 puis aux travaux forcés qui raconte comment on l'a traitée : "J'ai été mise aux contagieuses. Avec un uniforme spécial et j'en ai vu beaucoup mourir. Sans médicaments, sans désinfectants, les valides soignant les alitées pour les nécessités de la vie. Quelle souffrance de voir nos amies dépouillées de leurs vêtements et jetées sur d'autres cadavres..." Fanchette meurt le 20 janvier 1945 entre 10 h et 11 h du matin, à 25 ans, six mois après son arrivée, alors que l'évacuation de Jauer vers le KL Ravensbrück ou la prison d'Aichach, se prépare, l'Armée rouge approchant. Sa fille n'a pas 2 ans. Le décès de Fanchette est attesté dans son dossier conservé à la Fondation pour la mémoire de la Déportation à Caen, par Blanche-Marie Grenier-Godard, infirmière mili-

“Lorsque des chants s'élevaient, c'était toujours de la cellule des Françaises, et avec ce chant, seule forme de résistance possible, c'était un peu d'espoir et de volonté de tenir, qui descendait dans l'âme de ces ensevelies vivantes.”

F. Bray

## DERRIÈRE LES MURS DE JAUER, LES PRISONNIÈRES FRANÇAISES ET BELGES RÉSISTENT

Comme pour Anrath, cette forteresse est un lieu de déportation inconnu. Quelques photos publiées en 2012 sur le net montrent des murs gluants d'humidité, sinistres. Depuis, Jauer a été relooké (photo p. 24). Deux déportées témoignent : **Andrée Patoux (1908-1971)**, arrêtée le 12 novembre 1942 à Hesdin (Nord), condamnée à mort le 20 juin 1942 mais sa peine est commuée en



travaux forcés à perpétuité. Première station Anrath, puis Jauer : "L'uniforme est le même que celui des camps, avec un tablier de grosse toile et un fichu sur la tête. Les couvertures et les paillasses sont mouillées... le ravitaillement

inexistant : un morceau de pain... de l'eau tiédasse baptisée café, des feuilles de betteraves en guise d'épinards... La vie ne s'écoule pas que dans la forteresse. Les journées se passent au Kommando de Schweidnitz où les déportées travaillent par table de 10 avec interdiction de parler. Le sabotage est naturellement interdit, mais il arrive que le petit fer à souder mette le feu à toute la pile des pièces électriques assemblées avec patience depuis le matin." "D'autres occupations sont au programme, telles que dénouer des ficelles de moissonneuses, lesquelles ficelles sont à nouveau emmêlées le soir, découdre des vêtements sales récupérés sur les soldats allemands tués en Russie, pour récupérer le fil... qui casse et n'est pas réutilisable, et tout cela, pour Andrée Patoux et ses

compagnes, c'est encore une façon de résister." (cf [www.resistance62.net](http://www.resistance62.net) > Patoux andree). **Louise de Landsheere**, qui vient d'Anrath et arrive début mai 1944. "Sous le couvert d'une petite fabrique de réchauds à gaz, il s'agit de faire travailler des prisonnières à la fabrication de glissières d'obus. Dans la prison, la résistance s'organise. Les femmes refusent de s'installer aux machines. Après quelques semaines de «grève», c'est au tour de De Landsheere d'être mise aux arrêts. Elle refuse de fabriquer des munitions. Après un mois de sévices, elle peut retourner à l'atelier de couture peu avant l'évacuation [...]."



“Décédée le 20 janvier 1945, neuf jours avant l'évacuation de Jauer. Paris est libéré depuis six mois, Dijon depuis quatre mois.”

taire, déportée politique n° 0421907. Celle-ci certifie l'avoir vue en bière et qu'elle a été enterrée au cimetière communal de Jauer le 24 janvier 1945. Comme la Dijonnaise Agnès Gwose, d'origine polonaise, arrêtée le 9 août 1941 pour avoir hébergé des évadés dans son hôtel, 70, rue Vannerie, et que Blanche inclura dans son groupe à la Libération, et la Jurassienne Marie Barré (déportée politique n° 3664).

La fille d'Andrée Patoux qui a été déportée à Jauer, rapporte que sa mère disait toujours qu'elle "avait eu "la chance" d'être arrêtée en 1942... Elle n'était allée qu'en forteresse. Les personnes qui ont été arrêtées en 1943

ont été dans les camps de la mort et n'en sont pas revenues." Mais elle n'avait pas accouché en forteresse. Françoise était jeune et aurait dû s'en sortir comme Simone et bien d'autres. Qu'on en juge : dans l'état actuel des recherches, sur les 8 900 femmes déportées par répression, 1 sur 5 n'est pas revenue. Un taux de mortalité 2 fois moins important que pour les hommes. Mais comme l'a résumé Geneviève de France (voir encadré p. 24), la maternité est en soi une cause de surmortalité. Et puisqu'on parle de statistiques, la Fondation pour la mémoire de la déportation a constaté que "sur les 29 mères d'enfants nés en déportation, 19 sont rentrées, 8 sont décédées et 2 ont une situation non connue." Françoise n'y figure pas.

## Pas de sépulture

En 1954, Henri Michel a essayé de faire rapatrier son corps, le statut de déporté résistante de sa soeur lui permettant d'en faire la demande, mais l'affaire a été finalement classée : "La mission de recherche française a rendu compte de ce que la sépulture de votre regrettée disparue n'a pu être localisée dans le cimetière de Jaworow. En effet, si le décès est bien enregistré sur le registre de la paroisse et sur celui de la mairie, ni l'emplacement ni le numéro de tombe ne sont indiqués. Le fossoyeur ne possède que le plan d'une partie du cimetière et les tombes des ressortissants français ne sont pas indiqués." Ne reste qu'une petite stèle, un peu lépreuse, dans une cour de la forteresse. Elle rappelle que "des Françaises ont souffert et sont mortes pour la liberté, la justice et la paix."

## Trouvaille de dernière minute

Je laisse le soin de conclure à la Dijonnaise Simonne Rohner, déportée à Ravensbrück, qui a témoigné dans *En enfer... 9 février 1944-8 mai 1945* dès son retour de déportation en 1945 (ce qui est précieux). Elle a aussi habité chez la mère de Françoise où elle fut arrêtée avec son mari et son fils. Et cette trouvaille, on peut la lire depuis juin 2015 sur le site de Michel El Baze ([ea58.free.fr](http://ea58.free.fr))>MichelElBaze>complements>ROHNER-Simonne-enfer).

C'est à Hanovre, alors qu'elle vient d'être libérée et qu'elle travaille pour les forces alliées comme secrétaire que Simonne fait la rencontre suivante :

"-Vous êtes Française?, me dit-elle.

- Oui !

- Moi aussi, je sors de la prison de Hanovre, où nous avons été évacuées de la Forteresse d'Anrath-Les-Krefeld !

- Vous étiez à Anrath ! Alors vous avez connu Françoise Michel ?

- Mais naturellement que j'ai connu Fanchette, c'était une fille épataante, un cran à tout casser, gaie, charmante !

- Qu'est-elle devenue ?

- Elle fut évacuée par le premier convoi, vers le centre de l'Allemagne, elle était un peu déprimée à l'idée de quitter le lieu où se trouvait sa petite fille, elle a eu énormément de chagrin lorsqu'elle en fut séparée. En tout cas, elle était en bonne santé ! J'appris que cette femme du Pas-De-Calais avait été condamnée à mort, puis graciée, son mari, mineur, avait été fusillé. J'étais toute heureuse de savoir Fanchette vivante et je me réjouissais à l'idée de la revoir bientôt ; quel chagrin j'eus au retour en apprenant sa mort, je ne pouvais y croire... Pauvre, pauvre petite, mon coeur se serre encore en écrivant ces lignes."

Un cran à tout casser ? Avec tout ce qui lui était arrivé ? Alors, au tribunal militaire allemand de Dijon, Fanchette n'était pas si démunie, si simplette, si oie blanche, si naïve que ses juges allemands l'ont cru. Elle a simulé comme Simone Harrant pour se protéger et protéger les siens et ses amis. Chapeau.

“C'était une fille épataante, un cran à tout casser, gaie, charmante !”

Propos d'une déportée d'Anrath rapportés par Simonne Rohner

# 22 DÉCEMBRE 1942 AMABLE TOMBE CINQ MOIS PLUS TARD

## “Un lâche vendit toute la filière”



“ Il fit partie des premiers Nuit et Brouillard (NN). ”

La Résistance en Côte-d'Or p. 51. Les informations qu'il recueille auprès de l'infirmière militaire Blanche Grenier-Godard dans son tome *Charlie, Jeannine, Fernando, Maxime et les autres*, celle-là même qui attesta du décès de Françoise, m'apprennent p. 29, qu'il y a eu 22 arrestations même s'il ne parle que d'une filière (mais ailleurs de deux) : “Blanche

Revenons à la une du *Bien Public* du 21-22 juillet 1945. “Après l'arrestation de sa fille, M. Michel, malgré la surveillance spéciale dont il était l'objet, continua son dangereux travail. Il fut à son tour arrêté le 23 décembre 1943.” [En fait, c'est le 22 décembre 1942]. L'ami Bray précise : “A Noël, pour gagner sa liberté, un lâche vendit toute la filière depuis l'Allemagne et le coup de filet qui rafla M. Michel fut un des plus forts qui démantelèrent la Résistance en 1940.” Je présume qu'il faut entendre résistance pionnière en Côte d'or.

L'agent allemand qui les a infiltrés, est Albert Laecker (ou Lacher) dit Bébert. Il sera fusillé à Dijon le 14 mai 1946, indique Gilles Hennequin dans son tome II sur

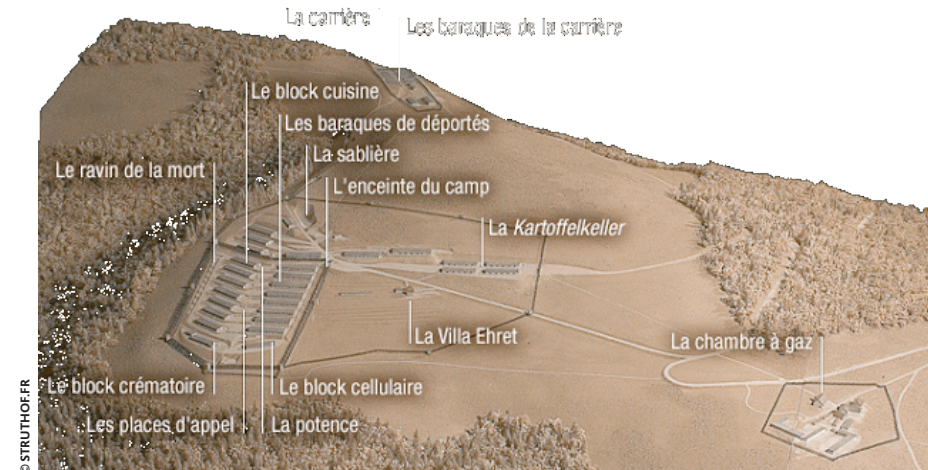
Grenier-Godard avait été en liaison avec les époux Frilley qui l'aidaient parfois à nourrir les évadés, rapporte l'historien local. Grâce aux cheminots, le couple renseignait sur les convois M Michel de Dijon. Parfois aussi, toujours sur indication des cheminots, ils allaient (comme Albert Sire) déplomber les wagons au dépôt de Perrigny, les débarrassaient et faisaient monter des clandestins et replombaient les wagons. En contact fréquent avec Simone Harrant-Monier, le couple a continué à accueillir des évadés et des juifs après l'arrestation de celle-ci. Mais la filière est pénétrée par la Gestapo : 22 arrestations. Les époux Frilley sont arrêtés le 22 décembre 1942. Bien qu'ancien combattant de 14-18, Pierre Frilley est déporté à Mauthausen où il meurt le 31 juillet 1944. Matricule 19.342 au camp de concentration de Ravensbrück, Germaine Frilley sera échangée contre du blé puis rapatriée par la Croix-Rouge suédoise en 1945.” Quid des autres résistants arrêtés ? Hennequin manque de synthèse. Je le soupçonne d'ailleurs de partialité en faveur de Blanche Grenier-Godard. Dans la dédicace qu'il m'a faite, il dit ne connaître que Blanche Grenier-Godard, capitaine du réseau de passeurs-renseignement dijonnais qui porte son nom, assurant qu'il n'avait encore rien trouvé concernant M. Michel mais qu'il ne désespérerait pas”. Etrange non ?

## Déporté sans jugement le 14 juillet 1943

Comment s'est passée l'arrestation d'Amable ? A son magasin Coboca, 3, place Grangier. Témoins : Gabriel et Elisabeth Froment, qui tenaient un magasin d'orfèvrerie 6, place Grangier. Les personnes impliquées dans la même affaire sont Albert Guillot, rue Prosper de Barante, ainsi que Colette Mercier, habitant boulevard Carnot, déjà nommée p. 15. Amable Michel est incarcéré à la prison rue d'Auxonne, de cruelle réputation, sans jugement. C'est désormais un Nuit et Brouillard, un NN. Il est transféré au fort de Romainville-Compiègne, une prison de

**NE PAS CONFONDRE**  
Le camp de concentration est un camp de la mort lente, une installation de détention où l'on enferme, sur simple décision, en général de la police ou de l'armée, des gens considérés comme gênants pour le pouvoir. L'extermination se fait par le travail. Les déportés y mourraient d'épuisement, de faim, de froid, de maladies.  
Le camp d'extermination, lui, est une usine à tuer, un camp de la mort rapide, sans jugement, les gens qui y sont amenés. Une petite partie des déportés est conservée provisoirement en vie pour effectuer les tâches de fonctionnement du camp, en particulier celle de destruction des corps des déportés assassinés..

## NATZWEILER-STRUTHOF, LE CAMP DES SUPPLICES



52 000 déportés seront immatriculés à Struthof ou dans l'un des 70 camps annexes, dont 60% de déportés politiques : hongrois, polonais, allemands, français (6 000).... et 4,9% de Nuit et Brouillard. Inutile de dire qu'il est impossible de s'échapper : double rangée de barbelés électrifiés à 380 volts, miradors et projecteurs balayant le camp toute la nuit. Coups, faim, épuisement, maladies, assassinats sadiques, pendaison et interdiction de détourner le regard, exécutions sommaires, expériences médicales sur les détenus font partie du quotidien du déporté. Lamoinde défaillance pouvait avoir des conséquences funestes. Struthof a été avec Mauthausen l'un des plus meurtriers du système concentrationnaire nazi, avec un

taux de mortalité de plus de 40 % ; dans les camps annexes, il peut atteindre 80%. Trois témoignages.  
**LE KOMMANDO KARTOFFELKELLER décrit par Aimé Spitz, journaliste alsacien, dans Struthof, bague Nazi en Alsace, ami de déportation d'Amable :**  
“A peu près toutes les heures, un SS du nom d'Ermanntraut, accompagné de son chien, venait faire un tour sur le chantier. Il s'amusait à jeter son chien sur les détenus et à les faire mordre. Lorsqu'un prisonnier était étendu à terre et cherchait à se défendre contre le chien, il ramassait une pelle ou une pioche et assénait de violents coups sur le corps du détenu... ainsi il alla de l'un à l'autre jusqu'à ce que vingt ou trente camarades soient étendus sans connaissance, portant des

plaies béantes aux jambes, aux bras ou à la figure. Puis il repartait pour revenir environ une heure plus tard et la manoeuvre recommençait.”

**LA SABLIERE décrite aussi par Aimé Spitz**  
“Hors du camp, à quelque 100 mètres, se trouvait une sablière. C'est là qu'environ 500 camarades furent fusillés, soit à coups de mitraillette, soit à coups de revolver dans la nuque [...]. Ce genre d'exécution, ordonnée par le ministère de la Sécurité d'État de Berlin, avait lieu le soir après l'appel. Chaque fois que nous apercevions le soir des arrivants devant le secrétariat du camp, nous savions qu'il s'agissait d'une Sonderbehandlung (traitement spécial). Ce genre de détenus ne figurait pas, la plupart du temps, dans le fichier du camp.”

**LE RAVIN DE LA MORT décrit par Eugène Marlot, socialiste de Dijon, réseau Agir, dans L'enfer d'Alsace, compagnon de déportation d'Amable :**  
“Les NN de juillet [...] travaillaient souvent dans ce coin, à construire la grande plate-forme située au-dessus et en dehors du camp, sur laquelle avaient été installées les baraques où logeaient les SS. C'est celle où ont été érigés, lieux de pèlerinage, le Mémorial de la Déportation et la Nécropole - lieux de réflexion aussi. C'est là que quelques NN français ont été assassinés en juillet-août 1943. Poussant brouette ou portant grosse pierre sur cette plate-forme, victimes de crocs-en-jambe ou de poussées dans le dos, ils ont dégringolé dans le bas. Tentative d'évasion, la sentinelle a tiré. Droit au but.”  
Pour en savoir plus, cliquez sur [www.cheminsdememoire.gouv.fr/fr/struthof-histoire-du-camp](http://www.cheminsdememoire.gouv.fr/fr/struthof-histoire-du-camp).

la Gestapo, puis déporté le 14 juillet 1943 dans le troisième des premiers convois Nuit et Brouillard. “Comme pour les deux précédents transports de « NN » vers le KL Natzweiler, du 8 et du 11 juillet, les autorités allemandes ont cherché à déporter les personnes qu'elles jugeaient dangereuses, ayant commis ou pouvant commettre un acte de résistance à l'occupation allemande”, précise la Fondation pour la mémoire de la déportation. Celle-ci a identifié dans ce convoi

## PARIS-NATZWEILER LISTE N° 116. (I.116.)

Amable Michel a fait partie des 169 déportés NN arrivés à Natzweiler au cours du mois de juillet 1943. 62 y décèdent en l'espace d'un an, soit plus d'un tiers. Les survivants quittent le camp de Natzweiler en septembre 1944 pour être évacués vers Dachau. Un tiers de l'effectif de départ, seulement, est en vie à la libération du KL Dachau, du Kommandod'Allach et du KL Bergen-Belsen en avril 1945. Fondation pour la mémoire de la déportation.

## Forçat au service du III<sup>e</sup> Reich

Direction le KL Natzweiler (germanisation de Natzwiller, le village, avec un ou 2 “I” selon), au lieu dit Struthof, sur le mont Louise, à 60 km de Strasbourg. Il s'agit de l'unique camp de concentration en territoire français, mais annexé au III<sup>e</sup> Reich. Himmler, alors chef de la Gestapo, et Oswald Pohl, chef principal d'économie de la SS, eurent l'idée d'installer des camps à proximité des carrières afin d'y faire travailler les déportés pour reconstruire les villes allemandes bombardées. Et ce, dans le cadre de la Deutsche Erd-und Steinwerke (DEST), une entreprise minière SS créée... par Himmler !  
À l'instar des camps de Mauthausen et de Gusen, le KL Natzweiler-Struthof était classé “camp de niveau III” (Lagerstufe III), ce qui signifiait qu'il était destiné à être l'un des camps les plus durs du système concentrationnaire. Son objectif était l'anéantissement des “ennemis politiques incorrigibles du Reich”. En plus, le microclimat y est particulièrement rude. Quand je m'y suis rendue le 15 août 2018, il y avait de la neige, de la brume, et il faisait 12° C alors qu'à Strasbourg, c'était la canicule. Glacant, même plus de soixante-dix ans plus tard. Natzweiler-Struthof est le premier camp que découvriront les Américains, Le camp des supplices titrera Le Figaro.

“ L'un des camps les plus durs du système concentrationnaire nazi ”

## LE DÉCRET KEITEL : FAIRE PEUR ET DISSUADER TOUT ACTE DE RÉSISTANCE



“Procédure instaurée pour contrer l'augmentation des actions de la Résistance et le début de la lutte armée, les décrets *Nacht und Nebel* (NN) signés par le maréchal Keitel les 7 et 12 décembre 1941 permettent notamment d'interner les auteurs d'attentats à la vie, d'espionnage, de sabotage, de menées communistes, d'aides portées aux membres des forces armées ennemies, de détention illégales d'armes. Ils entraînent des déportations avant tout placés sous le signe du secret, qui ne sont plus la conséquence d'un jugement mais son préalable, les détenus devant être présentés en théorie, devant un tribunal civil du Reich.” Ils “ne concernent que les résistants de l'Ouest : Belges, Danois, Néerlandais, Norvégiens et Fran-

çais. La plupart des NN ont été arrêtés sur ordre de la Gestapo, comme Amable. Et la plupart ont été regroupés au camp de Natzweiler-Struthof, en Alsace, à partir de novembre 1943. Les familles et les autorités de leur pays sont tenues dans une complète ignorance du sort qui leur est réservé, vivants ou morts. D'où l'expression “Nuit et Brouillard”. Elle aurait été choisie par Hitler en personne qui admirait l'opéra *l'Or du Rhin* de Wagner, mais elle a pu signifier au départ Sans nom (non nemo) ou Norge und Nederland (Norvège et Hollande) où la loi est d'abord appliquée. Le but du décret Keitel : intimider les familles et les décourager de tout acte de résistance. [www.struthof.fr/glossaire](http://www.struthof.fr/glossaire)





© H. GAYOT, NN 11789, STRUTHOF-NATZWEILER

Pour arriver au camp, Amable doit gravir à pied les 5 kilomètres qui le séparent de la gare de Rothau sous les coups, les morsures de chien, les hurlements. Il est aussitôt tondu, mis à nu et doit endosser l'habit rayé des bagnards avec les lettres NN barbouillées en rouge. Bloc 13. Il a le matricule 4606. Sur sa fiche, au Centre européen du déporté résistant, il est répertorié sous le prénom d'Aimable. Il fait partie des premiers NN français envoyés en juillet 1943 – le camp est alors dirigé par Joseph Kramer, de sinistre réputation, qui avait débuté à Dachau et déjà commandé plusieurs camps de concentration dont Mauthausen et Auschwitz.

Lui et ses compagnons sont immédiatement affectés au chantier de la Kartoffelkeller (cave à pommes de terre), placé sous la responsabilité de Franz Ehrmantraut, l'un des SS les plus redoutés du camp (voir encadré p. 27). Kartoffelkeller, c'est le nom de code d'un bâtiment en béton semi-enterré. Aucun document n'indique à quoi il devait servir. Sa construction a permis d'infliger un labeur sadique aux détenus qui devaient monter des blocs de pierre du bas de la colline au long de laquelle s'élevait le camp de Natzweiler, sous les coups des SS et les morsures des chiens. Comme le résume le site de Struthof, "la Kartoffelkeller est le symbole de l'oppression, de l'épuisement, de l'avalissement des déportés par le travail et les coups ; de la volonté ultime des nazis d'anéantir toute résistance et tout espoir." "Harcelés, frappés par les SS et mordus par les chiens, les déportés [français] sont vite épuisés, indique encore le site de Struthof. Josef Kramer les oblige néanmoins à retourner au travail, où ils continuent à subir les sévices d'Ehrmantraut et des Kapos." Ce comportement est toutefois dénoncé par un officier SS à l'Inspection générale des camps de concentration. Kramer est alors contraint d'autoriser les déportés français à accéder enfin à l'infirmerie du camp à partir d'octobre 1943."

## L'ami alsacien

Amable est donc voué à une mort lente, par le travail, l'épuisement, la faim et les maladies. "Dans ce camp où les mauvais traitements étaient particulièrement cruels, M. Michel fut pour ses camarades un grand soutien, rappelle Félix Bray. Ses conditions de survie ? C'est un ami alsacien de détention qui nous les donne : Aimé Spitz, alias Louis Spay (1909-1980), matricule 4596, qui faisait partie du convoi du 14 juillet 1943 et a été détaché à Schirmeck (Henri cite une fois ce kommando pour son père). Qui est-il ? Un catholique et journaliste de Sélestat, qui faisait partie du réseau SR Kléber-Uranus (officiellement en activité du 1<sup>er</sup> septembre 1941 au 26 mai 1945). Il en était à sa 31<sup>e</sup> mission quand il fut arrêté et condamné à mort par le tribunal de Dijon en qua-



lité d'officier des services de renseignements de la Résistance. Or il a publié en 1946 *Struthof, bagne nazi en Alsace : Mémoires d'un déporté patriote n° 4596*. La préface du général de Lattre de Tassigny est élogieuse : "Simplement, sans violence, avec une sorte de détachement poignant, il égrène les mornes et tragiques souvenirs de son passage dans ce camp de terreur... Ce petit livre ne crie pas vengeance... mais il réclame la vigilance et la force." Pour Spitz, Natzweiler-Struthof avait "plutôt le caractère d'un camp d'extermination que d'un camp de concentration". Aimé Spitz

Natzweiler-Struthof avait "plutôt le caractère d'un camp d'extermination que d'un camp de concentration."

Aimé Spitz

## De Struthof, devenu zone de guerre, à Dachau

En août 1944, Natzweiler-Struthof est déclaré zone de guerre. Des convois arrivent des prisons d'Epinal, Nancy, Belfort et Rennes. Le camp, prévu pour 3 000 prisonniers, en contient 7 000. Chez les SS, la nervosité croît, et les conditions de vie se dégradent vite. Les SS commencent à massacrer les détenus, et notamment les résistants français : 108 résistants au réseau Alliance sont fusillés et 34 francs-tireurs du groupe Alsace-Vosges sont pendus. D'autres détenus sont tués par piqûre ou d'une balle dans la nuque ; en tout 392 prisonniers, dont 92 femmes. Le 31 août 1944, le transfert vers Dachau, à 15 km de Munich, est décidé. 2 000 détenus gagnent à pied la gare de Rothau, et s'entassent dans des wagons à bestiaux, pour un transport de plusieurs jours vers l'Allemagne, dans des conditions insupportables. "Vers 22 h, le premier convoi d'évacuation se met en route, raconte Aimé Spitz. Nous sommes environ 2 000 et je suis du nombre. [...] Nous sommes entassés dans des wagons à bestiaux (jusqu'à 65 par wagon a-t-on affirmé). Nous n'avons ni paille ni eau. Vers 10h, le train se met enfin en route. Par Strasbourg, Rastadt, Stuttgart, Augsburg, nous arrivons au camp de Dachau le lendemain dans la matinée. Notre convoi a été particulièrement favorisé à tous points de vue d'abord par la rapidité (les prochains convois mettront deux jours), ensuite parce que nous n'avons que deux morts à déplorer."

## Compagnon d'infortune d'un futur ministre

Amable n'aura pas la "chance" d'Aimé Spitz, son voyage dure deux jours, le 6 et le 7 septembre 1944. Le convoi concerne 1 990 personnes. Comme son ami, il fait partie de la 4<sup>e</sup> période de Dachau (et la dernière) qui coïncide avec la reprise de l'offensive des armées soviétiques et le débarquement des alliés en Normandie : à l'automne 1944, commence l'évacuation des camps de la périphérie vers ceux du centre de l'Alle-

## DACHAU, LE CAMP ÉCOLE DES SS

Les historiens distinguent quatre périodes dans l'histoire de ce camp de concentration qui fut l'un des plus grands et l'un des plus ramifiés de l'Allemagne nazie. Il comptait 169 kommandos extérieurs et faisait profiter de cette main-d'œuvre forcée 197 entreprises, pour la plupart dans l'armement, dont Agfa, BMW et Messerschmitt.

**Première période.** Peu après l'accession d'Hitler au poste de chancelier, Dachau ouvrit le 22 mars 1933. Situé près de Munich, il servit de modèle aux camps de concentration construits ultérieurement et d'« école de la violence » pour les officiers SS, sous la direction desquels il était placé. Il était destiné aux opposants politiques allemands au régime nazi, puis aussi aux Témoins de Jéhovah, aux Tsiganes, aux homosexuels, aux "asociaux" et aux criminels récidivistes.

**Seconde période.** Affluèrent avant tout les prisonniers russes de guerre, contraints aux travaux forcés ou froidement exécutés.

**Troisième période.** Elle correspond aux revers du Reich à Stalingrad, en Afrique du Nord et en Italie avec le débarquement des alliés, les nazis mobilisent toute la main-d'œuvre. La mort par mauvais traitement devint une mort par épuisement.

**Quatrième période.** Devant l'offensive russe et le débarquement allié en France, les nazis regroupent des camps. Le mémorial de l'Amicale des anciens déportés

magne. L'arrivée à Dachau de ces êtres faméliques, sales, affamés, épuisés provoqua une surpopulation inouïe des blocs, conçus pour loger chacun 200 personnes mais où 1 600 personnes furent entassés. Seul détail signalé par Bray, l'ami de famille, Michel était le compagnon d'infortune d'Edmond Michelet (1889-1970). Ce démocrate-chrétien, l'un des créateurs de Combat dans le Limousin en 1942, arrêté en février 1943, devint le président du comité national de résistance français à Dachau (les déportés ont commencé à s'organiser en janvier 1945). Après guerre, il fut fait compagnon de la Libération et devint ministre sous de Gaulle. Compagnon d'infortune ? Amable ne l'a côtoyé que deux mois et pourtant Michelet s'en souvient dans *Rue de la liberté : Dachau, 1943-1945*

## LES NN DE NATZWEILLER : UNE "ARISTOCRATIE"

Voilà comment Michelet décrit dans *Rue de la liberté* page 207, l'arrivée des NN de Natzweiler : "Dans les premiers jours de septembre, de nombreux transports envahirent une fois de plus l'applesplatz et apportèrent un dérivatif au découragement qui risquait de s'emparer des plus courageux. [...] Il s'agissait des camarades du camp de Natzweiler, dans les Vosges [...]. Pour la première fois, nos gardiens étaient obligés de se montrer sous un jour auquel ils ne nous avaient pas habitués : ils subissaient une défaite. Mais par ailleurs, on se disait qu'il fallait que la machinerie du régime fût rudement bien au point pour être encore en mesure d'opérer une évacuation comme celle-ci. Quel prix attachaient-ils à ces résidus pour qu'ils n'aient pas jugé futile de les transporter jusqu'ici, au lieu de les supprimer sur place comme d'inutiles ordures ? Il est vrai que la première impression qui nous fut communiquée par les nouveaux arrivés était celle que leur avait laissée l'évacuation du camp qu'ils venaient de quitter : la cheminée rougeoyante du cré-matoire crachant le feu nuit et jour, répandant une odeur de cadavre qui semblait les poursuivre jusqu'ici. On n'avait pas eu le temps apparemment, de les y faire tous passer. Nous ne touchions que les laissés pour compte. Ils n'étaient là qu'en sursis. Nous aussi. A vrai dire, il apparut très vite que les camarades qui venaient de nous rejoindre, français pour l'immense majorité, appartenaient à l'aristocratie des NN, des Nacht und Nebel, de ceux qui n'avaient pas droit comme nous ni aux colis ni aux lettres, et qui étaient effectivement destinés à disparaître à jamais dans la nuit et le brouillard."



français de Dachau mentionne 14 557 noms. Les plus forts contingents datent de mai à septembre 1944." Amable est arrivé à Dachau à cette époque. Mémoire vivante, n° 33, mars 2002, [www.bddm.org/aud/camps.php?id=Dachau](http://www.bddm.org/aud/camps.php?id=Dachau)

Paris (Le Seuil, 1955) page 208, alors qu'il décrit le courage des médecins français seuls restés au revier, le quartier des malades, pour essayer d'endiguer l'épidémie de typhus : "Ils soignaient sans médicaments, sans thermomètres, sans la moindre possibilité de mesures préventives. Ils prirent à bras le corps l'épidémie, faisant front de tous côtés, déterminés, infatigables, téméraires jusqu'à l'imprudence. Treize d'entre eux furent enlevés en quelques jours. Fidèle à toutes leurs mémoires, je regrette de n'avoir pas sauvé tous leurs noms de l'oubli, comme j'ai conservé pêle-mêle, mélangeant morts et survivants, ceux de Piton, de Schmitt, de Larebeyrette, de Ducournau, d'Hallot-Boyer, de Bettinger, de Planchais, de Lhoste, de Michel."

" A Dachau, les NN de Natzweiler arrivent faméliques, sales, affamés, épuisés.. Ils ne sont là qu'en sur vie, raconte Edmond Michelet."

## Mort par épuisement

Des milliers de prisonniers moururent d'épuisement au travail. Pour Amable, bloc 13, ce fut le 2 novembre 1944, à 6h45, à Dachau II. Soit moins de deux mois après son arrivée. Amable avait 58 ans et n'aura évidemment pas de tombe. Il y eut ce mois-là 403 décès. Une épidémie de typhus venait de démarrer. Un an plus tard, le procès de Dachau sera le premier procès de criminels de guerre conduit par l'armée américaine sur les lieux même du camp du 15 novembre au 13 décembre 1945. 40 personnes furent reconnus coupables de crime de guerre, 36 condamnées à mort, 28 exécutées. A ce stade de l'enquête, les principaux acteurs – Amable, Françoise et Henri – ont été à peu près cernés. Par les documents de la famille, leurs dossiers à Vincennes et à Caen, les progrès de l'historiographie de la résistance pionnière et des témoignages. Mais on a oublié trois parties prenantes : le fiancé de Françoise, leur enfant, et l'épouse d'Amable restée seule à Dijon. Et avec eux, de nouveaux éléments d'éclairage.

22 DÉCEMBRE 1942

# ALBERT GUILLOT, LE FIANCÉ DE FRANÇOISE, ARRÊTÉ DANS LE MÊME COUP DE FILET QU'AMABLE

## Dans la spirale NN



C'est une petite ligne p. 29, dans le tome 1 de *Résistance en Côte-d'Or (Charlie, Jeannine, Fernando, Maxime et les autres)* d'Hennequin qui m'a alertée pour la première fois. "Arrêtés en même temps que le couple [Frilley], M Michel et Albert Guillot (fiancé de Françoise Michel) qui appartenaient à la filière mourront en camp de concentration en Allemagne." Le nom du fiancé de Françoise, jusqu'alors éludé ou ignoré était sous mes yeux : Albert George Jean Guillot. Il se trouvait aussi dans un formu-

laire qu'avait rempli Henri Michel pour son père comme personne impliquée dans son arrestation, mais sans référence à Françoise, ainsi que sur la liste de déportation du 14 juillet 1943 (n° 4609), pas loin d'Amable Michel (n° 4606). Et si l'on songe à la filière du non identifié Camille Guillot que citait Henri, on peut penser que celui-ci a fait un lapsus et réunit dans un même nom Camille Chevalier et Albert Guillot ! Précisons que le fiancé de Françoise n'avait pas de lien de parenté avec Maxime

Guillot, l'autre compagnon de la libération de cette histoire. Du moins à ma connaissance. Comme Amable Michel, Albert faisait passer des prisonniers de guerre en zone libre, leur donnait des faux papiers (et aussi des tickets de rationnement), les hébergeait. Comme Amable, il a continué le combat après l'arrestation de Françoise. Les réseaux qu'on lui a attribué après guerre ? Combat, Gloria SMH officiellement. Alors qui est ce jeune homme ? Sa fiche d'immatriculation le catalogue classe 35 (il est né le 15 février 1915 à Dijon), canton de Dijon Sud, n° 816. Il a les yeux bleus-gris, est blond, a un visage ovale, le front large et le nez rectiligne. Il est étudiant (niveau d'études 3) et a été exempté pour cause de mal de Pott. Une maladie de la colonne vertébrale qu'on peut résumer aujourd'hui en une tuberculose ostéo-articulaire. Il était invalide à 60%. Aux archives de la Résistance à Vincennes, son dossier fait de lui un employé de commerce comme Françoise. Son père, Etienne, était boulanger, sa mère Clarisse née Mutin, cullotière. Pris dans le même coup de filet que les Frilley et Amable, Il est arrêté chez lui le 22 décembre 1942, au 27, rue Prosper-de-Barante, à Dijon, chez ses parents.

## Tragique amour

Que dire des deux amants ? Simone Harrant dévoile dans son tapuscrit un pan de leur histoire ô combien tragique. Car lorsqu'elle a été arrêtée avec Camille Chevalier, elle a réussi à avertir Françoise, par un mot donné à une "frontalière" arrêtée à tort et libérée très vite, de fuir avec son fiancé en zone libre. Mais le 25 juillet 1942 au matin, conduite rue d'Auxonne, elle découvre affolée dans la cellule qu'on lui a attribuée deux détenues, dont Françoise.

– Françoise, tu n'as pas reçu ma lettre ?

– Si, Simone, mais mes parents n'ont pas voulu que je parte avec Albert, disant que ce n'était pas correcte pour une jeune fille de voyager avec son fiancé.

"Je suis abasourdie par ce raisonnement stupide, j'ai les jambes en flanelle. Je raconte tout à Françoise, que je n'ai pas pu éviter de confirmer ce que savait déjà la Gestapo pour éviter d'autres arrestations du réseau. Elle répond gentiment : "C'était inévitable, Simone, c'est déjà bien d'avoir pu sauver Albert et ceux qui nous aidaient. Malgré tout, l'arrestation de Françoise restera une épine dans ma chair."

Quand j'ai lu ces lignes, moi aussi j'ai été frappée de stupeur. A quoi se jouent les destins ! L'honneur des Michel, la morale et les conventions sociales de l'époque ont été fatals au jeune couple. Quelques jours plus tard, Françoise lui confie un grand secret, elle est enceinte.

– Et tu n'es pas partie avec Albert connaissant ton état ?

– Mes parents ne me l'auraient jamais pardonné.

"Quelle catastrophe ! Après réflexion, je lui dis : "Cela va peut-être te sauver d'être enceinte, qu'est-ce que les Allemands feraient d'une femme avec son bébé ?" Nous étions vraiment naïves, plus, inconscientes !" Simone rapporte aussi qu'"Albert a entrepris un tas de démarches pour se marier par procuration avec Françoise. Il échouera". Exit la légende d'un mariage religieux en prison.

"–Et tu n'es pas partie avec Albert connaissant ton état ? – Mes parents ne me l'auraient jamais pardonné."

Françoise Michel



© PHOTO : GETTY IMAGES / JOHANNES SIMON

## "Sueur, sang et larmes" au sous-camp de Schirmeck

Clarisse Guillot est lapidaire quand elle remplit le formulaire de résistance de son fils et se trompe sur la date d'arrestation de son fils qu'elle situe le 28. On le verra plus tard, cela a de l'importance. "Il a été à la prison jusqu'en juillet 1943, puis à Romainville pendant un mois, et est parti fin août pour destination inconnue et aucune nouvelle jusqu'en 1945." Typique du sort que réservait le III<sup>e</sup> Reich aux Nuit et brouillard : "A. Les prisonniers disparaîtront sans laisser de trace. B. Aucune information ne sera donnée sur leur lieu de détention ou sur leur sort" comme l'a écrit le maréchal Keitel.

Albert ne saura donc jamais ce qu'il est advenu de Françoise et de l'enfant qu'elle portait. Il fait partie du même convoi qu'Amable vers le camp de Struthof le 13 juillet 1943. Il est envoyé à Schirmeck, à 6 km de Struthof. Matricule 4609 et Amable, matricule 4606.

Ce qu'il faut savoir, c'est que la principale activité, et première vocation, de Schirmeck fut d'être un Erziehungslager (camp de "Rééducation") pour les Alsaciens Mosellans réfractaires aux "bienfaits" de

la germanisation de leur territoire (voir le site [www.resistance-deportation.org](http://www.resistance-deportation.org)). L'aide apportée aux prisonniers de guerre évadés, aux réfractaires, à ceux qui tentent de passer la frontière, et à tous ceux qui refusent de servir le Reich allemand, constitua le deuxième motif d'entrée à Schirmeck. Interrogatoires, endoctrinement, harcèlement, brimades, coups, tortures physiques et morales, privations, meurtres, sont utilisés par les nazis. Tout déplacement s'effectuait en courant, témoigne un déporté.

Sur la fiche d'Albert, au Centre européen du déporté résistant qui se trouve désormais au-dessus de l'ancien kartoffelkeller, il est dit infirmier et être né le 27 mars 1915 (en fait le 15 février). Il faudrait rectifier sa fiche ainsi que celle d'Amable (son prénom est mal orthographié). Infirmier ? Albert a-t-il essayé par ce moyen d'accéder à un "poste" que les détenus convoitaient car il les mettaient à l'abri des travaux exténuants à l'extérieur ? Une erreur de l'administration des camps ?

## Dachau, l'ultime étape

Après un an d'enfer alsacien (en août 1944, il y avait trois fois plus de détenus que le camp ne pouvait accueillir), Albert est transféré à Dachau le 6 et le 7 septembre 1944 dans le même convoi qu'Amable. Son arrivée, les conditions effroyables de travail et d'hygiène, nous les avons évoquées avec Amable.

Albert décède le 16 février 1945, trois mois et quatorze jours après Amable. Le lendemain du jour de son anniversaire. Très vraisemblablement d'épuisement et du typhus. Simone Harrant parle de four crématoire, mais s'agit-il d'une extermination ou bien, suite au typhus et autres pandémies, parce que les nazis se sont débarrassés dans un premier temps des corps en les brûlant pour éviter la contagion ?

En tout cas, Eugène Marlot, de Dijon, que nous avons déjà croisé p 27, et Jean Devevey, imprimeur, à Beaune, tous deux socialistes, du réseau Agir, "déportés politiques", attestent de son décès en 1946. Michelet décrit dans son livre p. 209 Devevey comme un militant socialiste, grand malade, que Marlot vient souvent visiter, et qui fait preuve d'un dévouement et d'une générosité dont il sera le bénéficiaire avec un autre ami.

" Il meurt le lendemain de ses trente ans, deux mois et demi avant l'arrivée des Américains."

## Tels un père et un fils

Face à la barbarie nazie, Albert aura résisté trois ans et 25 jours, Françoise, trois ans et huit mois. Dachau sera libéré par les Américains le 29 avril 1945, date à laquelle Hitler se suicide, soit deux mois et demi après la mort d'Albert. Et c'est Eugène Marlot qui annonce sa mort à Simone Harrant en mai 1945. Il publiera grâce à Devevey "L'enfer d'Alsace : un guide-témoignage sur le Struthof Natzwiller, matricule 6149", en 1985. Mais c'est dans "Sac d'os" édité en 1999 qu'il évoquera à trois reprises Amable et Albert. Et c'est poignant.

"Ces NN de juillet, ils étaient au bloc 13 (un camp dans un camp), en bas et tout à côté du nôtre, le 12. Nous avons tout de suite appris ce qu'avait été leur calvaire. Et celui que nous vivions nous permettait de mieux comprendre le leur. Leur état physique, leur démarche fai-



© PHOTO : GETTY IMAGES / JOHANNES SIMON



Eugène Marlot

saient ressortir la chance que nous avons eue d'arriver au camp après eux. Nous avons bien sûr pitié d'eux. Mais [...] puisqu'ils avaient déjà tenu quatre mois, nous devions tenir plus longtemps, quoi qu'il arrivât [...]. Un jour, Jean et moi apprenons qu'il y a parmi eux deux ou trois Dijonnais. Alors la curiosité, le désir de savoir l'emportent sur la crainte, et un soir nous parvenons à nos fins au retour de l'appel. Ils sont deux qui se tiennent par le cou, l'un plus âgé et l'autre plus jeune, on aurait dit le père et le fils. Une façon comme une autre de tenir debout, comme une table à quatre

“ Ah, pauvres amis ! Voyez dans quel état nous sommes. On ne peut pas tenir. Nous sommes perdus. C'est terrible, terrible. ”

Amable et Albert

de l'horreur. Ils ont tenu ensemble coûte que coûte, parfois avec des coups de chance comme pour Albert.

## Un peu de répit grâce à un chemin de table à broder

“ Gentil, serviable, vrai chrétien, Albert me fait partager sa chance, ce qui ne sera pas non plus pour rien dans ma résurrection. ”

Eugène Marlot

Quand Eugène Marlot se retrouve à l'infirmerie (au revier) au début du mois d'août 1944, lit de fer et draps bien blancs, il a failli mourir mais récupère, qui a-t-il en effet pour voisin de lit ? Albert, “ enfin admis à l'infirmerie. Il y coule des jours relativement heureux. Ayant eu un accident de cheval à l'école militaire d'Autun, il avait été hospitalisé à Berck où il avait appris à broder, ce qui était un moyen comme un autre de passer le temps. Ce qui fait qu'un officier SS, ayant appris cela, lui a commandé un chemin de table. Commande agrémentée de nombreuses gâteries : miel, confitures, gâteaux, pain d'épices, etc. Gentil, serviable,

vrai chrétien, Albert me fait partager sa chance, ce qui ne sera pas non plus pour rien dans ma résurrection. Nous devenons de bons amis qui échangent leurs impressions et leurs idées en toute liberté, en toute confiance et en toute fraternité. Nous savons qu'en Normandie, les armées alliées ont maintenant pris le dessus. ”

Le 25 août, un convoi venant directement des prisons de Dijon est arrivé. Ils sont groupés au bout du bloc, tout nus. C'est en chemise [c'est leur seul vêtement] avec une couverture sur le dos pour couvrir leur extrême maigreur, que Marlot et Albert vont les voir à petits pas. “ Notre démarche s'est raffermie pour le retour dans la chambre. Les nouvelles sont bonnes. “ Ils arrivent. Il n'y a plus qu'à attendre. C'est maintenant une question de jours. Cependant ce n'est pas une explosion de joie : les barbelés sont toujours là, les sentinelles dans leurs miradors aussi, leurs mitraillettes braquées, prêtes à cracher la mort. Ce n'est pas le moment de faire les cons. ” Quelques jours après, Amable, Albert et Marlot partaient pour Dachau.

## Une incroyable solidarité

Le nom d'Albert figure aujourd'hui sur un monument commémoratif – Aux victimes du nazisme, section déportés – érigé par souscription publique sous l'égide de la section du Secours populaire, et situé place du 1<sup>er</sup> mai à Dijon. Aucune plaque par contre, même si Henri avait entrepris d'en ériger une, ne vient rappeler le sort tragique d'Amable Michel et de sa fille.

Mais tout le monde ne les a pas oubliés. Albert et Michel sont restés un symbole incroyable de résistance, de solidarité et de fraternité dans la mémoire d'Eugène Marlot. A tel point que, quelques temps avant sa mort, le 11 juillet 1998, cinquante-cinq ans jour pour jour après son arrestation par les Allemands, il écrivit un texte publié dans *Sac d'os : Ceux de Struthof*, lorsqu'ils étaient en quarantaine à Dachau. Ceux-là même qu'il était sur le point de rejoindre.

“ Malgré nos origines différentes et nos divergences politiques, philosophiques et religieuses, un idéal nous réunissait, celui de la Résistance. Nous étions entre nous. Et ce n'est pas le général Delestraint, qui fut aussi mon voisin de lit à Struthof, qui me démentira. Assassiné à Dachau quinze jours avant la libération du camp [...]. Tout comme mes compatriotes d'ailleurs : Michel, le marchand de café de la place Grangier, et le jeune Albert Guillot. Deux inséparables aussi, et pour cause : dans le camp, ils marchaient toujours bras dessus bras dessous, l'un servant de tuteur à l'autre et vice-versa, tellement ils étaient faibles. Arrêtés le même jour dans la même affaire, ils ont connu le même sort, la déchéance physique au Struthof et la mort à Dachau. [...] Et pourtant, quel moral tous les deux ! ”

“ Ils arrivent, il n'y a plus qu'à attendre. C'est maintenant une question de jours. ”

“ Deux inséparables, et pour cause : dans le camp, ils marchaient toujours bras dessus bras dessous l'un servant de tuteur à l'autre tant ils étaient faibles [...]. Et pourtant quel moral tous les deux ! ”

Eugène Marlot

# HENRI ET LES SIENS À LA LIBÉRATION



## Victoire sur fond d'épuration

Dijon est libéré le 11 septembre 1944 après quatre longues années d'occupation, sans quasiment un coup de feu. Les premiers soldats à entrer dans la ville sont ceux du 4<sup>e</sup> escadron du 2<sup>e</sup> régiment de Spahis algériens. Les habitants fêtent le départ de l'ennemi, rendent hommage à leurs morts. L'optimisme n'est pas forcément au rendez-vous – la guerre n'est pas encore finie, les difficultés économiques nombreuses, les comités départementaux de libération débordés. Et ce, sur fond d'épuration avec son lot de femmes tondues, de passages à tabac, d'exécutions des traîtres. Il y a même un lynchage, le 15 septembre, celui du commissaire de police Jacques Marsac (1916-1945) qui avait fait arrêté plus de 250 personnes mais avait aussi été en contact avec la résistance en 1943. Il était en attente de jugement. La nouvelle administration mettra plusieurs mois avant de mettre un terme à ces débordements. Henri, lui, a été officiellement rendu à la vie civile en octobre 1945. Au cours de la campagne, il s'est fait remarquer par son courage : il a été décoré de la Croix de guerre avec citation. Viendront s'y ajouter la Presidential Unit Citation, la Croix de chevalier de l'ordre national du Mérite, la Croix du combattant.

## UN FIDÈLE DE LECLERC ET DE GAULLE

Lors de son discours pour sa remise de la Croix du mérite agricole le 22 mai 1987, Henri Michel faisait un parallèle entre son rôle en 1963 de contrôleur des ressources au service du ravitaillement à la disposition du sous-préfet de Montbard, et celui de premier directeur du ravitaillement de Dijon de son père en 1940 (voir p. 12). Et d'enchaîner : “ En 1972, le préfet Chapel me demande, si définitivement dégagé de mes obligations, je veux souscrire un engagement dans mes fonctions de contrôleur, et tout naturellement je signe un nouveau contrat qui prend fin aujourd'hui. Ainsi,

toujours fidèle aux consignes que nous a laissés le général Leclerc lors de ses adieux à Fontainebleau en juin 1945, nous continuons à répandre dans tout le pays le patriotisme qu'a fait la force de la 2<sup>e</sup> DB. Et avec tous les camarades de la division Leclerc, nous sommes en train de faire apposer dans les communes du département des plaques émaillées tricolores reproduisant l'appel du 18 juin. Vous verrez dans la presse locale l'inauguration de ces premières plaques à Talant, Chevigny, etc. A l'horizon de l'an 2000, les acteurs de la magnifique épopée de la 2<sup>e</sup> Guerre mondiale auront

disparu. Ils sont encore là aujourd'hui pour assurer la pérennité de l'oeuvre accomplie par le général de Gaulle et ses compagnons. ”

Henri a fini président d'honneur de la 2<sup>e</sup> DB en Côte-d'Or. Son enterrement en 1994 fut à la mesure de son engagement de soldat de la liberté. Drapeau français sur son cercueil, sonnerie aux morts, le gouverneur militaire de sa région et l'évêque étaient présents. Ses camarades de la 2<sup>e</sup> DB encore vivants lui faisaient la haie d'honneur. J'étais très impressionnée.

## Retour difficile à la vie civile

A nouveau dans sa ville, Henri pouvait certes se réjouir d'avoir libéré la France, mais ces retrouvailles devaient avoir un goût amer comme l'a si bien écrit le colonel Rol-Tanguy : “ Tant d'amis, tant de camarades tombés, torturés, déportés, fusillés, tant d'épouses de camarades elles aussi déportées, fusillées, je ne pouvais oublier tout ça. La joie de la victoire était fortement entachée. Cette présence des disparus ne m'a jamais quitté. ” Car Henri sait que son père et sa soeur ne reviendront pas, même si la confirmation légale de leur mort n'interviendra officiellement que le 8 mars 1951 pour Amable, et en décembre 1946 pour Françoise.

Notre tout jeune et glorieux soldat de la 2<sup>e</sup> DB n'a plus qu'une mère bien diminuée et il va remettre à flot Coboca, l'entreprise de torréfaction de café fondée par son père en 1933. La meilleure solution pour subvenir à ses besoins et à ceux de sa mère, ou la seule ? Car il n'a pas fait d'études, étant parti à la guerre à 18 ans. Cela lui réussira : il restera pendant trente-cinq ans au service de l'Agriculture tropicale.

Henri se marie le 20 juin 1946 avec Jeannine Anne Marie Brun, fille d'Emile Armand Brun et de Suzanne Theuret. Ils se connaissent depuis l'âge de 3 ans. Elle a 22 ans, lui 24, et est secrétaire sociale. Son frère était avec Henri à la Maîtrise et à l'école Saint-Joseph avant-guerre. Jeannine a aussi œuvré, comme me l'a confié sa fille Marie-Thérèse, pour les prisonniers de guerre, courant le long des trains pour récupérer leurs lettres, malgré les mitraillettes des soldats allemands. Dans le même temps, Henri a déjà commencé à s'occuper de ses morts pour faire valoir leurs droits auprès de l'Etat français, une aventure pleine d'imbroglis qui va courir sur bien plus d'une décennie. Mais avant même qu'il ne soit démobilisé, il va “ hériter ” de l'enfant de Fanchette.



## QUATRE ENFANTS

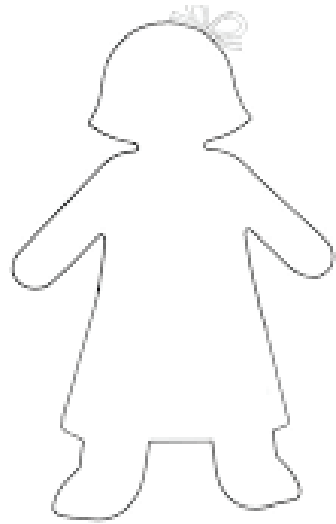
- Jean-Bernard Marie Joseph, né à Dijon (21) le 15 mars 1947, décédé le 1<sup>er</sup> décembre 1979.
- Anne-Françoise Marie Colette née le 25 avril 1947 à Dijon (21) et décédée en 2004 (à gauche).
- Jacques Olivier Marie Pierre né le 18 mai 1953 à Clenay, décédé le 19 mai 1953.
- Marie-Thérèse Suzanne Isabelle née le 13 mai 1954 à Clenay (21).



NÉE LE 10 MARS 1943

# MARIE-FRANCE, L'ENFANT QUI NE COMPRENAIT QUE L'ALLEMAND

## Téléphone arabe et solidarité féminine



“ Un jour, on tape trois fois sur ma porte. Une voix anonyme m'annonce que Françoise de Dijon a eu une petite fille.”

Simone Harrand

sur les bras. Combien de temps et où vont-ils après ? Je les ai vues un jour qu'une surveillante m'a emmenée à la lingerie pour changer ma robe qui n'avait pas été lavée depuis des mois, empesée de crasse.”

On ne sait, là encore, que très peu de choses sur cette enfant née dans une prison pour travaux forcés du Reich et dont les parents ont donné leur vie pour sauver leur pays. Pas de photos et une mémoire familiale amputée. C'est Simone Harrand qui fait la lumière sur Marie-France dans son tapuscrit *Grain de sel* et s'interroge sur les conditions de survie de la jeune mère et de son bébé.

Elle raconte ainsi comment elle a appris la naissance de Marie-France alors qu'elle est internée à Lubeck : “Un jour, on tape trois fois sur ma porte. Une voix anonyme m'annonce que Françoise de Dijon a eu une petite fille en mars à Anrath. J'en suis bouleversée. Si seulement Françoise et Albert avaient fui. Que deviendra cette petite fille ? Et Françoise, avec si peu de nourriture, elle doit être épuisée d'avoir donné la vie ? Comment pourra-t-elle résister physiquement et moralement ? Dans une aile ici, il y a une nursery. Les prisonnières à la promenade ont un bébé les laisse-t-on avec leur mère

## Françoise confie sa fille à l'aumônier d'Anrath...

Simone, comme on le sait est envoyée à la forteresse de Jauer et détachée dans un Kommando à 20 km de là, à Schwednitz, une usine qui a passé contrat avec la forteresse pour 100 ouvrières au prix de 3,5 DM par jour par travailleuse. “Un jour, une nouvelle arrivée de Jauer pour remplacer une malade de retour à Jauer cherche Simone de Dijon. Elle me remet une lettre de Françoise, écrite sur un morceau d'emballage. Elle a réussi à la cacher dans la bride de son sabot. Françoise qui se sait malade de la tuberculose me confie sa fille Marie-France au cas où elle ne reviendrait pas.” [...]

“Si je rentre, il faut absolument que je retrouve l'aumônier d'Anrath. il l'a confiée à un couvent pour éviter que les Allemands ne la mettent dans un séminaire fasciste pour en faire une militante nazie. Ce serait un comble

pour une fille de résistants français ! Je brûle la lettre dans le poêle en cas de fouille”. Sa “lettre bouleversante” attriste au plus haut point Simone. “Je me secoue en demandant à Dieu de m'aider à mettre le restant de mes forces pour rentrer afin de retrouver Marie-France.” Comme je voulais en savoir plus, j'ai lancé Marcin, un jeune Polonais vivant en Allemagne, rencontré sur le chemin de Compostelle, sur la piste de l'aumônier d'Anrath, en vain. Et puis en tapant sur internet Willich, la commune qui a englobé Anrath, j'ai trouvé un Johannes Marschang (1884-1978) et quelques infos sur lui tirées de *La prison d'Anrather sous le Troisième Reich* d'Ulrich Bons et d'un article de Goffried Daum sur le prélat dans *Anrather Heimatbuch 1981*, page 13. Pasteur de 1921 à 1949 à la prison d'Anrath, Marschang a été un homme d'exception notamment pour son engagement à l'époque nazie. Il encourageait en effet les prisonniers politiques à tenir et leur procurait des vivres interdites, s'opposant à Combrick qui affamait à mort les détenus. Agnès Humbert dans *Notre Guerre* rapporte, alors qu'un prêtre “a fait de gros efforts pour forcer leur seuil si sévèrement consigné”, que “lorsqu'une jeune fille lui demande de ne pas en vouloir, de pardonner à celles qui se suicident ou qui veulent se suicider, le prêtre répond : “Ce qu'elles souffrent est au dessus des forces d'une femme, je leur donne l'absolution.” Je ne doute pas que c'est

Marshang, je ne doute pas que c'est lui qui a aidé Françoise à sauver sa fille. Une rue porte son nom depuis 2002. Revenons au tapuscrit. C'est lorsqu'elle revient sur Jauer, le 25 janvier 1945, que la jeune déportée apprend la mort de Françoise : “Nous sommes toutes embarquées sans explication dans des camions découverts. Il neige, nous arrivons trempées et frigorifiées. Ils nous rendent nos vêtements civils et nos bagages. J'ai été arrêtée un 14 juillet, mes habits sont des vêtements d'été.”

“ Si Simone ne pense qu'à retrouver Marie-France, et à rien d'autre. Cela va lui sauver la vie.”

“ Le testament de Françoise caché dans la bride d'un des sabots d'une déportée.”



Johannes Marschang

Heureusement une camarade me donne un pull en laine bleu marine. Nous restons dans cette salle le 26 et 27 janvier. Impossible de dormir tellement nous sommes énervées. J'en profite pour chercher Françoise. Quelques camarades se retrouvent. Une camarade, Denise, m'informe qu'elle est morte de tuberculose le 20 janvier, je l'ai manquée de cinq jours. Je pleure sans pouvoir m'arrêter.” L'historien Hennequin donne sa version : “Simone ne verra qu'une fois, quelques minutes, sa compagne de déportation Blanche Grenier-Godard : celle-ci lui remet une lettre annonçant la mort de Françoise Michel.” Denise ou Blanche ? ou les deux ? Qu'importe. La jeune femme craque. “Si je n'ai presque pas pleuré en captivité sauf une fois ou deux en pensant à mes parents, à leur souci sur mon compte, cette fois je sanglote pendant des heures”. “Je pense à sa fille. Il faut t'arrêter de pleurer, Simone, sinon tu n'auras jamais la force de rentrer et de retrouver Marie-France. Si l'exode est trop dur, il faudra t'évader.” Et elle va le faire, ne pensant qu'à retrouver Marie-France, et à rien d'autre. Cela va lui sauver la vie, raconte-t-elle.

## ... et à Simone qui s'évade d'une marche de la mort

C'est à La Contemporaine, à Nanterre, que j'ai pu consulter *L'évacuation et la libération de la prison de Jauer (Jawor, Basse-Silésie)*, le mémoire photocopié de 1984 de l'abbé Joseph de la Martinière (1908-2003), ancien déporté, grand historien des Nuit et brouillard (*voir encadré p. 37*), mais condescendant comme il se doit à cette époque vis-à-vis du genre féminin : il prévient le lecteur de pardonner à ces femmes les détails futiles de vêtements et autres sur lesquelles elles s'attardent dans leur récit, tout en expliquant que ces détails permettent aussi de comprendre leur situation de femmes déportées. L'une d'entre elles, Jeanne Valentin de Bordeaux, déjà apparue dans notre histoire, a été désignée par les femmes pour rester et s'occuper des malades au lazaret où est décédée Fanchette. Il y a des chances qu'elle l'ait aussi assistée dans ses derniers moments.

1 200 femmes ont dû remettre leurs vêtements civils désormais trop larges, et sur l'idée d'une camarade norvégienne, se confectionnent des “bottes polaires” avec des lambeaux de couvertures, car il gèle dehors. Elles partiront le 29 janvier, à pied, soit neuf jours après le décès de Fanchette. Il fait - 25°C. L'aumônier de la forteresse (bien rarement aperçu jusqu'alors note une déportée) s'adresse à elles en ces termes : “Vous allez courir de très grands périls. Je vais me comporter envers vous comme envers des soldats partant au combat. Je vais donc vous donner l'absolution générale.” Une marche de la mort comme il y en a eu dans nombre d'évacuations de camps, mais qui ne comprend ici que des femmes. Le 28 janvier, raconte Simone, “avec des centaines de femmes de toutes nationalités, nous sortons les premières en chantant la Marseillaise.”

“ Le 28 janvier 1945, avec des centaines de femmes de toute nationalités, nous sortons les premières en chantant la Marseillaise.”

Simone Harrand

Pourquoi je m'y attarde ? Parce que le sort de Marie-France s'est joué là à un fil, Simone Harrand étant désormais seule responsable de son destin, et qu'elle va faire partie de cette marche meurtrière avec une sciatique et que par trois fois un garde menacera de la tuer, elle tiendra tête au dernier en lui disant que la guerre est presque finie, il baissera son fusil. “Coûte que coûte je dois tenir le coup et retrouver Marie-France”. Le premier soir, le convoi s'arrête dans une briquetterie, La Tuilerie, près de Goldbirg. Un moment d'inattention des gardes, une porte sur le côté, et voilà Simone seule et libre. Chance, elle tombe sur des prisonniers de guerre qui la cachent un temps, puis ce sera une famille, les Muller. Je passe les détails. Elle va traverser l'Allemagne mais elle va être ramassée par les SS à la frontière suisse sous une fausse identité. Elle est emprisonnée à la prison de Feldkirch en Autriche où enfin elle est libérée le 30 avril 1945. “Messieurs les Nazis, ce n'était pas mon heure et vous n'y pouviez rien.”

Simone Harrand

## Miracle, Marie-France est retrouvée



Dès son retour à Dijon, le 3 mai 1945, la jeune femme s'emploie à “écrire de multiples lettres à des organisations de toute obédience pour qu'ils essayent de rencontrer l'aumônier de la forteresse d'Anrath, dont elle ignore le nom”.

“Les mauvaises nouvelles tombent : Pierre Frilley est décédé à Manthausen le 31 juillet 1944, Reignault est mort du typhus peu avant son retour. Par contre, mon frère, prisonnier français, est revenu le 31 mai 1945.” “Un jour, miracle, j'ai reçu une lettre d'un docteur parisien qui travaillait en collaboration avec l'Aumonerie de France pour les recherches, me disant que Marie-France était retrouvée et avec elle trois autres enfants. Elle était à l'hôtel Lutetia à Paris où on pouvait aller la chercher. Je suis trop fatiguée pour voyager. C'est son oncle Henri, frère de sa mère, qui la ramènera.”

Quand on sait que la réquisition de l'hôtel Lutetia à Paris pour accueillir 70 000 déportés sur les 2 millions qui reviendront, a commencé le 26 avril et s'est terminée à la fin août 1945, on peut tabler que Marie-France avait 2 ans et 2 mois au minimum, et 2 ans et 6 mois au plus, lorsqu'elle a vu son oncle Henri pour la première fois.

Quant à sa rencontre avec sa grand-mère maternelle, elle fut rude et sans appel. Comme me l'a racontée Anne-Françoise Michel, Marie-France ne comprenait que l'allemand, “la langue de l'ennemi”, ce que ne put supporter Henriette, qu'une “convulsion” (un AVC ?) avait beaucoup diminuée.

## LE RÔLE DE L'AUMÔNERIE DE FRANCE DANS LE RAPATRIEMENT DES ENFANTS CACHÉS

Il faut rappeler que plus de 8 000 enfants juifs ont été cachés en France et que l'Église, à travers ses institutions (orphelinats, couvents, pensionnats, homes, etc.), a apporté sa contribution. Dès la fin de la guerre, on assiste ainsi à un premier mouvement de restitution immédiate des enfants cachés à leur famille, notamment avec l'envoi de missions vaticanes pour les retrouver. Dans ce cadre, j'ai trouvé un certain aumônier Taysseau, basé à Hilden, en Allemagne, qui

ne travaillait que dans les prisons allemandes, et qui rapporte à son supérieur, le 7 juillet 1945, que la mission, en parcourant les prisons, découvre "la trace d'enfants nés de femmes déportées et placés par les Allemands dans des orphelinats ou des familles. Elle se charge alors de l'enquête et si elle trouve l'enfant, elle le remet ou le fait remettre à la famille en France." Certes l'aumônier ne parle pas de couvent, mais il signale deux cas à Cologne et deux à Anrath et parle

encore de la présence à Leipzig d'une quinzaine d'enfants nés dans ces conditions. Ce n'est qu'une hypothèse mais Marie-France a pu être l'un des deux enfants qui sont revenus d'Anrath, d'autant qu'ils étaient quatre au Lutetia. Sources : *L'Église de France et les enfants juifs : des missions vaticanes à l'affaire Finaly* (1944-1953) Par Catherine Poujol (avril 2013). et aussi *Les Enfants cachés* (chez Berg international).

## Fille de personne

Je laisse la parole à Simone : "En forteresse, l'acte de naissance a été mal fait. Il manquait la mention "reconnue par sa mère". Donc cette enfant n'appartenait à personne. Une petite fille qui a dû être traumatisée, en rentrant, elle ne comprenait que l'allemand", s'émeut Simone qui fait des démarches auprès du procureur de la République pour qu'elle porte le nom de ses parents. Mais la loi est formelle : on ne peut reconnaître un enfant de parents décédés et elle n'avait pas prévu les déportations.

## Un couple ami de déportés rentrés l'adopte

Le 22 novembre 1945, la Maison des prisonniers et déportés de Côte-d'Or intervient auprès du directeur des captivités à Paris pour activer l'obtention de l'avis de décès officiel de Françoise : "Il est absolument nécessaire que ce certificat de décès nous parvienne rapidement car Mlle Michel était mère d'une petite fille née le 20 mars 1943 à la prison d'Anrath, où elle se trouvait à ce moment. Il ne manque plus à la famille paternelle de l'enfant, pour pouvoir régulariser sa situation, qu'un certificat prouvant le décès de sa mère. Nous vous signalons que le père de l'enfant est mort lui aussi dans un camp de concentration." Au crayon, trois noms : Jeanne Valentin, 52 rue d'Assas, Paris 6°, déjà rencontrée ; Marie Firel, rue de Costel, Saint-Julien à Caen, et un nom illisible. Hypothèse : c'est Jeanne Valentin, qui était dans le même convoi que Françoise et Simone pour Karlsruhe, et qui aboutit à Jauer comme Françoise, qui se serait occupée du cas de Marie-France avec Simone. Son dossier à Caen lui donne 43 ans en mai 1945.

Marie-France avait été adoptée par un couple suisse à la Libération à ce qu'on disait dans la famille. Suisse allemand ? Pour que l'enfant ne soit pas déstabilisé puisqu'elle n'avait vécu jusqu'ici que dans un environnement allemand ? Dans le dossier de Françoise à Caen, leur nom est indiqué : il s'agit de M. et Mme Luchen (ou peut-être Lucheu ou Lucher), 22, rue de Tour, 75016 Paris. On les qualifie de tuteurs. C'est tout ce qui reste de Marie-France officiellement, avec la lettre de la Maison

des prisonniers. Le peu de papiers d'identité qu'elle devait avoir ont dû être transmis au couple adoptant.

La légende familiale d'une adoption par un couple suisse aurait-elle donc vécu ? A moins que le nom de Luchen (et ses dérivés) ne soit d'origine suisse. Las, une rapide recherche, notamment dans le répertoire des noms de famille suisses, n'a pas abouti.

"Elle a été adoptée par des étrangers à la famille, observe Simone Harrand. Un couple parisien sans enfant, ami de déportés rentrés



© VICTORIA PICINI - LES PETITS NUAGES - VICTORIAPICINIENBRE.BLOGSPOT.COM

qui connaissaient bien Françoise. J'aurais tant voulu qu'elle reste à Dijon. Elle a été très heureuse. Ses parents adoptifs n'ont jamais voulu révéler qu'elle n'était pas leur propre fille ni que je cherche à la revoir. J'ai respecté leur volonté pour la tranquillité et le bonheur de Marie-France. Mais je pense qu'ils ont eu tort. Ils auraient pu lui dire avec amour qu'elle était adoptée. Les circonstances de la guerre l'ayant laissée orpheline, elle n'avait pas à rougir de ses parents, résistants patriotes, qui ont payé de leur vie leur engagement." Le "a été très heureuse" semble impliquer que Marie-France n'ait pas vécu très longtemps, d'après ce que l'on m'a rapporté dans la famille. Les séquelles d'une malnutrition in utero ? Cela a coupé court en tout cas à l'espoir que j'avais caressé de rencontrer une Marie-France septuagénaire au début de mes recherches.

" Ils auraient pu lui dire avec amour qu'elle était adoptée. [...] Elle n'avait pas à rougir de ses parents, résistants patriotes, qui ont payé de leur vie leur engagement,"

Simone Harrand

" J'ai voulu l'adopter mais je ne remplissais aucune des conditions,"

Simone Harrand

## Polémique

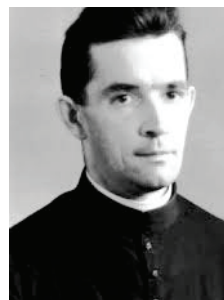
J'avais en mémoire dans ma tête, un livre inconnu, dont Anne-Françoise Michel m'avait parlé au téléphone, qui avait pour thème les enfants nés dans les camps. Elle voulait tenter un procès à l'auteur, car il décriait la famille Michel pour avoir "abandonné" l'enfant"... J'ai cherché sur Internet ce fameux livre, mais rien, j'ai interrogé le Mémorial de la Shoah à Paris, qui est aussi doté d'un centre de docu-

mentation et de recherche très riche, ils avaient de la documentation sur les enfants juifs cachés, mais aucun cas de répertorié comme celui de Françoise et de Marie-France. Finalement, à l'Adir (Association des Déportées et Internées Résistantes) qu'héberge La Contemporaine, j'ai pu consulter le *Mémoire* de l'abbé Joseph de la Martinière (166 pages), qui a recueilli des témoignages de prisonnières de Jauer (*voir à son sujet l'encadré ci-dessous*). En annexe, il y avait notamment le récit de l'évasion de Simone Harrand et les notes incluses par l'abbé. Et là, j'ai découvert deux choses.

Un, si Simone voulait survivre pour retrouver l'enfant de Françoise, elle l'a payé cher. Certaines compagnes de captivité n'ont jamais admis son évasion, rapporte l'abbé : "Quand une femme était douée d'un rayonnement plus intense et qu'on s'appuyait sur elle spontanément pour des services matériels mais surtout pour le

réconfort qu'on trouvait auprès d'elle, on la considérait comme tenue de rester avec les autres. A tort pour Simone, car à cause de l'état de sa jambe, elle leur eut été à charge."

### LE PIONNIER DE L'HISTOIRE DE LA DÉPORTATION



Déporté en Allemagne, en application du décret et de la procédure Nacht und Nebel, en juillet 1942, Joseph de la Martinière effectue un long périple qui le conduit dans les prisons « NN » de Wittlich et, en Silésie, de Breslau (Wrocław) et Schweidnitz, pour aboutir à Dachau où, ayant connu la libération le 9 août 1945, il choisit héroïquement, comme Edmond Michelet, le père Jacques Sommet et quelques autres, de demeurer sur place pendant plusieurs semaines pour venir en aide aux malades atteints par l'épidémie de typhus.

Après son retour de déportation, l'abbé entretient une inlassable correspondance avec d'innombrables anciens compagnons de déportation et devient le pionnier de l'histoire de la déportation « NN » et des mécanismes qui avaient pu rendre celle-ci possible. Il a largement contribué à établir les listes nominatives de près de 7 000 déportés « NN », s'appliquant, pour chacun, à reconstituer le sort qui a été le leur, les convois dont ils firent partie et les dates de leurs périple. La Fondation pour le mémorial de la déportation a pris son travail pour base.

D'après Wikipedia.

Secundo, une note de l'abbé de la Martinière m'a fait songer au "livre" que voulait attaquer Anne-Françoise : "Simone Harrand estimait avoir une mission plus personnelle : transmettre en quelque sorte l'héritage moral de sa mère à un enfant né en prison, disparu on ne savait où et qu'il fallait tout d'abord retrouver. En fait, cet enfant fut renié par ses grands-parents et adopté par un ménage qui ne lui révéla jamais son identité." Marie-France reniée ? Amable était décédé en novembre 1944. Sa veuve était brisée mentalement et physiquement par les épreuves, la grand-mère paternelle, veuve aussi, avait bien essayé de s'occuper de l'enfant mais elle était trop âgée. Henri ? C'était un jeune célibataire qui ne connaissait que la guerre. Des problèmes juridiques compliquaient encore le sort de Marie-France : puisque l'enfant n'avait pas de nom, c'était à l'Etat de décider de son destin et le jeune homme ne faisait pas le poids pour une éventuelle adoption. Marie-Thérèse, la seconde fille d'Henri et de Jeannine Michel, témoigne : " Mes parents ont tout fait pour récupérer Marie-France. En vain. Et la famille adoptive a toujours fait barrage pour qu'ils la voient. Ils n'ont même pas envoyé de photos. Mon père a fini par ne plus en parler, c'était une plaie trop forte pour lui."

" Mes parents ont tout fait pour récupérer Marie-France,"

Marie-Thérèse Michel

## L'un des rares enfants ayant réchappé à l'enfer nazi

Il est difficile de dire combien d'enfants sont nés en déportation, mais la Fondation pour la mémoire de la déportation a estimé que même si ces enfants n'ont pas été déportés de France par mesure de répression – stricto sensu – ils ne pouvaient être dissociés du sort de leurs parents, et de leurs mères en particulier. Elle a pu ainsi recenser 29 enfants, dont 18 garçons et 10 filles répertoriés, nés de mères déportées elles-mêmes de France par mesure de répression.

22 de ces enfants sont nés dans des camps : 21 à Ravensbrück, 1 à Auschwitz, et 7 dans les géoles nazies : 3 à Aichach (près d'Augsburg), 2 dans des prisons en Italie, 1 à Cologne-Klingelpütz et 1 à Kreuzburg en Haute-Silésie. Seuls 8 de ces enfants sont revenus de déportation. 3 des camps et 5 de prison (2 étant décédés à Aichach).

Comme sa mère, Marie-France est donc une inconnue pour la Fondation. D'après ces chiffres, elle est pourtant le trentième enfant né en déportation de mère déportée par répression (et la onzième fille), et le neuvième ayant réchappé à l'enfer nazi. Et plus précisément, le huitième enfant né en prison d'une mère déportée par répression et le sixième ayant survécu.

" La Fondation pour la mémoire de la déportation a pu recenser 22 enfants nés de mères déportées de France par répression dans les camps, et 7 en prison, mais aucun à Anrath. Avec Marie-France, Ils sont désormais 8,"

# ARRÊTÉE LE 24 MARS 1944 PUIS RELACHÉE HENRIETTE, OU LA RÉSISTANCE AU QUOTIDIEN

## Une "patriote indomptable"...



“Les perquisitions et les interrogatoires effectués par les sbires de la Gestapo n’arrivèrent jamais à abattre son magnifique courage et sa foi invincible dans les destinées de la patrie.”

F. Bray

“Femmes, Résistance et Déportation”. Or, “hors des organisations ou en marge de celles-ci, on trouve beaucoup de femmes. Et cette “entrée « femmes », comme celle du sauvetage, révèle une autre Résistance, celle qui est faite d’une multitude de petits actes qui finissent par constituer une action collective en-dehors de toute organisation ou toute hiérarchisation formalisée.”

Henriette n’a pas de dossier à Vincennes, évidemment. Je n’avais en main que l’allocution enflammée de l’ami de la famille, lors de son enterrement en septembre 1947 ; et la brève *In memoriam* du *Bien Public* du 24 septembre. Bray la campe vaillante, généreuse, aussi patriote que son mari, tendue comme lui et ses enfants vers un même but : sauver la patrie. Avec ce que cela incluait de danger, de sacrifices, pour elle et pour ceux qu’elle aimait. Et “quand la famille s’intégra dans une filière, une branche partie de Nancy et l’autre de Bruxelles venaient se réunir, avec le franchissement de la ligne de démarcation, dans le petit appartement de la rue Jacques-Cellerier”. Là où habitait la famille Michel. Henriette, comme son mari, ne se décourage pas après l’arrestation de Françoise. Au bout de deux jours, comme nous l’avons vu, “ils furent incapables de résister aux supplications des malheureux porteurs du mot de passe”.



© LA FEMME DE L'OMBRE, ARNALDUR INDRIDASON, ÉDITIONS POINTS

## Mais “minée par le chagrin et les mauvais traitements”

*In memoriam* résume en fait l’allocution de Bray à l’enterrement d’Henriette : “Alors que son mari et sa fille étaient arrêtés, que son fils était passé en Afrique, où il devait revenir avec les chars de la 2<sup>e</sup> DB, elle supporta seule, avec une vaillance extraordinaire, cette effroyable épreuve. Les perquisitions et les interrogatoires effectués par les sbires de la Gestapo n’arrivèrent jamais à abattre son magnifique courage et sa foi invincible dans les destinées de la patrie. Afin de venir à bout de sa résistance, les Allemands l’emprisonnèrent quelques temps rue d’Auxonne. Dans cette nouvelle et cruelle épreuve, Mme Michel resta toujours ce qu’elle avait été : une Française indomptable au cœur généreux.”

Ce qu’oublie de préciser *In Memoriam* sur cette dernière arrestation, c’est qu’Henriette avait craqué peu après que son mari ait été emprisonné et déporté. Par égard envers la famille ? Par souci de glorifier la Résistance ? Parce que la victoire sur les nazis l’emportait sur les dommages collatéraux ? Henriette est atteinte en fait physiquement comme on l’a vu, (Henri parle d’une convulsion) mais aussi mentalement. L’ami de la famille le rapporte avec éloquence : “Le ressort trop bandé cassa et ce ne fut plus qu’une pauvre épave, mais combien glorieuse et émouvante, que les sbires de la Gestapo traînèrent littéralement rue d’Auxonne.”

“Puis le ressort trop bandé cassa, et ce ne fut plus qu’une pauvre épave, mais combien glorieuse et émouvante, que les sbires de la Gestapo traînèrent littéralement rue d’Auxonne.”

F. Bray

## Dans le tourbillon des arrestations de 1944

### FIN 1943, RÉSISTANCE ET CEUX DE LA RÉSISTANCE FUSIONNENT

Le mouvement pionnier des Michel et des Rohner, c’est Résistance et son bulletin clandestin homonyme, tendance démocrate-chrétien. L’arrestation d’un grand nombre de membres en janvier-mars 1941 (sept seront exécutés en 1942) met fin à la publication. Henri Bouzon, 55 ans, relance le réseau avec Ceux de la Résistance en octobre 1942 à Dijon. En janvier 1943, Guy Rigollot étudiant en droit, catholique, de facto, en est devenu le responsable. Fin 1943, Défense de la France et Ceux de la Résistance fusionnent. Le mouvement s’appelle désormais le Mouvement de libération nationale (MLN) et c’est Guy Rigollot qui l’anime avec Henri Bouzon comme adjoint. Un journal sort : *La République de la Bourgogne*. Mais chaque réseau continue à publier son bulletin clandestin.

Rigollot, indique-t-elle, et nous lui remettons les sommes d’argent récoltées auprès de sympathisants pour la diffusion du journal *Résistance* et l’aide à des familles dont les membres avaient été arrêtés. Bob, c’est Robert Scaffa qui prenait en charge régulièrement 3 000 numéros du journal du Mouvement et les acheminait principalement en Bourgogne puisqu’il était agent de liaison entre les groupes de la région de Dijon et l’état-major de Résistance à Paris.” Mais voilà que ceux-ci sont dénoncés par un certain Pierre.

Le jour de leur arrestation, Henriette est présente, la boutique est fermée le mercredi. “Il était 8 heures moins 20 exactement, raconte Simonne, lorsque brusquement la porte du couloir s’ouvrit et trois hommes, les mains dans la poche de leur pardessus, entrèrent dans la salle à manger et l’un d’une voix brutale, nous pria de ne pas bouger de nos places. Mon mari en robe de chambre, était dans un

fauteuil près de la fenêtre et lisait tranquillement Autant en emporte le vent... Mme Michel était allongée sur une chaise longue près du poêle, mon chien Much dormait sous la table et ne leva même pas la tête à leur entrée, ma chatte Bounette était sur la table me regardant coller mes petits papiers... L’un d’eux me pria de le suivre et me poussa brutalement dans chaque pièce obscure, avant d’allumer, tenant un revolver dans sa main, qu’il m’appliquait dans le dos. [...] Devant mes yeux goguenards, il me demanda : Où sont les armes ?” [...].

Dans la famille, ce passage du discours de F. Bray est connu, mais je croyais à un effet de style, même s’il y avait une bonne part de réalité. D’après ce que je déduis aujourd’hui, Henriette avait subi maints interrogatoires mais n’avait pas été emprisonnée jusqu’alors. Le récit *En enfer* de Simonne Rohner déjà cité p. 22, qui a été écrit quelques semaines après le retour de celle-ci de déportation, alors que tout était encore clair dans sa mémoire, est une pépite. Grâce à elle, c’est un peu comme si nous étions aux premières loges. Car elle explique quand et pourquoi Henriette a été arrêtée et pourquoi elle n’a pas été déportée en Allemagne.

Nous sommes en février 1944. Bien que sa maison soit très surveillée, et que les bâtiments à côté soient remplis d’Allemands, Henriette héberge depuis neuf mois, 10, rue Jacques-Cellerier, des amis de Ceux de la Résistance (qui vient de fusionner dans le Mouvement de libération nationale, voir encadrés). Il s’agit de Simonne Rohner, 41 ans, de son mari et de son fils Jacques. Le rôle de Simonne ? “Chaque mois, un camarade venant de Paris, nommé Bob, venait chez Guy

“La fouille continuait (Simonne précise avec humour que le fouillis qui caractérisait la maison ne facilitait pas la tâche des policiers allemands), les livres d’études de Jacques jonchaient le sol du salon et naturellement ils ne trouvèrent que quelques tracts que cette pauvre Mme Michel avait laissés dans sa table de nuit.” Les Rohner sont alors conduits rue d’Auxonne, mais Henriette n’est pas du voyage. “Elle n’avait ouvert la bouche qu’une fois, au début, pour dire : “Allez-y, j’ai l’habitude, ça fera la troisième fois que vous venez retourner ma maison. Ma fille, mon mari, mes amis ! “Elle serra la main à mon mari et lorsqu’elle se pencha vers moi pour m’embrasser, je lui dis à l’oreille : “Cave” [où Simonne avait entreposé les tracts *Où allons-nous* de Bernanos]. J’ai su après qu’elle n’avait pas compris, il est vrai que depuis quelques mois sa pauvre tête était complètement détraquée.”

“Allez-y, j’ai l’habitude, ça fera la troisième fois que vous venez retourner ma maison. Ma fille, mon mari, mes amis !”

Henriette Michel

## Une parole mal interprétée

Rue d’Auxonne, Simonne est interrogée à maintes reprises par un officier SS et un interprète, Yann. On la torture (giffes, coups de tisonniers sur la tête, doigts écrasés...), mais elle nie.

- Qui vous donnait cet argent ?
- Des amis, des relations!
- Votre fils a avoué plusieurs noms !
- Et il m’énuméra des noms de commerçants qui en réalité n’avaient jamais rien donné.
- Jacques vous a menti, car j’affirme que ces personnes n’ont jamais eu aucun contact avec moi !
- Nous verrons cela, dit-il, mais enfin quelles sortes de gens vous donnaient ?
- Dites-nous des noms.
- Ça jamais, je préfère ne plus rien dire !
- Allons, allons, me dit-il, c’était des communistes ?
- Ma foi non, des gens mettons comme Madame Michel, par exemple !



### AU 1<sup>ER</sup> SEMESTRE 1944, LA RÉSISTANCE DIJONNAISE EST DÉCAPITÉE

“Les forces allemandes, épaulées par des miliciens français, durcissent la répression à Dijon, rapporte Henri Drouot. “Déjà, en mars 1943, après l’attentat place du Théâtre, quatre normaliens et un ouvrier avaient été fusillés à titre de représailles. Au mois de février 1944, un attentat contre le major Werner par le maquis Bernard conduit à l’arrestation de résistants, qui, jugés à Dijon par un tribunal SS dépêché de Paris, seront tous condamnés à mort. Ce ne sont là que des exemples, car les arrestations et déportations sont nombreuses en ce 1<sup>er</sup> trimestre 1944. Je connais en particulier les suivantes : le colonel Chalvin (colonel du génie), père de dix enfants, puis sa femme et au moins quatre de ses enfants [...] ; Bouzon, directeur de la fabrique de brosse de la rue de Jouvence (père de huit enfants), accusé lui aussi d’activité catholique subversive ; Rigollot (Guy), fils du libraire mort en captivité, accusé semble-t-il de relations avec les réfractaires et de prosélytisme catholique ; également beaucoup d’autres qu’on me nomme mais que je connais pas.” “Le bilan du 1<sup>er</sup> semestre 1944 est lourd, constate encore Pierre Gounand : 177 arrestations dont 11 suivies de déportation, 26 d’internement souvent en Allemagne, et 43 d’une à trois semaines à la prison départementale. L’apport des miliciens n’est pas étranger à ce propos.”

## “NOUS MILITIONS AVEC LES MICHEL DEPUIS 1940”, TÉMOIGNE JACQUES ROHNER

Gilles Hennequin a pu interroger le fils de Simonne Ronher et résume ainsi son témoignage dans *La Résistance en Côte-d'Or Tome VI* : “Dès 1940, la famille Rohner a aidé, à Dijon, au camouflage de prisonniers évadés avant leur passage en zone libre, en liaison avec la famille Michel. Après l’arrestation en 1942 de Françoise Michel et de Simone Harrand, puis de M. Michel et d’Albert Guillot, les Rohner se trouvent dès lors isolés. En janvier 1943, ils entrent en rapport avec le jeune Guy

Rigolot, représentant à Dijon du mouvement Résistance (Ceux de la Résistance) dont le petit groupe diffuse les journaux Résistance, Défense de la France. Témoignage chrétien (sans oublier 2 000 tracts “Où allons-nous de Bernanos”). Le groupe établit de fausses cartes d’identité, cherche des terrains de parachutage : avec René Ruinet et un camarade venu de Paris, il propose un terrain vers la Fontaine-de-Jouvence. Hélas, un agent de la Gestapo (un certain Pierre

que Simonne Rohner décrit dans son récit) s’introduit dans le groupe qui est arrêté presque au complet entre le 9 et le 15 février 1944 ; seront alors déportés Jean Guyot (arrêté au Grand Café de Dijon), Jacques Rohner, sa mère Simonne Rohner; son père Léon Rohner, Guy Rigolot, Bouzon, Claude Lower (les trois derniers mourront en déportation).” Tous en 1944 appartiennent au Mouvement de libération national, mouvement qu’Henri a cité pour son père et sa soeur.

– A quoi servait cet argent ?  
– A publier le journal !  
– C’est faux, éclata-t-il, c’était pour les maquis !”

Le 8 mars, le fils de Simonne, lui aussi emprisonné, réussit à lui faire passer un message : “Ma petite maman. Ton sacrifice ne sert à rien, ils savent tout, tout, tu entends ! Les tracts chez Guy, Bouzon, Mme Goubaux, les quêtes pour les maquis, le terrain de parachutage, ils m’ont parlé de René Ruinet, Dampierre, le poste-émetteur, les cartes d’identité, enfin tout te dis-je. Je t’en supplie, maman, parle ne te laisse pas martyriser.”

## Grain de folie à la Gestapo

“Vendredi 24 Mars, la surveillante Rabsch vint me chercher à nouveau. J’attendais le nez au mur dans le hall, et je me demandais avec angoisse avec qui j’allais être mis en présence. Yann appela Rabsch et le nom de... Michel résonna. Je levais la tête et vis... madame Michel qui se débattait avec la manche de son manteau qu’elle essayait d’enfiler et Rabsch qui la poussait en disant : “Vite madame, vite!” La stupéfaction me cloua au sol. Ils l’avaient arrêtée...”

Elle arriva toute souriante et me dit: “Bonjour Simonne”. On nous fit entrer ensemble dans l’infirmerie.

– Vous l’avez arrêtée ? dis-je à Yann.

– Mais oui !, répondit-il en riant, ne nous avez-vous pas dit qu’elle vous avait donné de l’argent pour la Résistance ?

– Moi ? Mais pas du tout, vous connaissez peut-être bien le français mais relisez ma déposition, je vous ai dit: des gens comme Mme Michel par exemple, et non, Mme Michel m’a donné de l’argent. Dans ces conditions, dis-je en m’échauffant, il faut arrêter tout Dijon, car tout le monde m’a donné !

– Du calme, du calme, me dit Yann.

– Cette femme est malade, informez-vous près du Dr Soichaux et faites-là examiner au besoin par un docteur allemand. Elle a complètement perdu la tête depuis l’arrestation de son mari et est en dehors de notre affaire, la pauvre femme serait bien incapable de s’occuper de quoi que ce soit!

L’interprète Yann traduisit au SS Celui-ci haussa les épaules et l’interrogatoire commença :

– Avez-vous donné de l’argent à madame Rohner pour la Résistance ?

– C’est possible, répondit-elle, je ne m’en souviens pas !

– Avez-vous eu des tracts entre vos mains ?

– Bien sûr, comme tout le monde, j’en trouvais très souvent dans ma boîte aux lettres !  
– Qu’en faisiez-vous ?

– Je ne sais pas... Puis brusquement, elle mit ses mains sur ses hanches et faisant face au SS elle lui dit en riant aux éclats: “... Vous ne me faites pas peur, c’est pas la peine d’essayer de vouloir être plus méchant que vous n’en avez l’air, j’ai pas peur moi... non, j’ai pas peur !” Et elle riait, riait en se trémoussant sur place.

Un fou rire nous gagna Yann et moi, devant la tête ahurie du SS qui ne savait quelle contenance avoir. Je dis à Yann :

– Vous voyez bien que cette pauvre femme n’a plus sa raison, relâchez-là, je vous en prie. Elle n’a absolument rien fait que nous offrir l’hospitalité!

Yann répondit : Nous verrons ça! Ils se mirent à parler en allemand et il était visible que l’officier SS paraissait perplexe. Au moment où il se dirigeait vers la porte, je me mis devant lui et posant ma main sur son bras, je lui dis les larmes aux yeux:

– Je vous en prie, relâchez cette femme !

Il eut un geste de mauvaise humeur et pour la première fois, il n’y avait pas de cruauté dans ses yeux, je sentis qu’il était ébranlé...

[...] Quoi, serais-je responsable de l’arrestation de madame Michel ? Ce n’était pas possible, non, je n’avais rien dit qui put compromettre qui que ce soit, je n’avais avoué que les choses me concernant personnellement et les arrestations venaient d’une autre source que je n’arrivais pas à contrôler. Je me mis à préparer un petit mot pour mon futur colis [...] : “Vendredi 24. J’ai percé le mystère Michel, les bras ont failli me tomber. Ils l’ont arrêté... Ça c’est fou et je vous avoue que j’en ai sangloté. Naturellement que dans ma déposition, j’ai parlé d’elle, puisque nous vivions chez elle... Je ne vais plus oser dire un mot, sinon vous allez tous y venir ici, mes pauvres amis. Je sais bien que le coin est très bien fréquenté, mais ça manque un peu de confort et de distractions, par contre pour les émotions fortes, on est servi. Dites à Mme Rigolot que ce pauvre Guy [Rigolot, catholique, étudiant en droit, responsable à Dijon de Mouvement de libération national, voir p. 39] croit que c’est moi qui l’ai dénoncé. J’espère pouvoir un jour, lui donner la preuve du contraire, je l’ai sur moi et compte pouvoir la conserver précieusement. En tout cas, il continue à nier et m’a traitée de menteuse: comme je le comprends... et impossible de lui faire un signe, puisque nous nous tournions le dos. Ces confrontations sont excessivement pénibles et chaque fois, mon coeur en prend une secousse.”



Guy Rigolot

“ Vous voyez bien que cette pauvre femme n’a plus sa raison, relâchez-là, je vous en prie. Elle n’a absolument rien fait que nous offrir l’hospitalité. ”

Simonne Rohner

## Relâchée au bout de 5 jours

Autre épisode significatif sur l’état d’Henriette Michel, le fils de Simonne Rohner, confronté à sa mère à la Gestapo, s’exclame quand l’interprète Yann annonce à sa mère que Mme Michel sera remise en liberté lundi : “Comment, vous aviez arrêté cette pauvre femme ? Mais elle est complètement folle [sic], elle n’avait rien fait !

– C’est possible, mais c’est de la faute à ta maman !

– Pardon, répliquai-je, c’est vous qui avez mal interprété mes paroles !”

Non seulement Simonne a réclamé la libération d’Henriette, mais aussi les Roclore. Henriette avait en effet pour compagne de cellule à la prison départementale de Dijon, Madeleine Roclore, 40 ans, épouse du futur député-maire de Saulieu. Comme Simonne Rohner, celle-ci sera déportée le 13 mai 1944 de Paris à un des Kommandos du KL Neuengamme à Hanovre, puis dirigée sur Ravensbrück et libérée le 10 mai 1945. Que sais-je des Roclore ? Que le parcours de déportation pour Madeleine est le même que celui de Simonne devenue une amie dès qu’elles se sont vues en prison et qu’elle avait deux enfants, François 19 ans, Nanou, 18 ans. On en sait bien plus sur son mari Marcel (1897-1966), médecin-chef, croix de guerre, “animateur du défunt Parti social français (voir p. 10)” à Dijon d’après les notes de Henri Drouot. En 1941, il refuse d’être nommé maire par le régime de Vichy. Membre du Comité directeur du réseau Ceux de la Résistance, il représentera le CDLR au comité départementale de libération de la Côte d’Or. Pseudonyme Morvan, membre fondateur d’un maquis

“ Si les camps d’extermination ont fait tant de victimes, c’est parce que, bien souvent, ce ne sont pas seulement des individus, mais des familles entières qui ont été persécutées par l’ennemi. ”

Le Bien public

du Morvan. Après la guerre, il deviendra un homme politique, parti des Indépendants, sera ministre en 1947 et maire de Saulieu de 1945 à 1965. L’avis médical prévaudra pour Henriette. Grâce à l’intervention du Dr Soichaux, Henriette sera libérée rapidement, le mercredi 29 mars 1944 vraisemblablement. Si c’est bien lui sur Internet, c’était un bel homme, et il apparaît dans le dossier de résistante à Vincennes de Germaine Frilley comme son responsable à Dijon.

Je ne sais comment Henriette a tenu entre avril 1944 et le retour

## LE PATRIOTISME DES PREMIERS RÉSISTANTS

Selon l’historien Julien Blanc, Le patriotisme structure l’univers mental des premiers résistants. “La simple vue de l’envahisseur, en touchant un élément essentiel enfoui au tréfonds de chacun, provoque une réaction épidermique de défense, un sursaut existentiel”. Mais ce n’est pas pour lui la clé de voûte de l’engagement résistant.” Il observe que le patriotisme est un concept fourre-tout qui recouvre des choix contradictoires et parfois même diamétralement opposés. S’appuyant sur des concepts définis par l’historien François Marcot, il distingue les “patriotes intransigeants” qui opposent à l’occupant un refus viscéral et sentimental, les “patriotes réactionnaires” qui refusent la défaite, l’armistice et la collaboration mais approuvent les projets politiques et sociaux du régime de Vichy, les patriotes défenseurs du “modèle républicain” qui se réfèrent à 1789 et 1792 et se classent à gauche.”

A vous de jouer, dans quelle catégorie rangeriez-vous la famille Michel ?

de son fils Henri. Une solidarité dans le réseau ? Entre familles de déportés ? Sans doute les deux à la fois. Elle a sans doute appris que son mari et sa fille ne reviendraient pas vers mai 1945 lors du retour des déportés dijonnais, tels Simone Harrand, Blanche Grenier-Goddard ou Eugène Marlot. En tout cas, à la parution de l’article à la une du *Bien public* du 21-22 juillet 1945 “Deux victimes des camps d’extermination”, elle sait, c’est sûr, car les photos publiées sont celles que détenait la famille.

## Un calvaire de mère et d’épouse

Pour moi, le “personnage” d’Henriette est éminemment tragique et suscite plein d’interrogations : comment a-t-elle vécu son enfance dans cette France de l’entre-deux-guerres où sa mère célibataire faisait l’objet de lourdes discriminations sociales et légales en raison de son non respect de la norme de la maternité conjugale ? Est-ce pour cela qu’elle s’est accrochée aux conventions sociales, que principes, honneur et patrie primaient ? S’est-elle sentie coupable d’avoir inculqué ces valeurs à sa fille et que celle-ci du coup ne se soit pas enfiée avec son fiancé en zone libre au nom des conventions (on peut se poser la même question pour Amable) ? A-t-elle su que Françoise portait enceinte au bain ou l’a-t-elle appris plus tard ? Si Albert s’est acharné sans succès à vouloir l’épouser, sans doute. Et si elle rejette aussi violemment sa petite-fille, une enfant naturelle comme elle, même, elle a en réalité toutes les excuses : elle a perdu raison.

A ma connaissance, aucun historien n’a étudié systématiquement ces dommages collatéraux dus à la politique Nuit et brouillard des nazis, mais il est vrai aussi que les familles ainsi détruites ont souvent tu ces situations hors normes à la Libération et après. Je n’ai rencontré au cours de mes lectures qu’un seul autre cas de folie rapporté par Henri Drouot en février 1943 : “Le maire de Chevannay, qui aurait été certainement exécuté si on l’avait pris, a pu se sauver à temps avec ses fils. Sa femme et ses filles ont été arrêtées. La femme est devenue folle et on l’a transférée aux Charteux. La ferme a été saccagée, 60 bêtes à corne enlevées, les instruments agricoles brisés ou enlevés.”

Henriette meurt le 17 septembre 1947 “des séquelles des mauvais traitements qu’elle avait endurés”.

F. Bray à son enterrement est particulièrement enflammé : “Oh, Madame, devant ce calvaire inouï de mère et d’épouse, alors que votre fils passé en Afrique pour Servir, s’armait pour revenir avec les chars glorieux de la 2<sup>e</sup> DB mais ne pouvait vous servir d’appui, devant votre inébranlable volonté de silence en face de l’ennemi,





laissez-moi, puisque la France est oublieuse, m'incliner bien bas et bien respectueusement. Devant une telle étendue de souffrances, un tel ensemble de vertus patriotiques poussées jusqu'au sacrifice suprême volontairement accepté, on reste confondu d'admiration."

Séquelles, mauvais traitements, volonté inébranlable de silence en face de l'ennemi... Henriette aurait-elle été torturée ? Si oui, Bray assure qu'elle n'a pas parlé. Rappelons qu'un "bon résistant" à la Libération était justement celui qui n'avait pas parlé. Mais dans cette histoire (et dans bien d'autres je présume), la frontière entre parler et ne pas parler est en fait très floue : Simone Harland finit par avouer qu'elle connaît Françoise et cela entraîne l'arresta-

tion de cette dernière ; Simonne Rohner voit une de ses paroles mal interprétée et Henriette est arrêtée...

## La lettre d'Henri

En 1950, écrivant à ma mère, Pierrette Chevalier, née Jaurant, pour reprendre contact avec elle, Henri Michel expliquait pour sa part que c'était le chagrin qui avait emporté Henriette : "Amable et Fanchette déportés en Allemagne ne sont pas rentrés. Papa est mort à Dachau le 2 novembre 1944 et Fanchette le 10 janvier 45 à la forteresse de Jauer en Haute-Silésie. Quant à Maman, n'ayant pas supporté cette séparation, elle est morte le 15 septembre 1947."

Henriette avait 57 ans. Et son fils de conclure : "Ce fut une des dernières grandes joies de maman de connaître le petit-fils qui nous est né le 15 mars 1947." Epouse, mère et grand-mère. Son fils comme la société et les politiques d'alors ne la voient que par ces prismes. Le reste est affaire d'hommes. Alors le seul hommage public qui fut rendu à Henriette fut celui du *Bien Public* le 2 septembre 1947 dans *In memoriam* : "Devant tant d'abnégation qu'une distinction officielle aurait dû consacrer, nous nous inclinons bien bas, et tous nos lecteurs s'uniront à nous pour présenter à M. Henri Michel et à sa famille nos condoléances émues."

"Devant tant d'abnégation qu'une distinction officielle aurait dû consacrer, nous nous inclinons bien bas,"

*Le Bien Public*

## VERS UNE PRISE EN COMPTE MASSIVE DES FEMMES FRANÇAISES EN DEHORS DES ARMES



Depuis les années 2000, articles, livres, colloques se bousculent sur la résistance des femmes. Il y a même eu en 2016 une expo : "Femmes en résistance" au Mémorial de la Shoah à Paris, qui mettait en avant une trentaine de femmes. Pour ma part, j'ai retenu : ✓ **Le livre de Corinna von List *Frauen in der Resistance, 1940-1944***. Paru en Allemagne en 2010, il ne concerne que la résistance féminine sur le territoire français. "Ni le rôle déterminant de leur

apport logistique dans le bon fonctionnement de la Résistance, ni les risques encourus n'ont été reconnus à leur juste valeur", dit-elle. Et de pointer, comme une des origines possibles de cette invisibilité des résistantes dans l'historiographie et dans la mémoire, la volonté manifestée dès 1944 de tourner la page d'une période noire et l'établissement du mythe de la France combattante. Selon elle, la résistance armée des femmes ne représente

environ que 4% (attaques, sabotage, espionnage). Très majoritairement de nature civile, celle-ci fut toutefois essentielle comme l'auteure s'attache à le démontrer avec des données chiffrées.

→ **Le colloque du Sénat Femmes Résistantes du 27 mai 2014** que le site Agnès B résume bien sur Agoravox, le 11 décembre 2014 : "Il faut attendre les années 1970 et ses mouvements féministes pour que les résistantes sortent de leur réserve et publient, nombreuses, leur biographie. Par ailleurs, avec l'accès progressif aux archives de la Seconde Guerre mondiale et la multiplication des témoignages, les historiens se penchent de plus en plus sérieusement sur l'action des femmes pendant l'Occupation et s'aperçoivent clairement qu'une résistance massive, en dehors des armes, cachée et plus discrète mais tout aussi essentielle et risquée, a eu lieu." "De fait, les résistantes ont été négligées pour plusieurs raisons, "à commencer par le besoin de reconnaissance des hommes. Ceux-ci ont échoué en 1940 à défendre la France et à protéger leur famille. Mais militaires vaincus ou pri-

sonniers revenus des Stalags, ils ont résisté. La validation de leurs « titres » auprès des organisations de résistance compense la défaite et rétablit d'un coup leur virilité et leur domination. A l'inverse, la modestie des femmes participe d'une intériorisation de leur faible importance dans une résistance jugée essentiellement militaire." "Les femmes, conditionnées par leur éducation à l'effacement, ont conscience d'avoir accompli leur devoir mais sans jamais briguer une quelconque part d'héroïsme. Rares sont les femmes qui croient bon de témoigner [...]". "Les historiens, victimes des représentations dominantes, n'ont retenu que quelques grandes figures emblématiques - Bertie Albrecht, Danielle Casanova ou Lucie Aubrac -, détournant la résistance féminine de son aspect profond et original." "A leur décharge, les femmes se dérobaient à l'analyse. Leur maigre immatriculation dans les organes liquidateurs de l'après-guerre, leur faible demande de carte de Combattant volontaire de la résistance et leur absence dans les associations commémoratives ont largement contribué à les faire oublier."

# LA FRANCE "RECONNAISSANTE" ?

"Cinq lois sur le statut de résistant en quarante-sept ans."

Il y eut en fait cinq lois en quarante-sept ans visant à définir la qualité de partisan, sans compter d'innombrables décrets, arrêtés et circulaires qui affinaient l'œuvre du législateur. De quoi faire perdre la tête aux pionniers survivants de la résistance, aux ayants droits... et à l'ex-historienne que je suis.

"Si un statut juridique devrait être univoque et non révisable, c'est bien celui de résistant, observe l'historien Olivier Wieviorka dans *Avatars du statut de résistant en France (1945-1992)*. Or il n'en fut rien. De 1945 à 1992, les résistants survivants [ou leurs ayants-droits] ont été à plusieurs reprises re-mobilisés et quelque peu instrumentalisés par les forces politiques. Leurs droits ont épousé la courbe fluctuante des mentalités et enregistré les assauts de mémoire."

## Un statut de résistant qui lèse les civils en 1945-1946

"L'ordonnance du 3 mars 1945 [qui fonde un droit à réparation] comme la loi tendant à fixer le statut et les droits des combattants volontaires de la Résistance du 15 mai 1946, explique l'historien Olivier Wieviorka, plagient en fait les textes relatifs aux Poilus." "Le partisan est considéré comme un soldat par défaut puisqu'il a, « bien que n'appartenant pas aux armées de terre, de mer et de l'air... contribué à assurer le salut de la patrie,

"En assimilant la Résistance à une armée victorieuse, l'opinion publique peut espérer laver le désastre de 1940."

analyse l'historien. De même, l'appartenance à une unité – en l'occurrence une formation clandestine – constitue un critère décisif. Sont couverts par le statut les individus qui ont agi « pour le compte d'un organisme d'action française ou alliée » ou dans le cadre d'un « groupement reconnu » par le Centre national de la Résistance (CNR), ce qui revient à exclure les isolés. Quelques dérogations sont, il est vrai, admises. Les personnes ayant tenté de rejoindre Londres ou l'Afrique du Nord pour s'enrôler dans l'armée, les individus exécutés, déportés, emprisonnés ou privés de liberté pour acte de résistance, les partisans ayant aidé des militaires alliés ou des agents de renseignement peuvent ainsi faire valoir leurs droits. [...]"

Ainsi, alors que l'ordonnance considérait comme résistants les membres appartenant à un groupement reconnu par le Centre national de la résistance, la loi du 15 mai 1946 restreint ce dispositif aux seules formations militaires des organisations reconnues par le Conseil. Elle stipule que la qualité de combattant volontaire sera validée par des commissions ré-



gionales dont les membres seront, pour deux tiers au moins, présentés par les Associations d'anciens, et exige trois mois de présence dans les Forces Françaises de l'intérieur (FFI), les Forces françaises combattantes (FFC) ou un organisme reconnu par le CNR. "En assimilant la Résistance à une armée victorieuse, l'opinion publique peut espérer laver le désastre de 1940, ramené pour partie à un effondrement des armées françaises, analyse Olivier Wieviorka. De même, la sous-évaluation du caractère idéologique du nazisme s'explique peut-être par un facteur chronologique : les Français ne découvrent la réalité concentrationnaire qu'en mai 1945, date à laquelle se produit le retour massif des déportés. Or, l'ordonnance fixant le statut des résistants date du 3 mars 1945, alors que la guerre se poursuit. Cette conception militaire et gaulliste contribue, il est vrai, à limiter l'influence d'un Parti communiste qui a toujours pointé le caractère civil et populaire du combat résistant..."

La loi, enfin, reste imprécise dans la mesure où pour le décompte des trois mois de présence dans les FFI, la date de référence est omise. Et draconienne puisque les demandeurs ne disposent que de neuf mois pour faire valoir leurs droits.

"La loi du 15 mai 1946 restreint le dispositif aux seules formations militaires des organisations reconnues par le Conseil national de la Résistance."



## Dans un premier temps, FFI à titre posthume

“Lieutenant FFI pour Amable, sous-lieutenant pour Françoise et mémoires de proposition pour que tous deux reçoivent le titre d'officier de la résistance.”

ont échoué à élargir. Le grade d'Amable ? Lieutenant. Vu au Jury d'honneur de la 7e région militaire le 20 janvier 1946. N° 6 857. Mention très appuyée. Le 23 décembre 1946, l'inscription "Mort pour la France" sera désormais apposée sur son acte de décès en tant que déporté politique (c'est encore l'époque où il n'y avait qu'une catégorie de déportés) et Amable reçoit la médaille de la Résistance française créée le 9 février 1943 par de Gaulle pour "reconnaître les actes remarquables de foi et de courage qui, en France, dans l'Empire et à l'étranger, auront contribué à la Résistance du peuple français contre l'ennemi et contre ses complices depuis le 18 juin 1940."

Pour satisfaire la loi de mai 1946, un nouveau dossier est envoyé et un mémoire de proposition du Comité départemental de libération pour le titre d'officier de la résistance à titre posthume du 15 octobre 1946 le décrit comme "Ancien combattant 1914-1918. N'a pas hésité, malgré son âge, et dès le début de l'occupation, à lutter contre l'ennemi, d'une audace extraordinaire et d'un sang-froid remarquable. Il sauva la

C'est dans ce cadre, et avec l'ordonnance du 3 mai 1945 qu'Henri Michel fait reconnaître son père à part entière "pour avoir organisé l'une des premières filières d'évasion de prisonniers de guerre (PG) français ayant existé en Côte-d'Or et en Saône-et-Loire", et sa soeur "pour son courage sans égal". Un jury d'honneur composé à 70% de résistants (ils ont été sur le terrain et peuvent faire la part des choses) les agréa donc comme membres à titre posthume des Forces françaises de l'intérieur (FFI) qui ont constitué les maquis et les corps francs. A la Libération, ce statut de FFI était le plus prestigieux. Il correspondait à cette image de la France combattante, chère dans l'immédiat après-guerre aux gaullistes (et donc militaires), que les communistes

## LES 8 MOUVEMENTS PIONNIERS RECONNUS EN MAI 1943 PAR LE CONSEIL NATIONAL DE LA RÉSISTANCE

- **Ceux de la Libération** (CDLL), plutôt de droite.
- **Ceux de la Résistance** (CDLR), ex Résistance, apolitique.
- **Combat**, plutôt démocrate-chrétien.
- **Franç-Tireur**, fondé à Lyon en 1941, dirigé par Jean-Pierre Lévy, plutôt de gauche.
- **Le Front national**, communiste (avec une minorité SFIO et gauche indépendante).
- **Libération-Nord**, SFIO (socialiste, hégémonique avec des minorités

du reste de la gauche).

- **Libération-Sud**, plutôt de gauche.
- **Organisation civile et militaire** (OCM), d'abord plutôt de droite avec une tendance conservatrice puis marquée par l'importance grandissante de sa minorité socialiste qui devient majoritaire au cours de la guerre. Deux des trois dirigeants de l'OCM étaient communistes au moment du débarquement anglo-américain du 6 juin 1944.

Service historique de la Défense.

Bref, tout va bien, le père et la fille ont leur carte d'adhérent de la Fédération nationale des déportés et internés patriotes, celle des communistes et des civils, car l'autre fédération, gaulliste, ne reconnaît que le résistant "militaire". Numéros 9869 pour Amable et 9868 pour Françoise. Seul hic, on les a affiliés à un réseau homologué, qui n'était pas le leur ou les leurs. Explications.



## La Résistance réinventée

"Avant même que les historiens aient eu le temps de définir ce qu'il convenait d'englober sous le terme de "Résistance", observe Olivier Wierviorka, il a fallu déterminer administrativement qui avait droit de s'en réclamer, c'est-à-dire de toucher la pension à laquelle elle donnait droit. L'administration militaire a donc cerné la Résistance en cinq catégories [voir encadrés p. 44 et 45] à partir des 45 mouvements homologués de la Résistance française et les 270 réseaux de la France combattante — qui dépendaient directement du Bureau central de renseignements et d'action (BCRA) de Londres." Petit détail qui a son importance pour les Michel, les membres du Special Operations Executive (SOE) ne sont pas comptabilisés puisqu'ils dépendaient d'une puissance étrangère, le Royaume-Uni ou la Belgique. Or Amable avait travaillé pour le SOE, l'Etat belge, et Françoise aussi dans la foulée, mais pas que.

A cet égard, "une lettre-circulaire de Germaine Tillon à ses camarades en 1946 mérite d'être longuement citée car elle décrit fort bien les méandres de l'homologation et les problèmes rencontrés", constate Jullien Blanc p. 139 dans *Chercheurs en Résistance*. La voici :

"A mon retour de déportation, en juillet 1945, Lecompte-Boinet chargea nos camarades de Manipule de liquider mon dossier, raconte Germaine Tillon. J'insistai simplement pour qu'on liquide en même temps les dossiers de mon groupe ce qui fut accepté sans difficulté. Par respect pour la mémoire du pauvre colonel Hauet dont je venais d'apprendre la mort, je

## CINQ CATÉGORIES DE RÉSISTANTS HOMOLOGUÉES

Pour pouvoir décerner aux membres de la Résistance survivants ou à leurs ayants droit de percevoir pensions, décorations de guerre et autres titres de reconnaissances, les législateurs s'inspirèrent de ce qui avait été fait lors de la Grande Guerre et créèrent selon une logique toute militaire et administrative cinq catégories de résistants :

- **les Forces françaises de l'intérieur (FFI)** qui ont constitué les maquis et les corps francs (260 000 personnes),
- **les agents des Forces françaises combattantes (FFC)** qui ont œuvré dans les réseaux de renseignements, d'action ou d'évasion

(109 000 hommes et femmes),

- **les personnels des Forces françaises libres (FFL)**, éléments constitutifs de l'armée régulière de la France libre (52 000 personnes),
- **les membres de la Résistance intérieure française (RIF)**, créateurs de divers mouvements et organisations dont les services ne sont pas militaires mais qui justifient une pension à titre militaire (22 000 personnes qui ont été internées, déportées, blessées ou tuées).
- **Les déportés et internés résistants (DIR)**, le plus souvent extraits des familles précitées (70 000 personnes).

Service historique de la Défense

donnai son nom à ce secteur de Manipule, puis le nom de Vildé. C'est vers cette époque que la plupart d'entre vous ont reçu des formulaires à remplir au nom de Manipule. Pour certains qui étaient des vrais Manipule, ça

“ Vous n’êtes pas régulier, vous avez commencé trop tôt ! ”  
“ La résistance ça n’existait pas en 40 ”, etc.,  
telles furent quelques-unes des objections qui nous furent faites.

Germaine Tillon, du réseau du Musée de l'Homme-Vildé



allait tout seul, pour les autres, ils continuaient à ne pas comprendre, mais depuis cinq ans, ils en avaient l'habitude [...]. Au bout de quelques mois, après avoir travaillé sans arrêt pour établir tous les dossiers, nous apprenons que ça ne colle plus et on nous déclare à la France Combattante que nous ne pouvons pas être liquidés par Manipule étant donné que ce réseau était reconnu depuis 43 et que beaucoup d'entre nous avaient été arrêtés en 41. "Vous n'êtes pas régulier", "vous avez commencé trop tôt !", "La résistance ça n'existait pas en 40", etc., telles furent quelques-unes des objections qui nous furent faites [...]. Pour finir, nous fûmes reconnus et homologués comme réseau indépendant sous le nom de Hauet-Vildé. Nous remettons nos dossiers : je refais encore un rapport, deux rapports, trois rapports. Du temps passe et rien ne vient. Nouvelles démarches pour savoir ce quise passe et j'apprends avec beaucoup de satisfaction, bien que cela nous retarde encore, que chaque réseau doit subir un contrôle avant d'être définitivement homologué. C'était une mesure absolument nécessaire et particulièrement facile pour nous, dont les dossiers étaient nets et honnêtes [...].

Tous les résistants, pionniers ou non, ont donc dû à nouveau justifier de leurs actes en 1946 pour prétendre à un des cinq statuts de résistance officiels et à une reconnaissance avec ou non une indemnité financière.

## Un réseau attribué a posteriori : Gloria SMH

Comme bien des résistants avaient appartenu à plusieurs chaînes ou filières en même temps, et qui n'avaient pas forcément de nom, une règle fut établie que le dossier devait être traité par la dernière organisation de résistance d'appartenance, observe Julien Blanc dans *Chercheurs en résistance* : "Il a fallu donc a posteriori créer une liste de réseaux et mouvements auxquels se référer, et leur donner un nom officiel et une chronologie. Puis un officier liquidateur, personnalité reconnue de l'organisation, établissait la liste des membres selon une hiérarchie bien précise".

"L'homologation imposait à plein une logique administrative qui n'est assurément ni celle de l'historien, ni celle d'une résistance pionnière en construction et en évolution constante", constate l'historien. Et de rappeler que Germaine Tillon n'était pas dupe : "J'ai l'impression que les réalités administratives de 45-48 faussent légèrement la perspective historique de la Résistance en 1940-1941."

Germaine Tillon

## GABRIELLE PICABIA, FONDATRICE DE GLORIA SMH



Plus de 200 personnes furent associées aux activités de Gloria SMH. Embryonnaire en novembre 1940, ce réseau ne fut réellement constitué qu'en janvier 1941, par ordre reçu de Londres, par Jeannine Gabrielle Picabia, fille du peintre Francis Picabia). Elle le dirige avec Jacques Legrand (ingénieur chimiste) — celui-ci opérait sous le nom de SMH (His Majesty Service) — et Gilbert Thomazon. Il comptait aussi parmi ses membres Alfred Péron, normalien et professeur d'anglais au Lycée Buffon. Gloria SMH, fondé conjointement par l'Intelligence Service, en liaison avec les

services du SOE, et l'organisation polonaise libre de Londres, fut ensuite entièrement pris en main par le SOE. Bien que basé à Paris, Gloria SMH était spécialisé dans la collecte du renseignement, en particulier en matière navale et maritime. Il était actif en Normandie et en Bretagne, dans un certain nombre de villes, et comptait des agents travaillant sur les canaux ou pour la SNCF. Sa zone d'intervention couvrait Lorient, Saint-Nazaire, Bordeaux, Dieppe, Marseille, et autres, aussi bien en zone libre qu'en zone occupée. Gloria SMH était aussi en relation avec plusieurs réseaux et mouvements : Etoile, Combat, Libération, Ali-France. Infiltré par l'abbé Robert Alesch, Gloria SMH est décimé en août 1942.

En ce qui concerne Gabrielle Picabia, elle est "brûlée" un mois auparavant, à cause de l'arrestation de Camille Chevalier en juillet 1942 à Chalon-sur-Saône, et se réfugia en France non occupée, où elle travaille pour différents réseaux (Brandy, Sabot). Elle gagnera la Grande-Bretagne en juin 1943. Voir notamment museedelaresistanceenligne.

et décimé en août 1942, et non Défense de la France, Résistance Mouvement de libération nationale (MLN), Libération-Nord, Comète-France, comme indiqués par Henri dans son dossier, et encore moins Ali-France. Pour Françoise, comme elle a été jugée en août 1942 en même temps que Camille Chevalier, appartenant officiellement au réseau Gloria SMH, c'est ce dernier qui l'emporte, alors qu'Henri avait déclaré pour elle le Mouvement de libération nationale, Résistance et Défense de la France. Petit bémol, le MLN n'a été créé qu'en 1943 sur Dijon. Que dire sur Gloria SMH ? Que ce réseau est d'abord parisien, composé d'intellectuels dont Samuel Beckett, mais pas que, et qu'il avait des relais en province. "A Dijon, précise Gilles Hennequin, les prémices de ce réseau reposent sur un homme, le Français-Suisse, Paul Irion [Paul Humberthot], né en 1902. Membre du 2<sup>e</sup> Bureau, il met sur pied dès juillet 1940 une filière d'évasion avec deux contacts. Le 15 octobre, Kir est arrêté mais Paul Irion, prévenu à temps, a pu s'enfuir [de même que Blanche Grenier-Godard qui a croisé Françoise à Jauer, voir p.24] : il est condamné par contumace à mort à Dijon pour évasion de prisonniers. Il va être caché chez M et Mme Frilley qui appartenaient à la filière des cheminots. A Lyon, Irion installe ses services à la caserne de la Vitriolerie. Le réseau va s'étoffer et s'organiser. Il sera appelé plus tard Gloria SMH. Irion recrute parmi les prisonniers de guerre évadés qui viennent se faire démobilisés à la Vitriolerie (à Lyon)."

## La chasse aux attestations en 1946-1947

Dans ce rebondissement des droits à réparations, pas facile pour Henri Michel de réunir des attestations : il était absent de Dijon, et ne connaît donc pas les imbrications des chaînes d'évasion auxquelles appartenaient son père et sa sœur ; et puis les morts ne parlent pas, notamment Camille Chevalier et Maxime Guillot, les deux pionniers de la Résistance faits compagnons de la Libération. Et sa mère est incapable de lui fournir des renseignements précis.

“Le chanoine Kir répond absent pour Amable, et du bout des lèvres pour Françoise,”



Il n'a en main que les trois lettres que Françoise a reçu de Paul Blondin (au camp de Longvic, juste après son évasion en zone libre et à Lyon où il a repris du service. Celui-ci a franchi la ligne de démarcation avec succès grâce à ses conseils, son aide en ravitaillement et papiers. Il parle aussi d'un Aupetit qui a été aussi secouru par Françoise. Et puis P. Grenelle, le liquidateur du réseau Comète France envoie à Henri le 20 mai 1947 le courrier suivant : "La Sûreté de l'Etat belge ayant appris que vous avez aidé certains Belges au cours de leur activité de passage d'hommes vers l'Angleterre, aimerait connaître certains détails à ce sujet. Puis-je vous demander de vouloir bien remplir soigneusement les formulaires ci-joints et de me les renvoyer au plus tôt accompagnés de deux photos ?" Il ne peut que répondre le 18 juillet qu'il lui est très difficile de remplir les imprimés : tous les dossiers ont été brûlés. Ceux de la Gestapo à Dijon comme ceux de la famille. Qui d'ailleurs les aurait gardés en ces temps d'Occupation et de perquisitions incessantes, d'autant c'était aussi une question de survie pour sa mère. La récolte est donc maigre. Et le chanoine Kir

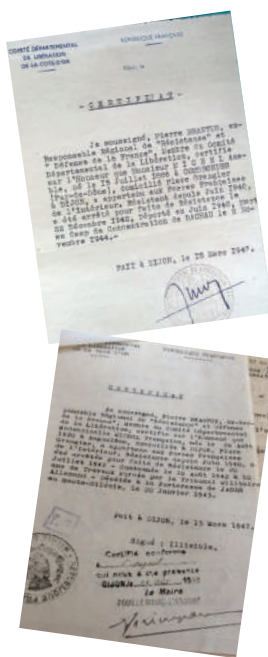
répond absent pour Amable, et du bout des lèvres pour Françoise. C'est l'adjoint de Kir qui signe le 29 juin 1946 : "Je sous-signé député-maire de la ville de Dijon certifie que Mlle Françoise Michel, née le 26 août 1920 à Angoulême (Charente) demeurant à Dijon, 10, rue Jacques-Cellerier, a été arrêtée le 20 juillet 1942, par la Gestapo et déportée en Allemagne." C'est un peu lapidaire, non ? Si le maire avait œuvré pour une chaîne d'évasion avec Françoise et Amable, n'aurait-il pas pu faire mieux ? Pas d'attestation non plus de Simone Harrand, même pour Françoise alors qu'elle en a fait une pour Albert son fiancé. Pourquoi ? Une chose est sûre, en janvier 1946, le général d'Anselme, commandant la 7<sup>e</sup> région militaire, lui a demandé de compléter le dossier d'Albert Guillot, et ceux de M. et Mlle Michel. Mais je n'ai rien trouvé dans leurs dossiers à Vincennes. Hypothèse : Simone n'a fait aucun commentaire sur l'attitude d'Henriette et d'Henri dans son tapuscrit. Elle qui avait mobilisé toutes ses forces pour sauver l'enfant de Fanchette et même l'adopter, leur en voulait-elle ?

Ensuite, il y eut, en juillet 1946, les deux attestations d'Aimé Spitz (1909-1980), journaliste et résistant alsacien, arrêté à sa 31<sup>e</sup> mission d'agent de liaison, condamné à mort, déporté. Un excellent ami d'Amable (il le dit dans son mot d'accompagnement), mais pas de chance, ses deux attestations ont disparu. De la négligence ou un acte de malveillance? Aimé était sympathisant de la cause homosexuelle, voire homosexuel, et cela se serait-il ? Il faut savoir que le nouveau gouvernement français de la Libération, s'il a abrogé toutes les lois scélérates de Vichy et notamment les lois antisémites, a "oublié" volontairement la loi discriminant l'homosexualité qui restait donc un délit. Les rescapés des camps qui avaient été déportés pour homosexualité étaient considérés comme des délinquants au même titre que les prisonniers de droit commun. A ce titre, leur mémoire n'est pas reconnue par les autorités et par les organisations d'anciens déportés.

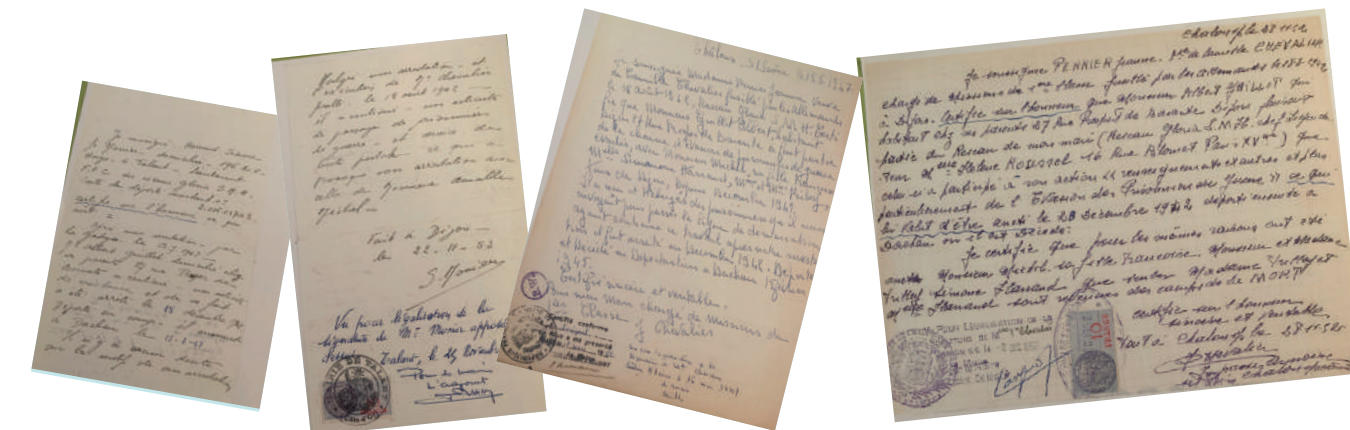
Alors pour ces deux attestations disparues de Spitz, on pouvait s'interroger. Arnaud Boulligny de la Fondation pour la mémoire de la déportation, qui a publié en novembre 2018 *Les homosexuel.le.s en France : du bûcher aux camps de la mort*, m'a répondu : "A ma connaissance, Aimé Spitz n'a révélé son homosexualité qu'assez tardivement et celle-ci n'intervient d'aucune manière dans son arrestation due à sa participation à une organisation de résistance. Dans ces conditions, je m'explique assez mal la disparition des attestations qu'il avait délivrées à votre parent... coïncidence ou non..."

Le 15 mars 1947, viennent s'ajouter les deux certificats de Pierre Brantus qui, en 1945, est entré au cabinet du ministre socialiste de l'Intérieur et en 1946 a pris la direction du journal *La Bourgogne républicaine*. "Je sous-signé Pierre Brantus, ex-responsable régional de Résistance et Défense de la France, membre du Comité

“Deux autres attestations de l'ami alsacien mais elles ont disparu, et deux certificats de Brantus, ex-responsable local de Défense de la France, de Résistance, et ex-PSF.”



## TROIS ATTESTATIONS D'ALBERT GUILLOT OÙ LES MICHEL SONT CITÉS



Non seulement Albert a été l'amoureux de Fanchette, mais les attestations qui accompagnent à Caen son dossier de déporté résistant impliquent Amable et Françoise Michel. Dommage qu'Henri n'en ait rien su. La plus précieuse pour nous est celle de Jeanne Perrier, veuve de Camille Chevalier, compagnon de la Libération, du 5 mai 1947. "Je soussignée Madame Perrier Jeanne veuve de Camille Chevalier fusillé par les Allemands le 18 août 1942, réseau Gloria SMH, certifie que Monsieur Guillot Albert, habitant Dijon 27, rue Prosper-de-Barante, a fait partie de la chaîne d'évasion de prisonniers de guerre évadés, avec Monsieur Michel, sa fille Françoise, Mlle Simone Harrand, Mme et Mr Frilley, tous de Dijon, depuis décembre 1941. Il a reçu et hébergé des prisonniers qu'il nous envoyait pour passer la ligne de démarcation. Ayant continué ce travail après notre arrestation, il fut arrêté en décembre 1942. Déporté et décédé en déportation à Dachau le 15 février 1945. Certifié conforme et véritable, pour mon mari chargé de missions de 1<sup>re</sup> classe".

Simone Harrand, qui habite à Talant (Côte-d'Or) et a été reconnue lieutenant FFC, réseau Gloria SMH, déportée résistante), a aussi fait le 22 novembre 1952 une attestation à Albert qui joue en faveur des Michel : "Il n'y a aucun doute sur les motifs de son arrestation. Malgré mon arrestation et l'exécution de M. Chevalier fusillé le 18 août 1942, il a continué nos activités de passage de prisonniers de guerre, et service de boîte postale, ce qui a provoqué son arrestation avec celle de Monsieur Amable Michel." C'est encore Jeanne Perrier qui affirme pour la seconde fois sur l'honneur, le 28 novembre 1952, qu'"Albert faisait partie du réseau de (son) mari (réseau Gloria SMH, chef liquidateur, Mlle Hélène Rousset, 16, rue Blomet, Paris XV<sup>e</sup>), qu'il a participé à son action "renseignements et autres, et plus particulièrement de l'évasion des prisonniers de guerre", ce qui lui valut d'être arrêté le 28 décembre 1942 et déporté à Dachau où il est décédé". Erreur de date, sans doute initiée par la mère d'Albert. Et elle enchaîne : "Je certifie que pour les mêmes raisons ont été arrêtés

Monsieur Michel, sa fille Françoise, Monsieur et Madame Frilley, que seules Madame Frilley et Mlle sont revenus des camps de la MORT".

“Je certifie que M. Guillot Albert a fait partie de la chaîne d'évasion de prisonniers de guerre évadés, avec M. Michel, sa fille Françoise, Mlle Simone Harrand, Mme et Mr Frilley, tous de Dijon, depuis décembre 1941.”

Jeanne Perrier, veuve de Camille Chevalier, compagnon de la Libération,

départemental de la Libération, certifie sur l'honneur que Mlle Françoise Michel, née le 26 août 1920 à Angoulême (Charente), domiciliée à Dijon, place Grangier, a été arrêtée pour fait de Résistance le 20 juillet 1942, condamnée le 10 août 1942 à 12 ans de travaux forcés par le Tribunal militaire allemand. [...] L'autre est pour Amable. Brantus y certifie qu'il "a appartenu aux Forces françaises de l'intérieur. Résistant depuis juin 1940, il a été arrêté pour faits de résistance depuis juin 1940, le 22 décembre 1942 [...]". Henri a dû se débrouiller avec ces trois attestations.

## Confirmés FFI en 1947-1948 mais à la baisse pour Amable

C'est encore un jury d'honneur sur proposition de la commission nationale d'homologation présidée par le colonel Dauphin, alias Duc (le liquidateur du mouvement Libération-Nord), qui agréa Amable Michel, n° 16439, le 18 février 1947. Il est à nouveau estampillé lieutenant des Forces françaises de l'intérieur à titre pos-

thume. Le 7 avril 1947, une attestation d'appartenance aux Forces françaises de l'intérieur signée par le général Lorber, commandant provisoirement la 7<sup>e</sup> région militaire, corrobore le fait.

Mais un an et demi plus tard, Henri déchante : il n'est plus que sous-lieutenant par décret du 26/05/1948, *Journal officiel* du 3/06/1948, avec prise de rang au 1/06/1944. Notification n° 4560. Françoise a plus de chance, jugement du tribunal militaire allemand de Dijon oblige. Et donc son homologation est plus rapide. Un mois après l'attestation de Brantus, la voilà certifiée à nouveau FFI comme sous-lieutenant par le général commandant la 7<sup>e</sup> région militaire. Et au niveau national par décret du 16 janvier 1947 et par le *Journal officiel* du 18 janvier. Le titre de "Morte pour la France" lui est décerné par ailleurs par décret le 11 mars 1947.

“Amable Michel n'est plus que sous-lieutenant FFI en mai 1948.”

## Un “sectarisme méchant” ?



© MUSÉE DE LA LIBÉRATION

A ce stade de l'enquête, on se dit que les jurys d'honneur appliquaient des critères que l'administration avait durcis et qu'ils n'avaient après tout en main que trois attestations : une pour Amable et deux pour Françoise. C'était peu. Or, l'ami de la famille avait parlé de sectarisme méchant et la Libération, c'était aussi l'Épuration, les règlements de compte, les résistants de dernière minute, les procès d'intention, des rumeurs non fondées et des enjeux politiques.

J'ai alors tenté de comprendre d'où ce sectarisme dont auraient souffert les Michel pouvait provenir.

Et là, coup de poignard quand j'ai consulté le dossier de résistance à Vincennes de Colette Mercier, arrêtée à son lieu de travail le 28 décembre 1942 par la Gestapo. A la question : Indiquez ceux qui sont la cause de votre arrestation ou de vos camarades, elle répond : *“M. Michel, place Grangier, Dijon, arrêté quelques jours avant, méconnaissable. Il a même nommé devant moi Albert Guillot, le fiancé de sa fille Françoise déjà déportée.”* Une telle assertion a provoqué le déni en moi. Ce n'était pas possible, d'autant que l'ami de famille avait parlé d'un *“lâche, qui pour gagner sa liberté, vendit toute la filière depuis l'Allemagne”*. Était-ce à cause de cette assertion de Colette Mercier que l'ami de la famille parlait de sectarisme méchant ? Alors j'ai émis deux hypothèses.

Soit Amable a effectivement parlé sous la torture (le “méconnaissable” est significatif), mais qui peut en vouloir aux malheureux qui ont parlé dans ces conditions ? Moi pas, mais à l'époque, on était bien plus tranchant. Quoique. Simone Harrand compatit à leur sort et ne peut leur en vouloir, comme elle le dit explicitement dans *Grain de sable*, alors qu'elle est en prison et qu'elle les entend crier sous la torture.

“ Amable Michel aurait été responsable selon Colette Mercier de son arrestation.”

Soit, comme Simone Harrand, Amable a “donné” ceux que les Allemands avaient déjà repérés. Simone n'a pas été inquiétée, elle préservait une filière sur deux. Amable a donc pu opter pour une stratégie similaire devant Colette Mercier au sujet d'Albert Guillot déjà identifié par les Allemands. Une situation que Colette

Mercier aurait mal interprétée. Ce que raconte Simonne Rohner sur ses interrogatoires par les SS aide aussi à comprendre combien parler ou ne pas parler pouvait être complexe. Elle est à l'origine de l'arrestation de Henriette Michel sans le vouloir comme on l'a vu, les nazis ayant mal interprété ses paroles, et pour Rigollot, je la recite : *Dites à Mme Rigollot que ce pauvre Guy croit que c'est moi qui l'ai dénoncé. J'espère pouvoir un jour, lui donner la preuve du contraire, je l'ai sur moi*

et compte pouvoir la conserver précieusement. En tous cas, il continue à nier et m'a traité de menteuse : comme je le comprends... Enfin, j'imaginai mal l'extraordinaire soutien que se témoignaient Amable et Albert à Struthof et Dachau si le premier avait dénoncé le second.

## Deux historiens à la rescousse

Je penchais donc pour la seconde hypothèse, mais comme je ne pouvais me résoudre à en rester là, j'ai cherché... et trouvé qui avait dénoncé la filière. Voilà ce que Henri Drouot dans *Notes d'un Dijonnais pendant l'Occupation* rapporte : *“Il y a quelques jours arrestation et emprisonnement d'une jeune fille employée à la préfecture, Mlle Mercier, fille d'un commandant, habitant boulevard Thiers.*

*Cette jeune fille, en prison, a été pendant huit jours sans literie ni lumière. Elle est accusée d'avoir, avec un groupe solidaire de camarades, largement participé aux organisations de passage de prisonniers évadés (logement, vêtements, faux-papiers, fonctionnement de “chaînes”, etc.). Il y a eu d'abord perquisition chez elle. Mais sa mère avait été avertie deux heures auparavant et avait pris les précautions nécessaires. D'autre part, il y aurait eu, en prévision des enquêtes, établissement de faux alibis. Si bien que l'accusation n'aurait pu être jusqu'ici justifiée. Il y a eu, dit Mlle Mercier à ses parents, une dénonciation. Le dénonciateur est un jeune homme aussi employé à la préfecture. Ce lâche, soit sur sa demande, soit par mesure d'assainissement, aurait été écarté des services de la préfecture et envoyé dans un bureau de Beaune.”*

Je me suis reportée aussi à *Résistance en Côte d'or-Charlie, Jeannine, Fernando, Maxime et les autres* d'Hennequin, qui a recueilli le témoignage de Blanche Grenier-Godard p 27 à 29 –Hennequin y inclut les Frilley, Simone Harrand, Amable et Albert, dans d'autres pages non. Mais il est clair sur un point : *“La filière est pénétrée par la Gestapo : 22 arrestations. [...] Leur dénonciateur sera fusillé à Dijon à la Libération.”* Mais qui était-il ? Son nom apparaît dans le dossier de demande de statut FFI de Pierre Frilley, Croix-de-guerre, comme Amable, et qui est arrêté comme lui le 22 décembre 1942. Il s'agit d'Albert Lacher (orthographié aussi par Hennequin Lacker). Il fut condamné à mort à Dijon en mai 1946 et exécuté en juillet.

Que dit de son côté Simone Harrand, de retour à Dijon ? Et malgré des approximations sur le prénom d'Amable (Alban), de lieu et de date – j'ai rectifié : *“Un déporté [Eugène Marlot] nous annonce qu'Albert est passé au four crématoire le jour même de ses 30 ans à Dachau. Après notre arrestation, les déportés ont continué d'arriver à Dijon. Le père de Françoise, son fiancé Albert et les époux Frilley de Perrigny ont pris la relève. Ils ont tous été arrêtés le 28 décembre 42. Pierre Frilley est décédé le 31 juillet 44 au camp de*

“ Il y a eu, dit Mlle Mercier à ses parents, une dénonciation. Le dénonciateur est un jeune homme aussi employé à la préfecture.”

Henri Drouot

“ Il s'agit d'Albert Lacher qui a été condamné à mort par la cour de justice de Dijon en mai 1946 et exécuté en juillet 1946.”

Germaine Frilley

Mauthausen. Amable, le 2 novembre à Dachau. Peu avant son retour, M. Regnault est mort du typhus.” Là aussi, c'est le 28, mais Simone n'était pas un témoin direct. Eugène Marlot non plus mais il affirme, lui, qu'ils ont été arrêtés le même jour.

Je me suis alors reportée au dossier d'Albert conservé à Caen : c'est la Gestapo qui est responsable de son arrestation, mais c'est sa mère qui rapporte le fait, ce n'est pas non plus un témoin direct. Alors, j'ai confronté les dates d'arrestation d'Amable et d'Albert, non pas données par la presse, les témoignages d'après guerre ou les proches, mais par les bases officielles de l'administration militaire. Or les fiches d'immatriculation indiquent pour Albert et Amable le même jour d'arrestation. Le 22, et une fois le 21. En tout cas ni le 27, ni le 28 ou après. Bref, les dires de Colette Mercier ne tenaient pas la route. Mais ceux-ci ont pu alimenter une rumeur sur Amable – et même sur Françoise. A Ravensbrück, Simonne Rohner raconte qu'elle a mis fin à toute relation avec Colette car elle avait parlé de Françoise en des termes tels qu'elle ne pouvait les admettre (peut-être aussi parce qu'elle était une fille-mère aux yeux de Colette ?), lui faisant remarquer que les Michel étaient ses amis et qu'elle ne permettait à personne de les juger.

## Et Kir dans tout ça ?



Alors d'où venait ce sectarisme méchant ? Était-ce plutôt politique ? J'ai alors tourné mon regard du côté du chanoine Kir, élu maire de Dijon de 1945 à 1968. Hypothèse. Henri appartenait à une famille qui prônait une France forte, catholique et autoritaire comme le chanoine Kir, mais il a fait toute la campagne comme chef de char de la 2<sup>e</sup>

DB et revient gaulliste convaincu. Le sectarisme dont parle F. Bray en 1947 ne proviendrait-il pas de là ? D'où le refus du nouveau maire de Dijon d'aider Henri ? Car ce curé journaliste patriote, anticommuniste, anti-allemand, vénérat le maréchal Pétain au point de surnommer De Gaulle “Charles le Temporaire”. Et si l'on songe à son refus de gracier ses agresseurs condamnés à mort, il avait la dent dure. Une rumeur et une aversion politique ont-elles suffi à nuire à la famille Michel ?

Second sujet de réflexion : mettre en avant cette famille, c'était peut-être pour Kir un risque de voir une vérité moins bling-bling de son passé de “premier résistant de France”, car, disait-il, sa résistance avait commencé le 16 et non le 18 juin ! Il n'était pas à une vérité près. Si le colonel Léon Bichot et lui facilitaient au sein de la délégation provisoire municipale de Dijon l'évasion des prisonniers de guerre en leur procurant des faux papiers, il n'a été qu'un maillon dans la filière de Longvic, de fin juin à octobre. Henri Drouot note qu’*“il avait des relations proches avec le mouvement Résistance et que ses visites à des chefs l'ont fait soupçonner”*. Et, surtout, il n'a jamais été condamné à mort comme il le proclamait. Le fait est incontestable depuis l'ouverture au public des dossiers du tribunal militaire allemand de Dijon en 2016.

Une étude universitaire de 2011 défaisait déjà sa légende, montrant qu'il était un grand manipulateur devant l'éternel : *Traitement de la mort du chanoine Kir par la presse nationale française et côte-d'orientienne*. Je laisse à Maxime Sauvage le soin de redresser certains faits. *“En juin 1940, Kir était en charge au sein de la délégation municipale provisoire, des réfugiés, évacués et prisonniers de guerre parqués dans le camp de Longvic, Cette activité pousse les Allemands à l'arrêter le 10 octobre 1940. Kir affirma plus tard*

## UN PERSONNAGE TOUT EN CONTRADICTIONS

*“Comment cerner la personnalité du Chanoine Kir (1876-1968) ? C'est sans doute la chose la plus complexe car il était animé par des bons sentiments mais pouvait aussi se montrer redoutable de dureté.[...] L'histoire la plus troublante est sans doute celle de la condamnation à mort de ses deux agresseurs pendant la guerre. Henri Perrot, 22 ans, et Louis Lointier, 45, appartenant à la bande des tueurs du service de renseignements allemands (SRA) dont il obtient l'exécution. Kir n'a jamais pardonné qu'ils osèrent attenter à sa mort. On lui réclama son pardon maintes fois et à chaque fois il refusa en se justifiant par ces mots : « Je n'ai rien fait contre eux, je ne ferai rien pour ». Ces deux agresseurs furent donc exécutés le 30 octobre 1946.”* Didier Buffet, 20 juin 2016, président de Nutrisenior.

*avoir été condamné à mort, mais aucune preuve formelle n'a jamais été avancée. Le 7 décembre suivant, il est libéré en raison des demandes incessantes de la mairie et de son statut d'homme d'Eglise. Cette arrestation met un terme à son activité au sein de la délégation municipale. Et cela lui est bénéfique : au sortir de la guerre, il n'est pas compromis pour avoir travaillé avec le régime de Vichy. En octobre 1943, il est de nouveau arrêté par les Allemands en raison d'une possible implication dans un réseau de résistants, mais cette accusation ne connaît pas de suite. Le 26 janvier 1944, un commando de cinq Français travaillant pour l'Abwehrstelle tente d'assassiner le chanoine. Sa notoriété de grand résistant à Dijon, bien qu'il ne fasse parti d'aucune organisation, en a fait une cible de choix. [...]. Le chanoine Kir en réchappe et une fois sorti de l'hôpital, il se réfugie en Haute-Marne se sentant menacé par la Gestapo. Il revient à Dijon le 11 septembre 1944, date à laquelle la ville est libérée. Quelques jours plus tard, il est pris en photo assis sur un char. La légende est née : Kir a regagné sa ville le 11 septembre juché sur le premier char de la 1<sup>re</sup> armée. Son statut de héros de la Résistance est définitivement ancré dans la mémoire collective dijonnaise. Kir se qualifie lui-même de « premier résistant de France ».*

“ Kir n'a jamais été condamné à mort par les nazis. Il n'était pas non plus le premier résistant de France.”

*Source : InfosDijon, N.R., 25/04/2018.*

## SOIXANTE ANS APRÈS SA MORT

Le chanoine Kir (1876-1868) est le dernier prêtre député à avoir porté la soutane à l'Assemblée Nationale. À un député qui lui reprocha de croire en Dieu sans jamais l'avoir vu, il aurait répondu cette phrase célèbre et révélatrice de son caractère : *“Et mon cul, tu l'as pas vu, et pourtant il existe !”*. Mais si son nom est resté célèbre internationalement, c'est bien sûr parce qu'il est désormais celui du fameux mélange de blanc aligoté (4/5<sup>es</sup>) et de crème de cassis (1/5<sup>e</sup>). Une boisson que la municipalité servait à ses hôtes avant son arrivée. Mais c'est lui qui autorisa la maison Lejay-Lagoutte à la déposer comme marque. Une marque désormais plus connue que le Chanoine, et dont la notoriété dépasse même largement l'enseigne dijonnaise.

## AU COMMENCEMENT, LA RÉSISTANCE ÉTAIT DE DROITE



L'Histoire est souvent bien plus complexe que ce qu'en retient la mémoire collective. Julien Blanc, dans *Au commencement de la résistance avec la nébuleuse du réseau du musée de l'Homme*, affirmait déjà en 2010 : "Une part importante des premières organisations de résistance fut maréchaliste (attachement sentimental à la personne du maréchal Pétain), voire même pétainiste (adhésion aux principes de la Révolution nationale). Le détachement s'effectua à la fin de 1941 pour la plupart d'entre elles. La condamnation du régime de Vichy par les pionniers de la Résistance n'a donc été ni

immédiate, ni unanime ; de nombreux groupes ont entretenu des relations plus ou moins longues et plus ou moins étroites avec des institutions vichystes. Il en est ainsi du réseau Musée de l'homme."

En décembre 2017, dans un documentaire de la 5 : *Quand l'extrême droite résistait, 1939-1945*, de Florent Leone et Christophe Weber, un historien tranchait : "Au commencement, la résistance était de droite, ce n'est qu'en suite qu'elle se gauchisa". Un témoin ira plus loin encore : "Versaillais et communards se sont réconciliés dans la Résistance."

décembre pour d'autres), mais il n'est pas compromis...

Troisième question : le passé Croix-de-Feu et l'engagement militant au PSF d'avant-guerre d'Amable lui ont-ils porté préjudice ? Je n'ai pas d'éléments sur le sort des vichysto-résistants en Côte-d'Or à la Libération où s'affrontaient désormais gaullistes et communistes.

“ Une rumeur, des aversions politiques et cinq mois de bénévolat sous Vichy auraient-ils nui à Amable ? ”

“ *Fait digne de remarque*, notait cependant Henri Drouot, en 1941, *le silence total du PSF, le seul parti préparé et apte à l'action en 1939. Les seules consignes données ces derniers mois par la direction du parti sont : 1° appui au maréchal ; 2) La réserve au sujet de ses collaborateurs, ce qui n'est pas très clair [...]. L'organisation est simplement en veilleuse. Elle subsiste. Les comités se réunissent clandestinement, à la barbe des Boches, mais peut-être pas à l'insu du préfet.* ” Cela dit, fin 1941, nombre de militants PSF passaient à la résistance. Le colonel de la Rocque lui-même sera déporté, en reviendra, mais la mémoire collective n'a retenu qu'un passé d'extrême-droite, celui de l'avant-guerre. En fut-il de même pour Amable ?

## Nouvelle loi sur le statut de résistant en 1949

Autant en 1945-1948, les jurés d'honneurs ont un passé de résistants à 70%, comme, par exemple le colonel Passy (André Dewavrin, compagnon de la Libération), chef des services secrets de la France libre (le BCRA) –il présidait la commission pour la demande de statut FFI d'Amable en 1946 qui l'homologuait comme lieutenant avec mention très favorable–, autant avec la loi du 25 mars 1949, le Centre national de la Résistance n'est plus assimilé à une instance d'homologation et il

n'y aura plus que 50% d'anciens résistants dans les commissions. La vision d'une résistance l'arme au poing, avec un droit à réparation, chère aux gaullistes, l'emporte définitivement. Alors l'autorité militaire se retranche derrière une logique administrative et juridique, voire partielle. Comme pour ces 600 communistes dont l'historien Julien Blanc a analysé le parcours du combattant (je plaisante ! Lisez administratif), ils ne seront jamais reconnus comme déportés résistants. Quand l'Etat doit payer, il devient pointilleux. Et quand il y a des enjeux politiques ou mémoriaux (défaite de 1940 à effacer pour les gaulliste, le stalinisme pour les communistes), encore plus.

Que dit cette loi de 1949 ? trois voies d'accès à la reconnaissance sont désormais ouvertes. Peuvent faire valoir leurs droits les résistants appartenant à une formation homologuée, résistante ou maquisarde ou les individus ayant, en raison de leur engagement, souffert dans leur chair (morts, blessés, internés, déportés). La date-butoir du 6 juin 1944 est conservée. La forclusion est fixée au 21 mars 1951 et le critère d'appartenance à une unité régulière s'impose, en rendant délicate la validation des services civils.

## Au royaume d'Ubu

Dès 1949, les anciens cherchent donc à obtenir une prorogation des délais pour l'obtention du titre de combattant volontaire de la résistance. De 1952 à 1957, six lois prorogeront les délais. Pour éviter une inflation de nouvelles demandes, le ministère de la Défense refuse, en revanche, à partir du 1<sup>er</sup> mars 1951, de délivrer des certificats d'appartenance aux membres des FFI et de la RIF. Désormais, la procédure exceptionnelle devient la norme, et les deux témoignages, contresignés du liquidateur du mouvement du réseau ou de l'unité combattante se substituent au certificat d'homologation.

Henri s'est ainsi trouvé confronté à une administration tatillonne, pape-rassière, et au va-et-vient de trois procédures : nationale, régionale avec la 7<sup>e</sup> région militaire, et départementale, et ce au gré des lois et ordonnances qui se sont succédé. Et moi aussi. On trouve des phrases sibyllines du style dans le dossier d'Amable : "pas d'homologation FFI car pas de cause à effet".

En fait, l'article R. 319 du Code des pensions militaires d'invalidité et des victimes de guerre précise que le demandeur doit prouver "l'existence du lien de cause à effet entre l'acte qualifié de résistance [...] et la déportation ou l'internement".

L'administration militaire tantôt considère le "dossier inexploitable", tantôt mélange la fiche de résistance d'Amable Michel avec un homonyme sapeur pompier habitant rue Nationale à Paris, dans le 13<sup>e</sup> arrondissement. Du coup, notre Amable se voit récuser le statut dans la Résistance intérieure française, RIF. Ou bien elle certifie un document conforme à une date antérieure à l'original, change le prénom de Françoise en Francine, d'Amable en Aimable, et j'en passe. Ubu n'aurait pas été déçu.

## Françoise obtient le statut de déporté résistant en 1951

Mêmes avatars pour le statut de déporté résistant qu'Henri réclame pour son père et sa soeur. Au tout début d'une France qui doit compter ses morts et s'occuper du retour des survivants, il n'est mentionné qu'un seul terme dans les demandes formulées en vue d'obtenir la régularisation de l'Etat civil d'un "Non-Rentré" : celui de déporté politique (au choix avec prisonnier militaire, travailleur du service obligatoire, travailleur volontaire, déporté racial, Alsacien-Lorrain incorporé dans l'armée allemande). On est alors en mai 1945. Et évidemment, le déporté politique est à ce moment-là un résistant à part entière.

La différence avec les déportés résistants n'intervient qu'avec la loi du 6 août 1948. Et celle du 9 septembre, qui institue le statut de déporté et interné politique (DIR). "A la demande des partis conservateurs, une distinction fut ainsi établie entre les déportés de la Résistance qui furent internés ou envoyés en camp de concentration pour cause d'activités de résistance (pour ainsi dire ceux qui avait un mérite personnel à être victimes), résume le site Deuframat, et ceux qui furent déportés pour des raisons politiques ou raciales, donc qui "ne pouvaient rien" personnellement à leur déportation si ce n'est que leur appartenance à un groupe persécuté. Les communistes et les juifs doivent se contenter jusqu'à aujourd'hui de cette seconde catégorie moins avantageuse."

Le statut de déporté politique ne renvoie donc pas à une quelconque activité politique, il concerne l'ensemble des autres déportés non résistants (juifs, victimes de rafles, réfractaires au STO, communistes, personnes ayant manifesté des opinions anti-allemandes, etc.), à l'exclusion des condamnés de droit commun et des étrangers.

Il faudra attendre deux ans en gros pour que Françoise se voit attribuer avec avis favorable à l'unanimité de la commission départementale et confirmation du ministre, le statut de déporté et interné résistant (DIR) à titre posthume le 7 mars 1951. Carte n° 2016.03246. Le tout est notifié à Henri le 22 mars 1951. Pour Amable, par contre, le temps n'y fera rien. Son rôle va être minimisé.

## Coup de Trafalgar en janvier 1952



Tout se cristallise en fait autour du 18 janvier 1952 lorsque Henri reçoit une notification du général Pfister, commandant la 7<sup>e</sup> région militaire, lui indiquant que l'homologation d'Amable et de Françoise rend le même avis : "Services FFI non établis" le 12 décembre 1953. Registre B, liste Mathieu. Ce ne sont pas les seules mauvaises nouvelles. En mai 1952, toute indemnisation de perte de biens du côté de sa soeur lui est refusée. Fanchette y avait droit en tant de déportée et internée résistante. Henri ne s'avoue pas vaincu et demande à en bénéficier puisqu'il est le seul survivant de sa famille. "60 000 F ou 15 000 F" sont en jeu. En sachant qu'au début des années 50, un salaire d'employé était alors de 2 800 F, soit entre 5 et 21 mois d'indemnisation. Malheureusement, juridiquement, la loi n'a pas prévu que les collatéraux puissent en bénéficier, telle est la réponse a final du ministre des Anciens Combattants. Henri ne peut qu'en prendre acte.

Françoise. Curieusement, Amable se voit malgré tout décerner un peu plus tard la Médaille d'argent de la Reconnaissance française civile (le 27 mai 1952 pour être exacte).

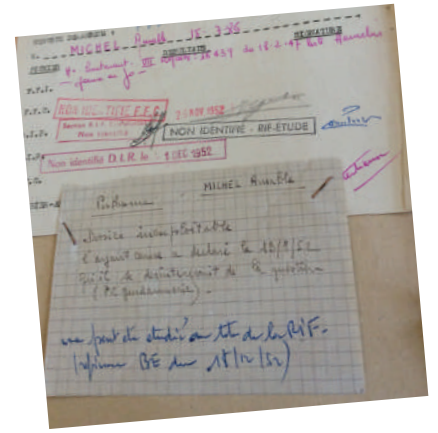
## Henri voit rouge et se rebelle

L'administration va d'abord examiner sa demande de statut FFI. Comme Henri n'a pu fournir au ministère des Anciens Combattants un certificat d'attestation par la 7<sup>e</sup> région militaire, c'est non. Alors, lorsqu'il se voit refuser pour Amable le statut de déporté résistant alors que sa soeur l'a obtenu (– "Ne remplit pas les conditions exigées par le Code des pensions, articles R 286 et R287"–), ce statut que la commission régionale lui suggérait de demander en substitut du statut de FFI, il voit rouge et affirme se désintéresser de l'affaire. Nous sommes en août 1952.

Constat est pris par la gendarmerie en mai 1953 qu'Henri refuse de rendre les notifications officielles de FFI d'Amable P1 et P2 de 1947 ainsi que celles de sa soeur. Ce qui a le mérite de susciter une réaction de la commission nationale d'homologation des grades FFI le 13 mars 1953. Saisie de cette affaire particulière, celle-ci rend à nouveau un avis négatif : "Services FFI non établis. M. Michel n'étant pas titulaire du certificat d'appartenance aux FFI, l'homologation n° 16439 du 18 février 1947 au grade de lieutenant FFI, dont le caractère était provisoire, ne peut être rendue définitive." Le 27 avril 1953, la commission de révision nationale réétudie le cas d'Amable parmi 400 cas litigieux qui ont été préalablement épurés consciencieusement par un fonctionnaire qui n'a gardé que les cas "intéressants".

Le 5 mai 1953, Amable est inscrit au Registre B, liste Hamelin. En attente d'attribution d'un autre statut ou non je présume. Pour Françoise, la commission nationale d'homologation rend le même avis : "Services FFI non établis" le 12 décembre 1953. Registre B, liste Mathieu.

Ce ne sont pas les seules mauvaises nouvelles. En mai 1952, toute indemnisation de perte de biens du côté de sa soeur lui est refusée. Fanchette y avait droit en tant de déportée et internée résistante. Henri ne s'avoue pas vaincu et demande à en bénéficier puisqu'il est le seul survivant de sa famille. "60 000 F ou 15 000 F" sont en jeu. En sachant qu'au début des années 50, un salaire d'employé était alors de 2 800 F, soit entre 5 et 21 mois d'indemnisation. Malheureusement, juridiquement, la loi n'a pas prévu que les collatéraux puissent en bénéficier, telle est la réponse a final du ministre des Anciens Combattants. Henri ne peut qu'en prendre acte.





## Enfin un statut, celui des FFC

Et puis, la roue tourne. Hors de question de récupérer le statut FFI ou RIF, il y a forclusion, restent les Forces françaises combattantes (FFC). Françoise se voit attribuer le grade de sous-lieutenant des FFC à titre posthume, réseau Gloria SMH, le 19 septembre 1954. Comme agent P1 du 15 décembre 1941 au 20 décembre 1942 inclus et P2 du 21 décembre 1942 au 2 novembre 1944. Notification 6.003. JO du 31/6/1954. Prise de rang : 21 juillet 1942. Un certificat de validation FFC numéro 78.476 est remis à Henri le 3 mars 1955. La dernière confirmation officielle dans son dossier de résistance est une fiche datée du 8 avril 1957 !

“ Amable et Françoise deviennent sous-lieutenants de la France Française Combattante en 1955.”

15/12/1941 au 20/12/1942 inclus. Agent P2 du 21/12/1942 au 2/11/1944 inclus. 36 mois de "campagne". Notification 98.478. JO du 31/7/1954. Henri recevra l'original et les deux attestations le 13 avril 1955.

Pour obtenir ce statut convoité, car il donnait lieu à pension, l'administration militaire a finalement estimé qu'il remplissait les deux conditions incontournables : avoir combattu militairement (renseignements, évactions, action directe), et secundo, avoir un lien avec un chef militaire de Londres ou d'Alger, présenter des attestations. On pourrait presque dire que les survivants ayant été pensionnés et récompensés, l'administration s'est enfin attaquée aux morts des premières heures. Je ne sais si Henri a été indemnisé. Détail ironique, la dernière fiche dite de remplacement, datée de 1968, qui résume les homologations d'Amable dans son dossier à Vincennes, n'indique que le registre B et une résistance isolée. C'est celle du fameux sapeur pompier qui n'a rien à faire avec lui !

## Le sort s'acharne sur Amable

Concernant le statut de déporté résistant, Henri ne sera pas mieux loti. Il apprend le 1<sup>er</sup> décembre 1952 que son père est déclaré non identifié comme DIR. Pourquoi ? Pour être Déporté ou Interné résistant, il faut en effet en faire la demande. Et pourtant, j'ai entre les mains un formulaire de demande du 15 avril 1950. Comprenez qui pourra.

Autre piste, des termes juridiques auraient manqué. Les deux attestations faites à Albert en 1952 semblent aller dans ce sens. Jeanne Chevalier pré-

cise que ce qui valut à Albert d'être arrêté, ce sont ses activités d'évasion de prisonniers et de renseignements, et d'ailleurs l'administration militaire a souligné ce passage. De même, Simone a insisté sur le fait qu'il n'y avait aucun doute sur les motifs de l'arrestation d'Albert et que ses activités de passage de prisonniers et de boîte postale ont bien provoqué son arrestation. Du coup, Albert est validé DIR. Pas Amable qui dans sa seule attestation n'a pas ses mots magiques : "ce qui lui valut d'être arrêté".

Ce sera donc trois ans et demi plus tard, le 24 juillet 1956, que le ministère des Anciens Combattants notifiera définitivement son refus d'attribuer le titre de déporté résistant à Amable et lui accordera celui de déporté politique. Alors même que la commission départementale du 8 novembre 1950 avait donné un avis favorable, à l'unanimité, et que la commission nationale avait suivi. Henri en reçoit la notification le 12 septembre. Evidemment, on demande à Henri de retourner la carte de déporté politique 1.11621767 de 1947 au nom de son père. La famille l'a toujours en sa possession ainsi que son attestation lieutenant FFI et celle de sous-lieutenant pour Françoise. Pour l'honneur, ces notifications correspondant à ce qu'avait été vraiment son père à ses yeux. Un lieutenant FFI. Cela dit, tout n'est pas perdu. A la fin des années 80, l'approche gaullienne du résistant a vécu et une résistance populaire, humaniste et civile, a émergé. Du coup, les lois ont changé, les forclusions supprimées, et le statut de déporté résistant est aujourd'hui accessible (voir l'encadré ci-dessous).

## Dans la trappe de l'Histoire

Nous avons donc trois membres d'une même famille décédés avant l'heure (je persiste à y inclure Henriette), un même engagement jusqu'au sacrifice, et seulement deux destins administratifs et un sentiment persistant dans la famille qu'ils sont passés dans la trappe de l'histoire, sans

### LE STATUT DE DÉPORTÉ RÉSISTANT POUR AMABLE, C'EST ENCORE POSSIBLE



Les travaux de l'Institut d'histoire du temps présent et du ministère des Anciens Combattants retiennent un chiffre de 66 000 déportés non raciaux, dont 42 000 pour faits de résistance. Seuls 23 000 d'entre eux auraient survécu à l'internement ou à la déportation. L'article 272 du code des pensions militaires d'invalidité et des victimes de la guerre\* pose les conditions actuelles pour demander le titre de déporté résistant. Il "est attribué à toute per-

sonne qui, pour acte qualifié de résistance à l'ennemi, a été :

1° Soit transférée par l'ennemi hors du territoire national, puis incarcérée ou internée dans une prison ou un camp de concentration ;

2° Soit incarcérée ou internée par l'ennemi dans les camps et prisons du Bas-Rhin, du Haut-Rhin et de la Moselle,

3° Soit incarcérée ou internée par l'ennemi dans tous autres territoires exclusivement administrés par lui, notamment en Indochine, et sous réserve que ladite incarcération ou ledit internement réponde aux conditions qui sont fixées aux articles R. 286 à R. 297;

4° Soit emmenée par l'ennemi dans un convoi de déportés, vers une prison ou un camp de concentration visés aux 1°, 2° et 3° du présent article, puis, au cours de ce trajet, est décédée ou s'est évadée."

Cela correspond au parcours d'Amable. Un formulaire est toujours en vigueur à l'Office national des anciens combattants et victimes de guerre. Je l'ai lu, et cette fois, je ne crois pas qu'on puisse récuser ce titre à Amable que ce soit sur le plan formel ou sur le fond avec les attestations de Jeanne Chevalier, Mme Frilley ou Simone Harrand. Il serait peut-être temps de remédier à sa situation !

\* Loi n°86-76 du 17 janvier 1986 - art. 19 JORF 18 janvier 1986 - Abrogé par Ordonnance n°2015-1781 du 28 décembre 2015 - art. 5) . <http://www.onac-vg.fr/fr/missions/autres-titres-et-statuts/>

## TABLEAU FINAL DES HOMOLOGATIONS ET TITRES

### AMABLE MICHEL

- ✓ Forces françaises combattantes (1955). original à conserver (1957). Réseau Gloria SMH. Agent P1 et P2, sous-lieutenant (JO du 31/07/1954).
- ✓ Nuit et brouillard.
- ✓ Déporté politique (1956).
- ✓ Mort pour la France (1950).
- ✓ Médaille de la Résistance française (1946)
- ✓ Chevalier de la légion d'honneur (pas sur Eléonore).
- ✓ Médaille de la reconnaissance française civile argent (1952).
- ✓ Mort en déportation (1995).

### FRANÇOISE MICHEL

- ✓ Forces françaises combattantes (1955 et 1957). Réseau Gloria SMH. Agent P1 et P2, sous-lieutenant (JO du 31/7/1954).
- ✓ Nuit et Brouillard (Fondation du mémorial de la déportation.). La Martinière la classe aussi en NN mais avec un point d'interrogation, car il y a eu jugement.
- ✓ Déporté résistant (1951).
- ✓ Morte pour la France (1947).
- ✓ Médaille de la Résistance française avec rosette
- ✓ Chevalier de la Légion d'honneur (pas sur Eleonore).
- ✓ Morte en déportation (1995)

### ALBERT GUILLOT

- ✓ Forces Françaises combattantes (1948). Réseau Gloria SMH. Agent P1 et P2, sous-lieutenant (J.O du 3 juin 1948).
- ✓ Nuit et brouillard
- ✓ Déporté résistant (1954),
- ✓ Mort pour la France.
- ✓ Chevalier de la légion d'honneur (base Eleonore).
- ✓ Nom sur le monument dédié aux victimes du nazisme de Dijon, section déportés, situé près de l'hôpital général, du port du Canal.
- ✓ "Mort en déportation" (1994)

réparation, sans reconnaissance de l'Etat français. Et il a fallu attendre plus de dix ans après la Libération pour terminer la saga administrative de nos deux pionniers de la Résistance civile, et cinquante ans si on inclut le titre de Mort en déportation, une loi de 1995.

Mais Amable et Françoise ne sont pas les seuls à avoir dû supporter les avatars du statut de résistant. Simone Harand, Albert Guillot, Mme Frilley ou encore Blanche Grenier-Godard dont les demandes n'aboutiront qu'en 1954, ou Mme Regniault, condamnée en même temps que Françoise, témoignent des mêmes difficultés. Je ne citerai qu'elle qui, le 3 septembre 1951, écrivait aux autorités : "Je viens de recevoir le certificat de validation de déporté résistant pour mon mari décédé. Comme je n'ai rien reçu pour moi, je me demande si c'est un oubli car mon dossier doit être avec celui de mon mari, ayant été déportée pendant trois ans..." La même interrogeait directement les autorités dans un autre formulaire : "Aucune médaille ne m'a été attribuée, pourquoi ?"

Eux aussi ont été "destitués" de leur statut de FFI dans les années cinquante (sauf Albert qui a été directement catalogué FFC). Eux aussi ont dû accepter un réseau homologué dans lequel ils ne se reconnaissaient pas forcément. Comme Simone Harrand, à qui on veut attribuer le réseau Ceux de la Libération pour son activité d'agent de renseignement, et qui affirme que "ce n'est pas vrai". Une annotation de l'administration militaire quasi kafkaïenne résout le problème : "Elle en faisait partie sans le savoir". Eux aussi ont dû se contenter du statut de FFC. Les Michel auraient donc été traités ni plus ni moins que les autres civils rebelles de la première heure, autrement dit passeurs et agents de renseignement ? A trois choses près.

Premièrement, la partialité des décisions. La mère d'Albert reçoit en 1954 la pension FFC de son fils à titre posthume, et ce, bien qu'une attestation demandée n'ait pas été fournie. Elle a dû attendre, mais l'administration militaire a été plus "indulgente". Autre exemple, Colette Mercier obtient le statut de la Résistance intérieure française (RIF), on ne sait trop pourquoi puisque Amable, Françoise, Simone et Albert et bien d'autres avaient une activité similaire. Parce que son père était un militaire ?

Enfin, question décorations, Simone a eu le titre de lieutenant FFC et d'officier de la Légion d'honneur, pas Françoise. De plus, sur la base internet Léonore de

la Légion d'honneur, ni la fille ni le père y figurent, seuls sont pris en compte ceux qui ont un dossier (on peut cependant demander le motif d'attribution, il faut seulement prouver l'existence d'un lien familial). A noter, Simone Harrand et Blanche Grenier-Godard n'apparaissent pas non plus sur la base.

Deuxièmement, l'effet double peine pour Amable : parce que Nuit et Brouillard, pas de jugement, pas de traces de ses faits de résistance. Parce que ceux avec qui il travaillait ont été décimés et que la seule de la famille qui savait a perdu raison, pas de témoignages non plus. Troisièmement, l'ignorance de l'ayant droit de ce qui s'est passé a conduit à la non-reconnaissance de son action, notamment par l'Etat belge.

## Bilan très mitigé

Il a donc fallu un entêtement certain de la part d'Henri, de la rébellion aussi, pour que la "France reconnaissante", sollicitée ou tannée, finisse par remettre son lot de titres et de décorations aux Michel. Il a même eu un projet de plaque commémorative. Le bilan ? Pour Amable, il y a carrément injustice : on lui dénie son action de résistant en lui attribuant le statut de déporté politique. Celui qui s'est vaillamment battu dès les premières heures de l'Occupation et qui a deux filières d'évasion à son actif, est passé aux oubliettes.

Sa soeur, elle, est traitée au même niveau que son fiancé Albert, sauf qu'elle ne figure pas sur le monument aux victimes des nazis de Dijon (ni Amable d'ailleurs). Sauf que sa condition de jeune accouchée dans un bagne nazi est passée à l'as. Elle a pourtant sauvé son enfant. Le libraire du Mémorial de la Shoah n'avait jamais entendu parler d'un cas comme celui-là.

Pour Henriette enfin, qui résistait aux côtés de son mari et de ses enfants, puis seule au point de perdre raison, rien. Etre résistance au quotidien et femme, ça ne "payait" pas dans l'après-guerre. Je proposerai bien qu'on crée une tombe de la résistante inconnue, pour toutes celles qui ont transgressé les lois pour aider leur mari, leurs enfants, leurs proches, à libérer la France. et qui sont mortes pour certaines. Mais on m'a précédée : en 1970, l'écrivaine Christiane Rochefort (1917-1998) déposait avec une dizaine de femmes, une gerbe "A la femme inconnue du soldat" sous l'Arc de triomphe. Ce fut la première manifestation publique du MLF (Mouvement de libération pour la femme.). La banderolle disait : "Il y a plus inconnu que le soldat inconnu : sa femme".

“ Sollicitée ou tannée par Henri, la France reconnaissante a traîné des pieds.”

# ET SI CETTE HISTOIRE DE PIONNIERS DE LA RÉSISTANCE À DIJON RESTAIT À FAIRE ?

## Des chefs autoproclamés

Qu'est-ce qu'un résistant au juste si l'on ne s'en tient pas au cadre juridique du code des pensions militaires et aux critères de la reconnaissance officielle ? "Ils ont « la volonté de nuire à un ennemi identifié », résume l'historienne Johanna Barasz, et s'organisent pour empêcher par tous les moyens la réalisation de ses objectifs.

Ils acceptent « la nécessité de la lutte armée », ont « conscience de participer à une expression collective de refus » et adhèrent, « avec une juste conscience des risques et du sens de la lutte » à des objectifs clairement affirmés. « Leur engagement dans l'action est fondamentalement lié à des pratiques de transgression ». Cette notion de transgression prend d'ailleurs pour les vichysto-résistants une dimension particulière, car ils transgressent un ordre hiérarchique et politique auquel ils ont clairement et consciemment consenti."

Alors, puisque nous parlons de transgression, de "chefs autoproclamés" (voir l'encadré ci-dessous), posons la question crûment, les

## UN ENGAGEMENT ULTIME

Dans *De Vichy à la Résistance : les vichysto-résistants 1940-1944*,\* Johanna Barasz analyse l'état d'esprit des premiers résistants. "De Boris Vildé à Jean Moulin qui s'investit, littéralement, un rôle de missionnaire..., en passant par Henri Frenay - et même le général de Gaulle -, les exemples ne manquent pas de ces hommes et de ces femmes dont l'engagement se nourrit de la conviction que les relais traditionnels de l'autorité, les représentants du peuple, les élites ne sont plus en mesure après l'effondrement de l'été 1940 et l'apathie qui s'ensuit, de se voir déléguer les destinées de la Nation. L'impérieuse nécessité de « faire quelque chose » se double de l'affirmation d'une incontestable légitimité à le faire, d'un droit - d'un devoir même - de pallier la déficience des cadres de la société. Des chefs autoproclamés dotés d'une mission, tels apparaissent les premiers résistants." [...] "En définitive, les vichysto-résistants, comme les autres résistants, ne s'engagent qu'en vertu des ordres qu'ils reçoivent d'eux-mêmes. Cet engagement ultime, ni Vichy, ni de Gaulle, ni la hiérarchie militaire ne le commande. C'est sans doute l'un des traits identitaires les plus répandus dans la Résistance, et par là même, parmi les plus aptes à favoriser les basculements en rendant possible la transgression."

\* Cf *Guerres mondiales et conflits contemporains* 2011/2, n° 242, pages 27 à 50.

survivants n'ont-ils pas pris la place des morts, la vie l'emportant ? Du coup, j'ai comparé le parcours des trois "chefs" du temps des passeurs qui avaient gravité en 1940-1942 dans la sphère des Michel à Dijon et que l'Histoire a retenus : Camille Chevalier, Maxime Guillot et Blanche Grenier-Godard. Soit trois morts avec Amable et une seule "rentrée". - Tout d'abord, Camille Chevalier, qui appartient officiellement aux réseaux Ali-France et Gloria SMH, et qui se spécialise à temps plein dès 1940 "dans l'aide aux prisonniers de guerre français évadés qu'il héberge, nourrit et fait passer en zone sud, grâce à de multiples complicités et l'aide de son épouse Jeanne". Comme Amable, avec l'appui de sa femme et de sa fille, et qui est aussi un agent très actif d'Ali-France.

- Ensuite, Maxime Guillot, socialiste, qui se servait de son café restaurant, le Grand Saint-Vincent, pour héberger, habiller et faire passer en zone libre les prisonniers de guerre français de Longvic. Comme les Michel, qui les hébergeaient aussi et leur donnaient des papiers d'identité.

- Enfin, Blanche Grenier-Godard, déportée un peu avant Fanchette. Elle a pu, elle, s'autoproclamer chef de réseau à la Libération et donner le nom de son fils mort en déportation à un réseau non homologué (non sans mal). Il est reconnu dans le dictionnaire du Service historique de la Défense *Les réseaux de résistance de la France combattante*.

Et l'Histoire s'est figée sur son réseau. Grâce à Internet notamment. Avec les articles d'Hennequin, l'historien local, sur le site du *Bien Public*, [archives.cotedor.fr](http://archives.cotedor.fr) qui a mis son histoire en ligne avec les éléments de son dossier de résistante, le mémoire de Julie Philippe *Aide et le sauvetage de la population juive dans le département de la Nièvre et de la Côte-d'Or* sur [yadvashem-france.org](http://yadvashem-france.org). Avec aussi des reprises inévitables, sans contrôle des sources et des faits, sur d'autres sites. Deux morts compagnons de la Libération donc, et pas de réseau à leur nom, même à titre posthume. Une survivante et un réseau au nom de son fils.

## D'étranges similitudes

Mais quelle est donc l'histoire de Blanche Grenier-Godard ? "Dès juin 1940, cette infirmière militaire se met aux services des prisonniers français et des populations en détresse. Très vite, elle est amenée avec ses fils, René, 15 ans, et Jean, 12 ans, à faciliter les évasions des juillet 40 à travers la ligne de démarcation par Chalon-sur-Saône. En juillet 40, ils prennent contact avec les militaires français de Chalon en zone libre, Seurre et Lyon. Et elle aiguille les évadés autant que possible sur l'armée d'Afrique. Les renseignements d'ordre militaire que se procurait René étaient transmis chaque semaine au bureau militaire de Lyon. Le réseau, dont le centre est rue Saumaise à Dijon, avait des agents sur le canal (Maxilly-sur-Saône) et sur la Saône (Seurre et sa région), chez les cheminots de Perrigny, en Saône-et-Loire, etc. Furent ainsi pris en charge

## NE PAS CONFONDRE

**La filière ou la chaîne d'évasion** rassemble les premiers résistants qui rappelés-le étaient très peu nombreux. 2 personnes pouvait suffire au départ. C'était le temps des passeurs. Pas de nom, pas de chefs. .

L'administration militaire a retenu elle : **Le mouvement** qui a pour premier objectif de sensibiliser et d'organiser la population (tracts, presse clandestine...).

**Le réseau** qui est une organisation créée en vue d'un travail militaire précis (renseignement, sabotage, évasion de prisonniers de guerre et de pilotes tombés chez l'ennemi). On distingue officiellement les réseaux homologués et non homologués, ces derniers étant des sous-réseaux rattachés aux premiers. C'est parfois un peu compliqué.



le 2 avril 1945 comme le mari de Blanche, mutilé de 14-18. Blanche, elle, sera rapatriée du lazaret d'Aichach le 8 mai 1945."

Réseau de départ : Défense de la France puis Combat. Et dans les trois listes de membres qu'elle dépose pour son réseau Grenier-Godard, elle inclut Albert Guillot, Agnès Gwose, d'origine polonaise, Simone Harand, Germaine Frilley, l'infirmière alsacienne Alice Habertur, Ernest Durand d'Ampilly-le-Sec, le cheminot Albert Sire, l'avocat Eber. Ses références ? Je repère Kir et le colonel Léon Bichot. Une famille exceptionnelle, conclut Gilles Hennequin, et dûment récompensée par la France et la Belgique. Or, les similitudes sont grandes avec les Michel : engagement précoce, des filières d'évasion communes, mêmes contacts avec les cheminots, même activité de renseignement, même croisement de gens, de réseau... La différence ? Blanche Grenier-Godard a survécu. Mais s'il y avait Simone, Albert Guillot et Germaine Frilley, la logique aurait voulu qu'il y ait eu aussi Françoise et Amable, non ? A ce stade, une seule filière sur Dijon ne me suffisait plus. On effaçait les uns et on mettait en valeur les autres.

## Guerre de chiffres...

J'ai cru naïvement que le nombre d'évasions attribués aux uns et aux autres, pouvait m'aider, mais le flou domine : les chiffres oscillent de quelques cas à 12 000 par personne. Qu'on en juge :

- Françoise s'est occupée tantôt de 800 évasions selon le Comité départemental de libération, tantôt de 10 à 12 prisonniers de guerre français par jour, tantôt de 75 évasions selon le tribunal militaire allemand de Dijon.

- Blanche Grenier-Godard, elle, parle de 6 prisonniers évadés par jour en moyenne pendant la même période que Françoise ; dans son dossier de résistance, elle raye les 3 000 évasions inscrites pour le chiffre de 8 000, et ce jusqu'en mars 1943 (peut-être intègre-t-elle notamment l'action de son fils Jean évaluée à 3 000). Une attestation lui accorde aussi 6 000 évasions).

- Amable, lui, aurait fait évader 5 000 personnes, plus de 1 000 selon la presse et le jury d'honneur de 1947, plusieurs centaines dans le *Bien Public* du 21-22 juillet 1945. Le Comité départemental de libération accorde 800 évasions à l'actif de Françoise, 700 à 800 à Amable, un

des résistants pourchassés, des Israélites, des aviateurs alliés abattus, des chefs de la Résistance en mission, etc. Blanche est arrêtée le 21 juillet 1942 ; son fils, le 25 [et Françoise Michel, le 26]. Transférée à la prison de la Santé le 3 septembre, puis à Fresnes, elle est déportée en Allemagne le 5 mars 1943 avec son fils (17 ans). A Breslau, elle est condamnée à mort le 3 avril 1944 mais sa peine est commuée. Ensuite, c'est Jauer en Haute-Silésie, Gorlitz et Aichach en Bavière. Jean à Dijon continue le combat. René

décédera en déportation

non-sens puisqu'il a continué son activité après l'arrestation de Françoise cinq mois.

- Simone Harrand, aurait réalisé 300 passages selon l'historien Gounand ; 800 dans son dossier de demande FFC, 200 selon le tribunal militaire allemand de Dijon.

- Pierre Frilley en aurait sauvé plus de 2 000 selon sa femme.

- Colette Mercier annonce "de nombreux prisonniers", dont une douzaine de Marocains.

- Le chanoine Kir, des milliers, 5 000 selon le *Journal de la Mairie de Dijon* (pour à peine trois mois d'activité).

- Camille Chevalier, selon l'Ordre de la libération, a aidé "plusieurs centaines de personnes (prisonniers de guerre, militaires alliés et notamment belges)". Le tribunal militaire allemand de Dijon parle, lui, de 200 à 300 évasions. Normal, dira-t-on, Camille et ses coaccusés avaient intérêt à minimiser leurs actes.

- Enfin, pour Maxime Guillot, je ne sais, ses exploits en 1943-1944 l'emportant sur ses débuts.

Malheureusement, il n'y a pas de chiffres exacts sur le nombre d'évadés au total, on y aurait vu un peu plus clair.

Henri Drouot, néanmoins, donne un repère en ce qui concerne le camp de Longvic en signalant que le 20 novembre 1940, le préfet notait : "Certains jours, les évasions ont atteint le nombre de 20 et elles se poursuivent quotidiennement".

Quand on sait que le camp a ouvert en juillet 1940 et fermé en janvier 1941 (les 1 500 prisonniers de guerre restants ont alors été envoyés en Allemagne), cela fait dix mois, 20 par jour, on atteint 6 000 évasions au maximum. Les chiffres de Blanche Grenier-Godard (8 000) et ceux du chanoine Kir paraissent du coup bien exagérés. Bien sûr, c'est sans compter après 1941 les réfugiés, les personnes persécutés, les militaires à exfiltrer... mais tout de même.

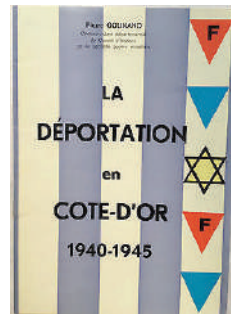
Pour Longvic en tout cas, qui a accueilli entre 30 000 et 45 000 prisonniers de guerre (voir l'encadré p. 14), le maire Paul Bur est encore plus minimaliste : les évasions n'auraient concerné selon lui que 80 officiers et 800 hommes. Faute de chiffres plus probants sur les évasions depuis le camp de Longvic, et faute de chiffres tout court pour les chaînes d'évasion venant de Nancy et de Bruxelles de 1940-1942, je me suis fiée aux historiens.

Le nombre d'évadés attribués aux uns et aux autres va de quelques cas à 12 000, pas moins."

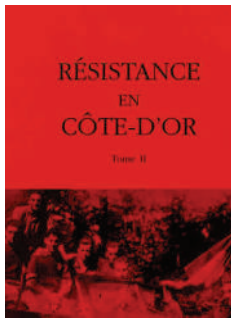
## Les passeurs, base des futurs réseaux en Côte-d'Or

Pierre Gounand estime que les "réseaux" de passeurs étaient nombreux, éphémères et mal connus. Et effectivement, c'est un casse-tête. Hennequin parle bien d'une filière en juillet-octobre 1940 qui réunit, si je fais une rapide synthèse à partir de ses différents tomes, Paul Irion du 2<sup>e</sup> Bureau, Ernest Durant d'Ampilly-le-Sec, un chauffeur de taxi au nom inconnu, le cheminot Albert Sire, les Frilley, et ailleurs, Kir et Léon Bichot pour les faux papiers.

Mais pour 1940, Pierre Gounand est plus synthétique. Il campe le tableau suivant dans *Déportation en Côte-d'Or*, p. 72 : "Hypnotisés par le carrefour dijonnais, d'autres évadés du Nord, de l'Est viennent grossir le nombre des candidats en zone libre : Paul Irion et une voisine, Alice Habertur, une filière. Un autre, Ernest Durant [d'Ampilly-le-Sec], avec le chanoine Kir, les époux Frilley[...], des cheminots Lambert, Poulet,



Sire entre autres, en constituent les premiers maillons. C'est certain : en 1940, plusieurs milliers d'évadés transitent par Dijon. Mais les Allemands veillent et font une chasse impitoyable aux passeurs. Dès septembre, arrestations et condamnations en frappent un grand nombre. Paul Irion (du réseau Gloria), Blanche Grenier-Godard dénoncés, doivent se réfugier à Lyon. Le 10 octobre, la Feldgendarmarie procède à l'arrestation de 60 personnes, dont Félix Kir et Alice Habertur. Peu importe, les bases des futurs réseaux d'évasion sont jetées." Gounand ne cite pas les Michel, c'eut été trop beau, mais on sait que Françoise et Simone, Amable et les Rohner s'activaient déjà. Et les Frilley sont mentionnés.



On aurait donc deux filières en Côte-d'Or. Plus celle de Chevalier et Michel, à moins qu'ils n'aient fait partie de l'organisation d'Ernest Durant (d). Plus celle de Simone Harrand qui travaillait aussi avec Albert Sire, avant de rencontrer Chevalier en 1941. Mais ensuite ? L'organisation, par exemple, des filières de Saône-sur-Loire et belge est soit attribuée à Michel Amable, ou à sa fille, ou aux deux, soit à Maxime Guillot et quelques amis, soit à Camille Chevalier. Un bel imbroglio.

## Et à Dijon même ?

En ville, Gounand parle de deux réseaux, ce que Hennequin corrobore une fois : celui de Blanche Grenier-Godard, et celui de Simone Harrand. Deux survivantes, deux parcours inverses à la Libération : l'une, mère de famille, revendique l'âme d'un réseau, faisant feu de tout bois ; l'autre, célibataire jusqu'en 1947, retourne à l'anonymat.

— Considérée comme isolée au départ par l'administration militaire, Blanche a multiplié les démarches. L'intendant militaire Etienne Vernhes, avocat à la cour de Paris, Croix de guerre, l'aide mais est explicite : "Il faut minimiser ce qu'elle dit mais mettre à leur mérite qu'elle et son fils n'ont jamais parlé". "Cette filière d'évasion est essentiellement familiale (les deux parents et les deux fils, âgés de 14 et 11 ans en 1940)", résume Musée de la Résistance.

**"Deux filières d'évasion à Dijon, deux survivantes,"**

A noter, Blanche restera longtemps conseillère municipale à Dijon aux côtés de Kir, et exploitante des carrières et marbrières d'Arcenant. — Simone Harrand, jugée aussi isolée, apparaît très en retrait. D'ailleurs, au tout

début, elle ne demande rien pour elle-même: "Le passeur qui m'aidait a été fusillé. Il s'appelait Monsieur Chevalier. Mon amie Françoise Michel est morte en prison le 20 janvier 1945, et Monsieur Regnault, un autre ami, est mort du typhus en avril 45. Si vous avez l'intention de distribuer des récompenses, je me permets de vous dire que je la refuse. Mais que pour mes amis disparus, cela ferait plaisir à leurs familles. Ceux qui ont eu le bonheur de rentrer et ont travaillé avec désintéressement n'ont nullement besoin de récompense. La satisfaction du devoir accompli est amplement suffisante." Pas de listes quasi militaire comme Blanche, elle ne parle de "son" organisation" que deux fois, notamment en faisant une attes-

tation pour Albert. Gounand confirme : "Une jeune Dijonnaise de 23 ans et ses amies aideront plus de 300 évadés". Mais Simone rejette vite l'idée de revendiquer ce rôle de chef de réseau. Les difficultés économiques l'assaillant, en 1947, la jeune épousée doit se rappeler à l'administration militaire car elle n'a toujours rien perçu. Fin d'un second réseau sur Dijon qui aurait pu être homologué.

## Des étincelles dans la nuit

Quid alors du groupe Chevalier, Michel, Regniault, Comparot, Guillot, Frilley et Rohner ? Peut-être, ai-je subitement pensé, qu'il n'y a eu en réalité qu'un seul réseau dont chaque maillon était un électron libre. C'est le chercheur Julien Blanc, avec sa thèse *Au commencement de la Résistance. Du côté du musée de l'Homme 1940-1941*, qui a développé cette hypothèse dès 2010. En réalité, il ne faut pas "penser la Résistance pionnière en terme de verticalité, autorité et subordination," explique-t-il. Sur le terrain en effet, les différents noyaux sont presque totalement autonomes, constate-t-il. "Mieux vaut parler de nébuleuse, de rhizome".

Et à ce titre, le compte-rendu du tribunal militaire allemand de Dijon lors du jugement de Chevalier et de ses co-accusés montre bien que chacun apportait sa pierre au moulin, sans hiérarchie, une poignée de bonnes volontés suffisant pour constituer une filière d'évasion : "En juillet 1942, les autorités sont informées que le garage Chevalier sert de centre d'accueil aux prisonniers de guerre français évadés et désirant franchir la ligne de démarcation; c'est aussi un centre de fausses procurant de fausses pièces d'identité aux évadés. Au cours d'une perquisition le 13 juillet 1942, Chevalier, Mlle Harand et trois personnes nommées Chauvet Lucien, Lecutier Georges et Grosjean Louis-Joseph sont arrêtés. Chevalier avoue ses activités de passeur et de fournisseur de fausses cartes d'identité. Cette activité commence en décembre 1941 et concerne environ 200 à 300 évadés. Mlle Harand avoue à son tour ses activités clandestines. Elle conduit les évadés chez Chevalier et confectionne de fausses pièces d'identité et de faux cachets ; elle paie souvent de sa bourse les photos indispensables. Son amie Michel l'avait conduite chez Chevalier et participe activement à la confection de faux papiers. Les évadés viennent de Nancy, de Paris, de Bruxelles où une organisation de passeurs les dirige vers Chalon-sur-Saône. Chevalier met les époux Regnault dans la confiance, ils reçoivent des évadés, les nourrissent et s'occupent de

**"Il ne faut pas penser la Résistance pionnière en terme de verticalité, autorité et subordination. Mieux vaut parler de nébuleuse, de rhizomes."**

Julien Blanc



leur hébergement. Souvent les évadés arrivent au café Neptune tenu par l'accusé Lagrange ; celui-ci en informe l'accusée Comparot qui les prend en charge et les dirige vers le garage. Mme Comparot procure aussi des cartes d'identité en blanc. Le dernier arrivage de prisonniers évadés a eu lieu le 13 juillet 1942."

— Mme Frilley va dans le même sens : "En liaison avec M Chevalier de Chalon-sur-Saône, Simone Harrand de Dijon, M et Mlle Michel, de Dijon, Albert Guillot de Dijon s'est employé sans relâche à fournir aux personnes évadées gîte et vivre, et à les diriger sûrement en zone libre. Services gratuits."

— Simone Harrand aussi : "Après notre arrestation, les évadés ont continué d'arriver à Dijon. Le père de Françoise, son fiancé Albert et les époux Frilley de Perrigny ont pris la relève."

Pas de chefs. Ils étaient "des étincelles dans la nuit" comme l'a si bien écrit Agnès Humbert. Bref, tous ces pionniers appartenaient à une même nébuleuse qui s'est étoffée par contacts successifs au sein de réseaux familiaux, professionnels, militants ou amicaux, mais aussi par le fruit du hasard, en se recomposant au fur et à mesure qu'ils étaient arrêtés ou décimés.

## Les morts n'ont jamais raison

N'empêche, une idée me taraude. Dans l'histoire officielle de cette Résistance avant l'heure en Côte-d'Or, si Amable était revenu des camps, n'y aurait-il pas eu un réseau au nom de Chevalier et lui comme chef de réseau, ou à leurs deux noms ? Et ce réseau n'aurait-il

pas été le plus important en Côte-d'Or ? Mais les morts n'ont jamais raison. Et la famille Michel qui s'est sacrifiée par patriotisme en 1940-1942, encore moins. Car aux yeux de la majorité des Français qui subissaient passivement le joug allemand, n'oublions pas que les pionniers de la Résistance furent d'abord des "rebelles", voire des "inadaptés". Les rescapés le diront eux-mêmes dans leurs mémoires maintes années plus tard [voir à ce sujet sur Internet "Les comportements des Français à l'aune des regards résistants" de Julien Blanc]. Car ils se sont battus courageusement dans une solitude immense

au nom de leur seule conscience. Et c'est toute la gloire d'Amable, d'Henriette et de Françoise Michel. Et leur malheur, car cela explique en partie qu'il a été si facile de les oublier dans la mémoire collective. Comme Henri, je persiste à penser qu'Amable méritait bien mieux qu'un statut FFC et de déporté politique, mais je ne peux, entre passé d'extrême droite, aversions, rumeurs et enjeux politiques, estimer ce qui l'a emporté. D'abord et avant tout les avatars du fameux statut de résistant, avec sans doute un grain de sectarisme en Côte-d'Or.

Cette enquête longue, tortueuse et forcément imparfaite, aura eu au moins le mérite de faire revivre une famille de patriotes exceptionnelle par bien des aspects, qui s'est sacrifiée pour que nous puissions vivre libres, et aussi, peut-être, de pouvoir obtenir pour Amable le vrai statut qui lui revient : déporté résistant. Enfin, pour Françoise, Henriette et Marie-France, chacune dans leur tragique destinée, de témoigner pour toutes ces femmes résistantes et enfants de résistants déportés que les historiens peinent tant à cerner aujourd'hui.

A  
N  
N  
E  
X  
E  
S

## P. 58. Généalogie

P.58. Famille Michel

## P. 60. La Résistance pionnière en Côte-d'Or

P.60. Autour de Françoise Michel et de ses compagnons de procès (juin 1940-juillet 1942)

P.62. Autour d'Amable Michel (juin 1940-décembre 1942)

P.64. Autour d'Henriette en 1944

P. 66. Presse et discours

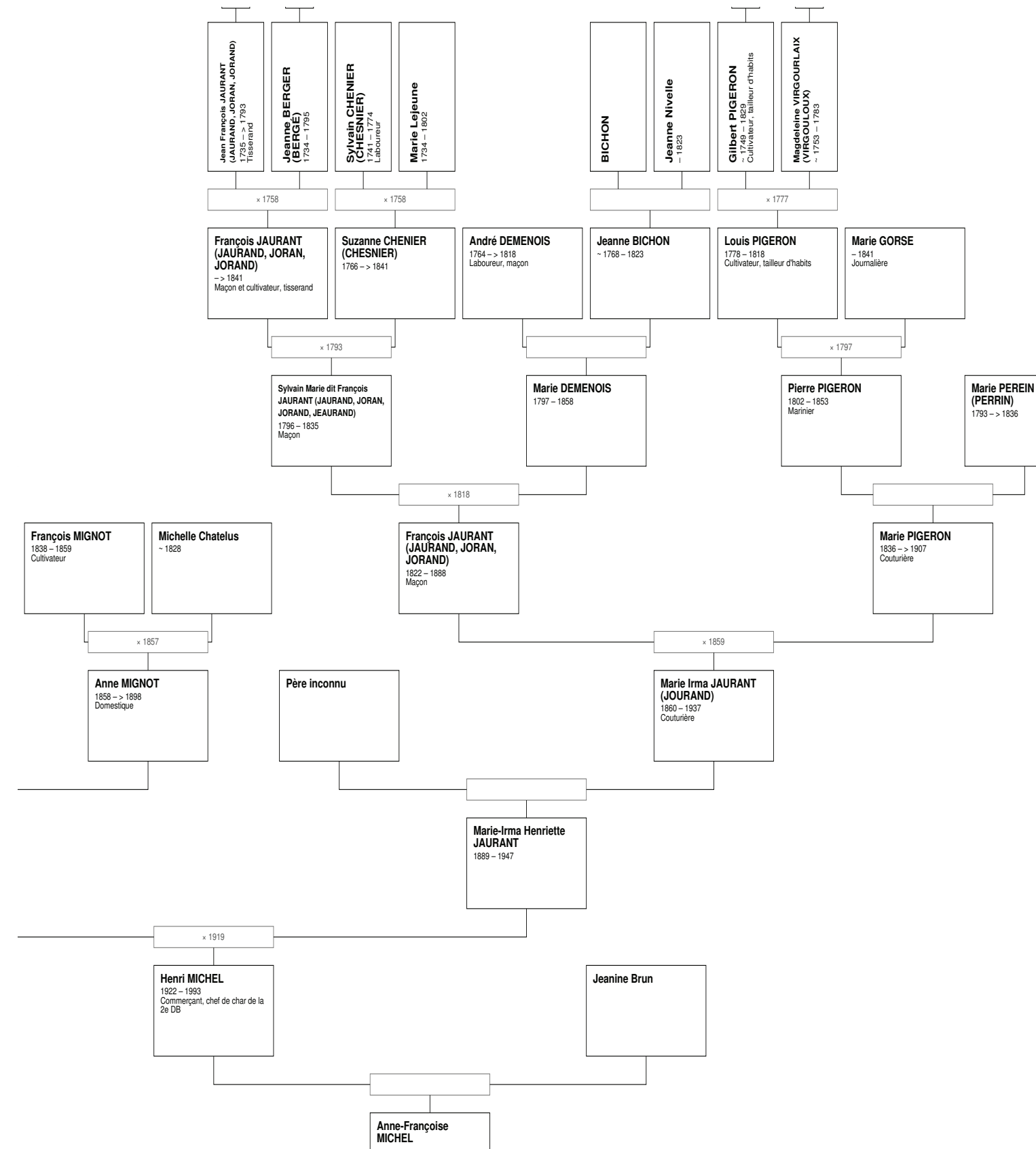
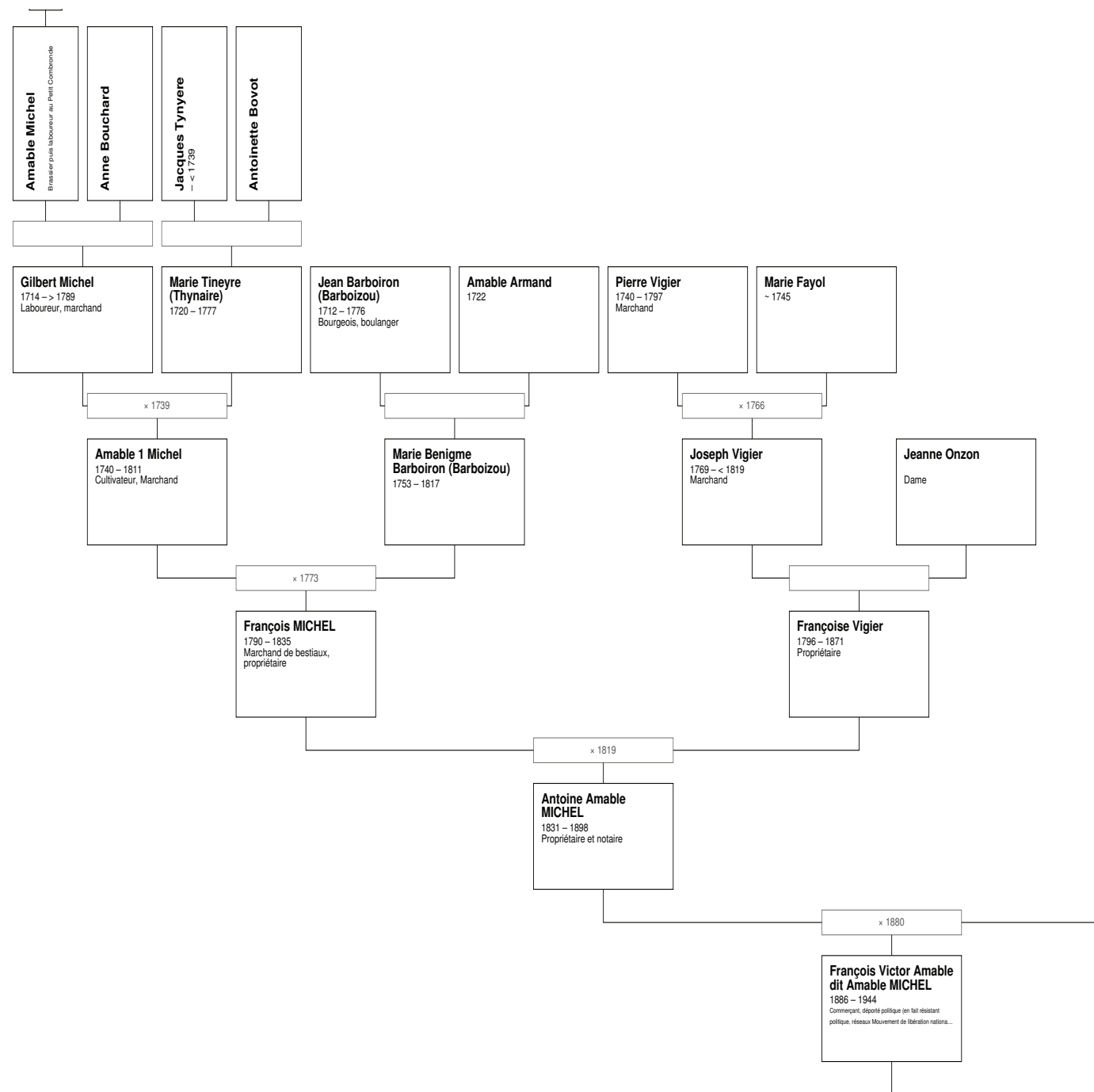
P. 70. Attestations et messages

P. 74. Documents non restitués aux autorités

P. 75. Mémoires pour le statut d'officier FFI

P. 76. Homologation officielle

# GÉNÉALOGIE DE LA FAMILLE MICHEL





# LA RÉSISTANCE PIONNIÈRE DE CÔTE-D'OR

## autour de Françoise Michel et de ses compagnons de

### PARCOURS

Cote archives SHD	Nom	Date de naissance	Profession	Date d'arrestation	Jugement du 6 août 1942	Camps ou prisons	Décès ou libération
GR 16 P 127084	Camille CHEVALIER	9/01/1899 à Dijon (Côte d'or)	Mécanicien-garagiste à Chalon-sur-Saône	Le 13 juillet 1942. Il avait 43 ans	200 à 300 évasions. Condamné à mort		Fusillé le 18 août 1942 à Montmuzard
GR 16 P 286172	Simone Paulette HARRAND, ÉPOUSE MONNIER	01/04/1919 à Auxon (Aube)	Employée de commerce chez Vico à Dijon, fille d'ancien combattant	Le 13 juillet 1942. Elle avait 24 ans. Déportée le 31/08/1942	200 à 300 évasions. Condamnée à mort, peine commuée en travaux forcés	Prisons de Karlsruhe, Lubeck, Forteresse de Jauer, prisons de Goldberg d'où elle s'évade, et de Feldkirch (reprise par les SS)	Evadée lors la marche de la mort depuis Jauer le 26 janvier 1945. Rappatriée le 3/05/1945
GR 16 P 417014	Françoise MICHEL	26.08.1920 à Angoulême (Charente)	Employé de commerce à Coboca, à Dijon, fille d'un Croix de guerre	Le 20 juillet 1942. Elle avait 22 ans. Déportée le 31/08/1942.	75 évasions, 12 ans de travaux forcés. Décédée à Jauer	Karlsruhe Prison d'Anrath Forteresse de Jauer	Anrath Jauer
GR 16 P 53157	Alice Marie Berthe COMPAROT née BERTAT	09/04/1896 à Clamerey (Côte d'Or)	Employée d'assurances, séparée de son mari, un enfant	Le 20 juillet 1942. Elle avait 46 ans. Déportée 07/09/1942.	10 cas 5 ans de travaux forcés)	Prisons de Karlsruhe, Lubeck, camp de travailleurs civils d'Hövelhof, Ziegenhain, Hambourg	Libérée le 28 mai 1945 du camp de Hambourg
GR 16 P 503475	Jules Pierre REGNIAULT (REGNAULT)	05/08/1895 à Cheilly-les-Maranges (Saône-et-Loire)	Coiffeurs à Chalon-sur-Saône	Le 20 juillet 1942. Il avait 47 ans. Déporté le 31/08/1942.	5 ans de travaux forcés	Karlsruhe Prison de Rheinbach Siegburg, Butzbach Rockenberg, Nieder Wiesel	Décédé le 21 avril 1945 à Nieder Wiesel
GR 16 P 503475	Marcelle REGNIAULT (REGNAULT), née BECQUEVORT	05/07/1901 à St-Servin-du-Plain (Saône-et-Loire)		Le 20 juillet 1942. Elle avait 41 ans. Déportée le 31/08/1942	4 ans de travaux forcés	Karlsruhe, Anrath, camps de travailleurs civils de Schwelm, de Wanfried,	Libérée le 3 avril 1945 de Wanfried, près de Kassel.
GR 16 P 330803	Jean Marie LAGRANGE	9/09/1890 à Mont-Saint-Vincent (Saône-et-Loire)	Restaurateur Croix de guerre 14-18, marié, un enfant	L 20 juillet 1942. Il avait 52 ans. Déporté le 31/08/1942	6 à 10 cas 4 ans de travaux forcés	Karlsruhe Francfort, Coblenz, prison de Siegburg, Rheinbach	Rapatriement depuis Siegburg le 10 avril 1945

## procès (juin 1940-décembre 1942)

### RECONNAISSANCE DE LA FRANCE

Compagnon de la Libération	Réseau officiel	NN	DIR	DP	FFC	FFI	RIF	Décorations
Décret 16 août 1944	Gloria SMH							Chevalier de la Légion d'honneur. Médaille de la résistance. Croix de Guerre 39/45 avec palme. Croix du Combattant Volontaire de la Résistance.. Médaille des Internés et Déportés, Médaille des Services Volontaires dans la France Libre. Belgique : Chevalier de l'Ordre de Léopold, Croix de Guerre Belge, Médaille de la Résistance, Médaille Commémorative de la Guerre 1940-1945
	Gloria SMH	NN en fin de parcours	DIR en 1952	NN	sous-lieutenant FFC en 1952			Chevalier de la légion d'honneur Médaille de la résistance (décret 31/03/1947, JO 13/01/1948)
	Gloria SMH	"NN ?" selon de la Martinière	DIR 1952	NN	FFC 1957 sous-lieutenant			Chevalier de la légion d'honneur Médaille de la résistance avec rosette (décret 20/11/1946) Date de publication au JO 05/12/1946
	Gloria SMH		DIR en 1952	NN	FFC 1952 sous-lieutenant			Médaille de la reconnaissance française titre vermeille et rosette 3 novembre 1947 Pension temporaire 10%
	Gloria SMH		DIR		FFC 1952 sous-lieutenant			Croix de guerre 14-18 médaille militaire, 2 citations
	Gloria SMH		DIR		FFC 1951 sous-lieutenant			Pension temporaire 10% s'interroge dans son dossier pourquoi elle n'a reçu aucune décoration. Idem pour son mari.
	Gloria SMH		DIR en 1951		FFC sous-lieutenant			"Le plus vieux déporté du département n'a jamais rien réclamé et ses deux chefs Chevalier et Pessaud sont morts, l'un fusillé et l'autre en déportation." Signé J.-M. Lagrange

DIR : Déporté et interné résistant  
 DP : Déporté politique  
 FFC : Forces françaises combattantes  
 FFI : Forces françaises de l'intérieur  
 RIF : Résistance intérieure française  
 FFL : Forces françaises de libération

Sources au départ : archives de Dijon, Service historique de Vincennes et Fondation pour la mémoire de la déportation.

# Autour d'Amable Michel (juin 1940-décembre 1942)

## PARCOURS

Cotes Archives SHD	Nom	Date de naissance	Profession	Date d'arrestation	Jugement ou non	Prisons ou camps	Décès ou libération
GR 16 P 127084	CHEVALIER Camille	9/01/1899 à Dijon	Garagiste à Chalon sur Saône	13/06/1942. Il avait 43 ans	Tribunal militaire allemand de Dijon le 6 août 1942		Fusillé le 18 août 1942 à Montmuzard
GR 16 P 279532 ?	GUILLOT Maxime	1/01/1900 à Bruailles (Saône-et-Loire)	Café restaurant Le Grand Saint Vincent à Chenôve (Côte d'Or)			Devient en 1944 "l'ennemi n° 1" pour la Gestapo.	Se suicide pour ne pas être arrêté le 29/01/1944 à Dijon
GR 16 P 416804	MICHEL Amable Victor François	15/07/1886 à Combronde (Puy de Dôme)	Négociant en café	22/12/1942. Il avait 56 ans. Déporté le 14/06/1943	pas de jugement	Fort de Romainville, Compiègne, Struthof, Dachau	Mort à Dachau
GR 16 P 279355	Albert George GUILLOT	15/02/1915 à Dijon	Employé de commerce (boulangerie de ses parents)	22/12/1942. Il avait 27ans. Déporté le 14/06/1943	Pas de jugement	Fort de Romainville, Compiègne, Struthof, Dachau	Mort à Dachau
GR 16 P 411540	MERCIER Colette Marie Marcelle,	13/11/1920 à Gray (Haute-Saône).	Membre auxiliaire du secrétariat du préfet de Dijon	28/12/1942. Elle avait 22 ans. Déportée le 23/04/1943	Pas de jugement	Romainvillke Ravensbrück	Libérée par la Croix rouge le 22/04/1945
GR 16 P 432620	FRILLEY Germaine marie Françoise née Mory	01/10/1905 à Frettes (52)	Café restaurant des Rotondes à Perrigny-lès-Dijon	22/12/1942. Elle avait 47 ans. Déportée le 28/04/1943	Pas de jugement	Ravensbrück	Libérée par la Croix rouge le 23/04/1945
GR 16 P 235588	FRILLEY Pierre	15/10/1896 à Champlitte (Haute-Saône)		22/12/1942. Il avait 46 ans. Déporté le 16:03/1943	Pas de jugement	Hartheim, centre d'extermination par gaz de Mauthausen	Gazé à Mauthausen le 31/07/1944

GR 16 P 295444	GRENIER-GODARD, Antonia Marie Blanche née GRENARD	12/08/1900 à Les Moussières (Jura)	Infirmière militaire	25/07/1942 ? Elle avait 42 ans.	Pas de jugement	Forteresse de Jauer	Libérée d'Aichach le 8/05/1945
GR 16 P 270038	GRENIER-GODARD, René	13/07/1925 à Dijon (Côte d'or)	Lycéen	21/12/1942 Il avait 17 ans.	Nuit et Brouillard	Wittlich, Breslau, Brieg, Schweidnitz, Gros Rossen, Dora	Décédé à Dora le 25/03/1945
GR 16 P 270040	GRENIER-GODARD, Alphonse Elysée	16/03/1891 à Longchamois (Jura)	Infirmier Grand mutilé de 14-18	25/07/1942 Il avait 51 ans.			Rapatrié le 25/08/1944
GR 16 P 270039	GRENIER-GODARD Jean	20/01/1929 à Dijon	Lycéen à Dijon	Resté seul à 14 ans.			

### ET AUSSI SUR LA CHAÎNE D'ÉVASION DE SEURRE INITIÉE PAR CHEVALIER ET MICHEL :

- André Pasquel, de Dijon (1925-2005), Croix de guerre 1939-1945
- Henri Bray de Montchanin-les-Seurres

DIR : Déporté et interné résistant  
 DP : Déporté politique  
 FFC : Forces françaises combattantes  
 FFI : Forces françaises de l'intérieur  
 RIF : Résistance intérieure française  
 FFL : Forces françaises de libération

## RECONNAISSANCE DE LA FRANCE

Compagnon de la Libération	Réseau officiel	NN	DIR	DP	FFC	FFI	RIF	Décorations
Décret 16 août 1944	• Gloria SMH (France) • Ali-France (Belgique)					Capitaine FFI		Chevalier de la Légion d'honneur, Médaille de la résistance, Croix de Guerre 39/45 avec palme, CWroix du Combattant Volontaire de la Résistance, Médaille des Internés et Déportés, Médaille des Services Volontaires dans la France Libre. Belgique : Chevalier de l'Ordre de Léopold, Croix de Guerre Belge, Médaille de la Résistance, Médaille Commémorative de la Guerre 1940-1945
Décret du 20/01/1946						Lieutenant FFI mai 1947		Chevalier de la Légion d'Honneur, Croix de Guerre 1939-1945 avec palme, Médaille de la Résistance. Une rue de Chenôve porte son nom.
	• Gloria SMH • Ali-France	NN		DP	Sous-lieutenant FFC			Croix de Guerre 14-18 Chevalier de la Légion d'honneur Médaille de la résistance
	• Gloria SMH	NN	DIR		Sous-lieutenant FFC 1954			Chevalier de la Légion d'honneur
	Isolée		DIR				Lieutenant RIF 20/01/1948	
			DIR		FFC			
			DIR		FFC			Croix de Guerre 14-18

	Mouvement René Grenier-Godard (1951)		DIR				RIF capitaine	Médaille officier de la Résistance avec rosette. Chevalier de la Légion d'honneur, Médaille de la résistance avec rosette, Croix de Guerre 39/45 avec palme, médaille des mutilés, Croix du Combattant Volontaire, croix d'honneur inter alliés Belgique : Croix de Guerre
			DIR				RIF Lieutenant	Chevalier de la Légion d'honneur
			DIR				RIF Sergent	Croix de Guerre 14-18
								Prix Andriot, 3648 F le 28/06/1947, mairie de Dijon (Kir).

Sources au départ : Service historique de Vincennes et Fondation pour la mémoire de la déportation). Amable Michel a fait partie d'une rafle de 22 personnes selon l'historien local Hennequin, mais ne ressortent dans les infos que j'ai pu recueillir sur lui que ces noms.

# Autour d'Henriette Michel en 1944

## PARCOURS

Archives SHD	Nom	Date de naissance	Profession	Date d'arrestation	Jugement ou non	Déportation	Décès ou libération
	MICHEL Henriette	29/11/1889 à Clermont-Ferrand (Puy-de-Dôme)	Négociante en café	Le 24/3/1944 à 55 ans. Libérée 5 jours plus tard sur intervention médicale	Non		Décédée à Dijon en septembre 1947 à la suite des mauvais traitements subis.
GR 16 P 38216	ROHNER Simonne née Batut	15/06/1905 à Paris		Le 9/02/1944 Elle avait 41 ans	Non	Prisons de Dijon et Romainville, Ravensbrück (n° 38891) et Hanovre.	Libérée à Hanovre le 10/04/1945
GR 16 P 517830	ROHNER Léon Nicolas	06/04/1880 à Lyon 6		Le 9/02/1944 Il avait 64 ans	Non	Buchenwald (48787)	Libéré de Buchenwald le 11/04/1945
GR 16 P 517829	ROHNER Jacques Lucien Paul	2/11/1926 à Ollioules (Var)	Lycéen	Le 9/02/1944 Il avait 18 ans	Non	Bergen-Belsen	Libéré de Bergen-Belsen le 15/04/1945
	HENRI BOUZON	22/10/1889 à Deux-Viennes (39)	industriel	Février 1944		Buchenwald	Exécuté à son arrivée au camp le 21/05/1944
GR 16 P   511534	RIGOLLOT Guy	13/05/1923 à Dijon	Etudiant en droit, catholique, ses parents tiennent une librairie. Père décédé dans un camp de prisonniers de guerre en 1940	Le 3/03/1944.	Non	Compiègne, Neuengamme Matricule 32084. Kommando Fallersleben (usines Volkswagen)	Décédé le 19/10/1944 à Fallersleben-Laagberg près de Brunswick (usines Volkswagen)
GR 16 P 411540	ROCLORE Anne Madeleine née Bullier	11/04/1904 à Beaune (21)	Assistante de son mari médecin	Février 1944. Elle a 40 ans. Compagne de cellule d'Henriette à Dijon	Non	Prison de Romainville, Ravensbrück, Hanovre.	Libérée à Hanovre en avril 1944
	ROCLORE Marcel	25/08/1897 à Saulieu	Médecin-chef				

### ET AUSSI AUTOUR DE SIMONNE ROHNER

- **Maurice Lombard**. Réseau Ceux de la Résistance, Front national. chef du maquis Laurent. Croix de guerre 1939-1945. Médaille de la Résistance.
- **Pierre Dampierre, dit Trecourt**, décédé en déportation (MLN, Ceux de la Résistance). Réseau Agir avec Eugène Marlot et Jean

Devevey, journal Espoir.

- **Jean Guyot**, étudiant, camarade de Jacques Rohner, arrêté en février 1944
- **Prost**, s'occupe de détection des parasites à la "Radiodiffusion". Arrêté en février 1944
- **Claude Lower ou Loewer**, 30/05/1926 à Dole (39),

arrêté à 17 ans et demi, déporté à Neuengamme, décédé le 19/10/1944 à Fallersleben-Laagberg près de Brunswick (usines Volkswagen), Groupe Pagnon puis réseau Bückmaster. Médaille de la résistance (décret 31/03/1947, JO13/07/1947).

DIR : Déporté et interné résistant  
 DP : Déporté politique  
 FFC : Forces françaises combattantes  
 FFI : Forces françaises de l'intérieur  
 RIF : Résistance intérieure française  
 FFL : Forces françaises de libération

## RECONNAISSANCE

Réseaux homologués	DIR	DP	FFC	FFI	RIF	Décorations
Résistance, MLN (Mouvement de libération nationale) Ceux de la Résistance	DIR			FFI		Officier de la légion d'honneur, médaillée de la résistance (décret 31/03/1947, JO13/07/1947)
	DIR			FFI		
	DIR			FFI		Médaille de la résistance Rohner Jacques n° 49786 commission Dora-Ellrich Fondation pour la mémoire de la déportation (Wieda, Dora, Bergen-Belsen)
Ceux de la Résistance, MLN, adjoint de Rigolot	DIR			FFI		Médaille de la résistance
A la tête de Ceux de la Résistance, du MLN, réseau Agir avec Eugène Marlot et Jean Devevey, journal Espoir						
Résistance	DIR		FFC			Compagne de déportation de Simonne Rohner jusqu'à leur libération.
Résistance. En novembre 1943, il fait partie du Comité directeur de "Ceux de la Résistance". Membre fondateur du maquis du Morvan, membre du Comité départemental de Libération (CDL).						Médaille de la résistance (décret 03/08/1946, JO 13/10/1946) Futur ministre de De Gaulle en 1947.

Sources au départ : Service historique de Vincennes et Fondation pour la mémoire de la déportation, récit de Simonne Rohner, témoignage de Jacques Rohner.

# PRESSE ET DISCOURS

ARTICLE PARU DU BIEN PUBLIC DU SAMEDI 21-DIMANCHE LE 22 JUILLET 1945

## Deux victimes des camps d’extermination M. Amable Michel et Mlle Françoise Michel



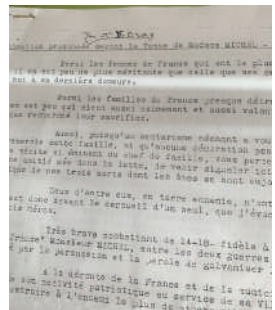
Si les camps d’extermination ont fait tant de victimes, c’est parce que, bien souvent, ce ne sont pas seulement des individus, mais des familles entières qui ont été persécutées par l’ennemi. La triste nouvelle qui vient de nous parvenir nous en fournit une nouvelle preuve : deux membres de la Résistance bourguignonne : M. Amable Michel et sa fille Françoise ont trouvé la mort de l’autre côté du Rhin. Ainsi fut couronnée tragiquement l’activité de deux patriotes qui, depuis les premières

fait évader les prisonniers français. Avec deux de ses camarades, Mlle Michel se rend chaque jour au camp de Longvic, d’abord pour porter du ravitaillement, ensuite pour remettre aux soldats les effets civils qui leur permettront de tromper la surveillance de leurs gardiens. Cette organisation ne cessa de se développer. Françoise Michel et son père formaient un des principaux maillons de deux chaînes d’évasion, l’une partant de Nancy, l’autre de Belgique. Elles aboutissaient à une équipe de passeurs des environs de Montchanin, de Seurre et de Chalon. Avec l’aide d’amis dévoués, Françoise Michel habitait, ravitaillait, logeait et pourvoyait de cartes d’identité « officielles » les nombreux évadés de passage, parfois à la cadence de 10-12 par jour. On peut estimer qu’elle a à son actif 850 évasions. Le magasin de café Coboca, place Grangier, était devenue une véritable officine où se retrouvait une poignée de bons Français et où les Allemands qui venaient acheter du thé, s’entendaient répondre ironiquement : « Du thé ? Vous en aurez quand vous aurez battu les Anglais ! ». Le 26 juillet 1942, Françoise Michel était arrêté à son magasin par la Gestapo, peu de jours après Simone Harreng et Gabriel Chevalier, de Chalon, et quelques autres bons Français. Au procès qui s’ensuivit, Chevalier était condamné à mort et fusillé. Simone Harrand et Françoise Michel étaient condamnées toutes deux aux travaux forcés.

M. Amable Michel, qui tenait le magasin de café Coboca, place Grangier à Dijon, donna une première preuve de sang-froid et de courage au moment de la débacle. Dans les sombres jours de juin 1940, au milieu de l’affolement général, il demeura à Dijon et spontanément se mit en devoir, autant qu’il était en lui, de suppléer à la défaillance des autorités. Mobilisé au commissariat du 2e arrondissement, il s’occupa du ravitaillement, il récupéra

notamment, aux Fours de guerre et à la Verrière, une importante quantité de denrées abandonnées par l’intendance. Malgré les Allemands qui braquent sur lui leurs revolvers, il enlève avec des camions 300 sacs de farine qui furent répartis entre les boulangers de la place. Par la suite, il monta avec sa fille Françoise une vaste organisation pour faire évader les prisonniers français. Avec deux de ses camarades, Mlle Michel se rend chaque jour au camp de Longvic, d’abord pour porter du ravitaillement, ensuite pour remettre aux soldats les effets civils qui leur permettent de tromper la surveillance de leurs gardiens. Cette organisation ne cessa de se développer. Françoise Michel et son père formaient un des principaux maillons de deux chaînes d’évasion, l’une partant de Nancy, l’autre de Belgique. Elles aboutissaient à une équipe de passeurs des environs de Montchanin, de Seurre et de Chalon.

LE 17 SEPTEMBRE 1947



## Allocution prononcée par F. Bray devant la tombe de Mme Michel

« Parmi les femmes de France qui ont le plus lutté pour leur pays, il en est peu de plus méritantes que celle que ses amis accompagnent aujourd’hui à sa dernière demeure. Parmi les familles de France presque détruites par la guerre, il en est peu qui

aient aussi calmement et aussi volontairement accepté et presque rechercher leur sacrifice. Aussi, puisqu’un sectarisme méchant a voulu que rien d’officiel ne remercie cette famille ni qu’aucune décoration posthume ne vienne souligner le mérite si éminent du chef de famille, vous permettrez à l’amitié, et à une amitié née dans la lutte, de venir signaler ici l’immense ardeur patriotique de ces trois morts dont les âmes se sont

aujourd’hui réunies. Deux d’entre eux, en terre ennemie, n’ont même pas eu une tombe ; c’est donc devant le cercueil d’un seul, que j’évoquerai la mémoire de ces trois héros. Très brave combattant de 14-18, fidèle à son idéal « Pour sauver la France », M. Michel entre les deux guerres a, de toute sa foi, essayer par la persuasion et la parole de galvaniser l’énergie française. A la déroute de la France et de la municipalité dijonnaise, il mit toute son activité patriotique au service de la ville, et tout son courage à soustraire à l’ennemi le plus de stocks militaires possibles.

Pendant ce temps à Longvic, l’ennemi parquait 40 000 à 50 000 prisonniers français. La première vision que j’ai eu de la résistance dijonnaise, ce fut penchées sur les grillages du camp, deux jeunes filles, dont Mlle Françoise Michel, passant à ces malheureux, avec des vivres, le désir et les possibilités de fuite. Et c’est la famille entière qui rechercha les appuis nécessaires, hébergea, transforma en civils, fit partir enfin des centaines et des centaines d’évadés. Lorsque la source de Longvic vint à tarir, c’est tout naturellement que cette famille s’intégra dans une filière dont une branche partie de Nancy et l’autre de Bruxelles venaient se réunir, avant le franchissement de la ligne de démarcation, dans un petit appartement de la rue Jacques-Cellerier. Bien d’autres, certes, l’ont fait avant moi, mais bien peu je crois, l’ont fait avec, devant les yeux, une vision aussi nette du sacrifice qui les attendaient, et c’est là que le mérite si rare de cette famille incomparable. Pour le souligner, vous excuserez deux souvenirs personnels. Lorsque, maillon de cette filière, je fus arrêté, la première personne qui, grâce à des complicités, réussit à me voir, fut M. Michel et je vois toujours l’angoisse dans ses yeux devant l’entrée de la détention. Combien de fois n’y revint-il pas pour organiser l’évasion d’un agent de l’I.S. et enfin la faire réussir. Il savait donc bien ces risques et il continuait toujours. Un jour, conseillant la prudence à sa fille, il lui disait : « Enfin, Françoise, tu risques dix ans de travaux forcés » et la réponse sublime autant que spontanée que j’entendis fut la suivante : « Oh non papa, bien mieux que cela, 12 balles dans la peau. » Puis subitement, en juillet 1942, ce fut l’arrestation de Françoise, les

perquisitions sans fin, les interrogatoires ou la question, « la Santé » puis, tondue et habillée en bagnard l’infâme maison de détention. Combien devant ce coup, devant le retour de tous les objets personnels de la pauvre détenue, eussent tout abandonné, M. et Mme Michel le firent deux jours, incapables de résister aux supplications des malheureux porteurs du mot de passe. A Noël, pour gagner sa liberté, un lâche vendit toute la filière depuis l’Allemagne et le coup de filet qui rafla M. Michel fut un des plus forts qui démantelèrent la Résistance en 1940. Pour l’un et l’autre, ce furent l’infect Struthof, l’ignoble Dachau ou l’horrible « organisation » boche de Jauer ; là, raconte une évacuée rescapée, lorsque des chants s’élevaient, c’était toujours de la cellule des Françaises, et avec ce chant, seule forme possible de résistance, c’était un peu d’espoir et de volonté de tenir, qui descendait dans l’âme de ces ensevelis vivants. L’épuisement a finalement eu raison de ces deux êtres pourtant si forts et, comme le préfigurait l’auteur de “Grandeur et servitude militaire” évoquant la grande épopée française de Roland, ce furent “sur des vapeurs de flamme” que ces deux âmes “passèrent vers les cieus”. Mme Michel, elle, supporte avec une vaillance qui fit notre admiration cette effroyable épreuve, ces perquisitions et interrogatoires sans fin, puis le ressort trop bandé cassa et ce ne fut plus qu’une pauvre épave, mais combien glorieuse et émouvante que les sbires de la Gestapo traînèrent littéralement « rue d’Auxonne ». Oh, Madame, devant ce calvaire inouï de mère et d’épouse, alors que votre fils passé en Afrique pour Servir, s’armait pour revenir avec les chars glorieux de la 2e DB mais ne pouvait vous servir d’appui, devant votre inébranlable volonté de silence en face de l’ennemi, laissez-moi, puisque la France est oublieuse, m’incliner bien bas et bien respectueusement. Devant une telle étendue de souffrances, un tel ensemble de vertus patriotiques poussées jusqu’au sacrifice suprême volontairement accepté, on reste confondu d’admiration. Que cette admiration, chers amis, soit une consolation à votre douleur, que leur exemple reste présent à nos mémoires, afin qu’un jour, si la patrie devait connaître d’aussi dures épreuves, le sang de ces martyrs soit une nouvelle semence de héros n’ayant eux aussi qu’une seule devise : « Pour sauver la France ».

ARTICLE DU BIEN PUBLIC DU 24 SEPTEMBRE 1947

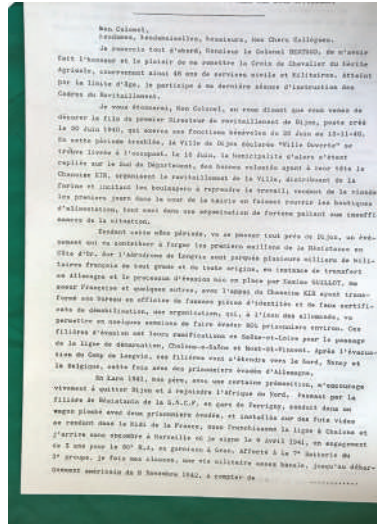
## In Memoriam Henriette Jaurant



« Le 17 septembre dernier, ont eu lieu en l’Eglise Notre-Dame de Dijon, les obsèques de Mme Amable Michel, née Henriette Jaurant, dont le mari et la fille trouvèrent la mort en déportation, le premier le 2 novembre à Dachau, la seconde le 10 janvier 1945. Devant la tombe de Mme Michel, M. F. Bray évoqua les éminentes qualités patriotiques de cette épouse et de cette mère. Alors que son mari et sa fille étaient arrêtés, que son fils était passé en

Afrique, où il devait revenir avec les chars de la 2e DB, elle supporta seule, avec une vaillance extraordinaire, cette effroyable épreuve. Les perquisitions et les interrogatoires effectués par les sbires de la Gestapo n’arrivèrent jamais à abattre son magnifique courage et sa foi invincible dans les destinées de la patrie. Afin de venir à bout de sa résistance, les Allemands l’emprisonnèrent quelques temps rue D’Auxonne. Dans cette nouvelle et cruelle épreuve, Mme Michel resta toujours ce qu’elle avait été : une Française indomptable au cœur généreux. Devant tant d’abnégation qu’une distinction officielle aurait dû consacrer, inclinons bien bas, et tous nos lecteurs s’uniront à nous pour présenter à M. Henri Michel et à sa famille nos condoléances émues. »

## LE 22 MAI 1987



d’instruction des cadres du ravitaillement.

Je vous étonnerai, mon Colonel, en vous disant que vous venez de décorer le fils du premier directeur du ravitaillement de Dijon, poste créé le 20 juin 1940, qui exerça ses fonctions bénévoles du 20 juin au 15 novembre 1940. En cette période troublée, la ville de Dijon déclarée « ville ouverte » se trouve livrée à l’occupant. Le 16 juin, la municipalité d’alors s’étant repliée sur le sud du département, des bonnes volontés ayant à leur tête le chanoine Kir, organisent le ravitaillement de la ville, distribuant de la farine et incitant les boulangers à reprendre leur travail ; vendant de la viande les premiers jours dans la cour de la mairie en faisant rouvrir les boutiques d’alimentation, tout ceci dans une organisation de fortune palliant les insuffisances de la situation.

Pendant cette même période, va se passer tout près de Dijon, un événement qui va contribuer à forger les premiers maillons de la Résistance en Côte d’Or. Sur l’aérodrome de Longvic sont parqués plusieurs milliers de militaires français de tout grade et de toute origine, en instance de transfert en Allemagne et le processus d’évasion mis en place par Maxime Guillot, ma sœur Françoise et quelques autres, avec l’appui du chanoine Kir ayant transformé son bureau en officine de fausses pièces d’identité et de faux certificats de démobilisation, une organisation qui, à l’insu des Allemands, va permettre en quelques semaines de faire évader 800 prisonniers environ. Ces filières d’évasion ont leurs ramifications en Saône-et-Loire pour le passage de la ligne de démarcation, Chalon-sur-Saône et Mont-Saint-Vincent. Après l’évacuation du camp de Longvic, ces filières vont s’étendre vers le Nord, Nancy et la Belgique, cette fois avec des prisonniers évadés d’Allemagne.

En mars 1941, mon père, avec une certaine prémonition, m’encourage vivement à quitter Dijon et à rejoindre l’Afrique du Nord. Passant par la filière des résistants de la SNCF en gare de Perrigny, conduit dans un wagon plombé avec deux prisonniers évadés, et installés sur des fûts vides, se rendant dans le midi de la France, nous franchissons la ligne à Chalon et j’arrive sans encombre à Marseille où je signe le 9 avril 1941 un engagement de trois ans pour le 66e RA en garnison à Gran. Affecté à la 7e batterie du 3e groupe, je fais mes classes, une vie militaire assez banale, jusqu’au débarquement américain du 8 novembre 1942 . A compter de cette date tout va

## Allocution prononcée par Henri Michel lors de sa remise de la croix du mérite agricole

Mon colonel, Mesdames, Messieurs, Mes Chers Collègues

Je remercie tout d’abord le colonel Berthod de m’avoir fait l’honneur et le plaisir de me remettre la croix du mérite agricole, couronnant ainsi 46 ans de services civils et militaires. Atteint par la limite d’âge, je participe à ma dernière séance

changer. Mon groupe d’artillerie est muté au Maroc pour former avec le 3e RAC et le 64e RA de Meknès, l’artillerie divisionnaire de la 2e Division blindée du général Leclerc, en formation à Rabat. Après trois ans passés dans l’hyppomobile, nous touchons au matériel blindé. De chef de pièce à cheval, je deviens chef de char avec canon de 105.

En mars 1944, la division embarque à Mers-el-Kébir, direction l’Angleterre où elle effectue son regroupement avec les éléments de la 3e armée du général Patton, débarque en Normandie le 1er août 1944, et sous l’impulsion d’un chef prestigieux, le général Leclerc, elle va se couvrir de gloire avec la libération d’ Alençon, de Paris, Strasbourg et la poche de Royan. Depuis mon départ de France en 1941, il s’est passé à Dijon des événements qui m’ont profondément marqué. La filière d’évasion dont s’occupe ma sœur Françoise est démantelée en 1942. 6 membres sont condamnés aux travaux forcés, le septième Gabriel Chevalier, garagiste à Chalon-sur-Saône et passeur en barque de la ligne de démarcation, est fusillé.

A Noël 1943, mon père est à son tour arrêté, incarcéré à Dijon puis à Romainville, ensuite au Struthof et enfin à Dachau, où compagnon d’infortune d’Edmond Michelet, il devait y mourir d’épuisement le 2 novembre 1944.

Ma soeur, incarcérée à la forteresse de Jauer en Haute-Silésie, décédera le 20 janvier 1945.

Ma mère également arrêtée est enfermée à la prison départementale de Dijon, compagne de cellule de Madeleine Roclore, épouse du député-maire de Saulieu. Grâce à l’intervention du Dr Soichot, ma mère sera rapidement libérée.

Rendu à la vie civile en octobre 1945, je reprends l’entreprise de torréfaction de café, fondée par mon père en 1933 et pendant 35 ans au service de l’Agriculture tropicale.

Mes obligations militaires m’amènent en 1963 comme contrôleur des ressources au service du ravitaillement à la disposition du sous-préfet de Montbard.

En 1972, le préfet Chapel me demande, si définitivement dégagé de mes obligations, je veux souscrire un engagement dans mes fonctions de contrôleur et tout naturellement je signe un nouveau contrat qui prend fin aujourd’hui.

Ainsi, toujours fidèle aux consignes que nous a laissés le général Leclerc lors de ses adieux à Fontainebleau en juin 1945, nous continuons à répandre dans tout le pays le patriotisme qu’a fait la force de la 2e DB. Et avec tous les camarades de la division Leclerc, nous sommes en train de faire apposer dans les communes du département des plaques émaillées tricolores reproduisant l’appel du 18 juin. Vous verrez dans la presse locale l’inauguration de ces premières plaques à Talant, Chenove, etc.

A l’horizon de l’an 2000, les acteurs de la magnifique épopée de la 2e guerre mondiale auront disparu. Ils sont encore là aujourd’hui pour assurer la pérennité de l’oeuvre accomplie par le général de Gaulle et ses compagnons.

## NÉCROLOGIE DU BIEN PUBLIC DE MARS 1947

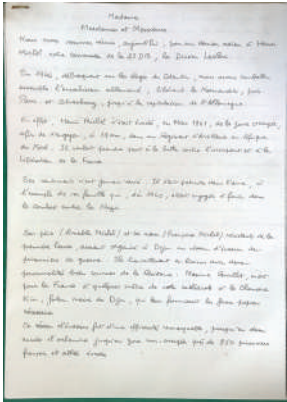
## M . Henri Michel , président d'honneur de la 2e DB



ment d’artillerie basé à Oran.

Lors de la création de la deuxième division blindée au Maroc, les canons de son unité sont montés sur engins blindés. Il devient alors chef de char. La division embarque en mars 1944 pour gagner l’Angleterre. Le 1er août 1944, elle touche le sol de France avec les troupes alliées (plus exactement la 3e armée US commandée par le général Patton) à Utah Beach. La campagne de France débute : Alençon, Paris, Stras-

## LE 18 MARS 1994



En effet Henri Michel s’était évadée, en mars 1941, de la zone occupée, afin de s’engager à 19 ans, dans un régiment d’artillerie en Afrique du Nord. Il voulait prendre part à la lutte contre l’occupant et à la libération de la France.

Ses services n’ont jamais varié. Il était patriote dans l’âme, à l’exemple de sa famille qui, dès 1940, s’était engagée à fond dans le combat contre les nazis.

Son père (Amable Michel) et sa soeur (Françoise Michel) résistants de la première heure, avaient organisé à Dijon un réseau d’évasion de prisonniers de guerre. Ils travaillaient en liaison avec deux personnalités bien connues de la Résistance : Maxime Guillot, mort pour la

bourg, Royan, puis l’Allemagne. L’armistice arrêtera la progression de la division blindée à Binschtengaden. Au cours de la campagne, le chef de char Michel s’est fait remarquer par son courage : il es décoré de la croix de guerre avec citation. Viendront s’y ajouter la Presidential Unit Citation, la croix de chevalier de l’ordre national du Mérite, la croix du combattant. Puis la croix de chevalier du Mérite agricole. Mais depuis son départ de France en 1941, son père, Amable, a été arrêté après le démantèlement de la filière d’évasion dot s’occupe Françoise, la sœur d’Henri. Arrêtée en 1942, Françoise incarcérée à la forteresse de Jauer, en Haute-Silésie, y mourra de mauvais traitements. Le père d’Henri Michel a été incarcéré à Dijon, puis à Romainville, puis au Struthof, et enfin à Dachau, où, compagnon d’infortune d’Edmond Michelet, il meurt d’épuisement en novembre 1944. La mère d’Henri Michel arrêtée elle aussi décédera deux ans plus tard des suites de mauvais traitements.

Rendu à la vie civile en octobre 1945, Henri Michel reprend l’entreprise de torréfaction de café fondée par son père dix ans plus tôt. Il sera à partir de 1963 contrôleur des ressources au service du ravitaillement à la disposition du sous-préfet de Montbard.

A la famille d’Henri Michel (M et Mme Michel ont eu 4 enfants : 2 garons aujourd’hui décédés, et deux filles, ainsi que sept petits-enfants), notre journal leur présente ses sincères condoléances. »

## Hommage du général de division Jean Sourieau à l'enterrement d'Henri Michel

Madame, Mesdames et Messieurs,

Nous nous sommes réunis, aujourd’hui, pour un dernier adieu à Henri Michel, notre camarade de la 2e DB, la division Leclerc.

En 1944, débarquant sur les plages du Cotentin ensemble, nous avons combattu ensemble l’envahisseur allemand, libérant la Normandie, puis Paris, puis Strasbourg, jusqu’à la capitulation de l’Allemagne.

France à quelques mètres de cette cathédrale, et le chanoine Kir, qui leur fournissait les faux papiers nécessaires.

Ce réseau d’évasions fut d’une efficacité remarquable, puisqu’en deux ans il achemina jusqu’en zone non occupée près de 850 prisonniers français et alliés évadés.

En 1942, le père et la soeur d’Henri Michel furent arrêtés à Dijon par la Gestapo et moururent, dans les conditions que l’on devine, dans les camps de la mort.

Sa mère, arrêtée, emprisonnée, mourut en 1947 des séquelles des mauvais traitements qu’elle avait endurés.

Malgré tous ces deuils, toutes ces épreuves, Henri Michel, pendant plus de 40 ans, a consacré une grande partie de son temps à ses anciens compagnons de la Division Leclerc, comme président de l’amicale de la 2e DB.

Nous avons le devoir de rappeler, aujourd’hui, les états de services et les mérites d’Henri Michel et d’évoquer les sacrifices d’une famille dijonnaise si durement éprouvée. Au cours d’une période, parmi les plus dramatiques de notre histoire, les Michel ont volontairement choisi la voie de l’honneur et du refus de l’asservissement.

Alors que le temps passe, que les souvenirs s’estompent, salgons ici ces résistants authentiques, courageux, désintéressés, qui, en connaissance de cause, ont risqué leur vie et sont morts, pour que nous et nos enfants puissent vivre libres.

# ATTESTATIONS

Pour Amable Michel,  
LE PRÉSIDENT DE LA DÉLÉGATION MUNICIPALE PROVISOIRE DE DIJON

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE  
Dijon, le 24 juin 1940

MAIRIE DE DIJON


Monsieur,

J'ai l'honneur de vous adresser sous ce pli l'arrêté par lequel je vous ai désigné pour faire partie de la Commission consultative du Ravitaillement de la Ville de Dijon.

En raison des dispositions extrêmement urgentes à prendre au sujet de la mise en application des mesures prescrites par l'arrêté préfectoral, je vous prie de bien vouloir assister à la première réunion de la Commission qui aura lieu aujourd'hui à 11 heures (heure allemande) dans mon Cabinet.

Veuillez agréer, Monsieur, l'assurance de mes sentiments distingués.

Le Président de la Délégation Municipale :



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE  
Dijon, le 24 juin 1940

MAIRIE DE DIJON

ARRÊTÉ

Le Président de la Délégation Municipale,

Vu l'arrêté de Monsieur le Préfet de la Côte d'Or en date du 23 juin, relatif au rationnement et à la répartition des vivres indispensables à la population :

ARRÊTÉ :

ARTICLE PREMIER - Pour l'application de l'arrêté préfectoral du 23 janvier relatif au rationnement des vivres, il est constitué une Commission municipale consultative de ravitaillement siégeant auprès de la Délégation municipale et composée de :

M.M. CAPOT	Alimentation générale
BAUDOIN	Vétérinaire
PAGOT	Boulangier
FRABEL	Beurre et Oeufs

ARTICLE 2 - Le Secrétariat de cette Commission sera assuré par M. MICHEL.

ARTICLE 3 - Un Service de Ravitaillement est créé à la Ville de Dijon sous la direction de M. MICHEL.

Le Président de la Délégation Municipale :


Pour Françoise Michel  
CHANOINE KIR  
29 JUIN 1946

Cabinet du Maire de Dijon  
République Française

CERTIFICAT

Je, soussigné, Député-Maire de la Ville de DIJON certifie que Mademoiselle Françoise MICHEL, née le 26 Août 1900 à ANCOURNE (Quercy), demeurant à DIJON-10, rue Jacques Cellier, a été arrêtée le 20 Juillet 1942, par la Gestapo et déportée en Allemagne.

DIJON, le 29 Juin 1946  
Le Député-Maire de DIJON,  
Chanoine F. KIR.



PIERRE BRANTUS  
15 MARS 1947

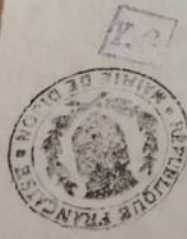
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE  
COMITÉ DÉPARTEMENTAL DE LA LIBÉRATION DE LA CÔTE D'OR

CERTIFICAT

Je soussigné, Pierre BRANTUS, ex-Responsable Régional de "Résistance" et Défense de la France", Membre du Comité Départemental de la Libération, certifie sur l'Honneur que Mademoiselle MICHEL Françoise, née le 26 Août 1920 à Angoulême, domiciliée à DIJON, Place Grangier, a appartenu aux Forces Françaises de l'Intérieur. Résistante depuis Juin 1940, a été arrêtée pour faits de Résistance le 20 Juillet 1942 - Condamnée le 10 Août 1942 à 10 ans de Travaux Forcés par le Tribunal Militaire Allemand - Décédée à la Forteresse de JAUER en Haute-Silésie, le 20 Janvier 1945.

Fait à DIJON, le 15 Mars 1947.

Signé : Illisible.  
Certifié conforme à la signature qui nous a été présentée  
DIJON, le 29 Juin 1946  
Le Maire, L'ADJOINT



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE  
Dijon, le 11 Novembre 1940

MAIRIE DE DIJON

Monsieur MICHEL  
Service du Ravitaillement  
rue Docteur Chaussier  
DIJON


Monsieur,

Les opérations du ravitaillement auxquelles vous avez bien voulu apporter votre concours bénévole, étant achevées actuellement, j'ai l'honneur de vous faire connaître que la Délégation Municipale a décidé que vous pourriez reprendre votre liberté à partir du 16 Courant.

Elle tient à vous remercier du concours que vous avez apporté à la Ville depuis le 16 Juin jusqu'à ce jour.

Veuillez agréer, Monsieur, mes salutations distinguées.

Le Président de la Délégation Municipale.




PIERRE BRANTUS  
15 MARS 1947

COMITÉ DÉPARTEMENTAL DE LA LIBÉRATION DE LA CÔTE D'OR  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE  
Dijon, le

- CERTIFICAT -

Je soussigné, Pierre BRANTUS, ex-Responsable Régional de "Résistance" et "Défense de la France", Membre du Comité Départemental de la Libération, certifie sur l'Honneur que Monsieur MICHEL Amable, né le 15 Juillet 1888 à COMBRONDES (Puy-de-Dôme), domicilié Place Grangier à DIJON, a appartenu aux Forces Françaises de l'Intérieur. Résistant depuis Juin 1940, a été arrêté pour faits de Résistance le 22 Décembre 1942, Déporté en Juin 1943, Mort au Camp de Concentration de DACHAU le 3 Novembre 1944.-

FAIT à DIJON, le 15 Mars 1947.




Pour Albert Guillot  
GERMAINE FRILLEY

Je soussigné FRILLEY Germaine née MORV, demeurant 56 Rue des Rotondes à DIJON, déportée politique pour aide aux prisonniers de guerre évadés, certifie que Monsieur Albert, Georges, Jean GUILLOT nous a aidés en travaillant avec nous à l'évasion et au passage en zone libre des P.G. évadés. Il nous a fourni du ravitaillement et des fausses cartes pour eux; il a été arrêté en même temps que mon mari et moi et est décédé au Camp de DACHAU le 16 Février 1945

DIJON le 3 Aout 1946  
sig.é: FRILLEY

Vu pour légalisation de la signature ci-dessus  
Le Maire,  
P. Le Maire, l'Adjoint  
signé: .....

Pour copie conforme  
l'Intendant Militaire  
P. G. La Châssée Barres



SIMONE HARRAND-MONNIER  
1ER AOÛT 1946

Je soussigné HARRAND Simone, Femme MONNIER demeurant 46 Rue de la Liberté à DIJON, déportée politique, condamnée à mort le 6 Aout 1942 pour aide aux prisonniers de guerre, certifie ce qui suit :


Monsieur Albert Georges GUILLOT né le 15 Février 1915 demeurant à DIJON, Rue Prosper de Barante, décédé à Dachau le 16 Février 1945 au camp, faisait partie de mon organisation, m'a aidé à faire passer et à secourir les P.G.

Lors de mon arrestation a continué le travail et a été arrêté 6 mois après

DIJON le 1/8/46  
signé : MONNIER

Vu pour la légalisation de la signature ci-dessus  
Le Maire  
P. Le Maire l'Adjoint  
signé: .....

Pour copie certifiée conforme  
L'Intendant Militaire



**Pour Albert Guillot (suite)**  
**SIMONE HARRAND-MONNIER**  
**22 NOVEMBRE 1952**

Je soussignée, Harrand, Simone  
 Je Guillot - domiciliée - 196 Av. V.  
 Hugo - à Talant - Lieutenant  
 F.F.C. du réseau Gloria S.M.H.  
 Carte de départ résistant n°  
 2.016.03743  
certifie sur l'honneur ce qui  
suit =  
 après mon arrestation - par  
 la Gestapo. le 13.7.1942  
 Albert Guillot domicilié chez  
 ses parents 27 rue Prosper de  
 Barante a continué - nos activités  
 de résistance et de ce fait  
 a été arrêté le 28 décembre 1942  
 Déporté en camp - il mourut  
 à Dachau le 15-2-45  
 Il n'y a aucun doute  
 sur la justesse de son arrestation

Malgré mon arrestation - et  
 l'exécution de M<sup>l</sup> Chevalier  
 Joubert - le 19 août 1942 -  
 il a continué - nos activités  
 de passage de prisonniers  
 de guerre - et devint de  
 la poste postale - ce qui a  
 provoqué son arrestation avec  
 celle de l'honneur amable  
 Michel -

Fait à Dijon -  
 le 22-11-52

S. Monnier

Vu pour légalisation de la  
 signature de M<sup>l</sup> Monier apposé à  
 Talant, le 22 Novembre 1952



Pour le Maire  
 L'adjoint  
 [Signature]

**JEANNE PERRIER,**  
**VEUVE DE CAMILLE CHEVALIER,**  
**16 MAI 1947**

Châlons S/Saône le 15.5.1947.  
 Je soussignée Madame Perrier Jeanne veuve  
 de Camille Chevalier fusillé par les allemands  
 le 18 août 1942, Réseau Gloria S.M.H. Certi-  
 fie que Monsieur Guillot Albert, habitant  
 Dijon et Rue Prosper de Barante a fait partie  
 de la chaîne d'évasion de prisonniers de guerre.  
 évadés, avec Monsieur Michel, sa fille Française  
 M<sup>l</sup>l Simone Harrand, M<sup>l</sup>l et M<sup>l</sup>l Phily, et  
 tous de Dijon, depuis Décembre 1941.  
 Il a reçu et hébergé des maîtres de la ligne de démarcation,  
 ayant continué ce travail après notre arres-  
 tion et fut arrêté en Décembre 1942. Déporté  
 et décédé en Deportation à Dachau le 15 février  
 1945.  
 Certifié sincère et véritable.  
 Dans mon Mari chargé de Missions de  
 la Classe de Chevalier



**28 NOVEMBRE 1952**

Châlons le 28-11-52  
 Je soussignée PERRIER Jeanne, M<sup>l</sup> de la Motte CHEVALIER  
 chargée de Missions de 1<sup>re</sup> classe fusillé par les allemands le 18-8-42  
 à Dijon. Certifie sur l'honneur que Monsieur Albert GUILLOT qui  
 habitait chez ses parents 27 Rue Prosper de Barante Dijon faisait  
 partie du Réseau de mon mari (Réseau Gloria S.M.H. chef de poste  
 Fernand M<sup>l</sup>l - HUBERT ROUSSEL - 16 Rue Blomet Paris XV<sup>e</sup>) qui  
 celui-ci a participé à son action et renseignements et autres et plus  
 particulièrement de l'évasion des prisonniers de guerre et ce qui  
 lui valut d'être arrêté le 28 Décembre 1942 et déporté ensuite à  
 Dachau où il est décédé.  
 Je certifie que pour les mêmes raisons ont été  
 arrêtés Monsieur Michel, sa fille Française, Monsieur et Madame  
 Guillot Simone Harrand que toutes Madame Phily et  
 M<sup>l</sup>l Phily sont résistants des camps de la MORT.  
 Certifié sur l'honneur  
 sincère et véritable  
 Fait à Châlons le 28-11-52  
 [Signature]



certifié sur l'honneur  
 sincère et véritable  
 Fait à Châlons le 28-11-52  
 [Signature]

**MESSAGES DE PAUL BLONDEL\* À FRANÇOISE**

**AU CAMP DE  
 LONGVIC**

le 27-8-40  
 Mademoiselle  
 Je vous envoie ce petit  
 mot ce soir par qui la photo vous  
 parviendra dès demain. J'ai  
 l'air un peu jeune mais je  
 pense que cela fait tout de  
 même - Je vous fais parvenir  
 un colis après demain par le re-  
 vitaleur qui le déposera au

bureau de tabac de la rue  
 Pirey au coin du marchand de  
 café "des Nèges".  
 Je n'ai pu encore m'occuper de rien  
 mais je vous le ferai bientôt savoir.  
 Je crois pourtant que je trouverai quel-  
 que chose. J'espère lui avoir communiqué  
 au camp un petit renseignement sur feuille,  
 photo imprimée, diapositive etc. - cela  
 devrait servir.  
 Merci encore pour tout le mal que je  
 vous vous donne.  
 Veuillez présenter mes respects à vos  
 parents et recevoir mes meilleurs senti-  
 ments  
 P. Blondel

**AVANT L'ÉVASION,  
 LE 27 AOÛT 1940**

Mademoiselle  
 Je viens de recevoir votre  
 petit mot par l'entremise de  
 l'infirmier qui n'a pas eu de  
 difficulté pour me le remettre - je  
 travaille au Bureau M<sup>l</sup>l - Gali -  
 ment Administratif. Pour me  
 en avoir par vous depuis l'autre jour  
 parce que le major de camp s'étant  
 évadé, on nous a supprimé  
 les laissez-passer.  
 Pour ce que vous me dites, rassurez-  
 vous je me laisserai faire -  
 J'espère bientôt d'arriver de l'hôpital  
 avec un permis d'officier et  
 d'accompagnants - après ailles dies à

l'évasion d'un commandant -  
 il vous écrira demain -  
 Rappelez-moi au bon souvenir de  
 vos parents  
 Bien cordialement à vous  
 P. Blondel

**APRÈS LE FRANCHISSEMENT  
 DE LA LIGNE DE DEMARCATION  
 LE 13 OCTOBRE 1940**

NOUVEL-HOTEL  
**Paul GUINET**  
 IN-CHIEF DE CUISINE  
 PLACE DU CHAMP-DE-FOIRE  
 CHAROLLES (54-101)  
 TÉLÉPHONE 129 - R.C. Charolles (54)  
 SALLE de BANQUETS et NOCTES  
 SERVICE PAR PETITES TABLES  
 TERRASSE - CHAUFFAGE CENTRAL  
 Hôtel Reconnu par le Guide de France  
 Maison de T.C.F.  
 Charolles, le 13 Octobre 1940  
 Mademoiselle -  
 Comme vous me l'avez dit, ça a  
 marché comme vos deux roudelles, mais comme  
 je n'avais plus d'habitudes, j'étais complètement flapsi  
 en arrivant à l'après-midi à Mont-Chemin et j'ai  
 vu une voiture qui m'a ramené à Charolles. Je  
 vous envoie ce mot - je vous envoie ce mot à  
 Dijon. Vous que le major j'ai eu un mal de chien  
 à me réveiller - j'espère que vous présentez un colonel  
 à Mont-Chemin et à Mont-Chemin. J'étais encore couché  
 sans vous qui j'ai rencontré en arrivant à Mont-Chemin  
 J'espère - comme il était accablé par je n'ai pas  
 pu lui donner ce que j'ai fait mais j'ai  
 lui servir la viande - je pense que il vous a écrit.  
 Il me restait à vous remercier de ce que vous avez fait  
 pour moi ainsi que vos parents - j'espère que je  
 vous verrai un jour dans des temps meilleurs et  
 que me sans avoir tardé. En attendant je pense  
 avoir de vos nouvelles et l'adresse que je vous ai donnée  
 Bien cordial souvenir  
 P. Blondel

**27 OCTOBRE 1940**

19.10.40  
 Mademoiselle  
 Je vous fais passer ce mot par un des  
 que je viens de voir au bureau de redistribution où je  
 suis affecté. J'espère que vous avez bien reçu le mot  
 que je vous ai envoyé aussitôt après.  
 Depuis j'ai passé 3 jours à Lyon avec Rena qui m'a dit  
 quelle joie de savoir! nous avons beaucoup parlé de vous -  
 j'espère avoir bientôt de vos nouvelles. Vous ai-je dit que  
 j'avais rencontré Dupetit à l'arrivée au train de

Mont-Chemin - vous parlez d'une surprise - j'espère. moi  
 avoir de nouvelles de l'autre camarade par l'intermédiaire  
 de M<sup>l</sup>l Baudouin - rue des Roses -  
 Depuis mon arrivée ici je traite de bureau en bureau et  
 j'ai déjà été chargé de faire l'affetation - je n'ai pas encore  
 pu avoir de permission. C'est tout de même malheureux -  
 quelle peine! Si vous voyez un moyen de me faire  
 passer les papiers urgents que je vous avais confiés, vous serez  
 bien gentille de le faire - j'aurais à l'ailleurs les en porter  
 Je termine en vous priant de faire mettre à vos parents et à  
 toute ma famille mes sentiments respectueux et recevoir  
 un très cordial souvenir -  
 P. Blondel

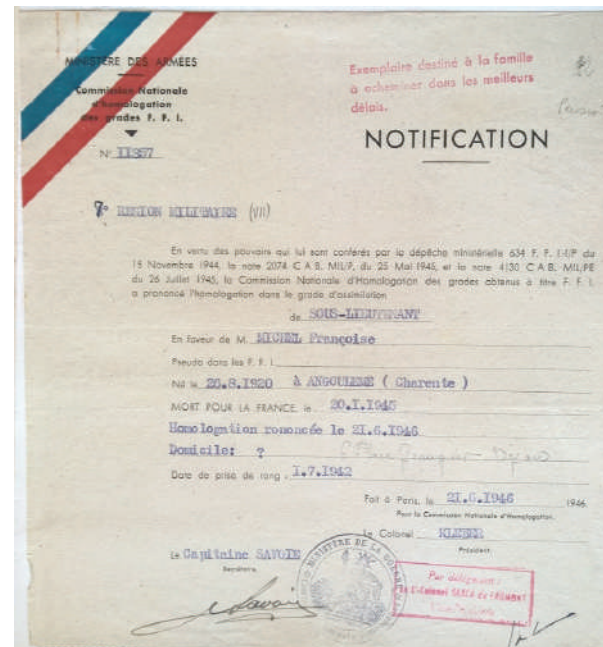
\* Je n'ai pu reconstituer le parcours de ce Paul Blondel, si c'est bien le nom que j'ai réussi à déchiffrer.

# DOCUMENTS NON RESTITUÉS PAR HENRI AUX AUTORITÉS

**Pour Amable**  
NOTIFICATION AU GRADE DE  
LIEUTENANT FFI LE 18 FÉVRIER 1947

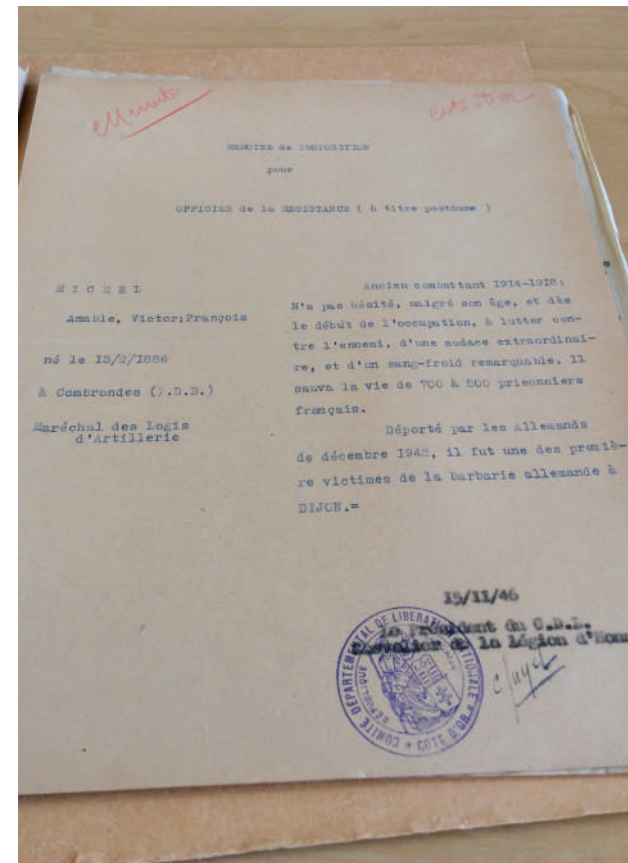


**Pour Françoise**  
NOTIFICATION AU GRADE DE SOUS-  
LIEUTENANT FFI LE 21 JUIN 1946

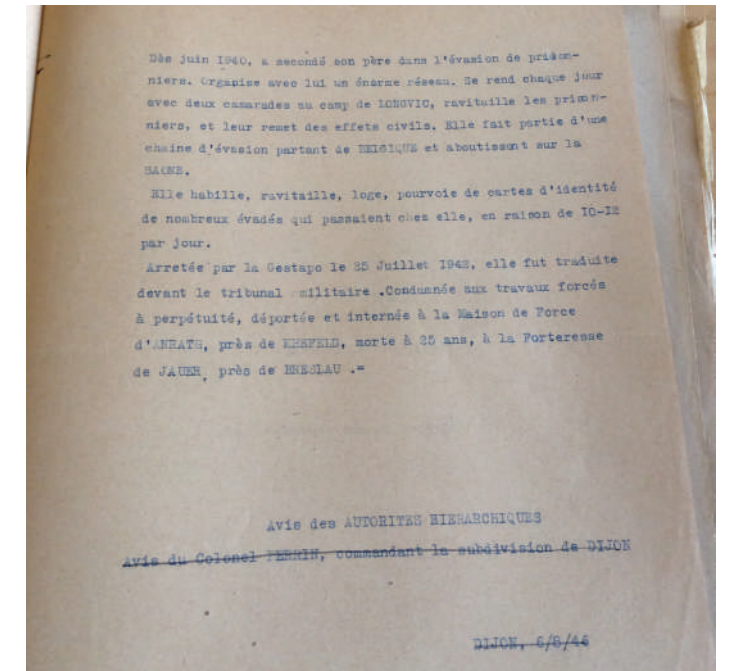


# MÉMOIRES DE PROPOSITION POUR LE STATUT D'OFFICIER DE LA RÉSISTANCE FFI

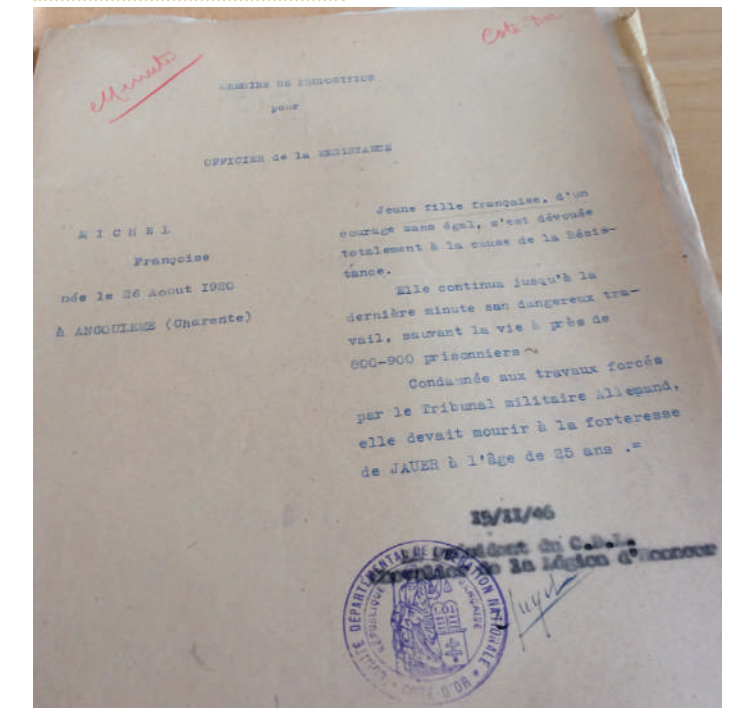
**Pour Amable**  
15 NOVEMBRE 1946



**Pour Françoise**  
6 AOÛT 1946



15 NOVEMBRE 1946



**Pour Amable**  
CARTE N° 9869  
LE 2 NOVEMBRE 1944



**Pour Françoise**  
CARTE N° 9868  
LE 20 JANVIER 1945



# HOMOLOGATION OFFICIELLE

Pour Amable

SOUS-LIEUTENANT FFC 3 MARS 1955

MINISTÈRE DES FORCES ARMÉES  
DIRECTION DU PERSONNEL MILITAIRE DE L'ARMÉE DE TERRE  
BUREAU N° 98.478  
DÉCRET 366 du 25-7-42  
Note d'application n° 1368 D.B.C.H. du 27-7-42  
Feuille de renseignements  
D.M.N. n° 1819 (E.M.A.) du 17-1-45  
D.M.N. n° 8865 (E.M.A.) du 21-5-45  
Fiche n° 13-45 (E.M.A.) du 3-3-45  
L.M.N. n° 52-172 (E.M.A.) du 13-9-45  
L.M.N. n° 17-116 (R.S.) du 4-11-45  
C.M. n° 151 (FFCIADM) du 18-6-47  
Amable  
Monsieur MICHEL François, Victor né le 15.7.1886  
a signé un contrat d'engagement en application du décret 366 du 25 juillet 1942.  
Réseau : "GLORIA S.M.H."  
Arrêté le 21.12.1942 Décédé le 2.11.1944  
Les services accomplis comme agent P2 comptent  
du 21.12.1942 au 2.11.1944 inclus  
en qualité de Chargé de mission de 3ème classe,  
Grade correspondant homologué par la Commission nationale d'homologation : **Sous-Lieutenant** (pendant la durée de la mission).  
Paris, le 3 Mars 1955.  
CERTIFIÉ EXACT :  
Pour le Ministre  
et par délégation  
P.O. Le Lt-Colonel BOITTE,  
Chef du 6ème Bureau

Pour Françoise

SOUS-LIEUTENANT FFC 5 AVRIL 1957

MINISTÈRE DES FORCES ARMÉES  
DIRECTION DU PERSONNEL MILITAIRE DE L'ARMÉE DE TERRE  
BUREAU N° 878.084  
DÉCRET 366 du 25-7-42  
Note d'application n° 1368 D.B.C.H. du 27-7-42  
Feuille de renseignements  
D.M.N. n° 413 (RABM) du 21-1-42  
D.M.N. n° 1819 (E.M.A.) du 17-1-45  
D.M.N. n° 8865 (E.M.A.) du 21-5-45  
Fiche n° 13-45 (E.M.A.) du 3-3-45  
L.M.N. n° 52-172 (E.M.A.) du 13-9-45  
L.M.N. n° 17-116 (R.S.) du 4-11-45  
C.M. n° 151 (FFCIADM) du 18-6-47  
Françoise MICHEL, née le 26.8.1920  
a signé un contrat d'engagement en application du décret 366 du 25 juillet 1942.  
Réseau : "GLORIA S.M.H."  
Arrêté le 21.7.42 Décédée le 20.1.45  
Les services accomplis comme agent P2 comptent  
du 21.7.42 au 20.1.45  
en qualité de CHARGE de mission de 3ème classe,  
Grade correspondant homologué par la Commission nationale d'homologation : **SOUS-LIEUTENANT** (pendant la durée de la mission).  
Paris, le 5 Avril 1957.  
CERTIFIÉ EXACT :  
Pour le Secrétaire d'Etat & par Délégation  
Pour le Général Directeur  
P.O. le Lt-Colonel BOITTE  
Chef du Bureau "Résistance"



Michèle Chevalier  
michlechevalier@gmail.com  
Maîtrise d'histoire,  
ex-journaliste

## DÉPORTÉ POLITIQUE

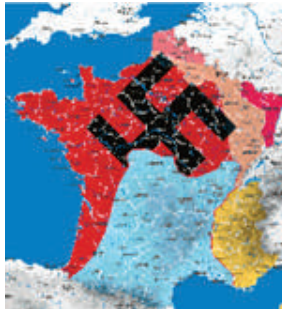
12 SEPTEMBRE 1956

MINISTÈRE DES FORCES ARMÉES  
DIRECTION DES SERVICES DIVERSES  
DÉCISIONS  
Paris, le 12 Septembre 1956  
Anciens Combattants et Victimes de la Guerre  
Monsieur MICHEL Amable François  
né le 15 Juillet 1886 COMMERONDE (May-de-Dôme)  
décédé le 2 Novembre 1944 DACHAU (Allemagne)  
est jugé pour le motif ci-après :  
Il résulte du dossier que l'intéressé a rempli par les dispositions combinées des articles R. 186 et R. 285 du Code des Pensions (voir au dos)  
est  
Le titre de DÉPORTÉ POLITIQUE est accordé à l'intéressé, sur avis conforme de la Commission Nationale des déportés et internés politiques.  
Période d'internement prise en compte : du 22 Décembre 1942 au 14 Juillet 1943  
Période de déportation prise en compte : du 15 Juillet 1943 au 2 Novembre 1944  
Carte n° 1.11621767 délivrée à Monsieur MICHEL Henri 45 rue Jeanin à DIJON (Côte d'Or)

## DÉPORTÉ OU INTERNÉ

RÉSISTANT 7 MARS 1951

MINISTÈRE DES FORCES ARMÉES  
DIRECTION DES SERVICES DIVERSES  
DÉCISIONS  
Paris, le 7 Mars 1951  
Anciens Combattants et Victimes de la Guerre  
Mademoiselle MICHEL Françoise  
née le 26 Août 1920 à ANGUERME (Charente)  
décédée le 20 Janvier 1945 à LAUER (Allemagne)  
est jugé pour le motif ci-après :  
Période d'internement prise en compte : du 20 Juillet 1942 au 29 Août 1942  
Période de déportation prise en compte : du 30 Août 1942 au 20 Janvier 1945  
CARTE n° 2016.03246.  
Délivrée à Mr. MICHEL Henri 45 r. Jeanin DIJON (Côte d'Or)



© AJPN